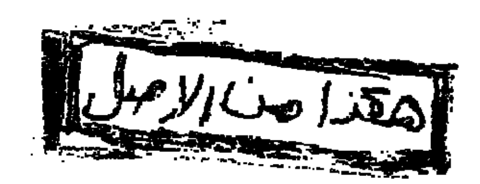


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12577 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 7-LUNDI 8 JUILLET 1985

Juan Carlos roi d'Espagne à Paris

Une déclaration commune consacrera les retrouvailles entre les deux pays

Le roi Juan Carlos d'Espagne est attendu à Paris le lundi 8 juillet pour une visite officielle de deux jours. Le souverain avait fait un premier voyage officiel en France en 1976 au début de son règne. Il sera accueilli à 16 heures à Orly par le président Mitterrand, avec lequel il aura un entretien en tête à tête suivi d'un dîner de gala. Le lendemain, le roi offrira une réception à l'ambassade d'Espagne.

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

Madrid. – La Zarzuela (l'Alouette) c'est le nom d'une jolie maison de brique rose, gentilhommière beaucoup plus que palais, perdue au fond d'un morceau de Castille, où l'on voit, spectacle peu fréquent, des daims se promener sous les oliviers. Juan Carlos y vivait, rongeant son frein, en attendant la mort de Franco, depuis que celui-ci, après moult hésitations, avait décidé de faire de lui son successeur. Il y habite toujours, préférant le calme et la simplicité des lieux aux immensités facilement sinistres des bâtiments officiels.

Celui qui n'était alors que prince d'Espagne parlait à ses visiteurs sans ambages, plongeant ses yeux dans les leurs, ne leur laissant rien ignorer de l'ampleur des changements qu'il se proposait d'apporter lorsqu'il serait sur le trône, portant sur tel ou tel des jugements dont la verdeur toute militaire de son vocabulaire accroissait, à l'occasion, la rudesse. On ne peut pas dire que, devenu roi, il ait changé. Il a toujours cette manière bien à lui de chercher à établir immédiatement avec son interlocuteur un climat de confiance. Tâche particulièrement nécessaire lorsque l'interlocuteur est un journaliste et que l'on s'en tient à la règle non écrite qui veut qu'un monarque constitutionnel ne donne pas d'interview.

La formule consacrée veut, dans ce cas, que le roi règne mais ne gouverne pas. On serait tenté, concernant Juan Carlos, d'inverser l'ordre des deux propositions. Il ne gouverne pas, ou plutôt il ne gouverne plus, mais il règne, et il règne pleinement. Il ne gouverne plus, mais c'est parce qu'il en a décidé ainsi. Il a compris, d'entrée de jeu, qu'une fois le Caudillo disparu la chance unique de l'Espagne, et la sienne propre, ce n'était pas la restauration d'une monarchie renversée en 1931, et finalement peu ancrée dans la conscience populaire, mais l'avènement d'un réconciliateur décidé à arracher enfin le pays aux fantômes de la guerre civile. Viendrait ensuite le moment de transférer le symbole de l'unité retrouvée de l'homme Juan Carlos à l'institution monarchique.

Qui peut contester que ce processus soit en bonne voie ? Le roi a, dans les premiers temps, choisi les hommes qui allaient conduire la démocratisation. Il a mis lui-même la main à la pâte, se chargeant notamment, et bien souvent, d'aller sur place apaiser les éléments les plus remuants de l'armée. Il a, par sa résolution, déjoué, en février 1981, la tentative de coup d'Etat du lieutenant-colonel Tejero. Mais il avait bien conscience, ce faisant, d'accomplir son dernier acte de roi au sens ancien du terme, d'avoir tiré, comme il nous l'a dit à l'époque, sa dernière cartouche.

Le raz de marée socialiste aux élections de novembre 1981 a facilité considérablement les choses. Au-delà du succès personnel de Felipe Gonzalez, devenu en un rien de temps le deuxième personnage charismatique de la politique espagnole, au-delà de la condamnation sans appel d'une équipe centriste à la nullité, au moins en matière de relations publiques, affligeante, le vote exprimait, de manière écrasante, l'attachement du peuple à la démocratie retrouvée et son refus catégorique d'un retour à la dictature.

Les militaires les plus tentés par l'aventure en ont tiré la conclusion : ils ont compris qu'ils *ne seraient pas suivis, et depuis ils* se tiennent tranquilles. Il n'y a pratiquement plus d'extrême droite en Espagne, ni d'ailleurs de Parti communiste : celui-ci, sous l'effet des luttes fratricides entre pro et anti-soviétiques, est en pleine désagrégation. La droite elle-même est en plein désarroi. L'Espagne n'a ni Chirac, ni Giscard, ni Raymond Barre : elle a seulement un Fraga, qui fait trop figure de rescapé du franquisme, et l'ancien premier ministre centriste Adolfo Suarez, qui commence tout juste à remonter la pente. Les socialistes français *peuvent être jaloux, de ce point de* vue, de leurs camarades espagnols. Mais ceux-ci, paradoxalement, paraissent plutôt ennuyés de l'inconsistance de l'opposition. Le roi aussi.

(Lire la suite page 3.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Le Japon au péril de la culture de masse

Cinéma, télévision, BD

Un entretien avec Jean Ferniot patron de l'Ecole nationale des arts culinaires

HISTOIRE

Il y a cinquante ans la « grande guerre » de l'Amérique latine

(Page 2)

URSS

Haro sur les croyants !

(Pages 4 et 5)

L'ÉTRANGE POLITIQUE DE L'INDICE DES PRIX

Quand l'Etat prend de l'assurance

Les assureurs sont furieux. Les hôteliers sont furieux. Les policiers sont satisfaits, mais bientôt les automobilistes ne le seront plus du tout. La politique des prix menée depuis l'été 1982 par le gouvernement est devenue, au fil des mois, si compliquée, si contradictoire et, d'une certaine façon, si injuste qu'elle provoque des réactions dont les conséquences ne sont pas près de s'éteindre et pèseront sans doute lourd sur l'évolution de la vie politique au cours des mois à venir.

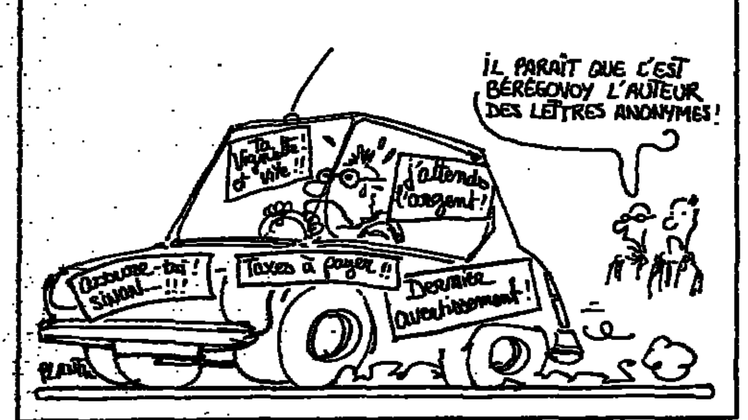
Il n'est tout de même pas fréquent qu'une société comme le groupe Drouot, l'un des principaux de l'assurance privée, prenne l'initiative de faire publier dans les journaux une pleine page de publicité pour dire que la nouvelle taxe sur l'assurance automobile, annoncée à la mi-juin par le gouvernement, ne sera pas payée, ou, plus exactement, sera bloquée. Et pour annoncer qu'un recours devant le Conseil d'Etat sera *déposé. Ce faisant*, M. Claude Bébéar, PDG du groupe AXA (Mutuelles unies, Drouot...), ne réussit pas seulement – pas surtout – un beau coup de pub personnelle, il pose une vraie question : l'automobiliste doit-il de plus en plus contribuer, à travers une assurance responsabilité civile obligatoire, à l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale ?

Les primes d'assurance automobile supportent actuellement 31 % de prélèvements fiscaux et sociaux, ce qui n'est déjà pas si mal. Parmi ceux-ci, une contribution à la Sécurité sociale de 12 %, qui passerait à 15 % au début d'août, portant le prélèvement socio-fiscal de 31,5 à 34,5 %.

M. Bérégovoy a jugé *« prématurée »* la décision du groupe Drouot de porter la hausse de 3 % décidée par le gouvernement devant le Conseil d'Etat, mais a reconnu que cette nouvelle augmentation, qui rapporterait la coquette somme de 4,5 milliards de francs par an, *« méritait une expertise »* et *« qu'il y avait là un vrai problème sur un sujet difficile »*.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 13.)



LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

Le compromis obligé

La querelle ? Quelle querelle ? A l'ouverture de la réunion du comité directeur du PS ce samedi matin 6 juillet, les dirigeants socialistes cherchaient surtout à sauver les apparences. Pour eux, l'impératif immédiat était d'accréditer l'idée que le conflit *entre le premier ministre et le pre*mier secrétaire du parti sur la conduite de la prochaine campagne et sur la stratégie électorale appartenait désormais à l'histoire ancienne.

« La clarification que je souhaitais s'est faite, me semble-t-il, a affirmé M. Lionel Jospin, *et les problèmes devraient être réglés. » « Si je n'avais pas posé ces problèmes*, a-t-il toutefois ajouté, *on me l'aurait reproché. »* Dans son intervention, conçue pour essayer de satisfaire tout le monde, le premier secrétaire du PS a souligné que le premier ministre devait *« jouer un rôle éminent »* et *« décisif »* dans la campagne électorale en indiquant que le comité directeur n'était pas réuni *« contre quiconque, mais pour quelque chose »*.

M. Jospin a également estimé que, après tout, il valait mieux *« une crise brève, que l'on domine, plutôt qu'un long malaise »*. Il a souligné que, dans son esprit, c'était l'*« autonomie »* du parti qui était en jeu, mais il a précisé que le PS ne pouvait pas prétendre *« être à lui seul la majorité »* et le premier secrétaire le chef de la majorité. Evoquant, enfin, la stratégie électorale du parti, M. Jospin a dit : *« Il n'y a pas de différence entre le premier ministre et nous. »*

En réalité, ce différend laissera des traces et ne sera sans doute pas vraiment réglé avant le prochain congrès du PS, en octobre, à Toulouse. Les tractations internes auxquelles donne lieu la mise au point des listes départementales du parti témoignent, en effet, que les rivalités entre courants demeurent très vives.

(Lire page 7 l'article de JEAN-LOUIS ANDRÉANI.)

CHRISTINE VILLEMIN INCULPÉE D'ASSASSINAT ET ÉCROUÉE

La solitude du juge d'instruction

De notre envoyé spécial

Epinal. – Le juge Lambert a osé. Et d'abord osé faire son métier. Un vendredi chasse l'autre : il y a une semaine, sans révéler un quelconque élément de l'affaire, M. Jean-Michel Lambert se confiait, presque avec amertume : *« Vous ne pouvez pas imaginer ce qu'est la solitude du juge d'instruction quand vient le moment de prendre la décision. On est seul, absolument seul. »*

Seul à prendre la décision, M. Lambert sera encore plus seul pour l'avoir prise. Rançon d'un pouvoir exorbitant ou, peut-être bien, grandeur redoutable d'un métier : un juge d'instruction a parfois le devoir dangereux d'aller contre tous les tabous, contre toutes les incrédulités, contre toutes les tentations au renoncement. Et même contre tous les conseils amicaux. Il instruit, à charge ou à décharge, dirige une enquête, rassemble les éléments, présomptions ou preuves – ce sera là tout le débat à venir, – se fait une intime conviction. Et décide.

M. Lambert a décidé, s'est décidé, vendredi 5 juillet. Il y a une semaine, dans une interview à des confrères de la presse écrite, Christine Villemin, parlant de l'assassinat de Bernard Laroche par son mari, avait eu cette phrase terrible : *« Justice est faite. »*

Un vendredi chasse l'autre. Justice tente de se faire, plutôt. Non sans convulsions passées – car le même juge, se trompant ou ayant été abusé, eut aussi un moment l'intime conviction de la culpabilité de Bernard Laroche dans l'assassinat de Grégory Villemin. Non sans convulsions à venir. Non sans drames à déplorer, après la mort d'un enfant de quatre ans et demi, celle d'un homme inculpé d'assassinat, remis en liberté et tué dans l'espérance d'un prochain non-lieu. Et, enfin, non sans quelque nouvelle tragédie à redouter.

Terrible décision pour de terribles soupçons. Le juge a délivré vendredi matin aux enquêteurs de la police judiciaire de Nancy un mandat d'amener contre Christine Villemin. Le magistrat venait de recevoir deux rapports écrits. *Le premier était celui des deux* nouveaux experts en écriture, MM. Roger Laufer et Jean Glenisson, chargés par le juge d'ins*truction de procéder à une contre*-expertise, à la demande de Mᵉ René-Henri Garaud, avocat de Jean-Marie et Christine Villemin. La contre-expertise aurait rejoint, voire amplifié, les conclusions de l'expertise et du complément d'expertise confiés précédemment aux spécialistes Françoise de Ricci et Alain Bucquet : Mme Christine Villemin serait l'auteur probable des lettres du corbeau, notamment de la quatrième et dernière, celle qui revendique l'assassinat de Grégory.

Le deuxième rapport, établi par les rapports de police judiciaire de Paris et de Lyon, concernait l'expertise des morceaux de cordelette saisis par les enquêteurs du service régional de police judiciaire de Nancy au domicile des Villemin. Cette expertise *avait pour objet de déterminer si* cette cordelette était de même type que celle qui avait été utilisée, le 16 octobre dernier, pour entraver les poignets et les chevilles de Grégory Villemin. *Réponse du rapport : « Cordelette rigoureusement identique. »*

Ces deux documents ne venaient qu'en conforter un troisième : le rapport de synthèse, un document d'une centaine de pages, établi par le SRPJ. Sous la direction du commissaire divisionnaire Gérard Andrieux, patron de ce service, et du commissaire Corrazzi, chef de la brigade criminelle, les enquêteurs ont travaillé cinq mois *sur l'affaire*. Cinq mois pour tenter de refaire l'histoire de quarante minutes. Ces quarante minutes, le 16 octobre 1984, entre *16 h 50 et 17 h 30*, entre *la sortie* d'usine de Mme Christine Villemin et le moment où elle dira avoir constaté la disparition de son enfant.

Ces policiers ont repris l'enquête après que la gendarme*rie en eut été dessaisie* le 16 février dernier par le juge d'instruction. Ils vont éplucher le dossier à fond. Puis ils partiront *sur le terrain reprendre les audi*tions une à une, entendre les témoins l'un après l'autre. Ils vérifieront tout ce qu'il est possible de vérifier. Ils chercheront et, après eux, le juge d'instruction cher*chera à prouver la solidité des* témoignages de trois camarades d'usine de Christine Villemin. Celles-ci affirment et maintiennent l'avoir vu déposer une lettre à la poste de Lépanges-sur-Vologne, vers 16 h 55, le 16 octobre. Christine Villemin, elle, affirmera que ces trois femmes se trompent. Elle a bien posté une lettre, mais la veille. Les trois témoins maintiennent et font état d'événements précis pour le prouver. Ce point est essentiel, si l'on sait que la lettre revendiquant l'assassinat de Grégory a nécessairement été postée avant 17 h 15 ce jour-là.

Les policiers cherchent. Ils vérifient les itinéraires possibles. Ils entendent les voisins de la maison des Villemin à Lépanges-sur-Vologne. Ils ne négligent pas l'hypothèse Laroche, auditionnent sa jeune belle-sœur Muriel, témoin à charge lors de l'enquête de gendarmerie et devant le juge d'instruction, avant de se rétracter. *Ils abandonnent cette piste* dans une sorte de non-lieu policier pour Laroche.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 8.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 7 juillet. – Tournée en Asie de M. Shultz, secrétaire d'Etat américain. Il se rend successivement à Hongkong, en Indonésie, à Singapour, en Malaisie et en Australie (fin du voyage le 14 juillet.

Lundi 8. – *Mexique :* élections de gouverneurs et de députés.
Malaisie : début de la réunion de l'ASEAN le 11. M. Shultz se joint aux travaux. Visite à Paris du roi Juan Carlos d'Espagne.

Mercredi 10. – *Le Caire :* visite de M. Dumas, ministre des relations extérieures.

Jeudi 11. – *Paris :* visite de M. Nakasone, premier ministre japonais.

Dimanche 14 juillet. – *Nouvelle-Zélande :* élections générales.

SPORTS

Dimanche 7. – *Tennis :* Wimbledon, finale du simple messieurs ;
Cyclisme : le Tour de France (jusqu'au 21) ;
Golf : l'Open de France à Saint-Germain-en-Laye ;
Automobilisme : le Grand Prix de France au Castellet ;
Escrime : championnats du monde à Barcelone (jusqu'au 15).

Mardi 9. – *Football :* le Tournoi de Paris (Parc des Princes) ;

Mercredi 10. – *Athlétisme :* réunion de Lausanne.

Jeudi 11. – *Football :* le Tournoi de Paris.

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1984

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 95 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A CINQUANTE ANS, LE CONFLIT DU CHACO

La « grande guerre » de l'Amérique latine

Il y a cinquante ans, en juin 1935, le Paraguay et la Bolivie acceptaient, sous la pression de plusieurs Etats, de signer enfin un armistice. La guerre la plus cruelle d'Amérique latine venait de les opposer dans un enfer de broussailles et de marécages. Pendant toute la durée des hostilités, les deux camps avaient lutté pour le contrôle des *fortins*, minuscules positions qui jalonnent le Chaco. C'est autour de l'un d'entre eux que le conflit s'était ébauché, quatre ans avant de devenir guerre ouverte.

Ce jour-là, le 5 décembre 1928, à 5 heures du matin, les Boliviens dorment quand leur fortin est attaqué. Quelques heures plus tard, la petite garnison du Vanguardia a péri, submergée par l'assaut des Paraguayens. Le commandant d'un fortin voisin, agissant de sa propre initiative, reconquiert la position.

La rivalité des deux pays pour le territoire frontalier du Chaco, qui vient de prendre une tournure guerrière, n'est pas nouvelle. Depuis cinquante ans, de traités en traités, il restait revendiqué de part et d'autre. Pour les Paraguayens, il s'agit de « leur terre », proche de la capitale, Asuncion. Ils entendent d'autant plus la défendre qu'ils ont été vaincus et décimés pendant la guerre de la Triple Alliance (1). Pour les Boliviens, qui ont livré en vain une guerre au Chili, il importe d'obtenir un débouché sur l'océan. La route du Pacifique coupée, ils veulent en frayer une vers l'Atlantique sud, via le Chaco et le rio Paraguay.

La région tant convoitée est un désert qui tire son nom d'un mot indien désignant les espaces réservés aux grandes chasses. Celle qui se déroule de 1932 à 1935 est meurtrière et sauvage. Les vastes lagunes, les marais qui s'étalent sur des plaines sablonneuses, tendent un redoutable piège aquatique. Les pluies sont irrégulières, rares mais violentes. Elles font déborder les rivières aux berges marécageuses et malsaines. Quand la période des pluies est passée, il ne reste que des flaques pestilentielles où naissent les fièvres paludéennes. Le thermomètre monte à 42 °C à l'ombre, lorsque le vent souffle de l'équateur, mais descend à 0 °C, et parfois moins, quand il vient de Patagonie.

La moitié de la France

Sur ce territoire, grand comme la moitié de la France, vit une population hétérogène. Quelques tribus indiennes, de très grands propriétaires terriens (la famille Carlos Casados a acquis près de 5 millions d'hectares) et, à partir de 1927, une importante colonie de pieux Mennonites attachés à leurs traditions et ennemis du progrès « corrupteur ». Le Paraguay les a installés près de la frontière bolivienne et leur concède d'importantes franchises avec une autonomie presque totale.

Après l'épisode du Vanguardia, les sanglants incidents de frontière et la menace de guerre semblent un moment écartés par l'intervention du Conseil de la Société des nations en 1929. Pendant cet intermède pacifique, la querelle de frontière se réduit à une surenchère cartographique dans la délimitation du territoire sur les timbres des deux pays. Mais l'arbitrage de la SDN est éphémère. La tension monte. En 1931, le Paraguay consacre 31,9 % de son budget à la défense et les Boliviens – parfaitement équipés et entraînés – cachent prudemment leurs chiffres en ce domaine. A Genève, en février 1932, leur délégué prétend : *« Mon pays possède une armée si réduite par rapport à la longueur de ses frontières qu'il se trouve pour ainsi dire désarmé. »* Personne n'est dupe. Les fortins se multiplient. En 1931, plus de trente d'entre eux jalonnent le Chaco. Cette terre aride, sur laquelle ne poussent guère que des épineux, renferme du pétrole. Beaucoup, pense-t-on à l'époque.

Deux compagnies étrangères, la Standard Oil américaine, qui exploite plusieurs gisements en Bolivie à la limite du Chaco, et la Royal Dutch Shell, un complexe anglo-hollandais qui avait pu pénétrer au Paraguay, se livrent un combat acharné. Ont-elles joué un rôle important dans la genèse du conflit ? Sans doute, bien que le différend sur la possession du territoire soit antérieur à leur arrivée.

C'est l'attaque et l'occupation par les troupes boliviennes du fortin Lopez, le 16 juin 1932, qui déclenche les véritables hostilités. Le fort est repris un mois plus tard. Les pourparlers diplomatiques sont interrompus. La guerre si longtemps redoutée éclate. Elle est officiellement déclarée par le gouvernement paraguayen en mai 1933. Déjà les armées des deux camps s'organisent. Les Boliviens font appel à un ancien combattant des armées prussiennes, le colonel Hans Kundt, et leurs adversaires à un jeune lieutenant-colonel d'origine basque, José Felix Estigarribia, ancien élève de l'Ecole supérieure de guerre française.

Un siège terrible

Première action d'envergure : l'épique bataille du fortin Boqueron, en septembre 1932. Dans ses Mémoires, Estigarribia en raconte l'origine : une note du président Eusebio Ayala, non signée, lui intime l'ordre de prendre le fortin *« pour prouver la capacité militaire du Paraguay et satisfaire l'opinion publique et la troupe »*. Les soldats, à vrai dire, n'ont pas dû en garder un souvenir impérissable. Le président prévoyait une *« attaque rapide »* et un *« repli sur des positions plus sûres »*. Mais le siège, difficile, dure plus d'un mois. Le matériel le plus élémentaire fait défaut à une armée bien plus faible, moins équipée et moins nombreuse que celle des Boliviens. Dans leur approche de Boqueron, les officiers se perdent faute de cartes. Ils croient faire face à quatre cents ou cinq cents hommes dans le fort, qui compte en réalité plus de deux mille défenseurs. On manque d'eau, les chevaux périssent et la cavalerie devient infanterie.

Les hommes sont assaillis par des nuées de moustiques pendant leurs courts temps de repos. Le sol, dévasté par les mortiers et les obus, est jonché de morts. Assoiffés, les soldats attendent le moment où l'on parviendra à leur amener un peu d'eau du seul point où elle est potable. Partout ailleurs, elle croupit. Trois semaines se passent ainsi avant l'assaut final et l'apparition d'un petit drapeau blanc sur la position ennemie.

La première grande bataille de la guerre permet aux Paraguayens de récupérer des canons et des fusils, et surtout, selon le mot de leur colonel, de *« garder un excellent moral »*. Outre leur foi en la victoire et leur formidable besoin de revanche, ils disposent d'un atout majeur : le climat leur est familier. Métis d'Espagnols et de Guaranis, ils se battent contre des Indiens qui, habitués aux 4 000 mètres d'altitude de l'Altiplano bolivien, supportent mal la chaleur humide et malsaine du Chaco.

Les deux chefs militaires diffèrent autant qu'il est possible. Pendant toute la campagne, le colonel Estigarribia soigne son apparence et – par coquetterie ? – ne prend qu'un repas par jour. Dans ses Mémoires, il raillera son adversaire : *« Comme Bismarck, le colonel Kundt avait coutume de boire et de manger avec une exubérance gargantuesque. »*

A mains nues

Si les Paraguayens ont l'avantage du terrain, ils manquent cruellement de matériel. Presque toutes les demandes urgentes adressées à l'arrière par Estigarribia portent sur des camions. Il se plaint de ne recevoir que quatorze véhicules après une commande de cinquante. En décembre 1932, il est stoppé par l'absence de véhicules et décide momentanément de rester sur une position défensive face à Hans Kundt, promu général.

Quelques tentatives de conciliation menées par l'intermédiaire des pays voisins échouent. Selon le délégué bolivien à la SDN, Costa du Reels, la diplomatie paraguayenne *« se résume en trois mots : feintes, atermoiements et dérobades »*. En 1934, un ministre bolivien, dans un ouvrage reflétant le point de vue officiel du gouvernement, affirme même que son pays *« est seul face à la barbarie paraguayenne et à la richesse argentine, entouré de voisins prudents et débonnaires »*. C'est là une allusion à la fermeture par l'Argentine de ses frontières avec la Bolivie, *« pour cause de neutralité »*.

« Le spectacle le plus macabre »

Toujours aux prises avec des problèmes de transport, Estigarribia reçoit, en mars 1933, un note du président indiquant que la Bolivie ne pourra résister plus de trois mois. En conséquence, il lui est demandé d'économiser les munitions et d'entretenir les armes avec le plus grand soin car *« elles ne doivent servir qu'en cas d'absolue nécessité »*. Les hommes se battent parfois à mains nues.

Les combats sont ralentis par des pluies persistantes et surtout par d'épouvantables épidémies de malaria qui empêchent toute action d'envergure. Des patrouilles se perdent. La faim et la dysenterie ravagent les régiments des deux camps.

Lorsque les attaques s'intensifient à nouveau comme à Nanawa, les Boliviens mettent en jeu tout leur arsenal : chars, lance-flammes, artillerie lourde. De cette bataille, Estigarribia dira *« Elle a été le spectacle le plus macabre que j'aie vu. »* Le carburant des camions permet de brûler les corps des tués, pour éviter les épidémies.

Le commandant en chef paraguayen conserve pourtant une assurance à toute épreuve qui étonne un général français en visite avec la délégation de la SDN. *« N'en doutez pas mon général. Je suis catégorique. La destruction de l'armée bolivienne, c'est mathématique ! »* proclame Estigarribia. Ses soldats narguent l'ennemi, comme en témoigne une sculpture sur bois, grandeur nature, caricaturant le général bolivien. Mais Kundt n'a guère le temps de goûter la plaisanterie. Les déboires subis par ses troupes conduisent le gouvernement à le destituer. Son entêtement à la bataille de Zenteno a permis aux Paraguayens de faire prisonniers des milliers de ses soldats.

Dans une lettre, un de ses anciens officiers, le colonel Joro, lui en fait le reproche : *« Vous n'écoutez vos subordonnés qu'en de très rares occasions, votre vanité personnelle a plus de force que toute autre considération. Cette conviction d'être infaillible, qui est sans limites, vous a conduit inévitablement au désastre. »* Kundt est remplacé en décembre 1933 par le colonel Enrique Penarenda au moment même où Estigarribia reçoit ses étoiles de général.

En 1934, après un armistice de deux semaines, les troupes boliviennes sont réorganisées. Le gouvernement lance une campagne de mobilisation. L'un des appelés, Jesus Lara, raconte : *« La mobilisation est lente et désarticulée. Dans tous les bureaux de recrutement règne une pagaille monstre, les réservistes qui orientent les nouveaux venus sont des planqués qui n'y connaissent rien, bons pour un jardin zoologique... »*

Avec ces troupes fraîches, les Boliviens lancent pourtant plusieurs offensives. L'armée paraguayenne les repousse et profite de plusieurs victoires consécutives pour reconstituer son armement. Les soldats d'Estigarribia atteignent les rives du fleuve Pilcomayo. Lors d'une troisième campagne, ils traversent même le fleuve Parapiti, « limite historique » revendiquée par les autorités d'Asuncion.

Parvenus au pied des contreforts andins, en territoire bolivien, ils commencent pourtant à s'affaiblir. Le climat joue maintenant en leur défaveur et les problèmes de ravitaillement se font plus aigus. En mars 1935, le premier corps d'armée tire ses « neuf derniers obus ». Il remporte cependant encore d'importantes victoires. Ce triomphe, alors qu'une retraite prudente s'organise, permet à Estigarribia d'apparaître de plus en plus comme un héros. Même les prisonniers paraguayens, selon Lara, *« se caractérisent par la foi absolue qu'ils ont dans le triomphe inévitable de leur armée »*. Estigarribia sera nommé maréchal peu après la guerre.

Plus de cent mille morts

Le 12 juin 1935, presque trois ans jour pour jour après l'occupation du fort Lopez, l'armistice est signé. L'année suivante, un protocole de paix est conclu. Le Paraguay reçoit les trois quarts du Chaco, tout en acceptant de laisser sous l'autorité de la Bolivie la partie déjà exploitée par la compagnie pétrolière. Les recherches en ce domaine seront toutefois décevantes et les compagnies abandonneront le Chaco quelques années plus tard. La guerre a coûté soixante-cinq mille morts à la Bolivie et trente-cinq mille au Paraguay. Il faudra attendre encore deux ans avant qu'un traité de paix et d'amitié soit signé entre les deux pays, et mette un point final à la vieille querelle du Chaco.

Pour le Paraguay, cette victoire tant recherchée a eu des effets peu glorieux. Après la guerre, l'influence de l'armée dans les affaires publiques devient déterminante. Les gouvernements militaires se succèdent. La répression est de plus en plus sévère. Beaucoup d'anciens combattants parviennent à la tête de l'Etat, dont le maréchal Estigarribia après un exil temporaire. Jusqu'à l'arrivée en 1954, à la suite d'un coup d'Etat, du chef d'état-major de l'armée, un ancien lieutenant dans la guerre du Chaco. C'est le général Stroessner, qui est, trente et un ans plus tard, l'un des derniers dictateurs étoilés de cette région du monde.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(1) En 1865, l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay signent un traité d'alliance contre le Paraguay. La guerre s'achèvera cinq ans plus tard. Le Paraguay, ruiné, a perdu les trois quarts de sa population qui compte seulement vingt mille hommes sur deux cent mille survivants.

ROUIL.

CORRESPONDANCE

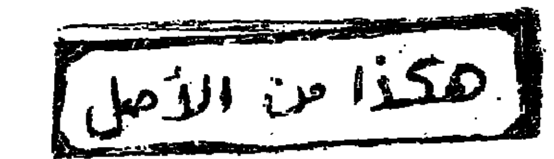
Les musulmans indiens de Laknau

A propos de notre article « Les musulmans frustrés de Laknau », M. Ishrat Ali Siddiqui, rédacteur en chef du Qaumi Awaz *à Laknau, nous adresse une lettre dont voici l'essentiel :*

Nous ne sommes ni frustrés ni dans une situation défensive mais participons de façon active et organisée à la vie sociale et politique de notre ville et de notre nation. Nous sommes fiers de notre langue et de notre culture, dont le gouvernement central encourage l'essor. Cette année dans les écoles primaires, trois mille cinq cents enseignants d'ourdou sont venus s'ajouter aux huit mille qui exercent normalement dans l'Etat d'Uttar-Pradesh. L'académie d'ourdou de l'Etat a reçu l'équivalent de plus de 2 millions de francs de fonds publics pour publier des ouvrages et faciliter les débuts de jeunes écrivains. Hindous et musulmans de notre cité historique ont d'ailleurs un attachement spontané à cette langue d'une grande valeur poétique. C'est d'ailleurs un hindou qui a été le premier président de l'académie d'ourdou (...).

Par ailleurs, la guerre Iran-Irak n'a pas exacerbé les différences existant entre chiites et sunnites, car ni les uns ni les autres ne s'intéresse beaucoup au conflit. Les deux communautés entretiennent d'excellentes relations, et les heurts qui les ont opposées dans le passé ont presque toujours été l'œuvre d'éléments douteux agissant à des fins politiques.

Il est absurde de présenter les musulmans de l'Inde comme des citoyens ne jouissant pas de tous leurs droits dans un pays souverain et démocratique. Alors que la politique est indépendante ici de la religion, la Constitution garantit le statut personnel des musulmans, qui ne sont l'objet d'aucune discrimination.



Étranger

APRÈS L'ÉCHEC DU COUP D'ÉTAT EN GUINÉE

Le colonel Diarra Traoré et plusieurs personnalités d'ethnie malinké auraient été arrêtés

Plusieurs dizaines de milliers d'habitants de Conakry sont descendus dans la rue pour accueillir, vendredi après-midi 5 juillet, le chef de l'Etat, le colonel Lansana Conté, qui avait abrégé son séjour à Lomé (Togo), à la suite de la tentative de coup d'Etat de la nuit précédente dans la capitale guinéenne.

Selon l'envoyé spécial de l'AFP, le président guinéen a été accueilli par ses concitoyens avec enthousiasme. Sur les 17 kilomètres de la route reliant l'aéroport au centre de la ville, la population s'était massée, criant *« Vive Lansana Conté ! »* et *« A bas Diarra Traoré ! »*, l'ancien premier ministre auteur du coup d'Etat avorté. Celui-ci a, semble-t-il, été arrêté vendredi vers 15 heures, dans l'une de ses villas, après plusieurs heures de recherche.

Les autorités de Conakry ont annoncé la fermeture des frontières aériennes, maritimes et terrestres, ainsi que l'instauration d'un couvre-feu nocturne. Ces deux mesures sont destinées à empêcher la fuite à l'étranger des auteurs de la tentative de putsch.

Le Comité militaire de redressement national (CMRN) a demandé aux missions diplomatiques accréditées en Guinée de remettre aux autorités les putschistes qui se seraient réfugiés dans leurs chancelleries.

On ne disposait, vendredi soir, que de peu d'informations sur les circonstances exactes de la tentative du colonel Diarra Traoré, ni même sur les suites de cette action, c'est-à-dire notamment sur les sévices dont auraient été victimes dans la capitale les Malinké, ethnie de l'ancien président Sékou Touré et du colonel Traoré. Il paraît cependant acquis que ces affrontements ont été rapidement circonscrits par l'armée.

Des personnalités malinké suspectées de complicité, ont été arrêtées. De source militaire à Conakry, on précise qu'il s'agit notamment de MM. Lanciné Keita, ancien secrétaire permanent du CMRN, ancien ministre de la défense, limogé en décembre 1984 ; Mamadou Mayo, ministre de la jeunesse ; Bakaru Bakary Sako, gouverneur de la province de Dubreka, à l'ouest du pays ; et Kiebé Oumar, gouverneur de la province de Boké, à l'ouest du pays. De même source, on avance également les noms de MM. Abraham Tabassan Keita, ministre de l'agriculture et de l'élevage, et Mohamed Lamine Sako, ambassadeur de Guinée au Gabon et ancien ministre de l'industrie. Enfin, le président Conté a déclaré qu'il y avait eu des victimes et que la tentative de coup d'Etat avait eu un caractère ethnique. Il était cependant encore impossible, samedi matin 6 juillet, d'obtenir la moindre précision sur le nombre des morts. — *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

LE 23e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

« Nous avons échappé de peu au génocide » *écrit l'agence APS*

L'agence officielle de presse algérienne APS a publié, vendredi 5 juillet, un violent réquisitoire contre la France, accusée d'avoir transformé l'Algérie toute entière en un *« camp de concentration »* de 1954 à 1962. Dans un article diffusé à l'occasion du 23e anniversaire de l'Indépendance, l'APS affirme que *« le peuple algérien a échappé de peu au génocide »* et que, parmi les tortures pratiquées par les Français, figurait *« l'utilisation d'un python ou d'un boa d'une taille exceptionnelle spécialement dressé »*, qui s'enroulait autour du corps du prisonnier algérien *« attaché debout, les poignets tirés vers le haut »*. L'APS dénombre les autres moyens de torture qu'elle assure avoir été utilisés : morsures de chiens, électricité, baignoire, viol de l'épouse ou de la mère en présence du prisonnier. L'agence affirme que *« les crânes de milliers de malheureux civils qui n'ont pas avoué ce qu'ils ne savaient pas »* ont été *« enfoncés »* à coups de crosse et de bâton. Des centaines d'Algériens ont ainsi *« perdu la raison »*, assure l'APS.

Cette violente diatribe contre la France intervient deux semaines après le voyage de M. Laurent Fabius en Algérie, qui, de toute évidence n'a pas dissipé le malaise régnant entre Paris et Alger. En mai dernier, à l'occasion du quarantième anniversaire des massacres de Sétif, la France avait été accusée, dans un film diffusé par la télévision, d'avoir utilisé des Algériens comme *« cobayes »* dans des expérimentations nucléaires au Sahara. Le Quai d'Orsay avait alors qualifié ces allégations de *« mensongères et injurieuses »*. — *(AFP, Reuter, AP.)*

République sud-africaine

Les suites de l'« affaire Biko »

DEUX MÉDECINS SONT RECONNUS COUPABLES DE « CONDUITE INADÉQUATE »

Les deux médecins sud-africains qui avaient eu à soigner Steve Biko, dirigeant du mouvement La Conscience noire, durant la semaine qui précéda sa mort en détention en 1977, ont été reconnus coupables, vendredi 5 juillet, à Pretoria, de *« conduite inadéquate »* par un conseil de discipline de l'ordre des médecins.

Le docteur Benjamin Tucker, également reconnu coupable de *« conduite déshonorante »*, a été suspendu pour trois mois de l'ordre des médecins. Il bénéficie cependant d'un sursis pendant une période de deux ans et pourra faire appel de cette décision. L'autre médecin, le docteur Ivor Lang, a été *« réprimandé »* par la commission qui lui a reproché sa *« conduite inadéquate »*. Le conseil, composé de cinq médecins blancs, a rendu son arrêt à l'unanimité.

La violence s'est, d'autre part, poursuivie au cours des dernières quarante-huit heures dans plusieurs cités noires. A New-Brighton, près de Port-Elisabeth, vingt personnes ont été blessées après qu'une bombe incendiaire eut été lancée contre un autobus. *(AFP, Reuter, AP.)*

Zimbabwe

Selon les premiers résultats

M. MUGABE L'EMPORTE LARGEMENT AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'Union nationale africaine du Zimbabwe, la ZANU, parti au pouvoir du premier ministre, M. Robert Mugabe, paraissait assurée, vendredi soir 5 juillet, selon les résultats non encore officiels, de remporter assez largement les élections législatives qui se sont déroulées du 1er au 4 juillet pour la majorité noire. La ZANU devrait remporter au moins cinquante-sept sièges sur les quatre-vingts réservés aux Noirs dans une Chambre de cent députés. Le principal parti d'opposition, la ZAPU de M. Joshua Nkomo, devrait cependant arriver en tête dans la quasi-totalité des circonscriptions de la province de Matabeleland, fief de M. Nkomo. Vendredi soir, les résultats lui était favorables sur les douze premiers connus. Dans une circonscription noire, l'élection a été repoussée à une date ultérieure en raison du décès de l'un des candidats. Les résultats définitifs ne porteront donc que sur soixante-dix-neuf sièges. La première phase de ce scrutin à l'élection des vingt députés par la minorité blanche avait eu lieu le 27 juin. — *(AFP, Reuter.)*

Ethiopie

DEUX FONCTIONNAIRES DES NATIONS-UNIES SONT RELACHÉS APRÈS SIX ANS DE DÉTENTION

Deux jeunes femmes éthiopiennes, fonctionnaires des Nations unies, viennent d'être amnistiées par le gouvernement d'Addis-Abeba, après avoir passé six ans en prison sous l'inculpation d'*« activité sécessionnistes »*, a annoncé, vendredi 5 juillet, à Genève, un porte-parole des Nations unies. Mmes Haregwein Desta et Azeb Abay, qui n'ont jamais été traduites en justice, ont repris *lundi 1er juillet leur travail dans* la capitale éthiopienne, à la Commission économique pour l'Afrique, organisme dépendant de l'ONU. Actuellement, dix-sept fonctionnaires des Nations unies sont encore emprisonnés dans quatre pays : sept en Israël, cinq en Afghanistan, trois en Syrie et deux en Ethiopie. — *(AFP.)*

LE BOYCOTTAGE AMÉRICAIN DE L'AÉROPORT DE BEYROUTH

Le Liban pourrait porter plainte devant le Conseil de sécurité

Le Liban s'est réservé le droit de porter plainte contre les Etats-Unis devant le Conseil de sécurité de l'ONU pour le boycottage international de l'aéroport de Beyrouth qu'ils veulent imposer. Un mémorandum en ce sens a été remis en fin de matinée par la mission libanaise au cabinet du secrétaire général de l'ONU. Il souligne que les mesures américaines frappent les Libanais et non les pirates de l'air et rappelle que Beyrouth a condamné le détournement de l'avion de la TWA et déployé ses efforts pour aboutir à la *libération des otages américains. Il* demande, en outre, aux Etats-Unis de s'attaquer aux racines du terrorisme et non pas à ses conséquences.

A Washington, une délégation d'ambassadeurs arabes s'est rendue au département d'Etat pour demander que les Etats-Unis reviennent sur les mesures prises.

La délégation, conduite par M. Maksoud, représentant de la Ligue arabe à Washington, a été reçue par M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche-Orient. Elle a fait valoir que le Liban vient d'entreprendre des efforts pour renforcer la sécurité de l'aéroport de Beyrouth.

Le porte-parole du département d'Etat a rappelé qu'autre part que Washington faisait *« tout son possible »* pour obtenir la libération de sept Américains encore détenus par des groupes extrémistes au Liban.

« Nous avons eu des contacts étroits avec la Syrie à ce sujet, a-t-il dit. *Nous avons des raisons de croire que le président Assad fait un effort pour obtenir leur libération. »* *« A l'évidence*, a-t-il ajouté, *la Syrie a démontré son influence au Liban. »*

Le porte-parole a souligné que les Etats-Unis *« n'avaient aucune preuve leur permettant de croire que l'Iran avait joué un rôle positif »* dans le dénouement de la crise des otages. Selon certains journaux américains, Téhéran, à la demande de Damas, aurait fait pression sur les militants intégristes chiites du Hezbollah afin qu'ils libèrent les otages dont ils avaient le contrôle.

Le département d'Etat a enfin rappelé que les Américains résidant au Liban couraient de graves dangers et leur a enjoint, une nouvelle fois, de quitter ce pays s'ils en avaient la possibilité.

La visite du cardinal Etchegaray

A Beyrouth, le cardinal Roger Etchegaray, émissaire personnel du pape au Liban, a été reçu vendredi par le président Amine Gemayel, auquel il a remis un message de Jean-Paul II évoquant les *« efforts du Saint Siège pour faire sortir le Liban de son épreuve »*.

L'émissaire du pape, président du Cor Unum (organisation central de l'Eglise chargé de coordonner les activités d'assistance), était arrivé jeudi à Beyrouth, où il a été reçu par *le patriarche maronite, le cardinal* Khoreiche.

A l'issue de son entretien avec M. Gemayel, le cardinal Etchegaray a confirmé qu'il se rendait ce samedi dans la ville chrétienne de Jezzine, au Sud-Liban. Il a réaffirmé l'intérêt de Jean-Paul II pour cette région, où *« toutes les communautés devraient vivre en harmonie »*, et assuré que le pape avait foi dans *« le maintien de la coexistence »* intercommunautaire au Liban.

Auparavant, l'émissaire du pape avait rencontré le président du Parlement, M. Hussein Husseini. — *(AFP.)*

● *Le sort des otages français de Beyrouth.* — Mme Joëlle Kauffmann, épouse du journaliste de *l'Evénement du jeudi* enlevé à Beyrouth le 22 mai en même temps que le chercheur Michel Seurat, a rencontré, vendredi, MM. Ayoub Houmayed, directeur au ministère de l'information du Liban, Mohamed Nasreddine, responsable du mouvement Amal à Paris, et Youssef Hassan, chargé de l'information de l'organisation chiite. Ils l'ont assuré de leur *« soutien total »* à toutes ses démarches. M. Houmayed a néanmoins relevé que *« les prises de position agressives du gouvernement des USA depuis la libération des otages du Boeing ne facilitent pas le dialogue avec les ravisseurs »*.

Egypte

Le défi du cheikh rebelle

Le Caire *(AFP)*. — Un rassemblement islamiste en faveur de l'application de la charia (loi islamique) se tiendra le 11 juillet sur la place Abdine, en face de l'ancien palais royal, au centre du Caire, a annoncé vendredi le cheikh Salama, chef de file des *islamistes de la capitale égyptienne.*

Il a fait cette déclaration, après la prière du vendredi, devant *environ quatre mille fidèles* rassemblés à la mosquée El-Nour, au mépris de la décision prise mardi dernier par le ministère des biens religieux de l'écarter de la direction de cette mosquée placée sous la tutelle de l'Etat.

Deux cents à trois cents policiers *des brigades anti-émeutes*, dont certains équipés de boucliers et de casques à visière, avaient pris position aux abords de la mosquée, prêts à intervenir contre un éventuel rassemblement à l'extérieur de l'édifice.

Le « noyau dur » des islamistes a scandé des slogans appelant à l'application immédiate de la charia et à l'instauration d'une *« République islamique coranique, ni capitaliste ni communiste »*.

Juan Carlos roi d'Espagne à Paris



PANCHO.

(Suite de la première page.)

Juan Carlos, c'est un secret de polichinelle, ne s'entendait pas avec Adolfo Suarez, qu'il avait pourtant fait de toutes pièces. Il a les meilleurs rapports, au contraire, avec celui que tout le monde appelle Felipe, et dont tout le monde aussi se demande, depuis jeudi, s'il n'a pas commis sa première erreur grave avec un remaniement ministériel où la presse madrilène est unanime à voir une « crise ». La démission de Miguel Boyer, le grand maître de l'économie, sur le compte duquel le premier ministre, nous recevant quelques heures pus tôt, ne tarissait pas d'éloges, prive le gouvernement d'un homme dont le nom était devenu le symbole d'une politique de rigueur bien nécessaire pour remettre sur les rails un pays qui, avec 22 % de chômeurs, détient le record d'Europe. Il voulait plus de pouvoir encore, et pour le montrer, une vice-présidence. Felipe ne pouvait pas la lui donner sans se heurter à Alfonso Guerra, déjà vice-président et son véritable bras droit. A quoi s'ajoute qu'il est très soucieux d'affirmer sa propre autorité.

Au départ de Miguel Boyer — qui s'expliquerait aussi par des raisons personnelles — s'ajoute, au point de priver le gouvernement — *El Pais dixit* — de son *« épine dorsale »*, celui du ministre des affaires étrangères, Fernando Moran, lequel, paradoxalement, perd son poste au moment où il s'apprêtait à venir avec le roi à Paris pour célébrer cette entrée de l'Espagne dans la CEE dont il a été le principal artisan.

Juan Carlos en a-t-il manifesté quelque surprise à Felipe ? Ce ne serait pas autrement étonnant. Mais il se garde totalement d'intervenir dans le choix des ministres comme dans la définition de la politique : c'est la tâche du chef du gouvernement. Moyennant quoi il le voit régulièrement, le tutoie, et si celui-ci, — c'est souvent le cas, — lui demande son avis, ne se fait pas faute de le lui donner. Comme il est en même temps un maître dans l'art des relations publiques, un symbole, aussi populaire en Amérique latine et dans bien d'autres pays qu'en Espagne, de la réconciliation de celle-ci avec elle-même et avec la démocratie, il continue de jouer dans les affaires publiques un rôle bien supérieur à celui de n'importe quelle autre tête couronnée d'Europe, à l'exception peut-être de la dynamique reine des Pays-Bas, qu'il appelle familièrement « Trix » et avec laquelle il se sent, apparemment, plus d'affinités qu'avec d'autres « cousins » plus attachés à leurs distances et à leurs privilèges.

Le roi d'Espagne n'a rien d'un intellectuel. Sur les rayonnages de son plaisant bureau, où l'on remarque un portrait de son grand-père paternel coiffé d'un casque à pointe, il y a plus de souvenirs — notamment une superbe collection de voiliers en argent — que de livres. Mais il a une philosophie. On a déjà dit ce qu'il pensait de l'avenir de la démocratie et de la monarchie en Espagne. Il faudrait ajouter qu'il prépare de plus en plus activement un autre Felipe, son fils, dix-sept ans, 1,91 m, à sa succession. Et qu'il lui arrive de penser que, dans l'avenir, avec le développement des autonomies régionales et notamment celle du Pays basque, qui lui paraît être à la longue la meilleure manière de venir à bout du terrorisme, la couronne pourrait devenir le lien principal qui continuerait de les faire tenir ensemble. Maurras, qu'il n'a sans doute jamais lu, a parlé quelque part du roi comme du *« fédérateur des Républiques françaises »*...

Cette philosophie vaut aussi pour les relations extérieures, et notamment pour le maintien dans l'OTAN, que le roi ne se cache pas de souhaiter, tout en se posant des questions sur le résultat du référendum qui aura lieu, à ce sujet, l'an prochain. Si jamais il devait être négatif, quelles seraient les répercussions en Grèce, en Allemagne, aux Pays-Bas ?

Quant à la France, qui le reçoit aujourd'hui, le prince d'Espagne Juan Carlos ne faisait pas mystère, il y a quinze ans, de sa volonté de dégeler les rapports avec elle. Parmi les griefs qu'il adressait à Franco, il y avait celui d'arrêter son regard aux Pyrénées. Or *il est à la tête d'un pays au caractère* fier et qui a plus d'une fois pâti des interventions, des ingérences, des allures protectrices des Français, qui ont un peu trop tendance à se comporter vis-à-vis de l'Espagne comme les Américains vis-à-vis de nous. Le tournant décisif pris, sous l'impulsion de François Mitterrand, à la fin de 1983, dans les deux domaines de l'élargissement de l'Europe et de la lutte contre le terrorisme, a considérablement changé le climat. Mais, comme nous l'a dit Felipe Gonzalez, il suffirait de pas grand'chose pour défaire en une heure le travail de deux ans. C'est bien pourquoi le voyage du souverain sera l'occasion d'une déclaration commune visant à donner aux relations entre les deux pays un caractère de régularité et d'intimité, si l'on peut dire, institutionnelle.

Un petit événement, qui n'a pas attiré suffisamment l'attention en France, montre à quel point, du côté espagnol, les choses ont changé, et changé en bien. Un village des environs de Madrid, Mostoles, avait, en 1808, tout simplement déclaré la guerre à la France pour la punir d'avoir déposé les Bourbons d'Espagne au profit d'un frère de l'empereur. Le 2 mai dernier, jour anniversaire du soulèvement de Madrid contre les Français, qu'a immortalisé Goya, le village en question a signé la paix avec l'ambassadeur de France, Pierre Guidoni, qui regagne Paris avec la satisfaction évidente du devoir accompli. Sur une tout autre échelle, la visite de Juan Carlos en France a d'abord, elle aussi, valeur de symbole. Aux Français, s'ils veulent pouvoir compter sur l'amitié de l'Espagne, de montrer qu'ils l'ont compris.

ANDRÉ FONTAINE.

Étranger

Vietnam

Washington « étudie » la proposition de Hanoï pour régler la question des Américains disparus

Correspondance

Washington. – La proposition du gouvernement de Hanoï d'ouvrir des conversations de haut niveau avec les Etats-Unis pour résoudre le problème des soldats américains disparus au Vietnam (*le Monde* du 2 juillet) a été accueillie avec réserve à Washington.

« Nous étudions cette proposition, a déclaré le département d'Etat. *Si elle indique un désir sincère de la part du gouvernement du Vietnam d'agir plus rapidement que dans le passé pour résoudre un problème qui a créé tant d'anxiété dans les familles des hommes disparus, bien sûr nous la considérerons favorablement. »*

Aucune réponse officielle ne sera donnée avant que M. Shultz n'en discute avec ses partenaires asiatiques, dans les prochains jours, à Kuala-Lumpur (*le Monde* du 5 juillet).

Jusqu'à présent, de petites délégations de cinq ou six militaires sous les ordres d'un colonel se sont rendues à Ho-Chi-Minh-Ville six fois par an pour discuter du sort des mille trois cent soixante-quinze soldats américains dont on a perdu la trace depuis la fin de la guerre.

A cette liste, on ajoute celle des mille quatre-vingt-neuf militaires américains entrant dans la catégorie des *« missing in action »* (disparus au front) ou des prisonniers détenus dans d'autres régions de l'Asie du Sud-Est.

La proposition de Hanoï, communiquée à Washington par l'intermédiaire du ministre indonésien des affaires étrangères, exprime le désir du Vietnam d'engager des conversations en vue de résoudre le problème dans les deux prochaines années avec l'espoir d'aboutir à une normalisation des relations entre les deux pays. Pour Washington, cette normalisation ne peut être envisagée tant que le Vietnam continue d'occuper le Cambodge.

Quant à la suggestion d'origine indonésienne d'établir dès maintenant une mission permanente américaine à Hanoï, M. Wolfowitz, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires de l'Asie de l'Est et du Pacifique, a indiqué qu'une décision en ce sens n'impliquerait pas une normalisation.

Les Américains, a-t-il toutefois ajouté, ne peuvent refuser de discuter avec le Vietnam si ces contacts peuvent aider à la solution du problème des disparus. Si cette question était réglée, a dit encore M. Wolfowitz, l'atmosphère entre les deux pays en sera améliorée et Washington pourrait aider à la recherche d'une solution au Cambodge.

HENRI PIERRE.

Canada

AU QUÉBEC

M. Pierre-Marc Johnson se porte à son tour candidat à la succession de M. Lévesque

De notre correspondant

Montréal. – *« On ne remplace pas René Lévesque. On lui succède. »* C'est par ces mots empreints de fausse modestie que le ministre de la justice et des affaires intergouvernementales du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, a annoncé, vendredi 5 juillet, à Montréal – le jour de son trente-neuvième anniversaire – qu'il était candidat à la succession à la tête du Parti québécois de M. Lévesque, démissionnaire depuis le 20 juin.

Plus tôt cette semaine, le ministre des relations internationales et du commerce extérieur, M. Bernard Landry, avait été le premier à faire part de sa candidature. D'autres membres du gouvernement, en particulier le ministre des finances, M. Yves Duhaime, et celui de l'agriculture, M. Jean Garon, pourraient se porter candidat dans les prochains jours. Le nouveau chef du parti sera désigné le 29 septembre.

Selon les sondages, qui sont très défavorables au Parti québécois, M. Johnson serait le mieux placé pour affronter les libéraux dirigés par M. Bourassa.

Il n'est donc pas étonnant que sept ministres et une quinzaine de députés se soient déjà prononcés en faveur de sa candidature, alors que M. Landry n'a pas encore reçu d'appuis importants.

M. Johnson appartient à une famille d'hommes politiques très actifs au Québec depuis les années 60. Son père, Daniel Johnson, dirigea le Québec de 1966 jusqu'à sa mort en 1968. Son frère cadet, prénommé également Daniel, est député libéral à l'Assemblée nationale de la province.

Le ministre de la justice veut apparaître comme le candidat de la continuité et de la fidélité à M. Lévesque. Il s'est démarqué très nettement des dissidents qui ont récemment créé un nouveau parti, le Rassemblement démocratique pour l'indépendance, afin de protester contre le « virage fédéraliste » pris par le chef du gouvernement en novembre dernier.

A ceux qui l'accusent d'avoir abandonné la raison d'être du Parti québécois – l'indépendance du Québec, – il répond qu'il n'a pas renoncé à cet *« idéal »*. Mais, ajoute-t-il, *« la souveraineté ne saurait se réaliser sans la volonté majoritaire des Québécois »*. De plus, dit-il, *« la population québécoise a d'autres priorités actuellement et il faut donc en tenir compte »*.

C'est pourquoi il entend, comme son adversaire M. Landry, mettre l'accent sur les problèmes économiques. Mais, contrairement à ce dernier, il insistera davantage sur les initiatives du secteur privé que sur le rôle de l'Etat.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Argentine

LE PROCÈS DES MILITAIRES

Des témoins sont menacés

estime le tribunal

Buenos-Aires (*AP, Reuter*). – Le tribunal devant lequel sont poursuivis les neuf anciens membres de la junte argentine a fait vendredi 5 juillet une déclaration marquant sa préoccupation devant *« les menaces dont ont fait état des personnes venues témoigner dans cette affaire »*. Il a demandé au président Raul Alfonsin de prendre des mesures pour assurer la protection des témoins.

Ainsi parmi eux, Mme Maria Miralles, a été enlevée, battue et brûlée avec des cigarettes, jeudi à La Plata, avant d'être relâchée une heure après. Selon son fils Julio, quatre hommes, circulant dans une voiture sans plaques minéralogiques, l'ont questionnée pour savoir si sa famille avait des documents mettant en cause le général Ramon Camps, ancien chef de la police de Buenos-Aires, actuellement détenu et inculpé de graves atteintes aux droits de l'homme. Mme Miralles est l'épouse de l'ancien ministre de l'économie de la province de Buenos-Aires.

D'autre part, huit organisations de défense des droits de l'homme, dont les mères de la place de Mai, ont appelé la population à manifester le 2 août pour s'opposer à l'amnistie des militaires et des policiers accusés de violations des droits de l'homme pendant le régime militaire. Le gouvernement envisagerait en effet une modification du code militaire, afin de protéger les officiers qui n'ont fait qu'obéir aux ordres de leurs supérieurs.

URSS : *Haro sur les croyants !*

UNE RÉSOLUTION DU PARTI EN UKRAINE

Il est souhaitable de diriger vers une section psychiatrique les deux tiers des activistes catholiques

Le style, ce n'est pas seulement l'homme, c'est aussi le régime. Le document que nous publions ci-dessous, et surtout le langage utilisé, jettent une lumière brutale sur la manière dont les autorités locales gouvernent, dans l'URSS profonde, loin de Moscou, des discours officiels et des analyses sur les luttes de clan au Kremlin. Ce texte est une résolution, c'est-à-dire en fait une consigne donnée à tous les autres organes du pouvoir, et qui émane d'un comité régional du parti, autorité suprême au niveau local. Nous sommes en Ukraine occidentale, dans une région « sensible », où la population, de tout temps, a été très attachée à la préservation de son identité nationale. Les symptômes de « nationalisme bourgeois » sont intimement liés, dans bien des cas, à une fidélité à l'Eglise catholique uniate, interdite depuis 1946 et liquidée par la force.

Le texte reproduit ici date d'il y a près d'un an. Il a d'abord été publié par la Chronique (clandestine) *de l'Eglise catholique d'Ukraine, dont quelques exemplaires parviennent épisodiquement en Occident. Certains faits mentionnés dans cette résolution secrète peuvent sembler étranges : on imagine difficilement, par exemple, que le déraillement d'un convoi militaire transportant un radar a réellement, à lui tout seul, retardé de neuf mois l'« action polonaise », c'est-à-dire en clair la proclamation de l'état de guerre à Varsovie et l'écrasement de Solidarité. Mais ce document montre au moins dans quel univers psychologique évoluent les dirigeants locaux, par quels arguments ils justifient leur lutte sans merci contre l'ennemi intérieur, et avec quelles méthodes.*

Autre aspect d'une même réalité, même si la scène se situe cette fois non seulement en Ukraine, mais aussi à des milliers de kilomètres plus à l'est, en Sibérie. Nous rendons compte ci-dessous de l'arrestation et de la condamnation, largement ignorées elles aussi, de deux citoyens soviétiques de nationalité polonaise, frappés l'un et l'autre pour des activités religieuses « illégales », et surtout sans doute pour l'activisme qu'ils ont manifesté soit auprès de leurs propres compatriotes, dispersés comme eux en divers points de l'immense territoire soviétique, soit auprès d'autres minorités marginales.

J. K.

SECRET. Résolution du Comité régional du PC d'Ukraine, région subcarpatique, et du soviet régional des députés du peuple sur le perfectionnement des méthodes de luttes contre les manifestations de nationalisme et de sionisme :

Oujgorod, le 3 juillet 1984.

Ces derniers temps, la propagande occidentale a renforcé son agitation antisoviétique et sa propagande. L'impérialisme des Etats-Unis mise avant tout sur les débris bandéristes (1) et sur la soi-disant Eglise catholique ukrainienne clandestine.

Malheureusement, l'organisation régionale du parti n'a pas mené une lutte effective contre les manifestations de nationalisme bourgeois et de sionisme sur le territoire de la région. Cela concerne aussi bien la propagande anticatholique que l'éducation de la jeunesse à la lutte athéiste dans l'esprit de l'internationalisme léniniste et de la fidélité au parti.

« Groupuscules bandéristes »

Durant les seuls six derniers mois, la clandestinité catholique a activé ses actions dans le sens d'une prétendue légalisation de l'Eglise ; sous le couvert de la foi, les activistes de l'Eglise catholique ukrainienne ont renforcé l'agitation antisoviétique. Cela a été exploité par nos ennemis à l'étranger. Le KGB dispose d'informations selon lesquelles la clandestinité bandériste, sous le couvert d'une nouvelle étiquette de « Front national ukrainien », a mené une série d'actions dont les conséquences ont déjà été évoquées lors des réunions du bureau du comité régional aux mois de mai 1981 et octobre 1982.

Ainsi, au village de Moujiévé, district de Berechiv, le 24 mai 1981, la bande terroriste de « Tchornyi » a fait dérailler un convoi militaire qui transportait un radar de la base militaire de Vylok. Cela a retardé l'« action polonaise » de neuf mois. Dans la ville de Moukatchiv, au cimetière juif, lors de travaux de construction, on a découvert un dépôt de littérature sioniste antisoviétique et des pains d'explosif de trinitrotoluène. Ce ne sont que quelques-uns des faits montrant l'activité des groupuscules bandéristes et sionistes.

L'opération de liquidation dans les Beskides (2) en 1982, groupe terroriste à Lavotchné et Volivtsi, n'a pas été menée à son terme. Le groupe de bandits de « Tchornyi » n'a pas été liquidé entièrement. Les camarades du KGB n'ont pas encore découvert à ce jour les responsables du détroussage de deux encaisseurs sur le territoire de notre région ; de même, on n'a pas découvert les individus qui se sont emparés de dix mille cartouches et quatre-vingt-dix-neuf grenades dans une unité militaire de la ville de Moukatchiv. Les insuffisances sont nombreuses. On peut encore citer toute une série d'incidents désagréables, mais malgré toutes ces flagrantes insuffisances le KGB est parvenu dans sa lutte à des résultats appréciables. Ainsi, a été liquidé Borys Mykaïlovytch Terela (3), membre du groupe de bandits de « Tchornyi ». Malheureusement, avec la mort du bandit s'est rompu le fil nous menant aux autres débris bandéristes dans la région voisine.

Dans le district d'Irchava a été menée à bien une opération de liquidation des imprimeries clandestines catholique et baptiste. Près de mille exemplaires de littérature cléricale furent saisis. Tout cela exige de nous un effort constant et des actions précises dans la liquidation des moindres manifestations du nationalisme et du sionisme sur le territoire de la région.

Pour ces raisons, suivant les décisions du vingt-sixième congrès du PCUS, des plénums du Comité central, des déclarations du secrétaire général du CC du PCUS, du président du Présidium du Soviet suprême de l'URSS, le camarade K. Tchernenko ; le comité régional du PC d'Ukraine et le Soviet général des députés du peuple ont approuvé ce qui suit :

1° Renforcer la propagande antinationaliste dans la presse ; à ce propos, démasquer toute l'essence négative du nationalisme bourgeois et du sionisme en utilisant les repentirs des anciens dissidents et des cléricaux antisoviétiques.

2° L'organisation du parti fait obligation au comité exécutif régional d'ouvrir au sein de la clinique psychiatrique régionale une section de traitements forcés en plus de celle qui existe déjà. Il est souhaitable de diriger les deux tiers des activistes de l'Eglise catholique ukrainienne vers des soins forcés. Les actions en justice contre les catholiques ukrainiens ne sont pas judicieuses, il faut créer au sein de la maison d'arrêt préventive régionale un emplacement particulier pour deux cent cinquante personnes qui suivront le traitement. Il faut également choisir comme cadres cinq médecins et soixante infirmiers parmi les camarades du personnel médical ayant fait leurs preuves.

« Eviter d'ébruiter les affaires »

3° Il faut agir prudemment dans les villages où les positions de l'Eglise catholique ukrainienne sont fortes. Lors des perquisitions et des arrestations, ne pas confisquer les bibles, les livres de prières et autre littérature cléricale, ce qui pourrait influer négativement sur les relations entre les croyants et les organismes de l'Etat. Dans la mesure du possible, éviter d'ébruiter politiquement les affaires concernant les catholiques. Il est judicieux de rendre contre les membres de l'Eglise catholique ukrainienne des sentences pour actions criminelles qui discréditeront l'Eglise et ses membres. Cela concerne particulièrement les actifs. Il est bon d'utiliser largement les repentirs d'anciens prisonniers politiques devant la population de la région, publiquement, dans les clubs de villages, et en ville dans les maisons de la culture.

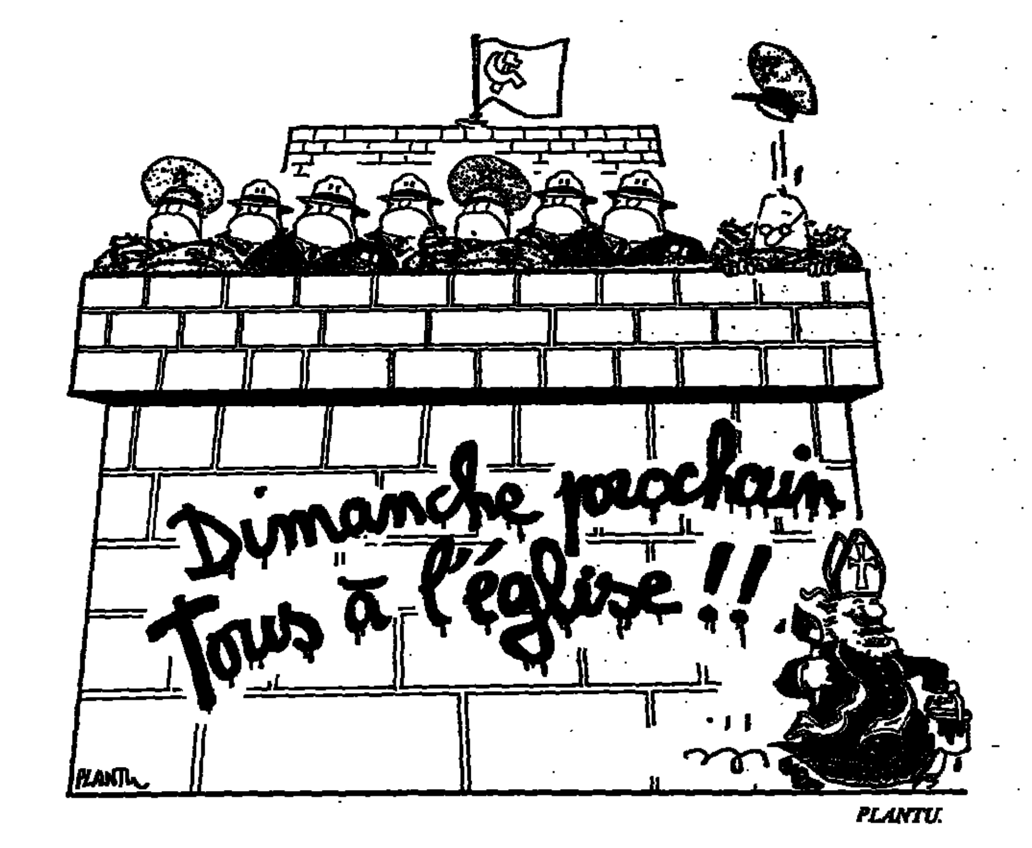
4° Interdire les offices religieux du dimanche sous le motif de la période d'été, saison de grand labeur dans les kolkhoses et les sovkhoses de la région. Envers les « grandes gueules », utiliser les punitions administratives, à savoir : amendes, privations de primes, placement de leurs enfants en crèches, jardins d'enfants et écoles d'internat. Envers ceux qui sont particulièrement actifs, utiliser les soins forcés.

5° Envers les membres actifs du catholicisme qui font partie du Comité central des catholiques ukrainiens, et les membres de ce qui se nomme : « Groupe d'initiative pour la défense des droits des croyants et de l'Eglise en Ukraine », utiliser les moyens qui ont été définis dans l'instruction n° 81 du 28 mai 1984.

Des copies de la présente résolution sont à envoyer au bureau des districts du KGB et de la milice pour information.

Signatures :
BANDROVSKYI
VOLOCHTCHOUK.

Les intertitres sont de la rédaction du *Monde*.

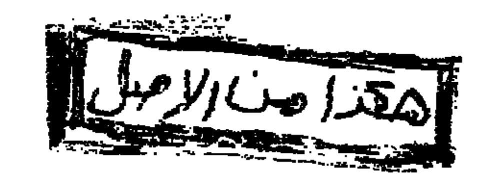


PLANTU.

(1) Du nom de Stepan Bandera (1909-1959), nationaliste ukrainien assassiné à Munich.

(2) Zone des Carpates (NDT).

(3) Frère de Yosyp Terela, président du Groupe (non officiel) pour la défense des droits des croyants et de l'Eglise en Ukraine, actuellement en prison.



Jean-Paul II vient de publier une encyclique sur les chrétiens d'Europe de l'Est.
Il se garde d'y condamner trop ouvertement l'attitude des autorités. Prudence oblige !
Pourtant, en URSS, on tracasse le croyant « activiste » qui entend faire partager sa foi. Haro sur le prêtre qui dit la messe ou — horreur ! — veut catéchiser la jeunesse !
Il a vite fait d'être condamné à la prison. Plus encore que les orthodoxes — épargnés s'ils continuent à être dociles, — les catholiques et protestants, les juifs religieux, les musulmans trop fervents, risquent le « traitement psychiatrique » et les redoutables « soins forcés » réservés à ceux qui ne chantent pas en chœur le crédo du pouvoir.

UN PROCÈS EN SIBÉRIE

Trois ans de prison pour avoir célébré la messe

Un prêtre catholique d'URSS, le Père Jozef Swidnicki, accusé d'avoir organisé des *« réunions illégales »* pour ses paroissiens, a été condamné à la mi-mai, à Novossibirsk, à trois ans de détention. Il avait été arrêté peu avant Noël 1984 et avait disparu plusieurs mois.

Le Père Jozef Swidnicki est né en 1937 en Podolie (URSS). Après avoir fait son service militaire dans l'armée rouge, puis ses études à Riga et à Leningrad, il avait décidé de se préparer seul au sacerdoce, les autorités soviétiques lui ayant interdit d'entrer au séminaire. Après cinq ans de vaines démarches, un évêque avait passé outre au refus de l'administration et avait conféré l'ordination à Jozef Swidnicki en 1971. Mais le nouveau prêtre s'était vu interdire l'exercice de son ministère. Ce n'est qu'en 1975 qu'il a pu devenir vicaire à Zytomir, en Ukraine. Très vite, les autorités l'ont de nouveau empêché d'exercer son sacerdoce. Dès l'automne 1976, a commencé pour lui une vie de missionnaire au Kazakhstan, en Kirghizie, puis au Tadjikistan, à Douchanbe, où il a célébré le 24 décembre 1976 la première messe de Noël pour des Allemands de la Volga et d'Ukraine, déportés quarante ans plus tôt et privés de prêtre et d'église.

Après avoir construit deux églises et réuni plus de mille deux cents fidèles autour de deux paroisses à Douchanbe et à Kurgan-T'Ube, le Père Swidnicki a été jugé *« trop actif »* par le pouvoir soviétique et chassé du Tadjikistan en mars 1983.

C'est alors qu'il s'est rendu à Novossibirsk, où demeurait un groupe d'environ deux cent cinquante croyants, survivants *d'une paroisse catholique* d'avant la révolution. Il s'est également chargé de la ville de Tomsk, où vivent encore des Polonais déportés par les Soviétiques pendant la seconde guerre mondiale, là même où jadis des insurgés polonais déportés au dix-neuvième siècle en Sibérie par les tsars avaient créé une paroisse en 1805, puis construit en 1833 l'église de l'Immaculée Conception, transformée aujourd'hui en observatoire.

Cambriolé à la veille de Pâques 1984 par des inconnus qui lui ont dérobé tous les objets du culte, le Père Swidnicki a été arrêté peu avant Noël 1984 — et depuis on avait perdu sa trace.

Grâce à des informations diffusées au Vatican, en Italie et en France, ainsi qu'à des interventions à divers niveaux, dont celle de l'ACAT (Action chrétienne pour l'abolition de la torture), il a été retrouvé en mars dernier, détenu à la prison de Novossibirsk même.

Cependant, tous ces efforts n'ont pu lui éviter un procès à l'issue duquel il a été condamné à trois ans de prison pour avoir célébré la messe dans ses paroisses de Novossibirsk et de Tomsk.

Un insigne de Solidarité

Un autre cas, étroitement lié à l'affaire de Novossibirsk, est signalé à Rome. Une jeune femme de vingt-six ans, Zofia Bielak, organiste à la cathédrale de Zytomir, en Ukraine, avait été condamnée en octobre 1983 à cinq ans de prison et à cinq ans de déportation pour possession de littérature religieuse *« dangereuse pour l'Union soviétique »* et d'un insigne du syndicat polonais Solidarnosc. La jeune femme a été également accusée d'avoir recopié et distribué des ouvrages religieux et d'avoir *« ruiné la vie spirituelle de certaines personnes »* qu'elle avait essayé de convertir à la religion et de convaincre de quitter le Komsomol (jeunesses communistes), selon le journal ukrainien *Radyanskaya Zytomirehtchina.*

Neuf jeunes filles et jeunes gens ont témoigné au procès de Zofia Bielak, et ont reçu un avertissement du tribunal. L'un *d'entre eux avait quitté le Komsomol.* Les autres avaient refusé de payer les cotisations à l'organisation communiste. Une jeune fille avait prononcé au Club du jeune athéiste de la ville un discours contre l'athéisme. Une autre avait organisé des cours privés de catéchisme pour des enfants d'école maternelle. Enfin, tout ce groupe se réunissait pour prier et pour lire les Evangiles, évitant de prendre part aux manifestations politiques.

Zofia Bielak a été condamnée en vertu de l'article 209 de la première partie du code pénal de la République soviétique d'Ukraine pour avoir *« détourné des personnes, sous un prétexte religieux, de leurs devoirs envers la société ».* L'affaire de Zofia Bielak et celle du Père Jozef Swidnicki ont étroitement coïncidé dans le temps. Un recoupement a permis de constater que trois perquisitions ont eu lieu simultanément à la veille de Pâques 1984, à Novossibirsk, chez le Père Swidnicki, à Zytomir et à Riga. L'arrestation du prêtre aurait été la suite du procès de Zytomir. En effet, il a été accusé par la cour d'avoir été *le « principal instigateur »* de l'action du groupe des jeunes catholiques dans cette ville, où il avait été vicaire en 1975-1976. Zofia Bielak avait à l'époque quinze ans. Le tribunal a mis en cause également des *« hôtes polonais »* reçus par les catholiques de Zytomir.

Zofia Bielak, à son tour, est introuvable. Personne n'a pu lui rendre visite depuis sa condamnation, personne non plus n'a réussi à savoir où elle était détenue.

ALEXANDRA VIATTEAU.

Qu'il est difficile de vivre sa foi !

« L'éradication des survivances du passé » — qu'il s'agisse de religion, de philosophie, *d'opinions politiques,* économiques ou scientifiques, de création artistique ou littéraire — a, dès sa naissance, été l'un des objectifs du régime soviétique. Pour pouvoir imposer sa doctrine, il a besoin de fondre dans un moule unique non seulement *le comportement, mais aussi* les pensées de deux cent cinquante millions de citoyens de « nationalités » multiples.

Le régime né en 1917 s'attaque plus particulièrement à cette tâche dans les régions qui n'étaient pas encore tombées sous son emprise pendant l'entre-deux-guerres, tels les pays baltes. Et aussi surtout à l'ouest de l'URSS, dans cette Ukraine occidentale dont une bonne partie était avant guerre polonaise et tchécoslovaque.

Oujgorod, d'où est daté l'étonnant document publié ci-contre, était avant la seconde guerre mondiale la principale ville de cette Russie subcarpatique qui, avec la Bohême, la Moravie et la Slovaquie, formait la République tchécoslovaque, créée en 1918 sur les débris de *l'empire austro-hongrois.*

Le regard halluciné

Il est surprenant *que* le Parti communiste et les organismes civils locaux aient éprouvé *il y a un an le besoin* d'activer le zèle du KGB. Cette police soviétique a toujours été particulièrement active et brutale à l'égard des Ukrainiens, dont la foi de base est catholique, alors que l'Eglise orthodoxe officielle, qui a toujours soutenu le pouvoir *en place, est la seule* à être tolérée — ce qui n'empêche pas, au demeurant, la persécution de croyants orthodoxes, — à condition de se consacrer moins à la religion qu'à son rôle d'alibi moral à destination de l'étranger en matière de « lutte pour la paix ». Tout comme elle avait aidé pendant la guerre Staline à galvaniser la population en exaltant abnégation et patriotisme.

Les moyens préconisés pour perfectionner les *« méthodes de lutte contre les manifestations de nationalisme et de sionisme »* concernent en réalité l'Eglise catholique ukrainienne clandestine et, au passage, les baptistes. Le texte confidentiel ordonne *notamment* pour les catholiques ukrainiens *« des soins forcés »* dans des établissements psychiatriques ou bien des inculpations *« pour des actions criminelles »* qui discréditeraient l'Eglise. Ce n'est pas bien nouveau. Qui a oublié le regard halluciné de Leonid *Pliouchtch* débarquant en Occident après de longs *« soins forcés »* de ce genre ? Il avait été tellement drogué qu'il fallut de longues semaines avant de découvrir qu'il avait les yeux bleus et non pas noirs, tant ses pupilles étaient dilatées par les drogues administrées.

En tout cas, les consignes ont été suivies depuis juillet 1984, *date du document* ; les condamnations en Ukraine se sont multipliées comme partout ailleurs. Quant au « Groupe d'initiative pour la défense des droits des croyants et de l'Eglise en Ukraine », créé en 1982, il a été traité selon l'« instruction nº 81 du 28 mai 1984 » mentionnée dans le document. Son fondateur, l'ouvrier Yosip Terelia, est en prison depuis février 1985 tout comme son actuel président, Vassili Kobrine, arrêté en novembre 1984. L'activité du groupe est considérée par les autorités comme « antisoviétique »... Terelia (né en 1943) avait été arrêté pour la première fois en 1962 sous le prétexte d'un délit de droit commun. En 1969, il fut rejugé dans le camp où il purgeait sa peine, en 1972 on l'interna dans une prison psychiatrique. Relâché en 1976, il fut peu après placé à nouveau dans un hôpital psychiatrique, arrêté à nouveau en 1977 pour un motif politique et réincarcéré dans une prison psychiatrique où il resta jusqu'en 1981.

En 1982, il fonda le « Groupe » et en devint le premier président : mais dès la *fin de l'année il était arrêté* pour « parasitisme » et resta un an en prison...

Quant au secrétaire du Groupe d'initiative, Grigori Boudzinski, âgé de quatre-vingt-trois ans, il fut arrêté fin octobre 1984 et placé de force pour six semaines dans la section vénérologique d'un hôpital « pour examen ». Relâché le 11 décembre 1984, il dut subir dès le lendemain une perquisition au cours de laquelle furent confisqués des ciboires, des écrits religieux et des livrets de caisse d'épargne.

Contaminer les esprits

L'Ukraine n'est pas la seule des quinze républiques d'URSS où les croyants soient poursuivis, persécutés par des discriminations dans le travail, comme moindre mal, ou punis de prison, par exemple pour avoir simplement prié ensemble, ou encore lu et commenté la Bible. Les religieux de toutes confessions, orthodoxes, catholiques (particulièrement dans les pays baltes), *le clergé luthérien, baptiste,* pentecôtiste et musulman, sont coupables aux yeux des autorités de contaminer les esprits, surtout des jeunes, ils sont surtout des censeurs moraux inacceptables.

On peut lire régulièrement, au moment des fêtes religieuses, que les églises, temples ou synagogues ont été entourés par des cordons de Komsomols voulant empêcher les jeunes de s'y rendre. C'est la partie apparente de l'iceberg. Curieusement, malgré tout, la foi se propage parmi les jeunes. Quant aux républiques musulmanes, où de tout temps même les notables en vue assistaient aux cérémonies religieuses, on peut se demander si la guerre en Afghanistan ne ménagera pas en la matière aux autorités soviétiques la surprise d'une radicalisation que les excès du régime iranien avaient évitée.

A.-M. BORGEAUD.

Correspondance

Liban

Une mise au point du Conseil œcuménique des Eglises

M. Leopoldo Niilus nous écrit de Genève, au nom du secrétaire général du Conseil des Eglises du Moyen-Orient (CEMO), à propos du rapport dont nous avons publié une synthèse et qui portait sur les épreuves des chrétiens du Liban (le Monde *daté 16-17 juin).*

Cet article mentionne un rapport d'une cinquantaine de pages de M. Georges Assaff qui aurait été rédigé pour *« le Conseil des Eglises du Moyen-Orient, émanation régionale du Conseil œcuménique des Eglises (Genève) ».* Nous n'avons jamais commandé ce rapport, qui nous est totalement inconnu.

M. Assaff a travaillé occasionnellement comme chercheur au siège du CEMO à Beyrouth. Il ne peut en aucun cas s'exprimer au nom du CEMO. Par conséquent, le CEMO décline toute responsabilité en relation avec le contenu de l'article cité.

Nous vous saurions gré également de préciser que le CEMO est une organisation d'Eglises autonome, et non pas une « émanation » d'une autre entité.

LE MILLE CENTIÈME ANNIVERSAIRE DES SAINTS CYRILLE ET MÉTHODE

En Yougoslavie : participation d'un ministre

De notre correspondant

Belgrade. — L'Eglise catholique de Yougoslavie a célébré, les jeudi 4 et vendredi 5 juillet, à Djakovo (Croatie), le mille centième anniversaire de la mort de saint Méthode, qui, avec son frère Cyrille, fut le grand évangélisateur des peuples slaves.

A cette occasion sont arrivés à Djakovo Mgr Casaroli, *secrétaire* d'Etat du Vatican et délégué du pape ; six autres cardinaux, dont Mgr Lustiger, archevêque de Paris, et Mgr Glemp, primat de Pologne, ainsi qu'un groupe d'éminents théologiens catholiques et orthodoxes serbes, croates, bulgares et macédoniens. Selon un prélat catholique, le souverain pontife aurait espéré pouvoir assister, lui aussi, à ces cérémonies, mais il n'a pas reçu le consentement du gouvernement yougoslave.

Le 4 juillet, l'Eglise de Croatie avait organisé un symposium consacré à la vie et à l'œuvre des deux saints et à leurs efforts pour réunir dans la foi chrétienne tous les peuples slaves. A ce symposium ont également pris la parole plusieurs laïcs, *notamment* un *ministre de la République fédérée* de Croatie ; celui-ci a rendu un vibrant hommage aux deux frères, vénérés en Yougoslavie aussi bien par les catholiques que par les orthodoxes et dont le message fut inspiré par *« l'humanisme, le progrès et la dignité de l'homme ».*

Le 5 juillet, Mgr Casaroli a célébré une messe solennelle dans la cathédrale de Djakovo, l'une des plus belles et des plus grandes de Yougoslavie, en présence de trente mille personnes. Au cours de cette cérémonie, il a prononcé un sermon à la gloire des saints Méthode et Cyrille en serbo-croate.

Avant de se rendre à Djakovo, le cardinal Casaroli était passé par Belgrade, où il avait été reçu par M. Hasani, vice-président de la direction *collégiale* de l'Etat, et Mme Planinc, chef du gouvernement fédéral. Il avait aussi rendu visite au patriarche de l'Eglise orthodoxe serbe, Mgr German, avec lequel il avait échangé l'accolade et offert le texte en français de l'encyclique *Slavorum Apostoli* et une médaille papale.

PAUL YANKOVITCH.

En Tchécoslovaquie : peu d'étrangers

Les autorités tchécoslovaques semblent redouter le pèlerinage or*ganisé le dimanche* 7 juillet à Velehrad pour célébrer saint Méthode et saint Cyrille. Des milliers de personnes sont, en tout cas, attendues dans la petite ville de Moravie.

Le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat du Vatican, est arrivé vendredi à Prague, en provenance de Yougoslavie. Le prélat, accompagné de Mgr Luigi Poggi, nonce itinérant pour l'Europe orientale, a aussitôt rencontré M. Gustav Husak, chef de l'Etat. D'après l'agence officielle tchécoslovaque, les deux hommes ont exprimé leur intérêt *« pour la poursuite de contacts et la solution de questions pendantes dans les relations bilatérales ».* Selon les milieux catholiques, l'une de ces questions est la vacance de neuf des treize évêchés du pays — certains étant dépourvus de titulaire depuis plus de trente ans. L'agence officielle ayant qualifié l'entretien entre Mgr Casaroli et M. Husak de *« franc et sérieux »*, on estime, dans les milieux diplomatiques, que les deux hommes n'ont guère trouvé de terrain d'entente. Le secrétaire d'État du Vatican doit rester en Tchécoslovaquie jusqu'au 9 juillet.

*Les autorités communistes ont re*fusé la venue de plusieurs prélats étrangers, dont Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et Mgr Basil Hume, primat d'Angleterre. On a appris, vendredi, que le cardinal Franz Koenig, primat d'Autriche, s'était également vu interdire l'entrée dans le pays pour les cérémonies de Velehrad. Les autorités tchèques expliquent ce geste en déclarant que les fêtes commémoratives de la mort de Méthode sont *« nationales »* et que les étrangers n'ont donc pas à y être invités. L'Eglise tchèque est l'une des plus durement contrôlées de tout le bloc communiste.

On apprenait enfin le 5 juillet, à Rome, qu'un journaliste de l'hebdomadaire catholique italien *Il Sabato*, M. Luigi Geminazzi, avait été expulsé. M. Geminazzi avait, à la fin de mai, interviewé le cardinal Frantisek Tomasek, primat de Bohême, qui lui avait révélé que le pape avait l'intention de publier une encyclique sur les relaions de l'Eglise avec les pays de l'Est. — *(AFP, AP, Reuter.)*

A travers le monde

Chine

- PROTOCOLE D'ACCORD COMMERCIAL AVEC L'INDONÉSIE. — Chinois et Indonésiens ont signé, vendredi 5 juillet, à Singapour un protocole d'accord devant permettre le rétablissement de relations commerciales directes entre les deux pays. En 1967, le gouvernement de Djakarta avait *« gelé »* ses relations diplomatiques avec Pékin, accusé de collusion dans le coup d'Etat du 30 septembre 1965. Le protocole d'accord a été signé par la Chambre de commerce indonésienne (Kadin) et par le Conseil chinois pour la promotion du commerce international (CCPIT).

- INCULPATION D'UN AMÉRICAIN POUR INCENDIE. — M. Richard Ondrik, un homme d'affaires américain, a été inculpé lundi 1er juillet par un tribunal de Harbin (Mandchourie). Il est accusé d'avoir involontairement allumé un incendie dans un hôtel de la ville qui avait fait, le 19 avril dernier, dix morts. M. Ondrik, qui était depuis lors en résidence surveillée dans un hôtel de la ville, risque une peine de sept ans de prison maximum. — *(UPI.)*

Grande-Bretagne

- ÉLECTION PARTIELLE : VICTOIRE CONFIRMÉE DES LIBÉRAUX. — Les résultats définitifs de l'élection législative partielle dans la circonscription de Brecon and Radnor (Pays de Galles) ont été proclamés le vendredi 5 juillet dans l'après-midi. Ils ont confirmé les premières indications (*le Monde* du 6 juillet). Le candidat de l'Alliance (Parti libéral et Parti social démocrate) l'a emporté avec 36 % des suffrages, devançant de peu celui du Parti travailliste (34 %). Le Parti conservateur ne recueille que 28 % des voix, soit 20 % de moins qu'en 1983. Selon le nouvel élu, M. Richard Livsey, ce nouveau et net recul des Tories, après celui enregistré lors des élections régionales en mai dernier, *« marque la fin du thatchérisme ».* — *(Corresp.)*

Israël

- LOURDES PEINES DE PRISON POUR CINQ JEUNES ARABES ISRAÉLIENS. — Un jeune Arabe israélien de dix-neuf ans a été condamné à douze ans de prison, dont huit ferme, pour avoir lancé une bouteille d'essence sur un véhicule militaire israélien. Quatre de ses camarades plus jeunes, du village de Cana, en Galilée, ont été condamnés à des peines un peu moins lourdes. L'incident, qui a eu lieu il y a trois mois, n'avait fait ni victimes ni dégâts. — *(AFP.)*

Timor-Oriental

- VIOLENTS AFFRONTEMENTS. — De violents affrontements ont opposé en juin les troupes indonésiennes aux combattants du FRETILIN (Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor-Oriental) au Timor-Oriental, a-t-on appris, vendredi 5 juillet, de source diplomatique à Djakarta. Ils auraient fait entre vingt et trente-cinq tués ou blessés parmi les forces gouvernementales, à en croire ces mêmes sources. Un officier supérieur indonésien, de retour de la province, a nié les pertes gouvernementales, reconnaissant néanmoins l'existence de ces affrontements. De source indonésienne, on affirme que les unités concernées étaient de jeunes recrues sans expérience envoyées sur place pour y recevoir une formation de combat. — *(Reuter.)*

Étranger

MEXIQUE

Le neveu du grand Madero en campagne

Peut-on secouer au Mexique la lourde tutelle du parti dominant, celui dont le nom – loufoque partout ailleurs – juxtapose les adjectifs « révolutionnaire » et « institutionnel » ? Le petit neveu du grand Madero va s'y essayer en menant au combat électoral l'opposition de droite du PAN.

De notre envoyé spécial

Mexico. – « *Le président a donné sa parole d'honneur que ces élections seraient démocratiques. C'est donc sa parole qui est en jeu. Nous verrons jusqu'où le régime est prêt à courir le risque de la démocratie, c'est-à-dire de perdre une élection.* » Pour M. Pablo Emilio Madero, chef de file du Parti d'action nationale (PAN), comme pour les autres formations d'opposition, le scrutin de dimanche 7 juillet représente un important test pour l'avenir de l'ouverture timidement esquissée au Mexique.

L'œil clair, la chevelure blanche, le teint coloré, une petite moustache grise et une amorce de double menton, M. Madero porte bien sa soixantaine. Lié aux puissants milieux industriels de Monterrey et ingénieur de formation, c'est un homme du Nord. Réservé, il s'exprime posément et sans emphase.

M. Pablo Emilio Madero est aussi le neveu de l'illustre président Francisco Madero, « père de la révolution mexicaine ». Cet héritier d'un nom prestigieux est à la tête de l'opposition de droite au tout-puissant Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Député du PAN de 1979 à 1982, il avait été son candidat à la dernière élection présidentielle, avant d'assumer la direction du parti en 1984.

Au Parlement, où le PAN dispose de cinquante et un députés sur quatre cents, M. Madero reconnaît que l'opposition « *ne peut pas grand-chose pour changer l'orientation du pays* ». Pourtant, sans nourrir trop d'illusions, il ne désespère pas de faire évoluer le système vers un meilleur respect du pluralisme. Fort de certains succès récents de son parti, il compte bien encore sensiblement améliorer ses positions et exploiter à son profit le mécontentement latent qui couve dans le pays.

« Une dicta-douce »

« *Depuis quarante-six ans que nous luttons*, dit-il, *nous savons que nous sommes engagés dans une entreprise de longue haleine. Mais, par notre action, nous avons déjà obligé le gouvernement à rectifier le système. Certes, la majorité de nos victoires n'a pas été reconnue. Mais nous avons gagné les mairies des capitales de plusieurs Etats : Chihuaha, Durango, San-Luis-Potosi ou Hermosillo. Si les élections étaient vraiment libres, nous pensons que nous pourrions obtenir la majorité ou presque au Congrès.* »

L'explication du maintien de l'hégémonie du PRI, parti dominant, M. Madero la trouve dans les limites mêmes du système. « *Bien entendu*, admet-il, *nous avons le droit de faire campagne et de présenter des candidats, mais il n'y a pas de tribunaux auxquels recourir en cas d'abus. Le PRI se sert de l'appareil d'Etat pour sa campagne. La presse est, en grande partie, à ses ordres. Il dispose de la télévision pour sa propagande et en empêche l'accès à l'opposition.* »

Autre explication avancée par le dirigeant du PAN, « *le recours à la fraude* ». « *En cas d'élections propres*, explique-t-il, *nous devrions être en mesure de l'emporter au moins dans les Etats de Sonora, Nuevo-Leon, Guanajuato, sur les sept sièges de gouverneur à pourvoir dimanche. Or certaines pratiques laissent déjà prévoir la fraude.* »

Dans de telles conditions, qu'est-ce qui fait alors courir le PAN ? « *Nous participons aux élections*, répond M. Madero, *parce que nous croyons en la voie électorale et pacifique, non dans la guérilla, et que ne rien faire serait pis. Certes, nous considérons que les règles actuelles du jeu sont partielles et injustes. Elles ne nous donnent pas la possibilité d'accéder au pouvoir. Mais nous pouvons faire campagne et tenter de convaincre le peuple de la nécessité d'un changement. Pour faire un jeu de mots que l'espagnol autorise, nous ne sommes pas dans une « dictadure » mais dans une « dictadouce ». Si nous parvenons à maintenir notre pression, nous finirons par gagner, même si nous ne savons pas combien de temps cela nous prendra.* »

Le chef de file du PAN s'anime lorsque nous lui demandons de définir son parti par rapport à la révolution. « *Le PRI se veut le parti de la révolution : mais c'est celui qui, en fait, trahit l'esprit de la révolution. La révolution, c'est fait pour le respect du suffrage universel, pour la terre et la liberté. Or, le suffrage effectif, le PRI l'accapare. La terre, il n'en reconnaît pas la propriété individuelle aux membres des communautés paysannes ; la liberté, il l'interprète à sa guise. Aujourd'hui, s'il vivait, mon oncle Francesco Madero serait certainement du PAN, car nous luttons pour les mêmes objectifs que lui.* »

Le PAN est sans doute le principal bénéficiaire du mécontentement que suscite la crise économique, mais son programme demeure encore passablement vague pour offrir une véritable solution de rechange au PRI. A cette critique, M. Madero répond qu'il ne saurait « *être plus concret tant qu'il n'arrivera pas au pouvoir* ». Prenant le contrepied du PRI sur certains points fondamentaux, il préconise l'école libre, la remise des terres communautaires aux paysans, la liberté syndicale ou l'interdiction de l'avortement. Il réclame aussi un meilleur équilibre des pouvoirs et une réelle décentralisation.

A ceux qui lui reprochent son manque de pratique dans la gestion des affaires publiques, il rétorque que l'argument est la négation de l'idée même d'alternance démocratique. C'est pourquoi M. Madero estime que l'élection d'un gouverneur du PAN aurait un immense impact dans l'ensemble du pays. « *D'une part, cela entamerait la mise dans l'impossibilité de l'emporter contre le PRI. D'autre part, le gouvernement y gagnerait en crédibilité à l'intérieur et pourrait ainsi récupérer une partie de la confiance qu'il a perdue. Si le Mexique prêche la démocratie, en Amérique centrale, il est temps qu'il la provoque chez lui.* »

Un souvenir encombrant

Idéologiquement, le PAN cherche à faire peau neuve et à se débarrasser du souvenir encombrant de certaines tendances autoritaires de ses fondateurs qui ne cachaient pas leur sympathie pour Franco. M. Madero récuse l'étiquette que veulent attribuer au PAN ceux qui voient en lui « *l'arrivée de l'ancien parti conservateur et de la tradition catholique mexicaine* ». « *Les conservateurs*, déclare-t-il, *sont ceux qui détiennent le pouvoir depuis cinquante-six ans et ne veulent rien changer. Dans nos principes, nous sommes d'accord avec la doctrine sociale de l'Eglise, mais nous ne mélangeons pas politique et religion. Sur le plan international, nous entretenons des relations respectueuses avec la démocratie chrétienne, sans appartenir à ce courant. L'Eglise ne nous appuie pas, elle dit simplement que le citoyen doit voter et penser par lui-même.* »

M. Madero conteste vivement que le PAN soit le « *parti des États-Unis* », comme le prétendent certains de ses adversaires. « *Nous avons toujours critiqué les ingérences de Washington dans les affaires du Mexique, par exemple quand le secrétaire d'Etat américain, Alexander Haig s'était entretenu avec M. de La Madrid pendant la campagne électorale. Le gouvernement, qui a toujours reçu l'appui des Etats-Unis, cherche à nous discréditer en exploitant le sentiment anti-yankee de la population. Nous ne sommes pas anti-américains, nous sommes voisins et nous devons vivre en paix.* »



PANCHO.

Enfin, M. Madero qualifie de « *mensonges* » certaines affirmations des dirigeants du PRI qui ont soupçonné le PAN de se préparer à des actes de violence au moment des élections. « *Nous n'avons pas d'armes*, insiste-t-il. *Pendant la révolution, un million de Mexicains sont morts pour défendre le mot d'ordre de « suffrage effectif ». En 1985, nous luttons pour la même cause. Le gouvernement doit reconnaître que la fraude n'est pas une voie pour sortir le pays de la crise qu'il traverse.* »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

GRANDE-BRETAGNE

Les sept joyeux espions de Chypre

Le procès défraie la chronique scandaleuse des journaux anglais, qui en ont vu d'autres. En garnison à Chypre, des « tommies » trop bien renseignés ont remis des documents confidentiels à des agents étrangers. En échange, « l'argent, la drogue et le sexe ». Et sur ce dernier point, l'ennemi n'a pas eu besoin de faire donner ses belles espionnes.

De notre correspondant

Londres. – L'aventure se passe à Chypre au seuil d'un Orient réputé compliqué, troublant et dangereux, dans les parages d'une des stations d'écoutes les plus secrètes du système de défense occidental. Mais des sans-grade insensibles à l'attrait et à l'importance de leurs fonctions s'y ennuient à trahir...

Chapitre premier : où l'on apprend qu'un jeune soldat britannique cède aux avances d'un Arabe qui se fait appeler « John » et prétend être marchand de légumes tout en négociant le haschisch. Chapitre deuxième : où notre héros, saisi par la débauche et le chantage, entraîne ses camarades dans des soirées très particulières sur un balcon de la caserne. Chapitre troisième : où des documents ultra-confidentiels disparaissent dans la pénombre d'un night-club, Le Chiquitos. Chapitre quatrième : où l'on découvre qu'un homosexuel court à sa perte du fait de sa conversion dans les bras d'une danseuse philippine. Epilogue : les protagonistes se retrouvent à Londres sous les lambris d'un prétoire de l'Old Bailey pour répondre de leur trahison.

Avec tant d'exotisme et de rebondissements quelque peu rocambolesques et désuets, ce pourrait être un feuilleton d'autrefois – l'électronique en moins. Etant donnée la liberté de mœurs des principaux personnages, on pourrait aussi penser au scénario d'un roman érotico-policier pour bibliothèques de gare ou à celui de l'une de ces « porno-vidéos » que l'on sert aux amis après le cigare ou le « joint ». Mais il convient de prévenir le lecteur en lui rappelant que la vérité dépasse parfois la fiction et en lui précisant que tous les éléments de ce résumé sont rigoureusement authentiques selon un dossier d'accusation qui peut conduire les sept personnes qu'il vise à la détention à perpétuité pour espionnage. Ce devrait être pour ce « genre d'affaire » le procès le plus long de l'histoire britannique. Les audiences ont commencé le 10 juin, et le verdict n'est pas prévu avant l'automne.

« Des dommages incalculables »

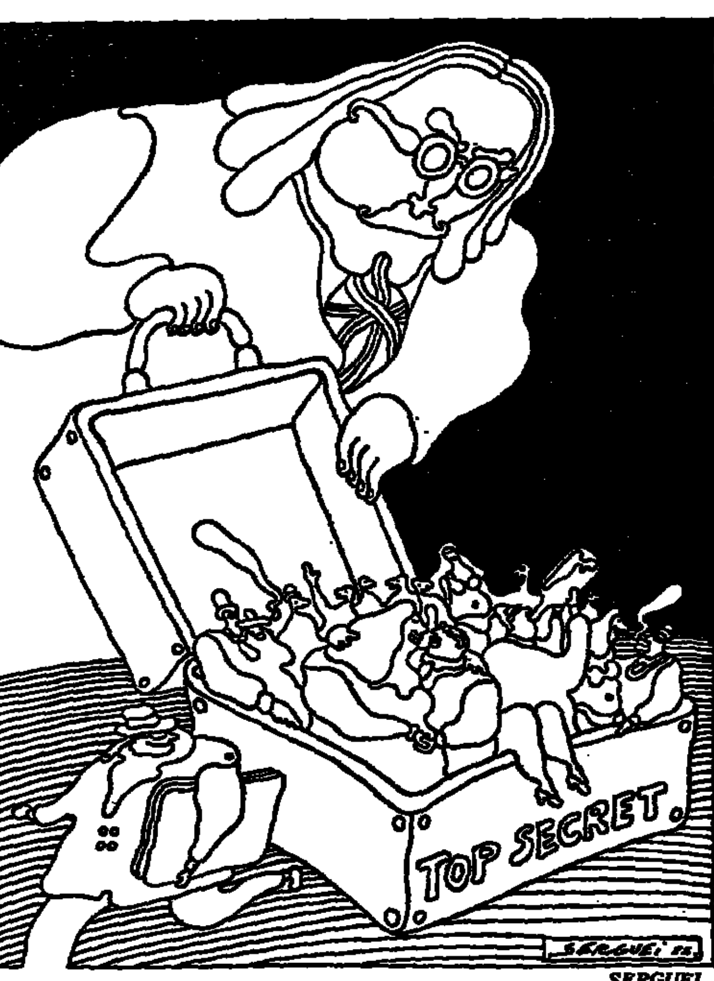
Qu'on ne s'y trompe pas, les accusés ont beau avoir fait preuve de si peu de sérieux que leurs agissements prêtent à sourire, les conséquences de leur faute passent pour être des plus graves. En ouvrant les débats, le procureur, M. Michael Wright, a déclaré qu'ils avaient « *transmis à des agents étrangers certains des secrets militaires les plus précieux de ce pays* », et il a ajouté : « *Le dommage est tout à fait incalculable.* » Sur ce, on n'en saura pas davantage, car le huis clos est désormais imposé lors de la plupart des audiences à chaque fois qu'il peut être question de la nature des informations qui ont été très régulièrement divulguées pendant deux ans au profit d'une puissance dont l'identité n'est pas formellement établie, mais M. Wright a indiqué que « *les accusés eux-mêmes, interrogés à ce sujet, ont dit être convaincus que c'était l'Union soviétique* ».

Avant d'être arrêtés en février 1984, les sept militaires, hommes du rang ou sous-officiers, étaient employés au centre des transmissions d'Ayios-Nikolaos, qui fait partie de l'une des deux grandes bases que possède l'armée britannique à Chypre, au sud de l'île. Là, en un point névralgique du globe, non loin des côtes libanaises ou libyennes, à mi-distance de ces couloirs très fréquentés que sont le Bosphore et le canal de Suez, se dressent sur des hectares de maquis de multiples antennes qui « écoutent ». Ces installations, sans cesse perfectionnées, forment une grande oreille tendue tous azimuts vers l'ensemble de la région.

L'ouïe très fine des équipements de la station peut capter jusqu'aux rivages du Golfe ou aux confins soviétiques de la mer Noire, jusqu'en Iran et même au-delà – l'Afghanistan, – d'autant mieux qu'elle peut recueillir les informations d'avions ou de satellites espions.

Un soir de février 1982 donc, Geoffrey Jones, vingt et un ans, est abordé dans les rues de Larnaca par un personnage qui se présente sous le nom de John, se dit saoudien et prétend être commerçant en primeurs. Celui-ci invite le jeune militaire à passer un moment avec des amis. On boit, on « fume », et Jones a tôt fait de participer à des ébats entre hommes. Dès le lendemain, il apprend de son hôte qu'il devra fournir des renseignements sur son travail, sous peine de voir ses supérieurs avertis de ses activités nocturnes. « John » affirme avoir conservé les preuves (sous-entendu des photos) de ce qui s'est passé au cours de la soirée précédente. Les semaines suivantes Jones commence à fournir des documents dont il a la charge et les dissimule comme convenu dans les toilettes du bar Le Chiquitos. Mais les informations qu'il procure sont jugées insuffisantes. John exige de sa victime qu'elle recrute d'autres collègues du centre. Jones s'exécute et devient ainsi à son tour maître chanteur.

Souvent, sur un balcon des quartiers de la base, précise le dossier, il organise des « parties » avec des camarades sélectionnés selon leur penchant et leur emploi, puis il les soumet aux mêmes menaces qu'il a subies. Le réseau est constitué. Il fonctionnera sans éveiller la moindre suspicion pendant vingt-quatre mois. Tout autant dureront les « gaietés de l'escadron ». Dans le jargon des participants, ces divertissements sont baptisés « splashes », un terme que le tribunal a jugé intraduisible en bon anglais. Certains jurés auront parachevé leur éducation en apprenant avec surprise que les plaisirs étaient assez variés pour être bisexuels. L'un des membres du réseau qui s'est marié entre-temps a déclaré, lors de ses aveux, qu'il mis son épouse à contribution sous l'effet du chantage exercé par le reste de la bande.



SERGUEI

« Cherchez la femme »

Curieusement, c'est lorsque Jones tombe amoureux d'une certaine Josie, artiste de cabaret d'origine philippine, que ses supérieurs, au début de l'an dernier, commencent enfin à s'inquiéter de sa vie privée. « *Cherchez la femme* » est l'une de ces expressions françaises dont les Britanniques font grand usage. Un responsable des services de sécurité de la base s'est conformé à cet adage sans savoir qu'en l'occurrence il est assez inapproprié, mais il lui permettra quand même de confondre finalement tout le groupe. Il s'étonne que Jones, qui a fini son temps à Chypre, veuille s'y attarder alors que d'ordinaire les militaires britanniques s'empressent de rentrer au pays. Interrogé sur sa liaison avec Josie, Jones va « craquer » et révéler ce que l'on ne soupçonnait pas. Lui et ses camarades seront arrêtés en février. Sur les destinataires des nombreuses informations qu'ils ont communiquées, ils ne seront pas en mesure de donner d'utiles indications – si ce n'est que le fameux « John », qui n'était qu'un intermédiaire, était en rapport avec un individu dénommé « Papa Artine », un imprésario chypriote, et un mystérieux « Alex », alias Alexeï Konstantin, supposé être officier du KGB. Tous deux ont disparu.

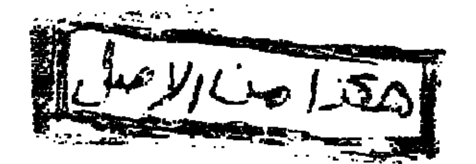
Lors des premières audiences, le procureur a déclaré, à propos des accusés : « *Leurs récompenses étaient l'argent, la drogue et le sexe. Il semble qu'il ne soit aucunement question de motivations idéologiques ou politiques.* » Pour l'accusation, il n'y a guère que « *l'ennui* » pour expliquer la « *disponibilité* » des sept soldats. En Grande-Bretagne, où les grandes affaires d'espionnage n'ont pas manqué ces dernières décennies, cette analyse est particulièrement appréciable. Elle signifie que les temps changent, de même que les méthodes de l'adversaire. Finie l'époque de ces universitaires marxisants qui, ayant de hautes fonctions, ont dans les années 50 ou 60 servi l'Union soviétique avec plus ou moins de conviction. Les Guy Burgess, Donald Maclean, Kim Philby ou encore Sir Anthony Blunt, critique d'art de réputation internationale, attaché à la cour, dont la trahison n'a été révélée qu'en 1979 alors qu'il était passé aux aveux dès 1964.

L'an dernier, les Britanniques ont découvert un cas que l'on pourrait appeler de transition, celui de Michael Bettaney, un cadre du service de contre-espionnage (MI 5), un personnage falot sinon ridicule, et par là même inquiétant étant données ses responsabilités. Bettaney voulait travailler pour les Soviétiques. Mais ceux-ci ont refusé son offre, faisant en quelque sorte preuve de plus de discernement que les dirigeants du MI 5. Certains soirs d'ivresse, Bettaney traînait dans les rues de Londres en clamant qu'il était un espion ou un traître.

Le procès actuel tend à le confirmer, l'adversaire emploie maintenant des subalternes avec un côté minable, qui ne savent pas très bien ce qu'ils font ni ce qu'ils fournissent, mais dont les informations, par recoupements avec celles d'autres sources, peuvent s'avérer éminemment précieuses.

La trahison des sept jeunes gens ne peut qu'inciter les autorités britanniques – ou d'autres – à réviser leur système de sécurité dans les secteurs les plus « sensibles ». Comment, pendant deux ans, la joyeuse vie menée par ces garçons, dans l'enceinte même de leur lieu de travail, n'a-t-elle pas attiré l'attention de leurs chefs ? La « scène du balcon » et d'étranges va-et-vient dans une base considérée du plus haut intérêt stratégique auraient sans doute dû être considérés avec davantage de vigilance que la soudaine attirance de Jones pour la belle Josie.

FRANCIS CORNU.



France

LE COMITÉ DIRECTEUR DU PS

Une querelle momentanément réglée

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, et le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, se sont rencontrés en tête-à-tête, à l'hôtel Matignon, vendredi après-midi 5 juillet, à la veille du comité directeur du PS, qui a, ce samedi, évoqué leur différend. On indiquait, vendredi, *dans l'entourage du premier ministre*, que la conversation entre les deux hommes (qui s'étaient déjà vus la veille lors d'une réunion entre M. Fabius et les principaux dirigeants socialistes) s'est *« très bien passée »*. Il n'y aurait ainsi *« plus de problème »*. A l'hôtel Matignon, on rappelait aussi que M. Fabius n'avait jamais accrédité lui-même l'idée d'un conflit avec M. Jospin. Le premier ministre, en déplacement à Strasbourg, ne devait pas apparaître au comité directeur.

Après le jugement rendu par M. Mitterrand à Saint-Brisson (*le Monde* du 28 juin), il semble qu'une clarification ait bien eu lieu.

***M. Jospin a soumis au comité directeur un texte* ne gênant personne et ayant vocation à être voté par la quasi-totalité du comité directeur (les néo-rocardiens avaient déjà fait savoir qu'ils ne voteraient probablement pas le texte du premier secrétaire).**

Cette démarche, qui visait à régler le conflit en douceur, semblait largement admise mais ne faisait pas, néanmoins, l'unanimité. M. Gaston Defferre, qui avait prononcé à Marseille, le 14 juin, un hommage remarqué à M. Fabius, devait être présent au comité directeur, ce qui est inhabituel. Or M. Defferre n'était pas favorable au dépôt d'un texte.

Les négociations internes se sont poursuivies, par ailleurs, vendredi 5 juillet, à propos de la constitution des listes socialistes pour les élections. Ces négociations n'ont pas abouti et il semblait difficile, samedi matin, que le comité directeur puisse, le cas échéant, adopter, à l'unanimité, une procédure de désignation des candidats.

Le courant A (mitterrandiste) et les courants minoritaires du PS entretiennent, à ce propos, un dialogue de sourds. Comme M. Jospin l'avait fait jeudi (*le Monde* du 6 juillet), les responsables de la majorité du PS ont réaffirmé que les courants retrouveraient dans le groupe parlementaire de 1986 les proportions qui étaient les leurs dans celui de 1981. *Mais ils demandent du temps pour régler les* difficiles problèmes internes du courant A. Les minoritaires refusent de croire sur parole les mitterrandistes et veulent que les majoritaires passent tout de suite des intentions aux actes.

La réunion du comité directeur a débuté, comme à l'accoutumée, par la lecture du rapport d'activité de M. Jean Poperen, numéro deux du PS.

LES CONTACTS DU GOUVERNEMENT AVEC LES ACTIVISTES GUADELOUPEENS

M. Lemoine parle de « politique-fiction »

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, M. Georges Lemoine, qui effectue en ce moment une visite officielle à la Réunion, a réagi, vendredi 5 juillet, aux révélations de Luc Reinette sur les contacts engagés en 1984 par certains élus de la gauche locale et des émissaires du gouvernement avec les dirigeants de la branche la plus activiste du mouvement indépendantiste antillais. Il a affirmé que si l'avocat Christian Charrière-Bournazel s'était effectivement rendu en Guadeloupe, à l'époque, pour y rencontrer Luc Reinette, c'était dans le cadre d'une action de justice et muni d'une lettre de son bâtonnier. **«Tout le reste, *a-t-il dit*, est de la politique-fiction.»**

A Paris, le Comité de soutien aux prisonniers politiques de Guadeloupe a affirmé, au contraire, que **«jamais M. Charrière-Bournazel n'a été contacté par Luc Reinette ou tout autre prisonnier politique guadeloupéen et n'a fait partie du collectif des avocats de la défense ou sollicité d'en faire partie ». « Ainsi, *selon ce comité,* aucune raison professionnelle ne peut expliquer les contacts que M. Charrière-Bournazel reconnaît avoir eus avec Luc Reinette. »**

Le député communiste de la Guadeloupe, M. Ernest Moutoussamy, a reconnu, à son tour, vendredi, avoir eu à l'époque une conversation téléphonique avec **«un interlocuteur qui s'est présenté comme étant Luc Reinette».**

Au nom de l'opposition, M. Camille Petit, député RPR de la Martinique, souligne, à son tour, dans une question écrite, que **«les faits rapportés sont tellement graves et suscitent une telle émotion dans les Antilles françaises que le gouvernement ne peut différer une déclaration à ce sujet».**

M. Jean Poperen : les communistes affaiblissent la gauche

A propos de la situation économique, M. Jean Poperen note : « *Les plus récents indicateurs signifient que nous continuons de progresser dans la voie de l'assainissement économique, mais au fur et à mesure que nous progressons, les marges nous sont plus mesurées.* » « *Pour le moment*, ajoute-t-il, *les efforts de la nation, et d'abord du monde du travail, ne se sont pas retrouvés dans le mouvement des investissements, des créations d'emplois.* »

Après avoir dénoncé le comportement du CNPF, le numéro deux du PS affirme : « *La droite* (...) *a annoncé la couleur* (...) ; *si la droite revenait* [au pouvoir], *la France entrerait dans une phase de réaction sociale et politique systématique, sans précédent sans doute depuis Vichy* (...). *Ce serait « le retour en arrière », avec la volonté de défaire* (...) *les garanties des travailleurs* (...), *la Sécurité sociale* (...), *la garantie des salaires* (...), *la justice fiscale* (...) *la victoire contre l'inflation* (...), *le progrès industriel. Quelles que soient les disputes parfois spectaculaires entre les chefs de la droite, et dont il serait dangereux que la gauche espère tirer un avantage décisif, les forces de la droite, et d'abord sur le terrain, sont profondément unies dans cette volonté de réaction, par l'impatience de la revanche.* »

M. Poperen critique aussi la direction du Parti communiste en notant : « *Comme aux pires époques de son histoire, le PCF désigne les socialistes comme* [ses] *adversaires principaux. Délibérément* [les dirigeants communistes] *affaiblissent la gauche, ils agissent comme s'ils voulaient créer les conditions d'un succès de la droite.* »

M. Poperen souligne que « *cette conjoncture n'est pas favorable au renforcement de la confiance dans l'action du gouvernement, dans le PS* » et que les socialistes ne peuvent « *trouver réconfort* » dans le fait que « *la confiance ne grandit pas envers les formations de la droite* ». Selon lui, le « *résultat global de ces mouvements d'opinion* » est « *une évidente désaffection vis-à-vis de l'action politique en général et de ceux qui l'animent* ».

LA CONSTITUTION DES LISTES ÉLECTORALES

Le jeu des chaises musicales...

Le jeu des chaises musicales est en ce moment l'une des principales activités des dirigeants socialistes. Mais aucun d'eux ne trouve drôle de devoir s'y livrer pour constituer les listes électorales du PS. Difficile, pourtant, de faire autrement : le nombre de candidats est largement supérieur à celui des sièges à pourvoir, *a fortiori* à celui des places assurant une élection sans problème.

L'hypothèse de travail de l'état-major du PS repose sur l'élection d'un peu moins de 170 députés socialistes en 1986, soit une centaine de moins qu'aujourd'hui. En outre, la volonté d'ouvrir les listes à quelques personnalités extérieures diminue d'autant le contingent. Les quelques sortants qui ne se représentent pas fournissent, à l'inverse, un tout petit peu d'oxygène.

Dans les départements où les socialistes disposaient de tous les députés, le couperet de la proportionnelle est tombé : les socialistes détenaient les 2 sièges du Territoire de Belfort. La proportionnelle ne leur en donnera plus qu'un. Il sera pour M. Jean-Pierre Chevènement. *Exit* M. Raymond Forni.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, il faudra choisir entre un notable, M. François Massot, avocat élu sous l'étiquette MRG en 1981, comme en 1978, lorsqu'il avait succédé à son père, mais passé depuis au PS, et M. André Bellon, un polytechnicien, venu au PS dès le congrès d'Epinay, qui allie militantisme et technicité. Un choix qui sera révélateur de l'image que voudront se donner les socialistes.

Dans l'Indre, M. Michel Sapin, un jeune rocardien qui a largement fait ses preuves à l'Assemblée nationale depuis 1981, sait qu'il ne peut espérer rivaliser, pour la seule place gagnante, avec M. André Laignel, mitterrandiste et trésorier national du parti.

Trois cas où aucun des « battus d'avance » n'a démérité, et devrait donc être « recasé ». Il y en a d'autres. Avec les ministres qui cherchent un point de chute et les membres de l'appareil en quête d'un siège, il y a surabondance de candidats à la candidature, qui se rabattent sur les départements présumés accueillants.

Certains font un véritable tour de France. M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS, qui n'est pas député, aurait ainsi un pied dans les Hauts-de-Seine, un autre en Haute-Savoie. On évoque, pour M. Jack Lang, le Vaucluse, après avoir envisagé la Meurthe-et-Moselle...

Mais les places disponibles sont rares. Seuls six départements n'ont aucun député sortant de gauche (Haute-Loire, Lozère, Maine-et-Loire, Mayenne, Orne, Haute-Savoie). Le PS peut espérer gagner là quelques élus, mais bien peu. En revanche, dans vingt-sept départements, les sièges sont entièrement détenus par des socialistes ou des radicaux de gauche. Il faudra y laisser de la place pour l'opposition.

Autre aspect de la question : les têtes de liste. L'un des cas douloureux est celui du Rhône, où MM. Charles Hernu, ministre de la défense, et Jean Poperen, numéro deux du PS, peuvent chacun prétendre à la première place. Il est difficile d'expliquer à l'un des deux, quel qu'il soit, que l'autre doit être en tête parce qu'il drainera plus de voix...

Le cas de Paris

Si la question de la tête de liste est réputée réglée pour Paris, – ce devrait être M. Jospin suivi de M. Quilès – la capitale représente un tel concentré de difficultés, que son cas a été « *réservé* ». Paris compte aujourd'hui douze députés socialistes et n'en retrouvera que quatre à cinq en 1986, compte tenu aussi de la diminution du nombre de sièges attribués à la capitale. Or, parmi les douze sortants, figurent des hommes tels que MM. Bertrand Delanoë, Claude Estier, qu'il est hors de question de « laisser tomber ». Mais comme Paris est une place forte du CERES, les amis de M. Chevènement doivent trouver leur compte. On pensait ainsi garder M. Michel Charzat en position d'éligible. M. Georges Sarre, autre figure du CERES aurait pu opérer un rétablissement au Sénat, tandis que Mme Edwige Avice, elle aussi membre du CERES, aurait retrouvé une place qu'elle a déjà su conquérir ; elle présente également l'avantage d'être femme et ministre. Mais M. Sarre a refusé cette solution.

La question des équilibres de courants est l'un des éléments les plus complexes avec lesquels doivent compter les socialistes. Les courants minoritaires s'en tiennent à l'accord sur le respect des proportions de chaque sensibilité dans l'actuel groupe parlementaire : mauroystes et rocardiens ont une cinquantaine de députés, le CERES un peu plus d'une trentaine. Le maintien des rapports de forces actuels donnerait dans le groupe parlementaire le plus probable après mars 1986, une trentaine de députés pour les amis de M. Mauroy comme pour ceux de M. Rocard, une vingtaine pour ceux de M. Chevènement.

Aucun des trois courants, pour le moment, n'obtient son chiffre théorique. Les moins mal lotis semblent être maintenant les amis de M. Mauroy. A dix-neuf sièges, il manque encore aux rocardiens une dizaine de députés. Quant au CERES, il ne signera pas un accord qui ne lui garantirait pas sept à huit députés en région parisienne, où il a douze sortants. Il en obtient pour le moment quatre ou cinq.

Un rocardien fait valoir, avec une certaine amertume, que le courant A (mitterrandiste) gagne pour le moment près de 10 points d'un coup, passant d'une petite majorité à 61 % du groupe parlementaire, tel qu'il est prévu. Sans nier ce chiffre, un membre de l'appareil du courant A réfute l'idée d'une volonté hégémonique des mitterrandistes. Pour lui, c'est l'enchevêtrement des facteurs à prendre en compte qui limite l'application de la règle arithmétique des proportions. Plus que d'une volonté de puissance du courant A, les minoritaires seraient, selon cette analyse victimes de « pesanteurs » incontournables.

La tenacité que mettent les rocardiens à demander trente députés, comme l'insistance avec laquelle les mitterrandistes refusent, pour le moment, tient sans doute à un certain type de « pesanteur » : trente, c'est le chiffre qui permet de constituer un groupe parlementaire...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Les missions de M. Charrière-Bournazel

On l'imagine assez, emmailloté dans un de ces costumes de bonne coupe qu'il affectionne, son inévitable nœud papillon vissé au col, partant à la rencontre de Luc Reinette, cerveau présumé de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC), mouvement clandestin s'il en est. Oui, on imagine cet avocat talentueux aux rondeurs de notable se glisser dans la nuit guadeloupéenne, direction région des Abymes, en mai 1984, et région de Baie-Mahault, en juillet de la même année, pour aller converser avec l'impétueux et intransigeant Reinette. Et l'on imagine aussi l'irritation de Me Christian Charrière-Bournazel qui assiste aujourd'hui, impuissant, au déballage public par ledit Reinette de ces contacts supposés il y a un an si secrets.

Pourtant, c'est juré ! Me Charrière-Bournazel ne parlera pas. Lui, il ne déroge pas aux règles qu'il s'est une fois pour toutes imposées. Placé brutalement sous les projecteurs au moment où il s'y attendait le *moins, il repousse tous les* micros d'un de ces beaux gestes du bras que l'on fourbit dans le prétoire.

L'Association pour le référendum

A-t-il évoqué avec Reinette la libération des nationalistes guadeloupéens emprisonnés ? A-t-il *amorcé une négociation sur* l'autodétermination des Antilles françaises ? *No comment*. Fût-il messager de haut vol ou émissaire du gouvernement ? Seule cette dernière question lui arrache un début de réponse : « *Je l'ai rencontré en tant qu'avocat, à la demande d'un avocat de Reinette, après en avoir référé à mon bâtonnier.* » Cet homme de trente-neuf ans n'en dit pas plus.

Ce minicoup de tabac guadeloupéen doit lui rappeler que la prudence est décidément un art difficile, sinon impossible, et que la chance ne le poursuit pas de ses assiduités lorsqu'elle lui offre des missions délicates. Serait-il, en ces affaires-là, maladroit, *dépassé*, lui le « *pro* ».

En tout cas, les étés sont durs pour Me Charrière-Bournazel. N'était-il pas, voilà tout juste un an, alors que la gauche se remettait fort mal d'un printemps aux couleurs de l'école « libre », propulsé secrétaire général de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques ? Ne signait-il pas un beau texte paru dans *le Monde* le 1er août sous le titre : « La *consultation du peuple est juste* et nécessaire » ? Mais voilà... Sous l'initiative généreuse, l'opposition ne voulut voir qu'une « *manipulation du pouvoir* ».

A peine née, l'Association s'offrait en effet de beaux pavés publicitaires dans la presse pour finir par se payer une campagne d'affichage rondement menée jusque dans les plus petites villes. Le slogan ne manquait pas de tonus : « *Réferendum sur les libertés : 70 % des Français sont pour.* »

Tout cela, bien sûr, semble déjà aussi passé que les photos jaunies des vieux albums de famille. Mais les attaques demeurent. Critiques acides sur le sondage utilisé, les « arrières » de l'association et surtout son financement. Murmures insistants sur l'origine de l'opération que la rumeur attribue à M. Roland Dumas, actuel ministre des relations extérieures, hier porte-parole du gouvernement et avant-hier patron de stage de Me Charrière-Bournazel.

Un mentor hors pair, Me Dumas. L'avocat connu et célébré accueillit, de 1973 à 1977, le jeune Charrière-Bournazel – enfant du Limousin comme lui – dont le père fut, à deux reprises, bâtonnier du barreau de Limoges. Si rien ne les opposa, bien au contraire, gardons-nous d'en faire des hommes bâtis à l'identique. Car rien ne dit que Me Charrière-Bournazel a un goût excessif pour ces missions de haute voltige dans lesquelles excelle son ancien patron. Et rien ne dit non plus que Me Charrière-Bournazel s'engagea en terre guadeloupéenne sur le conseil ou l'invitation de M. Dumas.

Avocat d'abord, voilà Me Charrière-Bournazel. A l'aise dans cette « avocature » dont il ne dédaigne pas les institutions, lui qui tient sa place à la Confédération syndicale des avocats de France (modérée) et sait marquer ce qu'il faut de respect au « patron » de son barreau alors même que certains de ses confrères lui prêtent un « torse » de bâtonnier.

Ni brouillon ni pressé

Mais n'anticipons pas. Ce *passionné des questions de propriété* littéraire et artistique et du droit de la presse n'est ni brouillon ni pressé. A le voir plaider avec précision et sérénité au palais, on mesure qu'il possède la force de ces hommes sûrs de *leurs qualités. On l'a vu défendre* M. Philippe Alexandre, éditorialiste à RTL, contre M. Jean-Baptiste Doumeng, PDG de la société Interagra, surnommé le « milliardaire rouge », vu aussi aux côtés d'une journaliste de l'hebdomadaire *La vie* contre M. Maurice Papon.

Les belles affaires ne lui ont pas manqué. Citons encore la défense assurée avec Me Dumas, de M. Roger Delpey, confident de l'ancien empereur centrafricain Bokassa, et celle de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, accusé en 1983 par *Minute* de concussion dans des opérations immobilières à Chartres. Me Charrière-Bournazel, d'ordinaire si pondéré, sut alors vivement dénoncer « *la mécanique de la calomnie* » et faire condamner l'hebdomadaire.

Courtois, d'une « jovialité distinguée », selon la formule d'un ami, et secret, cet avocat s'est également forgé un rôle de conseil auprès de Mr Ahmadou Ahidjo, ancien président camerounais, et tout récemment, en marge de la polémique autour du film de Mosco, *Des « terroristes » à la retraite*, auprès de Mme Lucienne Goldfarb accusée par certains des survivants du groupe Manouchian d'avoir contribué aux arrestations de mars 1943.

Un radical

Le rythme de ces affaires ne l'a pas pour autant détourné de la défense des droits de l'homme. Et la politique reprend indirectement ses droits. En 1981, il assiste, en tant qu'observateur, au procès du premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) au Maroc. Avec plusieurs confrères il représente des organisations juridiques internationales et catholiques. D'autres missions l'avaient précédemment conduit dans ce pays du Maghreb qu'il connaît bien. De même s'est-il rendu à plusieurs reprises en Turquie.

Avocat donc. Avocat toujours. Mais l'engagement, même pondéré, perce souvent. Cosignataire avec quarante confrères d'un texte opposé à la loi dite « sécurité et liberté », proposée naguère par M. Alain Peyrefitte alors garde des sceaux, il est membre du comité de soutien à M. Mitterrand en 1981. Cet engagement, encore relativement discret, fait place en 1984, on l'a vu, à une position stratégique au sein de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques.

Socialiste ? Ce n'est pas un militant. Compagnon de route ? Sans doute. Un radical, résument ses pairs. Un catholique de surcroît, qui s'était plu à faire l'éloge, lorsqu'il fut reçu premier *secrétaire de la Conférence du* stage au barreau de Paris, de Georges Izard (1903-1973), qui fut tout à la fois écrivain, député, résistant, avocat, cofondateur de la revue *Esprit* et académicien. L'histoire ne dit pas si ce modèle, intellectuel et homme d'action, avait du goût pour les missions difficiles, voire périlleuses.

LAURENT GREILSAMER.

France / société

L'INCULPATION DE CHRISTINE VILLEMIN

La solitude du juge d'instruction

(Suite de la première page.)

Et puis, petit à petit, en décortiquant les déclarations de Christine Villemin, en vérifiant tout, les notes de téléphone, un bloc de papier à lettre, en accumulant ainsi les présomptions, en soulignant les invraisemblances, les enquêteurs arrivent à une conviction et à des certitudes. Leur rapport de synthèse désigne une seule personne : Christine Villemin.

Cette thèse, *cette conviction*, M. Lambert les aura faites siennes. Non sans y avoir réfléchi à deux fois. Non, diront ses proches, sans qu'il y perde *le sommeil* et y trouve quelques motifs d'angoisse. Il faut, d'une certaine manière, beaucoup de courage, ou beaucoup d'inconscience, pour inculper d'assassinat Christine Villemin. Elle n'était jusqu'à présent que la mère éplorée d'un enfant jeté à la Vologne, l'épouse d'un homme emprisonné pour avoir tué l'*« assassin de leur enfant »* et une femme enceinte de six mois.

Il faut tout cela, ou peut-être davantage : un compte, ce compte que le juge Lambert aurait à *régler avec lui-même*, bref, la vérité, pour que Bernard Laroche, l'autre victime, ne passe pas par profits et pertes d'une justice dangereusement tâtonnante.

M. Lambert a délivré un mandat d'amener, vendredi *matin*. Les policiers de Nancy sont allés chercher Christine Villemin à l'endroit le moins fait pour une arrestation, le mieux choisi pour *dérouter* la meute des photographes : en prison.

A 14 h 30, Christine Villemin s'est présentée à la maison d'arrêt de Saverne pour rendre visite à son mari incarcéré là. Elle était souriante. Une demi-heure *plus* tard, elle en sortait, sans menottes, dans un véhicules de la PJ. A 16 h 30, accompagnée de son avocat, M[e] Garaud, elle était présentée à M. Lambert. Elle s'entendait notifier l'inculpation d'assassinat et se voyait placée par le magistrat sous mandat de dépôt. Elle était ensuite conduite à la *maison* d'arrêt de Metz, écrouée et, immédiatement après, examinée par un médecin.

A ciel ouvert

M. Lambert, seul, dans toute sa solitude, avait décidé de la mesure d'écrou. Le parquet général de la cour d'appel de Nancy était, semble-t-il, d'un autre avis et aurait souhaité, après la notification de l'inculpation, une mesure de placement sous *contrôle judiciaire*.

*M[e] Garaud, lui, devait immé*diatement déposer une demande de mise en liberté de sa cliente avant d'affirmer : *« L'irréparable vient d'être commis. »*

D'une certaine manière, le mot est exact. Quoique un peu tardif. L'irréparable a depuis longtemps été commis dans cette affaire. Irréparable, la mort d'un enfant *jeté à la rivière*. *Irréparable*, le meurtre d'un homme. Bernard Laroche, coupable, aurait mérité un jugement. Innocent, il ne devait pas être jeté *ainsi* en pâture à l'opinion publique, à la vengeance d'un père fou de douleur ou d'un mari malade d'interrogations.

Irréparable enfin et presque insupportable, cette forme d'enquête, à ciel ouvert, dirigée depuis des mois contre Christine Villemin. Le 3 avril dernier, dans le petit cimetière de Jussarupt, Bernard Laroche était enterré. Ceux, gens de police, de justice et de presse, qui étaient là auront eu à ce moment bien du mal à ne pas s'interroger sur le sens de leur métier respectif. L'homme qu'on enterrait et dont le juge d'instruction fera savoir par lettre, un peu plus tard, qu'*il s'apprêtait à lui* accorder un non-lieu, tout avait été dit de lui : son crime, sa famille, ses mobiles, la jalousie, son fils handicapé. *Tout un* Bernard Laroche coupable, sur un plateau, avec ses envies meurtrières et ses talents graphologiques de corbeau.

Bernard Laroche faisait un beau *présumé* assassin. Il en est mort. Voilà bien pourquoi l'idée que déjà le même traitement puisse être infligé à Christine Villemin – *innocente ou* coupable, les deux hypothèses sont également atroces – est inadmissible. Alors ne disons pas qui elle est, comment elle est, ce qu'elle est, ce qu'elle dit ou ne dit pas, ne cherchons pas un introuvable mobile.

Des paroles de sagesse ont été prononcées vendredi à Epinal. Il est bien qu'elles l'aient *été* par M[e] Gérard Welzer, l'un des avocats de Marie-Ange Laroche : *« Ce soir, mes pensées vont à la mémoire de Bernard Laroche et à sa famille. Le meurtre de Grégory ne peut rester impuni. Néanmoins, mon client a trop souffert des mouvements d'opinion pour que je n'appelle pas au calme et à la sérénité, conditions indispensables d'une bonne justice. Christine Villemin, doit aujourd'hui bénéficier des garanties des droits de la défense qui étaient refusées par certains au malheureux Bernard Laroche. »*

PIERRE GEORGES.

Preuves et intime conviction

Un juge d'instruction ne travaille jamais que sous bénéfice d'inventaire. Au cours de l'*instruction, ses décisions, du moins* les plus importantes, sont susceptibles d'appel, soit du parquet (procureur et substitut), soit de l'inculpé, soit de la victime si elle s'est constituée partie civile pour avoir accès au dossier et, le cas échéant, en contester le contenu. Ces appels sont jugés par la chambre d'accusation.

Lorsque l'instruction est close, par une ordonnance du magistrat instructeur, c'est l'ensemble de son travail qui va être *soumis à l'appréciation* d'autres juges, ceux qui siègent en audience publique. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, reprendre l'instruction à son début.

Présomption d'innocence

Durant l'instruction proprement dite, les actes les plus connus du public sont *les inculpations*. Elles peuvent être prononcées pour deux motifs : parce que le juge *« a l'intime conviction » que les preuves sont suffisantes*, (article 427 du code de procédure pénale) ; ou bien pour protéger un témoin contre *lequel*, aussi, *« existent des indices graves et concordants de culpabilité »* (article 105 du code de *procédure pénale*).

Dans ce dernier cas, il s'agit d'une *obligation*. Car, à la différence du témoin, l'inculpé est *assisté d'un avocat qui prend* connaissance du dossier. Pour les mêmes raisons, un témoin peut *demander* à être inculpé. Quels qu'en soient les motifs, l'inculpation ne fait pas obstacle *au principe de la présomption* d'innocence qui ne tombe qu'au moment où intervient une condamnation définitive. De sorte que, *mentionner* l'inculpation de quelqu'un ne saurait en aucun cas constituer une diffa*mation*.

Le juge apprécie librement les preuves qui lui sont fournies ou qu'il découvre. Il peut ne pas tenir compte de *l'aveu, s'il* l'estime peu vraisemblable. En effet, bien qu'il reste, dans les codes, la preuve par excellence, *son crédit décline*.

*Ce principe de l'intime convic*tion est surtout connu par le serment des jurés de cour d'assises : *« la loi ne demande pas compte aux juges des moyens par lesquels ils sont convaincus (...) Elle leur prescrit de s'interroger eux-mêmes dans le silence et le recueillement (...) La loi ne leur fait que cette seule question, qui renferme toute la mesure de leurs devoirs : avez-vous une intime conviction ? »* (article 353 du code de procédure pénale).

Mais ce principe vaut pour l'ensemble des juges (article 427 du code de procédure pénale), qui se prononcent librement, *sous réserve de la vérification*, par la Cour de cassation, que le juge ne s'est pas prononcé arbitrairement.

Ph. B.

M[e] Henri-René Garaud : « L'irréparable vient d'être commis »

M[e] Henri-René Garaud, avocat des époux Villemin, à sa sortie du palais de justice d'Epinal, a fait la déclaration suivante : *« L'irréparable vient d'être commis. Les pressions d'une certaine presse ont été plus fortes que les procès-verbaux de gendarmerie et les accusations de Muriel.*

» Jean-Marie et Christine Villemin, ce jeune couple irréprochable, travailleur, uni, heureux jusqu'au 16 octobre 1984 n'a pas réussi à convaincre.

» Au moment où cette mère, portant en son sein le frère ou la sœur de Grégory, est jetée en prison, remontent à ma mémoire les certitudes de l'avocat général de la cour d'appel de Nancy, qui, le 7 décembre 1984, déclarait : « Laroche est le criminel vraisemblable, j'irai au-delà, il est le criminel véritable. Tout concorde. Il faudrait très peu de choses pour entraîner la conviction du jury. »

» Le 14 décembre, dans un arrêt de dix pages, la chambre d'accusation maintenait Laroche en détention en indiquant : « Il existe à l'encontre de l'inculpé des présomptions sérieuses et concordantes de culpabilité ». *Contre l'avis du procureur de la République, le 4 février, Laroche était remis en liberté.*

» Aujourd'hui, la mère est inculpée et écrouée contre les réquisitions du parquet. Il n'y a aucune preuve matérielle contre elle. La conviction d'un homme peut-elle varier en fonction de ses interlocuteurs ? Avec les gendarmes, Bernard Laroche. Avec le SRPJ, la mère. Les hauts magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy vont être saisis dans les prochains jours. »

● *Nouvelle agression contre un fourgon de la société Protecval : trois blessés.* – Un fourgon de transport de fonds appartenant à la société Protecval a été attaqué vendredi *5 juillet, en fin* d'après-midi, sur l'autoroute de l'Esterel, à la hauteur de Mandelieu-La Napoule (Alpes-Maritimes). Les agresseurs *ont fait* stopper le véhicule, puis l'ont éventré en tirant au lance-roquettes. Ils auraient aussi tiré au pistolet-mitrailleur. Les *trois* convoyeurs ont été blessés ; l'un d'eux, le chauffeur, M. Roger Massoni, quarante-trois ans, est atteint gravement à la colonne vertébrale. Les malfaiteurs ont pris la fuite en emportant plusieurs sacs.

C'est le sixième fourgon de la société Protecval, dont le siège est à Marseille, attaqué depuis le début de l'*année* dans le sud-est de la France. Le 31 mai au nord de Marseille, des gangsters avaient déjà utilisé un lance-roquettes pour piller un *fourgon* de cette société. Les trois convoyeurs avaient été tués *(le Monde* daté 2-3 juin).

A LA COUR D'AIX-EN-PROVENCE

Fausses factures de Marseille : huit peines aggravées en appel

La cour d'appel d'Aix-en-Provence a aggravé, vendredi 5 juillet, les peines *prononcées* en première instance contre les huit principaux protagonistes de l'affaire dite des « fausses factures de Marseille ».

Les prévenus, dont une partie des peines avait été assortie du sursis au tribunal de Marseille *(le Monde* du 23 janvier), ont tous été condamnés, en appel, à des peines de prison ferme.

Les juges ont *ainsi* condamné Julien Zemour, inspecteur général des impôts à Nice, considéré comme l'instigateur du réseau de fausses factures, à huit ans de prison, Roger Salel, ancien secrétaire parlementaire et directeur de la société Chaferman, à six ans de prison, les dirigeants de sociétés, Jacques Venturi et Pierre Truc, à cinq ans de prison chacun, Dominique Venturi, Guy Halimi et Jacques Cohen à quatre ans de prison. Jules Diaz, directeur de banque, à deux ans de la même peine. De plus, Truc et Halimi devront payer un million *de francs* d'amende chacun, Zémour, Salel, Dominique et Jacques Venturi devront verser respectivement *700 000 F, 600 000 F,* 80 000 F et 60 000 F d'amende.

L'affaire avait éclaté en juin 1982, au cours d'une enquête judiciaire qui tentait *d'établir* les causes de la mort de l'ancien directeur de la CPAM des Bouches-du-Rhône, M. René Lucet, *retrouvé* « suicidé » dans sa villa, le 4 mars 1982.

La brigade financière découvrait alors un important trafic de fausses *factures* – au détriment de la municipalité de Marseille – mis sur pied par un réseau de sociétés dites « taxis ».

En bref

Trafic de vidéo-cassettes à Paris : vingt-sept inculpations

Vingt-sept personnes viennent d'être inculpées à Paris de contrefaçon de marques en matière artistique, faux et usage de faux, escroquerie et recel, à la suite de la découverte par la gendarmerie d'un trafic de vidéo-cassettes contrefaites, écoulées à bas prix et sans facture dans des vidéo-clubs.

Neuf des inculpés sont détenus : il s'agit d'un des dirigeants de ce trafic, Dominique Battistel, du photograveur Christian Beylot et de l'imprimeur Henri Kleckner – qui ont réalisé les jaquettes de ces cassettes vidéo – du technicien affecté à la *duplication*, Jean-Luc Henry, et de cinq représentants se chargeant de la vente auprès des vidéo-clubs, Joseph Soufan, Alain Benoliel, Patrice Maillard, Bernard Marcoux et Pascale Fichot.

● *Disparition d'un enfant : le ravisseur présumé remis en liberté.* – Guy-Antoine Roméro, trente-cinq ans, ravisseur présumé de Ludovic Janvier, disparu en mars *1983* près de Grenoble, à l'âge de six ans, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, vendredi 5 juillet, sur décision du juge d'instruction, M[me] Marie-Claude Massonnat. Arrêté et inculpé d'enlèvement le 15 mai dernier (*le Monde* du *25 mai*), *Guy-Antoine Roméro* a toujours protesté de son innocence. Mardi dernier, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble avait refusé une autre demande de mise en liberté.

Afin de protester contre sa détention, Guy-Antoine Roméro avait *entamé* une grève de la *faim* le 13 juin. Très affaibli et ayant perdu 28 kilos, il avait été transféré, lundi dernier, à l'hôpital de la prison de Fresnes.

La propriété des œuvres de Jacques Lacan

Un jugement du tribunal de grande instance de Paris en date du 28 juin 1985 vient de rejeter *la demande* de M. Jacques-Alain Miller, exécuteur testamentaire de M. Jacques Lacan, de *M[me] Judith Miller*, sa légataire universelle et des Editions du Seuil, qui avaient assigné en référé l'association Après pour *son bulletin Stécriture* (1).

Ce bulletin, vendu par abonnements, avait fait paraître un texte avec appareil critique à partir des *notes, sténotypes* et enregistrements du séminaire 1960-1961 de Jacques Lacan sur « le transfert ». Il s'agissait *de remédier à la carence de dif*fusion de l'enseignement du pyschanalyste.

Cette entreprise avait été attaquée *par l'exécuteur* testamentaire et par la fille (M[me] Judith Miller) de Jacques Lacan. Après un premier référé du 22 avril 1985, où les demandeurs avaient été déboutés, concaincus d'avoir utilisé un faux contrat d'édition pour faire admettre leurs prétentions, M[me] Huguette Le Foyer de Costil, présidente du tribunal de Paris, lors d'un deuxième référé, a estimé que les droits de M. et M[me] Miller et du Seuil n'étaient pas établis et qu'ainsi le bulletin *Stécriture pouvait continuer son* travail.

(1) Chez Danièle Arnoux, *47, rue Claude-Bernard*, 75005 Paris.

● *Annulation d'une procédure à l'encontre d'un militant basque.* – Le tribunal de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) vient de prononcer la nullité de la procédure engagée à l'encontre de Jean-Pierre Sainte-Marie, inculpé après l'attentat contre la gendarmerie de Mauléon, le 20 janvier dernier.

Interpellé dix jours après le plasticage, Jean-Pierre Sainte-Marie *avait* fait l'objet d'une procédure de flagrant délit et inculpé de *« détentions d'armes et d'engins explosifs et participation à association de malfaiteurs »*, le groupe Iparretarrak auquel il a reconnu appartenir (*le Monde* du 2 février). Le tribunal a fait droit aux conclusions de ses avocats tendant à faire annuler la procédure, menée selon eux *« sans indices préalables et sans l'assentiment express de l'intéressé »*.

● *Alerte à la bombe : un Boeing de British Airways dérouté.* – Un avion Boeing-737 de la compagnie British Airways assurant une liaison régulière entre Londres et Malaga (Espagne), a été dérouté, vendredi 5 juillet, vers 18 h 15, à la suite d'une alerte à la bombe. L'appareil, qui transportait soixante-quatorze personnes, équipage compris, s'est posé *en* urgence sur l'aéroport de Dinard (Ille-et-Vilaine), et les passagers ont été évacués par les toboggans. Un appel téléphonique reçu au siège de la compagnie aérienne avait fait état de la présence d'une bombe dans l'appareil. Après une fouille du Boeing et des bagages effectuée par une équipe de sécurité britannique, les passagers ont quitté Dinard dans la nuit *pour rejoindre* Malaga à bord d'un second appareil de la British Airways.

CONDAMNÉ EN PREMIÈRE INSTANCE POUR TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Le lieutenant-colonel Deveaux est relaxé par la cour d'appel

La dixième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jacques Seguin, a rendu, vendredi 5 juillet, un arrêt relaxant le lieutenant-colonel Roland Deveaux, que la seizième chambre du tribunal correctionnel avait condamné le 12 décembre 1984 à quatre ans de prison pour importation d'Egypte en France de 37 kilos de haschisch** (le Monde **du 19 février et du 27 mai 1983).

Le lieutenant-colonel Deveaux, mis à la disposition des observateurs des Nations unies pour la surveillance de la trêve au Liban (ONUST), avait été arrêté, au Caire, le 3 février 1983. La police égyptienne avait découvert deux valises portant des *étiquettes à son* nom et contenant respectivement 17,900 kilos et 16,690 kilos de haschisch. *Condamné par* la justice égyptienne aux travaux forcés à perpétuité, mais cette peine n'ayant pas un caractère définitif en raison d'un pourvoi qu'avait formé l'officier, ce dernier devait être libéré et renvoyé vers la France, où il fut alors inculpé et écroué avant d'avoir à répondre de ces mêmes faits de trafic de stupéfiants.

Le lieutenant-colonel Deveaux devait alors contester la propriété des valises qui avaient entraîné sa perte. On retenait contre lui, à l'époque, un certain nombre de voyages qu'il avait effectués du Caire à Beyrouth et à Jérusalem, et qui n'entraient pas dans le cadre des missions officielles confiées à un observateur des Nations unies. L'accusation s'appuyait aussi sur le témoignage de collègues du lieutenant-colonel *auxquels son com*portement avait paru insolite et qui disaient l'avoir vu, au moment où il embarquait à Beyrouth pour revenir au Caire, près d'un chariot portant une valise avec une étiquette à son nom.

La cour d'appel a estimé que les voyages effectués par un officier chargé de lourdes responsabilités correspondaient à la liberté de mouvement qui doit être celle d'un homme obligé de prendre ses distances en raison de ses fonctions. Et elle considère en outre que les témoignages invoqués ne prouvent pas que le lieutenant-colonel Deveaux ait transporté lui-même les valises *remarquées*.

Cependant, la charge essentielle qu'avait retenue le tribunal correctionnel se fondait sur une expertise en écritures dont les conclusions présentaient le lieutenant-colonel comme le scripteur des étiquettes portant son nom et apposées sur les valises qui *renfermaient* le haschisch.

Sans contester l'expertise, la cour d'appel a fait droit à l'un des arguments du prévenu selon lequel avaient pu être parfaitement utilisées, par d'autres, des étiquettes effectivement remplies par lui à l'occasion d'autres voyages et qu'il lui était arrivé ensuite de jeter. Enfin, l'arrêt admet comme vraisemblable l'hypothèse qu'avait présentée le défenseur de M. Deveaux, M[e] Tony Dreyfus, et selon laquelle l'officier aurait pu être « victime » d'une manœuvre destinée à discréditer les observateurs français de l'ONUST, et plus particulièrement Roland Deveaux, qui, à l'époque, en était le responsable au plus haut niveau.

En définitive, conclut l'arrêt, la cour ne peut que constater l'existence d'un doute dont doit bénéficier le prévenu, doute que viennent conforter les états de service irréprochables du lieutenant-colonel Deveaux.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Carnet

Décès

– M. Pierre Pflimlin,
M. et M[me] Etienne Pflimlin,
leurs fils Edouard et Thomas,
M[lle] Antoinette Pflimlin,
M. et M[me] *Gérard Prévost*,
leur fille Coline,
M[lle] Annie Heinrich,
ont la douleur de faire part du décès de

M[me] Marie-Odile PFLIMLIN,
née Heinrich,

survenu le 4 juillet 1985.

Les obsèques auront lieu le lundi 8 juillet, à 10 h 30, en la cathédrale de Strasbourg.

24, avenue de la Paix,
67000 Strasbourg.
27, rue de Constantine,
75007 Paris.
127, rue Haxo,
75019 Paris.

– M[me] Monique Crépin,
sa mère,
Sophie et Camille Lacarré,
ses filles,
Louis Plater-Zyberk,
son époux,
Les familles Van der Ecken, Chiris, Plater-Zyberk,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

la comtesse
Alix PLATER-ZYBERK,

survenu accidentellement le 2 juillet 1985, à l'âge de quarante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le *mardi 9 juillet*, à 15 heures, à la paroisse du Sacré-Cœur à Croix-d'Ouchy, Lausanne (Suisse).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

« La Sologne », chemin de Ballègue,
CH-1066 Epalinges Lausanne.

TENNIS

Curren, service compris à Wimbledon

Après avoir éliminé McEnroe, le tenant du titre en quarts de finale, Curren s'est qualifié pour la finale des Internationaux de Wimbledon en battant, sur sa lancée, Connors en trois manches. L'adversaire du néo-Américain, dimanche 7 juillet, ne devait être connu ce samedi en début d'après-midi la demi-finale Becker-Jarryd ayant été interrompue, vendredi par la pluie alors que les deux joueurs étaient à un set partout et un jeu partout dans la troisième manche, service à venir pour l'Allemand de l'Ouest.

De notre envoyé spécial

Wimbledon. – La foudre est tombée vendredi 5 juillet sur un chêne centenaire de Wimbledon, un peu avant le début des demi-finales du tournoi masculin. Jadis, les Romains auraient considéré cette manifestation céleste comme un présage. Connors n'est-il pas le vieux chêne du tennis ? A bientôt trente-trois ans, Jimbo tient toujours sa place au faîte du classement mondial. McEnroe et Lendl, après Borg, ne l'ont pas déterminé à prendre sa retraite. Il a essuyé toutes les tempêtes du tennis de ces quinze dernières années sans perdre sa verdeur.

Des raclées, Connors en a pris plus d'une au cours de sa longue carrière. Et spécialement à Wimbledon, où le jeu sur herbe s'apparente souvent au tout ou rien de la roulette russe. Pas plus tard que l'année dernière, McEnroe ne lui avait pas laissé faire plus de quatre jeux en finale. Mais parions que Connors se souviendra longtemps de la claque que lui a administrée Curren.

Connors, qui passe pour un des meilleurs renvoyeurs du circuit, a été aussi incapable que McEnroe de prévoir la trajectoire de la balle qui sortait de la raquette de l'ex-Sud-Africain. Celui-ci la frappe quand elle monte encore, à la manière de Tanner naguère. Mais il a une façon très personnelle de fléchir les genoux et de casser le poignet au moment de l'impact. Cela lui permet de donner les effets les plus insoupçonnés. Face à ce problème insoluble, Connors a largement perdu ses moyens : il s'est mis à commettre une quantité invraisemblable de fautes directes quand il était lui-même au service : vingt-quatre au total.

Reste à savoir si Curren sera dans les mêmes dispositions en finale. S'il se prend à douter et que sa première balle de service ne passe pas, il redeviendra vulnérable. Or Becker et Jarryd, qui n'avaient pas réussi à se départager avant le retour de la pluie, sont véritablement des combattants. En changeant de côté au tie-break du deuxième set, ils ont failli se heurter *plutôt que de céder* le passage. Cela montrait bien l'intensité d'un bras de fer qui devait s'achever samedi, avant la finale du simple dames.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du vendredi 5 juillet

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Septième étape : *Reims - Nancy* (217,5 km). – 1. L. Wijnants (Bel.), 5 h 55 mn 7 s (moyenne 36,74 km/h) ; 2. L. Herrera (Col.), à 5 s ; 3. P. Winnen (P-B), m.t. ; 4. I. Gaston (Esp.), m.t. ; etc.

Classement général. – 1. K. Andersen (Dan.), 40 h 5 mn ; 2. E. Vanderaerden (Bel.), à 40 s ; 3. G. Lemond (E-U), à 1 mn 5 s ; 4. B. Hinault (Fra.), à 1 mn 7 s ; 5. S. Kelly (Irl.), à 1 mn 9 s ; etc.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Cinquième étape : *Ligny-en-Barrois - Nancy* (102,4 km). – 1. J. Vanhuysse (Bel.), 2 h 33 mn 59 s (moyenne 39,9 km/h) ; 2. J. Longo (Fra.), à 14 s ; 3. G. Fleerackers (Bel.), m.t. ; etc.

Classement général : 1. J. Longo (Fra.), 10 h 23 mn 35 s ; 2. M. Canins (Ita.), à 32 s ; 3. V. Simonnet (Fra.), à 49 s ; etc.

Tennis

INTERNATIONAUX DE WIMBLEDON
(Demi-finales)

8. K. Curren (E-U) bat 3. J. Connors (E-U), 6-2, 6-2, 6-1 ; 5. A. Jarryd (Suè.) et B. Becker (RFA), 6-2, 6-7, 1-1 *(match interrompu)*.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Rivalités

La septième étape Reims-Nancy a marqué, vendredi 5 juillet, l'échec des routiers-sprinters, qui imposaient leur loi depuis le début du Tour de France. Animée par le Colombien Luis Herrera, elle est revenue au Belge Ludwig Wijnants. Andersen conserve le maillot jaune.

De notre envoyé spécial

Nancy. – Nous avons connu dans le Tour de France la rivalité Bobet-Robic, puis la rivalité Anquetil-Poulidor, et l'on nous promettait, cette année, le match revanche Fignon-Hinault. Nous sommes passés à côté. Dommage. L'épreuve, qui souffre de ses longueurs, aurait eu bien besoin de ce piment.

En attendant un problématique duel au sommet qui pourrait se produire dans la montagne (pourquoi pas Hinault-Pascal Simon, Hinault-Herrera ?), nous avons dû nous contenter d'un affrontement entre les routiers-sprinters, plus marginal, mais aussi plus violent et infiniment moins noble. Lorsque la victoire est en jeu, les puncheurs du vélo, capables d'émerger d'un peloton lancé à 65 kilomètres à l'heure, sont saisis d'une fureur de vaincre qui les conduit parfois à de regrettables excès.

Deux rivaux irréductibles, le Belge Vanderaerden et l'Irlandais Sean Kelly, semblent essentiellement préoccupés, dans ces conditions, de régler leurs comptes. Tous les coups sont bons : ils s'entassent, ils se balancent, ils s'écartent de la main quand ils ne quittent pas leur trajectoire, ce qui leur a valu d'être déclassés l'autre jour à Reims. Dans cet exercice de haute voltige, Vanderaerden est passé maître. Cependant, son numéro n'émeut plus personne. Car il menace la sécurité de cent cinquante coureurs, et Bernard Hinault a publiquement dénoncé le danger.

Mais le Tour va pénétrer dans la montagne, et les arrivées massives au sprint seront moins nombreuses. D'autres hommes vont apparaître. Parmi eux, un certain Herrera, qui intrigue déjà ses adversaires. L'an passé, le jeune Colombien se contentait de grimper ; maintenant, il attaque sur le plat, et, à Nancy, il a coupé l'herbe sous le pied des routiers-sprinters. Nul ne s'en est plaint.

JACQUES AUGENDRE.

DANS LES UNIVERSITÉS

L'informatique au secours des candidats à l'inscription

Bousculades, énervement, le cycle habituel de la course aux inscriptions dans les universités parisiennes est à nouveau à l'honneur. Si, en province, les délais accordés aux bacheliers pour s'inscrire dans les premiers cycles des universités sont assez longs, dans la région parisienne, depuis mercredi 3 juillet, date de la proclamation des résultats du baccalauréat, règne une certaine affervescence. Dès le premier jour, les files d'attente se formaient autour de la vénérable Sorbonne ou rue d'Assas à Paris.

Mal informés sur les possibilités offertes par les treize universités parisiennes, ou attirés par des établissements aux noms prestigieux, les jeunes lycéens tentent d'obtenir un dossier à Paris-I ou à Paris-IV. Les capacités d'accueil dans ces établissements sont rapidement atteintes dans des disciplines très recherchées telles que les sciences économique ou les langues étrangères appliquées (LEA). Jouant les samaritains modernes, des militants de l'UNEF Indépendant et démocratique renseigne les bacheliers désemparés en pianotant sur les claviers des minitels. Grâce à un réseau informatique qui relie les treize universités parisiennes, ils indiquent aux futurs étudiants la liste des places disponibles dans chaque établissement supérieur.

« *Il reste encore des places en LEA à Créteil* », lance Christian dans la cohue de l'étroite galerie de la Sorbonne. Deux jeunes filles refusées à Paris-IV demandent des renseignements sur cette université de banlieue, inconnue d'elles. « *Nous venions de Versailles*, explique la plus jeune, *on souhaitait s'inscrire ici, mais apparemment nous arrivons trop tard.* » Munies de l'adresse de l'université de Paris-XII à Créteil, elles se précipitent vers le RER.

Les treize universités de la région parisienne offrent des capacités globales d'accueil suffisantes, surtout cette année où le nombre de candidats au baccalauréat a légèrement diminué. Au-delà du tumulte, chaque bachelier qui le désire devrait pouvoir s'inscrire dans une université, mais peut-être pas dans l'établissement de son choix. La liberté laissée à chaque étudiant, quel que soit son lieu de résidence, ainsi que l'autonomie des établissements de clore sans préavis ses registres comportent des contraintes.

SERGE BOLLOCH.

* Des renseignements sur les capacités d'accueil des treize universités de la région parisienne sont communiqués par le rectorat de Paris, aux numéros d'appel suivants : 354-56-44 pour les formations juridiques et économiques ; 354-56-75 pour les formations scientifiques ; 354-57-27 pour les formations linguistiques ; 354-57-44 pour les formations lettres et arts.

● *Nouveau président à la Conférence des grandes écoles.* – M. Daniel Gourisse, directeur de l'Ecole centrale des arts et manufactures, a été élu président de la Conférence des grandes écoles, instance qui rassemble les responsables de cent trente et une écoles d'ingénieurs et de gestion et des cinq écoles normales supérieures. Il remplace M. Pierre Laffitte, ancien directeur de l'Ecole des mines de Paris.

LES PRÉVISIONS TOURISTIQUES DE L'ÉTÉ

Saison tiède

Voitures révisées, cartes routières dans la boîte à gants, billets de train compostés, places réservées dans l'avion. Ils partent.

Combien seront-ils à circuler en France ou hors des frontières ? Quelle sera la manne qui se déversera dans les tiroirs-caisses des hôteliers, des voyagistes, des agences de location et des restaurateurs ? Le ministère du tourisme estime que des premiers chiffres pourront être donnés seulement à la mi-juillet. Les « perturbations » estivales, de la météorologie au cours du dollar, de la tension internationale à la situation économique, sont si nombreuses qu'il est très difficile d'avancer des prévisions. Les performances de l'été ne seront connues qu'au mois d'octobre.

Il existe cependant des tendances. Au cours des deux derniers mois, du 29 avril au 21 juin, 18 609 personnes ont demandé à l'ANIT (Agence nationale pour l'information touristique) des renseignements à propos de leurs vacances en France. Elles étaient 42 200 en 1984 sur trois mois. Les locations meublées ont, toujours selon les responsables de l'ANIT, suscité le plus de questions. Les régions Provence-Côte d'Azur et Aquitaine intéressent particulièrement les futurs vacanciers. On remarque également une forte demande à propos du Pays basque. Enfin, les stages sportifs, les fêtes et les festivals captivent les Français.

Selon le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), 46 % des vacanciers – environ 13 millions d'entre eux – se rendront au bord de la mer. *Les autres iront à* la campagne (23 %), à la montagne (16 %), dans une autre ville (8 %), ou participeront à des circuits touristiques (7 %).

Ensemble, ces estivants *devraient dépenser plus de* 100 milliards de francs selon une étude de la revue professionnelle, *Répertoire des voyages*.

Ni catastrophe ni euphorie

Ces déplacements massifs, concentrés sur deux mois, vont une fois de plus donner lieu à des drames, tant il est vrai que le sentiment de liberté procuré par les vacances engendre souvent précipitation et imprudence. Le CDIA prévoit, pour cet été encore, quelque 3 000 tués sur les routes, 600 noyés, près de 100 accidents mortels en montagne.

Fort critiques envers le gouvernements qui a décidé d'établir à nouveau un contrôle plus serré des prix dans le secteur hôtelier, les professionnels se montrent pourtant « *relativement* » optimistes. Il est vrai que l'augmentation de plus de 10 % des étrangers venant en France, par rapport à la précédente saison, rétablit une situation difficile. Les Américains, aux poches pleines de dollars, permettent aux hôtels de luxe et aux prestations haut de gamme d'envisager l'avenir avec sérénité. Il n'en est pas de même pour les « deux étoiles », qui, comme l'année dernière, auront du mal à boucler leur budget. Nos compatriotes, moins fortunés, se rabattent sur les meublés, la maison familiale ou les terrains de camping. Les Américains iront *donc à l'hôtel et les Français sous* la toile de tente.

M. Michel Crépeau, ministre du tourisme, est satisfait. Le maire de La Rochelle vient, en effet, de déclarer à l'Assemblée nationale : « *Le cours élevé du dollar est favorable au tourisme américain en France. Les réservations de touristes américains sont en augmentation de 28 %, ce qui permet d'espérer un solde positif de la balance touristique française de 30 milliards de francs au lieu des 27 milliards en 1984.* » Si les prévisions de M. Crépeau s'avèrent exactes, le tourisme occuperait alors, cette année, la première place parmi les secteurs économiques pourvoyeurs de devises.

Les voyagistes, qui vantent à *longueur d'année le ciel bleu et le* soleil, sont plus réservés. « *Les touristes seront moins nombreux, ils iront moins loin et partiront moins longtemps* », estiment la plupart des professionnels à l'heure du premier bilan. Ils précisent : « *Ce n'est pas le marasme. Ce sera une saison modeste. Pas catastrophique, pas euphorique.* » Seuls satisfaits, le Club Méditerranée, avec une augmentation de 5 % de ses journées hôtelières au départ de la France vers l'Europe et l'Afrique, et Nouvelles Frontières, *qui prévoit une progression* de 30 % du nombre de ses clients.

L'Amérique est une destination qui stagne depuis 1981. Malte est en progrès. L'Espagne s'essouffle. Il est vrai que la péninsule ibérique est tributaire de la situation économique de l'Hexagone. Les Français désireux de se rendre *tras los montes* sont aujourd'hui, en effet, très sensibles aux prix des séjours. Là encore, porte-monnaie oblige.

JEAN PERRIN.

LES GRANDS TRAVAUX DU MAIRE DE PARIS

L'axe liquide de La Villette

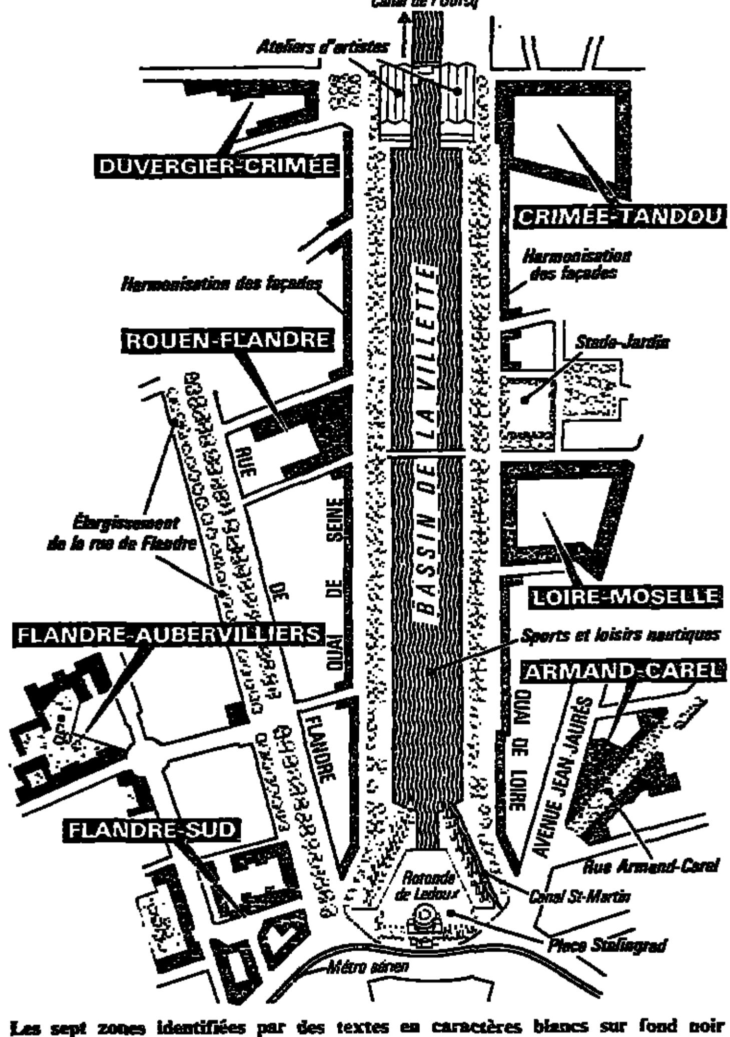
Dans quelques années, le quartier de La Villette, à Paris, sera sans doute aussi célèbre et aussi couru que les Champs-Elysées, le Champ-de-Mars et l'ensemble Forum des Halles-Beaubourg.

L'Etat et la Ville de Paris semblent rivaliser pour transfigurer la sortie nord-est de la capitale. Il est vrai que le site mérite mieux que le quasi-abandon dans lequel il était laissé depuis des années. De la place Stalingrad jusqu'au boulevard périphérique, un plan d'eau de 2 400 mètres carrés – le bassin de La Villette puis le début du canal de l'Ourcq – constitue un axe liquide qui ordonne et éclaire tout ce secteur.

L'Etat a donné le signal de la rénovation en installant à l'une des extrémités le musée et le parc de La Villette. La grande halle est déjà ouverte aux expositions. Les premières salles du Musée des sciences et des techniques et quelques-unes des « folies » du jardin recevront des visiteurs au printemps prochain. Le Conservatoire national de musique et le reste des installations devraient être achevés en 1988. Mais cet îlot de prestige aurait-il attiré les foules si les alentours n'avaient *pas subi* eux aussi une vigoureuse remise en valeur ? La municipalité parisienne a bien senti qu'il lui fallait, sans plus attendre, aménager la voie d'eau et les grandes artères qui mènent à La Villette.

Jacques Chirac a longuement visité le quartier, mercredi 26 juin, et il a annoncé le lancement d'une série de chantiers qui coûteront au total 400 millions de francs et dureront jusqu'en 1989.

En venant du centre de Paris, le premier site à réaménager est la place Stalingrad. L'admirable pavillon édifié au dix-huitième siècle par Nicolas Ledoux est noyé dans un flot de cars et de voitures. On va donc déménager la gare routière et reporter la circulation sous le métro aérien dans l'axe du bassin de La Villette. Il est même question de reconstruire le péristyle qui ornait sur cette face la rotonde de Ledoux et qui a été sottement démoli jadis.



Les sept zones identifiées par des textes en caractères blancs sur fond noir représentent l'essentiel du programme de construction-réhabilitation.

« Bateau-lavoir »

Au-delà s'étend le bassin sur lequel navigueront, nous promet-on, des bateaux de promenade, les embarcations d'une école de canoë-kayak et de petits voiliers. L'aménagement des quais en promenade est déjà commencé. A l'exception de deux d'entre eux, les hangars qui l'encombrent seront démolis au profit d'esplanades plantées d'arbres et d'aires de jeux. Au printemps prochain, les habitants du quartier bénéficieront d'une innovation qui bouscule quelques habitudes administratives. En retrait du quai de la Loire, la Ville ouvre un terrain de sport qui pourra être utilisé tour à tour par les scolaires et par les associations sportives.

De part et d'autre de ce grand axe s'alignent des constructions disparates. De vieilles bâtisses médiocres alternent avec des blocs de grande hauteur dont une tour qui culmine à 100 mètres d'altitude. Le plan d'occupation des sols sera modifié de manière qu'à l'avenir il y ait davantage d'*harmonie dans les nouveaux* programmes. La ligne de crête des immeubles ne devrait pas dépasser 26 mètres, soit huit étages.

A l'extrémité du plan d'eau s'élèvent d'anciens entrepôts plus que centenaires mais dont l'architecture originale mérite mieux que la démolition. Des artistes y ont installé leurs ateliers. La vocation culturelle de ce nouveau « Bateau-lavoir » est confirmée. Une centaine de peintres, de graphistes et d'architectes continueront à travailler là avec une vue imprenable sur le bassin.

Une avenue plantée d'arbres

La fréquentation par des millions de visiteurs du parc de La Villette *imposait à la Ville une amélioration* de la voirie qui y conduit. La rue de Flandre, en cours d'élargissement, va devenir une avenue plantée d'arbres. Au sud du bassin, on ouvre, au départ de la place Stalingrad, une nouvelle artère : la rue Armand-Carrel, dont les frondaisons conduiront *d'un trait jusqu'aux Buttes-*Chaumont. Le célèbre architecte Fernand Pouillon édifie à cet endroit le nouveau conservatoire du musique du dix-neuvième arrondissement. Il sera flanqué d'une synagogue et d'immeubles de bureaux.

Tout le quartier qui s'étend de part et d'autre du bassin de La Villette est d'ailleurs en pleine tranformation. Une demi-douzaine d'opérations de construction et de réhabilitation sont en cours ou prévues dans de brefs délais. Des crèches, des écoles, des logements pour personnes âgées, 10 000 mètres carrés d'ateliers pour les artisans et 50 000 mètres carrés de bureaux sont programmés. Dans quelques années, deux mille appartements supplémentaires, soit neufs soit rénovés, seront à la disposition de ceux qui seraient tentés par les agréments de ce coin de Paris.

Entre la rotonde de Ledoux et la Géode du Musée des sciences et des techniques, sur près de 2 kilomètres et demi, autour de la voie d'eau, un des nouveaux paysages de la capitale est en train de s'affirmer.

MARC AMBROISE-RENDU.

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 6 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Au théâtre ce soir : Volpone.
Pour le centenaire de Jules Romains, J. Mercure a remonté et joué, cet hiver au Théâtre de la Ville, cette célèbre comédie d'intrigues et de mœurs, où le riche et diabolique Levantin Volpone exerce ses facéties dans la Venise du seizième siècle. Une des œuvres les plus connues de J. Romains, qui l'a écrite avec Stefan Zweig.

23 h 10 Nuits vagabondes.
Emission de Roger Gicquel et M. Sorro.
Des jeux, des paysages, des courts métrages, des chansons... La soirée se poursuit après le journal, jusqu'à 1 h 30.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Guy Bedos un soir à Nice.
Le spectacle comportait deux parties. C'est à la seconde que se consacre cette émission. Celle où Guy Bedos abandonne le sketch pour se lancer dans une improvisation sur des thèmes d'actualité politique ou de vie quotidienne.

21 h 35 Magazine : les Enfants du rock.
Rock'n'roll graffiti, *avec Little Richard, Richard Antony, Bee Gees, Sheila... ; en deuxième partie, le Festival rock international de la Rose d'Or de Montreux 1985.*

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron ?
Produit par Jane Fonda et Bruce Gilbert.
Trois secrétaires de choc, Violet, Judy et Doralee. Elles sont belles, jeunes et follement drôles. Elles vivent ensemble, travaillent pour la même société, supportent des patrons abusifs... dont elles voudraient se débarrasser : elles doivent garder leur sang-froid face à des collègues « très entreprenants »... Tiré d'un film à succès de la 20th Century Fox, 9 to 5, ce feuilleton nous entraine dans de joyeuses péripéties bourrées d'humour... et de bon sens.

20 h 35 Série : Boulevard du rire.
Réal. C. Vadja et G. Marx, animé par Victor Lanoux.
Le café-théâtre des années 70 : quel plaisir de retrouver Dewaere, Miou-Miou, Coluche, Bedos, Zouc ! Une suite de huit émissions dont la qualité des scènes de plateau dépend totalement des invités présents.

21 h 40 Journal.
22 h Dynastie.
22 h 45 Au nom de l'amour.
23 h 10 Musiclub.

CANAL PLUS

20 h 30, Massacre à Kansas City ; 22 h 5, Série : l'Homme au Katana ; 23 h, Dortoir des grandes, film de P. Unia ; 0 h 30, le Roi des cons, film de C. Confortes ; 2 h 5, Toute une nuit, film de C. Akerman ; 3 h 45, Festival de jazz d'Antibes 1984 (Miles Davis) ; 4 h 15, le Survivant d'un monde parallèle, film de D. Hemmings ; 5 h 35, Hill Street Blues ; 6 h 25, Série : L'hôtel en folie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Près de la dernière fenêtre », de Carlos Semprun-Maura.
22 h 10 Démarches, avec... Hervé Guibert.
22 h 30 Musique : Mahler.
0 h Clair de nuit : Rémanences.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Avant-concert : œuvres de Balakirev, Rimski-Korsakov, Borodine.
21 h 30 Concert (donné le 11 janvier au Théâtre des Champs-Elysées) : *Concerto pour cor et orchestre*, de Gliere : *Symphonie n° 9 en ré majeur*, de Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner, sol. H. Baumann, cor ; en complément de programme : *Tableaux d'une exposition*, de Moussorgski, par A. Brendel, piano.
0 h 5 Romantiques.

Dimanche 7 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Messe.
Sur le parvis de Notre-Dame de Paris, avec dix mille « petits chanteurs ». Prédicateur, Mgr J.-M. Lustiger.

12 h 2 Midi presse.
Invité : M. Jean Poperen, secrétaire national du PS.

12 h 30 Journal.
13 h 35 Sports dimanche vacances.
17 h 40 Les animaux du monde.
18 h 10 Série : Guerre et paix.
19 h 7 sur 7.
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Anne Sinclair. *Avec Roland Castro, architecte.*

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : César et Rosalie.
Film français de Claude Sautet (1972), avec Y. Montant, R. Schneider, S. Frey, U. Orsini (rediff.).
Une femme n'arrive pas à choisir entre deux hommes, dont l'un est en proie à la crise de la cinquantaine. Il y a aussi les problèmes de l'amitié, du travail.

22 h 20 Sports dimanche soir.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Série : Le bar de l'escadrille.
12 h 15 Jeux de bandes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Les carnets de l'aventure.
13 h 45 Sports été.
18 h 30 Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h 35 Le journal du Tour.
20 h Journal.



20 h 45 Jeu : La chasse aux trésors.
21 h 45 Sports : catch à Gonesse.
22 h 15 Harlem nocturne : Herbie Hancock.
Série présentée par P. Blanc-Francard, réal. K. O'Neill.
Premier d'une série de neuf émissions consacrée à quelques « grands » du jazz. Un portrait de Herbie Hancock, ancien pianiste de Miles Davis, récente star des vidéo-clips. Artiste baroque, abondant, sensuel. Un virtuose des claviers, du synthé.

23 h 20 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 30 RFO Hebdo.
20 h Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 35 Série : Méditerranée.
Troisième émission. Pendant des millénaires, les Méditerranéens ne se sont pas aventurés sur leur mer et la Méditerranée est demeurée à peu près déserte. Comment les civilisations orientales ont pénétré en Méditerranée et en ont provoqué le progrès.

21 h 30 Jazz à Juan-les-Pins.
Emission de Jean-Christophe Averty, avec Claude Luter, René Franc, Bob Wilber, Alain Bouchet...

22 h Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : l'Honorable Catherine.
Film français de Marcel L'Herbier (1942), avec E. Feuillère, R. Rouleau, A. Luguet, G. Génin, C. Granval, D. Grey (N.).
Une jeune femme pratique le chantage au flagrant délit d'adultère en vendant des pendules pour prix de son silence. Elle tombe amoureuse d'un homme qu'elle voulait rançonner. Avec le concours, pour scénario et dialogues, de Solange Térac, Jean-George Auriol et Henri Jeanson, Marcel L'Herbier réinventa, en pleine Occupation, la comédie américaine.

0 h 5 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Top 50 ; 8 h 10, Chroniques nomades : Les Lohars du Rajasthan ; 9 h, Cabou Cadin (et à 13 h 5) ; 9 h 25, Vive la sociale, film de G. Mordillat ; 10 h 55, Liste noire, film de A. Bonnot ; 13 h 25, Chronique policière ; 15 h, Dessin animé : David Copperfield ; 16 h 15, Top 20 ; 17 h 10, Série : *Les pionniers du Kenya* ; 18 h, Harlequin, film de S. Wincer ; 19 h 45, Club de la presse ; 21 h, P'tit con, film de G. Lauzier ; 22 h 35, Le Pigeon, film de M. Monicelli ; 0 h 15, Litan, film de J.-P. Mocky ; 1 h 40, Série : L'homme au katana.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h 3, Chasseur de son ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous, avec Joël Schmidt ; 7 h 45, Dits et récits : contes de Grimm ; 8 h, Foi et tradition ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ; 10 h, Messe à l'abbaye des bénédictines de Vauhallan ; 11 h, Mémoires de captivité ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : Dubuffet à la fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, La légende des siècles, de Victor Hugo ; 16 h 10, La tasse de thé : rencontre avec... Jacques Weber ; à 17 h 45, histoire-actualité : la France, terre promise ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : bilan de la saison cinématographique ; 20 h, Musique : Angers 84.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : Nina Hagen, par Daniel Caux.
22 h 30 Musique : libre-parcours jazz, the Lemmon Rock Band.
0 h Clair de nuit : tentatives premières.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Lettres de Bohême ; 7 h 3, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; œuvres de Duclos, Metra, Audran, Godard, Lacome, Chopin, Dvorak ; 9 h 5, Les voyages musicaux du docteur Burney : *Comment le docteur Burney se promena dans* Venise comme le plus ordinaire des touristes ; œuvres de Hasse, Sciarrino, Marcello, Vivaldi, Michelis, Stravinski ; 11 h, Récital : Sergeï Edelmann, piano (en direct de Montpellier) ; 13 h 5, Concert (en direct de Montpellier) : *Mocidade independente*, de Padre Miguel, par l'Ecole de samba de Rio-de-Janeiro ; 14 h 4, Disques compacts : œuvres de Borodine, Rossini, Bruch, Albeniz, Braga, Dvorak ; Liszt ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? Opéra et sensualité par Henri Maier, directeur général de l'Opéra de Montpellier ; œuvres de Wagner, Mozart, Janacek, Ravel ; 19 h 5, Concert (en direct de Montpellier) : « *Messe canonique* », de Brahms ; *Messe pour chœur et orgue*, de Liszt/Janacek ; six chants sacrés, de Wolf, par le Konzerchor de Darmstadt, dir. W. Seeliger
20 h 30 Avant-concert.
21 h 30 Concert (en direct de la cour Saint-Jacques) : *Slava pour orchestre*, de Bernstein ; *Variation sur un thème rococo, Chœurs liturgiques, Symphonie n° 7 en mi bémol majeur*, de Tchaikovski par l'Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon.
0 h 5 Jeanne Gautier, violoniste.

LES SOIRÉES DU LUNDI 8 JUILLET

TF1	20 h 35, Cinéma : *Soupçons*, de A. Hitchcock ; 22 h 10, Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde ; 23 h 25, Choses vues : Victor Hugo, par Michel Piccoli.
A2	20 h 35, Emmenez-moi au théâtre : *Don Carlos*, opéra de Verdi.
FR3	20 h 35, Cinéma : *Effraction*, de D. Duval ; 22 h 35, Thalassa ; 23 h 20, Histoire de l'art ; 23 h 35, Prélude à la nuit.
CANAL PLUS	20 h 30, Cinéma : *l'Homme à tout faire*, de J. Rich ; 22 h 15, Corrida ; 23 h 15, Festival de jazz d'Antibes 1984 ; 23 h 45, Hill Street Blues ; 0 h 30, Cinéma : *Dortoir des grandes*, de P. Unia ; 2 h, Série : L'hôtel en folie.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 7 JUILLET

— *M. Jean Poperen*, secrétaire national du PS, répond aux questions des journalistes de « Midi Presse », sur TF 1, à 12 heures

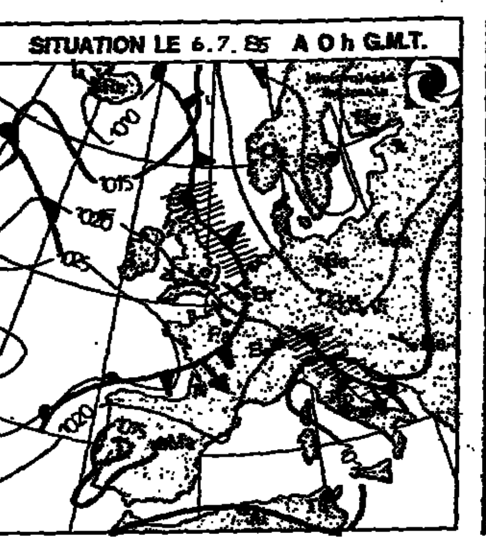
— *M. Michel d'Ornano*, député UDF du Calvados, est l'invité de l'émission « Forum », de RMC, à 12 h 30.

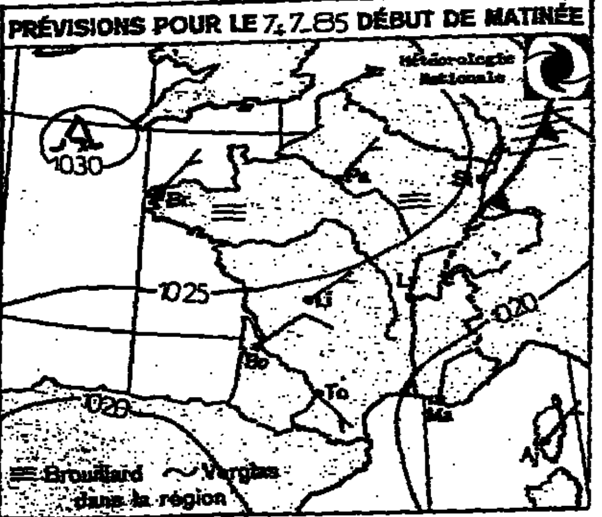
— *M. Olivier Stirn*, président de l'Union centriste républicaine, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 h 45 *(diffusé en clair sur Canal Plus)*.

LUNDI 8 JUILLET

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS, est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h 20.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le samedi 6 juillet à 0 heure et le dimanche 7 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

Le flux perturbé océanique est rejeté sur les îles britanniques mais une masse d'air plus frais intéressera la majeure partie de la France.

Prévisions :

Dimanche : Le matin, hormis quelques passages nuageux sur les régions de l'extrême Nord et du Nord-Est, le ciel sera souvent dégagé mais le temps brumeux avec même localement des brouillards sur le Nord-Ouest.

Au cours de la journée, le ciel clair à peu nuageux se généralisera sur l'ensemble de nos régions.

Le vent faible à modéré tournera au nord-nord-est.

Le matin, les températures minimales ne seront que de l'ordre de 9 à 12 degrés sur le quart nord-ouest, de 11 à 14 degrés ailleurs, atteignant 17 à 18 degrés près des côtes méditerranéennes.

Les températures maximales de l'après-midi seront de l'ordre de 20 à 28 degrés du Nord au Sud, avoisinant toujours 30 à 32 degrés près des côtes méditerranéennes.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 5 au 6 juillet) : Ajaccio, 29 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 17 ; Bordeaux, 23 et 12 ; Bréhat, 20 et 12 ; Brest, 20 et 10 ; Cannes, 24 et 18 ; Cherbourg, 22 et 11 ; Clermont-Ferrand, 25 et 15 ; Dijon, 22 et 15 ; Dinard, 20 et 10 ; Embrun, 25 et 11 ; Grenoble-St-M.-H., 23 et 15 ; Grenoble-St-Geoirs, 24 et 17 ; La Rochelle, 22 et 16 ; Lille, 27 et 15 ; Limoges, 20 et 14 ; Lorient, 25 et 8 ; Lyon, 23 et 17 ; Marseille-Marignane, 30 et 22 ; Menton, 24 et 18 ; Nancy, 23 et 17 ; Nantes, 26 et 14 ; Nice Côte d'Azur, 25 et 20 ; Paris-Montsouris, 27 et 14 ; Paris-Orly, 28 et 15 ; Pau, 25 et 17 ; Perpignan, 32 et 22 ; Rennes, 25 et 9 ; Rouen, 26 et 11 ; Saint-Étienne, 24 et 15 ; Strasbourg, 24 et 16 ; Toulouse, 26 et 17 ; Tours, 24 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 21 ; Genève, 22 et 15 ; Lisbonne, 34 et 21 ; Londres, 27 et 10 ; Madrid, 35 et 17 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 26 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4003

HORIZONTALEMENT

I. *Elles sont à l'origine de très nombreuses découvertes.* — II. *Elles vivent* parmi les grains. A l'ombre. — III. Accompagna Ulysse au bout du monde. Mesure. Donne un plein usage aux articulations. — IV. N'a donc pas été dérobé. Ont de profondes racines. — V. Il est inutile de faire appel ici au bon sens pour découvrir un prénom. Circulent à Brasov. Il est pour la conservation des espèces. — VI. En entier. Plus inconnu. A peut-être trop fait les frais de la *conversation*. — VII. De l'eau froide. Adverbe. Entendu à Flushing Meadow. — VIII. Construite. Point de chute de maints espoirs. Pardessus la jambe. — IX. Justifie parfois l'envie de faire peau neuve. Note. Peut se faire en crachant. — X. Démentit. Crachées en vomissant. — XI. Donne le mot d'ordre. Circonstance. Quasiment inexistants pour la « cloche ». — XII. Où l'on trouve facilement du verre trempé. Mise en boîte. Pronom. — XIII Forme de folie. Il peut s'agir d'un gros lot. — XIV. Un endroit de rêve, en somme ! Vient après coup. Conjonction. Quelqu'un de très populaire. — XV. Spécialités de dindes. Tendue par un miséreux. Assiette.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															■
II											■				
III					■	■			■						
IV											■	■			■
V					■				■						
VI			■			■	■	■						■	
VII									■			■			
VIII							■				■				■
IX					■			■							
X	■		■				■								
XI		■			■				■	■					
XII						■							■		
XIII								■							
XIV				■					■			■			
XV									■						

VERTICALEMENT

1. En voilà un qui fait du propre ! Une façon de porter le corps en arrière. — 2. Là, il y a toujours de quoi « manger ». Sans issue. — 3. Tombe régulièrement. Refuge douillet. Les zincs la recouvrent. — 4. Têtes chercheuses. — 5. Grecque. Avait donc trouvé un emploi. Economiste. — 6. Sont en toc. *Epelé* : un endroit parfois très chaud. Bonne pâte. Forge l'entente. — 7. Terre de rêves pour des joueurs de lyre. Un manque d'inspiration. — 8. La bonne excuse ! Pronom. *Préfixe. Se touchent en « finesse »*. — 9. Pronom. Une abréviation sans secret pour Morgan. Emporté au Paradis. — 10. Font preuves d'un certain idéalisme. Reçoivent des coups de cannes. — 11. Ses bagages sont plutôt légers. C'est encore le printemps lorsqu'elle arrive. — 12. Qui consolide un lien. Tranche de pain. Permettait de faire une entrée fracassante. — 13. On comprendra aisément qu'il puisse pleurer à *chaudes larmes*. Très favorable. — 14. Entendue à Pâques et à la Trinité. Sans lui, il n'y a pas de bons résultats. — 15. Démontre. Ne craint pas la chaleur. Utile pour avancer.

Solution du problème n° 4002

Horizontalement

I. Percuteur. — II. Epigramme. — III. Riesa. — IV. Ces. Neste. — V. Or. Pinson. — VI. Piétina. — VII. An. R.O. — VIII. Tour. Anet. — IX. Troc. — X. Ut. Entier. — XI. Rut. Celle.

Verticalement

1. Percolateur. — 2. Epier. Nô. Tu. — 3. Ries. Ut. — 4. C.G.S. Pierre. — 5. Uranie. Onc. — 6. Ta. Entracte. — 7. Emission. Il. — 8. UM. Ton. Etel. — 9. Revenant. Ré.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 8 JUILLET

« Les divisions nouvelles et le columbarium du Père-Lachaise », 10 h 30, 10, avenue du Père Lachaise.

« Cent tombes juives dans un cimetière chrétien », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Dans les ateliers d'un restaurateur de cristal », 14 h 30, 84, quai de Jemmapes.

« Présence de l'architecture chez Victor Hugo », 15 h, angle rues du Départ et d'Odessa.

« L'église Notre-Dame-des-Victoires », 15 h, devant église.

« De l'hôtel Saint-Aignan à l'hôtel des ambassadeurs de Hollande », 15 h, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (P.-Y. Jaslet).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, devant façade (devant la poste).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (devant marché aux fleurs).

« Le Marais médiéval », 14 h 30, 254, rue Saint-Martin.

« L'hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou.

« Le quartier de l'Horloge », 15 h, 2, rue du Renard.

« Les expositions universelles à Paris », 15 h, pilier nord Tour Eiffel devant statue Eiffel.

« Archéologie et projet urbain », dans les thermes de l'hôtel de Cluny, 15 h, cour musée.

« Versailles : l'Orangerie », 14 h 30, statue Louis XIV cour d'honneur du château.

MARDI 9 JUILLET

« Les divisions nouvelles et le columbarium du Père-Lachaise », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Cent tombeaux de musiciens célèbres à Montparnasse », 14 h 45, 3, boulevard Edgard-Quinet (V. de Langlade).

« Le vieux Ménilmontant », 15 h, métro Saint-Fargeau (Mme Leblanc).

« Le cimetière Montparnasse », 15 h, 2, boulevard Edgar-Quinet.

« Ronsard au jardin des poètes et dans les serres », 15 h, métro Porte-d'Auteuil.

Pour les 7 à 12 ans exclusivement : « La Seine à Paris, l'eau, son importance historique », « Le jeu des ponts », sur un bateau-mouche, inscriptions (1) 277-23-31 Paris Baskets.

« La place des Vosges, ses habitants illustres, ses lieux inconnus », 14 h 15, n° 1 de la place (M. Banassat).

« Les catacombes et l'exposition du photographe Nadar », 15 h 15, devant entrée, place Denfert-Rochereau.

« La franc-maçonnerie », 15 h, 16, rue Cadet (P.-Y. Jaslet).

« Flânerie le long de la Seine », 21 h, métro Pont-Marie (M. Hager).

« Les manufactures des Gobelins, Beauvais, Savonnerie », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins.

« Hôtels du Faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, métro Madeleine.

CONFÉRENCES

MARDI 9 JUILLET

4, rue de Chevreuse, de 15 h à 18 h, rencontre sur « Le rôle de l'écrivain dans la société chinoise aujourd'hui ».

5, rue Largillière, 19 h 30, « La philosophie et le sens de la vie » (conférence de présentation du cycle « Les philosophies traditionnelles d'Orient et d'Occident »).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 6 juillet :

DES LOIS

● Autorisant l'approbation d'un protocole sur les privilèges et immunités de l'Organisation internationale de télécommunication maritimes par satellites (Inmarsat).

● Autorisant l'approbation d'un accord pour la mise en place d'un réseau européen expérimental de stations océaniques (Cost 43) (ensemble trois annexes).

● Tendant à l'amélioration de la situation des victimes d'accidents de la circulation et à l'accélération des procédures d'indemnisation.

VACANCES SPORTIVES

L'opération « Vacances sportives », proposée par l'Union sportive de la fédération de l'éducation nationale (USFEN) à Chambon (Charente-Maritime), privilégie tennis, (quatre cours), équitation, bicyclette, spéléologie, escalade, canoë-kayak, planche à voile et golf. Pour cadre, une belle demeure en pierre de taille située dans une propriété de 70 hectares de champs vallonnés avec une rivière, des falaises et des lacs. L'USFEN ayant ouvert ses portes au grand public, nul n'est exclu, que l'on vienne en famille ou en solitaire. Sept jours, jusqu'au 24 août : adultes, 1 250 F ; moins de dix ans, 950 F. L'USFEN propose d'autres séjours et d'autres activités, parachutisme et tir à l'arc notamment.

★ USFEN, 28, bd Bonne-Nouvelle, 75010 Paris. Tél. : (1) 770-85-72.

Lire le spectacle

Ce samedi 6 juillet commence le trente-neuvième Festival d'Avignon, qui dure jusqu'au 31 juillet, avec **Macbeth**, *par la* **Comédie-Française**, *dans la cour d'honneur. Dès le dimanche 7, ce sera le* **Mahabharata**, *de Peter Brook et Jean-Claude Carrière. Tout est déjà loué. Que les candidats malheureux retiennent leurs places pour l'année prochaine ! Il leur reste suffisamment de spectacles à découvrir dans ce Festival où tout est création, et parmi les troupes off.*

Hors Avignon, l'activité est grande. L'été, la France, en particulier au sud de la Loire, se couvre de manifestations fondées sur le théâtre, la danse, le jazz, toutes les musiques. Le cinéma se réfugie dans les salles climatisées des villes et se consacre principalement aux « grandes reprises », histoire de compléter l'éducation des gens qui travaillent.

Et quand on part en vacances, on cale ses valises avec les livres et les revues mis de côté pour le temps des loisirs, en prévision des jours de pluie et des soirées sans télévision.

Beethoven, plus loin que le mythe

On a beaucoup écrit sur Beethoven depuis deux siècles et l'on peut penser raisonnablement que ce n'est pas fini. De son vivant déjà circulaient dans les journaux des légendes sur sa naissance royale qu'il ne prit jamais la peine de démentir, et lui-même s'est toujours rajeuni de deux ans en dépit des preuves qu'on lui opposait.

Peu enclin aux confidences, il cultiva comme homme et comme artiste une attitude suscitant l'étonnement et les commentaires, aussi n'est-il guère de ses connaissances, proches ou lointaines, qui n'ait colporté des souvenirs curieux, souvent exagérés mais assez concordants pour conserver quelque valeur. Quant à sa musique, il n'est que de consulter les revues musicales de l'époque pour y trouver des analyses judicieuses de ses œuvres les plus répandues, preuve que ses contemporains se souciaient déjà d'expliquer et de justifier ses audaces.

Ainsi chaque nouvel ouvrage, *biographique ou analytique, est-il à* la fois superflu et inévitable, la seule question étant de savoir à quel degré...

Avec ses quatre cents pages « seulement », le *Beethoven* de Maynard Solomon, publié aux Etats-Unis en 1977 et dont Hans Hildenbrand vient de donner une traduction remarquable aux éditions Jean-Claude Lattès, ne saurait prétendre traiter tous les aspects d'un sujet aussi vaste, mais ayant la sagesse de concentrer délibérement sa réflexion sur certains points, il a le mérite d'éclaircir quelque coins du tableau *laissés dans l'ombre ou déformés à* cause de l'absence de méthode critique de tant de biographes.

Si la compilation reste, par la force des choses, le principal fondement de toute biographie d'un artiste sur lequel beaucoup de documents originaux ont disparu, la tentation est grande d'ignorer ceux qui existent encore et d'opérer un choix parmi les écrits de seconde main pour conforter l'idée qu'on veut donner de son héros. L'un des mérites de Maynard Solomon vient de la grande diversité de ses sources, de la précision avec laquelle il les indique en note, et de son souci de justifier ses choix. On trouve en appendice une bibliographie sélective fort précieuse, même si la plupart des ouvrages sont en allemand ou en anglais et difficilement accessibles en France.

L'autre particularité de cette biographie vient de ce que l'auteur met à profit, pour ses recherches et la construction de ses hypothèses, l'enseignement de la psychanalyse et de la sociologie. Cette tendance *récente, et de plus en plus répandue,* de coucher les grands hommes sur un divan et d'accorder une importance primordiale au contexte n'est pas une garantie de pertinence ; ce n'est souvent qu'un cache-misère destiné à masquer l'absence d'intuition personnelle du biographe, derrière des démonstrations *brillantes et creuses, car le* complexe d'Œdipe n'explique pas plus le génie de Mozart que la cour du prince Esterhazy celui de Haydn. Maynard Solomon va plus loin et donne moins de réponses qu'il ne soulève de questions.

L'immortelle bien aimée

En détruisant le mythe du titan incompris, du révolutionnaire amoureux de l'humanité, il réexamine ce qui a pu donner naissance à des interprétations excessives sans leur dénier tout fondement *puisque cela correspond pour partie* à l'image que Beethoven a voulu donner de lui à certains moments de son existence.

Le livre est divisé, chronologiquement, en quatre parties : l'enfance à Bonn, Vienne, la période héroïque (1802-1812) et la phase finale. Chacune s'achève par un examen, nécessairement succinct (une vingtaine de pages en moyenne), des œuvres écrites à ces époques. Mais, en feuilletant le volume, on est tenté de donner la priorité aux points forts de ces quatre étapes.

Le milieu familial d'abord, où chaque ascendant, jusqu'aux grands-parents, est présenté pour recréer les tensions et le contexte *très particulier, si déterminant,* des premières années ; puis les rapports complexes avec Joseph Haydn et enfin les deux figures énigmatiques : l'Immortelle bien-aimée et le neveu Karl.

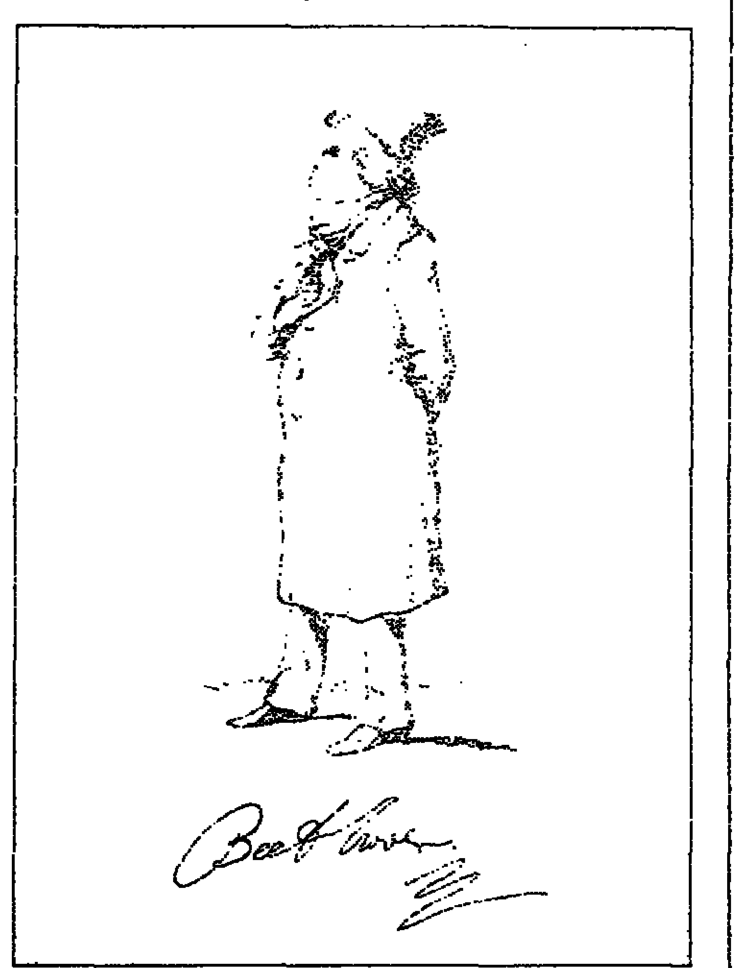
Sur les relations, avec ce dernier, de celui qui voulut a toute force devenir son père adoptif, les *biographes n'ont* souvent donné que les bons côtés, sans lier outre mesure ce besoin de se créer une famille, à la crise personnelle et créatrice que traversait Beethoven dans ces années-là. C'est ce que fait Maynard Solomon, avec beaucoup de circonspection, en réunissant *impartialement* toutes les *pièces du dossier où figurent aussi* bien quelques brutalités que les liens orageux de Beethoven avec son frère et sa belle-sœur.

Pour l'Immortelle bien-aimée, l'enquête tient davantage du roman policier avec, à l'appui d'une démonstration irréfutable, la carte des routes suivies respectivement par Beethoven et le prince Esterhazy dans la nuit du 4 au 5 juillet 1812, la situation météorologique, les horaires des courriers en partance, etc., afin de dater avec certitude la lettre célèbre. Encore fallait-il désigner l'heureuse élue parmi toutes les destinaires possibles... *La seule ayant répondu aux sept* conditions posée se trouve être celle qu'on attendait le moins. Antonie Brentano, dont le portrait figure souvent à la place de Maria von Erdödy, mieux placée qu'elle dans la course.

La solution, qu'on peut croire définitive, de cette énigme célèbre est précieuse surtout parce qu'elle devrait mettre fin à des suppositions oiseuses et peu instructives ; mais dans le cas présent elle a le mérite de servir de point de départ à une réflexion sur le goût de Beethoven pour les situations impossibles. A rapprocher de cette phrase notée dans un de ses carnets : *« L'union parfaite de deux voix empêche, somme toute, le progrès de l'une vers l'autre » ;* sous son ingénuité apparente, elle résume toute la doctrine de Beethoven, et la leçon que son œuvre livre à la postérité.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Beethoven*, par Maynard Solomon, traduit de l'américain par Hans Hildenbrand, 413 pages, Editions Jean-Claude Lattès, 260 F.



Beethoven en promenade (vers 1820).
Dessin au crayon de Joseph Daniel Böhm.

Le théâtre en souvenirs

On ne quitte pas le théâtre, on emmène dix ans d'histoire en cent cinquante pages qui, à travers les souvenirs de Dominique Darzacq, parlent du théâtre *« comme il n'était pas à prévoir, mais comme il est à espérer »* (1).

Pourquoi ce « mais », qui prend l'air d'une excuse ? Journaliste à TF1, après avoir servi la culture sur France-Inter, à *Connaissance des arts, ATAC Information, Révolution* (sans oublier *le Monde*), Dominique Darzacq a vu trop de galères, de promesses décevantes, de réussites flambantes et fragiles pour lancer des affirmations péremptoires et jouer les prophétesses. Simplement, elle reprend les activités d'un théâtre précis, le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

Avec la lucidité que donne le recul du temps, spectacle après spectacle, elle dégage les éléments qui entraînent l'avancée et gardent leur charge émotionnelle, malgré le recul du temps et les innombrables « événements » dont les scènes, tout le temps et partout, se gavent.

Sous la direction de René Gonzalez, de 1977 à 1985, le TGP était comme une maison familiale, tourbillonnante, un peu brouillonne, sujette à des coups de tête, des *coups de foudre, des coups de* déprime, mais ouverte aux aventures. Il y en a eu de bonnes, de formidables, d'autres heureusement oubliées. Quoi qu'il en soit, là, les aventuriers ont pu concrétiser leurs rêves.

Dominique Darzacq se sert des spectacles — bons ou mauvais, ils n'existent plus — *pour évoquer les* gens ; ils sont vivants, donc portent l'avenir. Alfredo Arias avec le groupe TSE, Delphine Seyrig et Sami Frey ; Gildas Bourdet et la Salamandre, avec *Attention au travail* et *les Bas Fonds, le Saperleau ;* Jacques Lasalle avec Marivaux et Anna Seghers ; David Warrilow avec les Mabu Mines et solitaire fantôme beckettien ; Beckett avec Christian Colin ; Heiner Muller avec Karge et Langhoff, et avec Jean Jourdheuil ; Jean Jourdheuil avec Gérard Desarthe, Mechthild Grossmann ; André Engel ; Daniel Mesguich ; Saskia Cohen-Tanugi et Anna Prucnal, Michel Hermon dans le petit cabaret *hors du temps où les* chansons ont râpé le cœur...

Quelques noms dont parle Dominique Darzacq, le nom de gens qui comptent, et il se trouve qu'ils sont passés par Saint-Denis. Elle les examine sans indulgence, avec une attention passionnée. Est-ce qu'on peut parler de théâtre sans affectivité ? Et c'est tout un monde, sérieux et ludique, qui bouge au long des pages.

Très différente est *la Comédie du théâtre*, de Moussa Abadie (2). Pendant un quart de siècle, Moussa Abadie a passé ses soirées au spectacle et longuement interviewé les auteurs, les comédiens, les metteurs en scène pour la radio. Il connaît tout, tout le monde, a vu les petits grandir, les grands vieillir, les fumistes s'effondrer ; ça l'amuse. Le titre est clair : la comédie du théâtre, c'est ce qui se passe avant et après la représentation, les tics, les rodomontades, les ridicules pitoyables ou pathétiques.

Personne n'y échappe, pas même les journalistes. Autant de chapitres, autant de pamphlets. Moussa Abadie force sur l'anecdote exemplairement pittoresque, rassemble en un seul trait les caractères épars récoltés en ses vingt-cinq ans d'expérience. C'est vrai comme une caricature — pas davantage — et aussi drôle. Moussa Abadie ne décrit pas les spectateurs, mais il parle sans cesse du public dont il veut se faire le porte-parole, puisque la parole, le public ne l'a pas — mais il a le pouvoir, puisque, en fin de compte, c'est lui qui décide.

Moussa Abadie s'amuse à jouer le rôle du cochon de payant indigné. Il se fait moraliste, chantre du bon sens. Comme si le théâtre avait quelque chose à voir avec quoi que ce soit de sensé. Et le bougon le sait, qui avoue ne pas savoir pourquoi « les gens » y vont ou n'y vont pas, ni pourquoi, lui, il aime les pantins puérils vampirisés par le théâtre. Et citant Villon, il prévient : *« N'ayez contre eux le cœur endurci. »*

∴

A emmener également la revue de Georgio Strehler *Théâtre en Europe*, numéro 7, qui sort en juillet avec un dossier sur la Royal Shakespeare Company, des interviews de John Gielguld, Laurence Olivier. Occasion de connaître cette troupe étonnante qu'on voit très peu chez nous — comme si l'Angleterre était un autre monde. C'est un peu vrai, elle vit un temps décalé, on n'a jamais fini de la connaître. On peut toujours essayer de comprendre la RSC et son Shakespeare, qui ne ressemble pas aux nôtres. Shakespeare est beaucoup joué de ce côté-ci de la Manche, presque autant que Marivaux. Pour en savoir plus sur l'auteur vedette de l'année, lire le numéro 6 *Théâtre en Europe*, presque entièrement occupé par lui, avec des photos splendides (3).

COLETTE GODARD.

★ **Le numéro 22-23 (avril-mai) d'*Alternatives théâtrales* est consacré au buto (50 F).**

(1) Editions Solin, 163 pages, illustrées, 95 F.

(2) *Julliard, 218 pages, 75 F.*

(3) Editions Beba, 60 F, abonnements 210 F pour quatre numéros ; demandes à adresser aux Editions Beba, 103, rue Réaumur, 75002 Paris.

Kaléidoscope du cinéma indien

Guy Hennebelle affirme avec persévérance son ambition de faire connaître les cinémas du monde entier. Comme Jean-Loup Passek à Beaubourg, responsable d'un livre sur le cinéma indien, il s'efforce toujours de confier à un ou plusieurs critiques du pays concerné la réalisation de ces dossiers. Le numéro de *Cinémaction*, publié sous le titre « Cinémas indiens », est particulièrement réussi.

Pour ce trentième numéro, Guy Hennebelle a demandé à une journaliste, Aruna Vasudev, familière de la France, de composer un ensemble où les Indiens auraient la parole. Philippe Lenglet, ancien responsable des activités culturelles à l'Alliance française de New-Delhi, actuellement attaché audiovisuel à l'ambassade de France en Inde, a coordonné la traduction des textes avec une rigueur qui mérite d'être relevée.

L'ouvrage commence par deux articles généraux, historiques du sous-continent, l'un de Raghunat Raina, ancien collaborateur d'Indira Gandhi et qui a dirigé, de 1978 à 1981, le Festival international du cinéma de l'Inde. L'autre, de B.D Garga, ami de longue date de la Cinémathèque française. Les deux études se complètent, l'une regardant le cinéma indien de l'intérieur, l'autre le replaçant dans une perspective internationale.

Chidananda das Gupta, ami de Satyajit Ray, cofondateur avec lui de la Calcutta Film Society, se concentre plus spécifiquement sur le nouveau cinéma. Sont ensuite passées en revue les productions régionales. Une troisième subdivision aborde le contenu des grands films commerciaux, avec des têtes de chapitre qui sont à elles seules des programmes : l'« Esthétique du cinéma indien : le kitsch par excellence ». Ou, plus agressif : « Un réalisme de bazar », par le Jean-Marie Straub de Bombay, Kumar Sahani. Un substantiel dictionnaire, en avance sur celui publié par Jean-Loup Passek, complète ce panorama.

Nous entrons donc dans une *immense industrie* — sept cents films par an. Ce qui est frappant, c'est la passion avec laquelle le public populaire se projette dans les films, s'identifie, ou bien les rejette. Mais d'autre part — car cette hypothèse séduisante a fait son chemin, lancée par une critique américaine, Connie Hyam, — *il* faut reconnaître le rôle du grand cinéma commercial — grand par l'argent investi comme par le public visé et touché — dans la société. Par delà le côté kitsch, doit-on admettre avec Miss Hyam, spécialiste de la culture indienne, que l'écran, comme à l'époque glorieuse d'*Hollywood*, reflète les mythes fondamentaux des peuples ?

LOUIS MARCORELLES.

★ Dossier de *Cinémaction* : « Les cinémas indiens », 237 pages, 80 F. (En vente en *librairie*).

FESTIVALS

Le nouvel Aix-en-Provence

Le nouveau théâtre de l'Archevêché, récemment inauguré par M. Jack Lang, ministre de la culture, est devenu opérationnel depuis quelques jours. Il ouvrira, le mercredi 10 juillet, avec *les Noces de Figaro*, le trente-huitième Festival international d'art lyrique et de musique.

Il s'agissait d'aménager un théâtre d'opéra éphémère dans l'enceinte d'un site classé. Bernard Guillaumot, architecte scénographe, a relevé le défi d'un véritable édifice de spectacle à l'italienne à ciel ouvert, gardant les volumes spécifiques au théâtre lyrique, bénéficiant d'un maximum de visibilité, et qui s'intègre aux façades intérieures de la cour de l'ancien archevêché.

La structure d'accueil du public est démontable (1 640 places contre 1 250 dans la salle précédente) ; d'autre part, la cage de scène est escamotable avec un habillage amovible. Le plafond de scène est mobile sur le plan vertical et peut s'effacer complètement sous le niveau de la cour en dehors des périodes de festival. Le plancher de scène de 330 mètres carrés et les locaux annexes améliorent considérablement le dispositif de l'ancien théâtre de Cassandre. Il a fallu reculer de 4,50 mètres le mur du fond de scène, déplacer d'autant une fontaine du dix-huitième siècle, en même temps que préserver un sous-sol archéologique très riche. Il semble qu'on ait pu le faire avec bonheur.

Les opposants à la municipalité *UDF-RPR estiment qu'on a payé* cher pour avoir à peine quatre cents places supplémentaires. Quant aux autochtones hostiles à toute innovation qui n'est pas purement locale (le festival a été créé en 1948 par des Marseillais), ils pensent que cette musique mozartienne fait décidément trop de bruit.

JACQUES LONCHAMPT.

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam., 19 h 30 : Tosca.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : le Barbier de Séville.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) sam., dim., 20 h 30 : Feydeau : Comédies en un acte) ; dim., à 14 h 30 (dern.) : *L'impresario de Smyrne.*

ODÉON (325-70-32), sam. à 20 h 30 : dim. 15 h : Ballet théâtre français de Nancy.

PETIT-ODÉON (325-70-32) sam., dim. à 18 h 30 : Jardin sous la pluie, d'A. Laurent.

BEAUBOURG (277-12-33) : Cinéma-Vidéo : sam., dim., 16 h : César Vallejo : canciones de Hogar (en vo espagnol), de N. Pereira ; 19 h : Vingt-six fois de suite, de J.-C. Labrecque ; sam., dim., 15 h : un film, un peintre : Jackson Pollock, de H. Namuth et P. Falkenberg ; Auguste Herbin, de C. Maréchal ; Fautrier l'enragé, de Ph. Baraduc ; N. de Staël, l'envers de la forme, de P. Samson ; Les contemporains : itinéraires des collections : sam., dim., 18 h : Art conceptuel/film structurel ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : Salle Garance, rez-de-chaussée, programme aux banques d'accueil et en composant le 278-37-29.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam., 20 h 30, dim. 17 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

ARCANE (338-19-70), sam., 20 h 30, dim. 19 h : l'Ile de Satan (dern.).

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam., 21 h, dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

ASTELLE-THEATRE (238-35-53) sam., 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) sam., 21 h, dim. 15 h30 : Tailleur pour dames.

DAUNOU (261-69-14), sam., 17 h, 21 h, dim., 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48), sam., 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16) sam., 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49) sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II (dern.).

ESPACE KIRON (373-50-25) sam., 20 h 30 : Puttin'on my boots, I'm Going to my roots.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71) sam., 20 h 30, dim. 17 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ?

ESPACE MARAIS (366-90-14), sam., 20 h 30, dim. 16 h : les Billes des puces.

ESSAION (278-46-42), sam., 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

FONTAINE (874-82-34) sam. 17 h et 21 h : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51) sam., 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99) sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve : 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN SHAKESPEARE (254-34-04), 20 h 30 : sam., dim., 15 h : Very Midsummer Madness.

LA BRUYÈRE (874-76-99) sam., 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs (dern. sam.) ; 20 h : C'est rigolo. II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Commedia dell Arte ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches.

MAISON DE LA POESIE (236-27-53), sam 18 h, dim 15 h 30 : La nuit remue, d'après H. Michaux, (dern. sam.).

MARIGNY (256-04-41), sam., 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-28-80) sam., 21 h, dim. 16 h 30 : le Journal d'Anne Frank.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle sam., 21 h : Tchekhov Tchekhova, dim., 16 h (dern.).

ŒUVRE (874-42-52) sam., 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90) sam., dim., 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

POTINIÈRE (261-44-16) sam., 21 h, dim. 15 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44) sam., 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. sam., 20 h 30 : l'Ecume des jours ; sam. 18 h, dim. 22 h : la Vie du gars qui naît. – II. sam., 20 h 30 : Huis clos ; sam. 16 h : Herculanum Express (dern. sam.).

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) sam., 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE SAINT-LEON (855-32-63) sam., 20 h 30 : Amour et colère (dern.).

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) sam., 21 h : Salomé ; Vol d'oiseaux.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) sam., 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle sam., 20 h, dim. 15 h : Cinq nô modernes.

THÉATRE 33 (874-70-56), sam. 18 h 15, dim. 15 h : Une soirée presque comme les autres (dern.).

LE TINTAMARRE (887-33-82), sam. 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (887-82-48) sam., 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92) sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), sam. 20 h : Le jour se lève à l'aube : dim., 20 h : Ohé là-bas, le clown cheval ; Armistice au pont de Grenelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam. 20 h 30 : Kathakali.

ESPACE RONSARD (264-31-31), sam. 20 h 45 : Icosaedre Danse Théâtre : dim. : Sur les bords de l'hymne.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam. 17 h 30 et 20 h 30 : Babel Babel.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h : Académie royale de Bangkok.

Les opérettes

THÉATRE DE PARIS (874-10-75). Petite salle sam. 21 h : L'Amfiparnaso.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34) sam.21 h 45 : Areski et Fontaine.

OLYMPIA (742-25-49), dim. 15 h : l'Opérette à l'Olympia.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) sam. 21 h et 23 h : Los Pucci.

Les concerts

SAMEDI 6 JUILLET

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : B. Verlet (Bach).

La Table verte, 22 h : M. Kameda (Debussy, Chopin, Fauré...).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 45 : A. Lagoya (Albeniz, Bach, Paganini).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Vivaldi, Bach, Rameau...).

DIMANCHE 7 JUILLET

Eglise St-Merra, 16 h : F. Doublier, R. Landy, S. Khisis (Chopin, Mozart, Bach).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : M. Thierry (Bach, Telemann).

Conciergerie, 19 h 30 : Orchestre de jeunes de pays européens (Schumann, Debussy, Mendelssohn...).

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10), Sam., 20 h 30 : S. Kassad Quartet.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), Sam., Dim., 21 h 30 : Orpheon Celesta.

DUNOIS (584-72-00), Sam., Dim., 20 h 30 : Ph. Deschepper Quartet.

EGLISE SAINT-MERRI, Sam., 21 h : T. Tocanne.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h., sam. : R. Elig. – 0 h 30., Sam. : Worthy Funks.

Samedi 6 - Dimanche 7 juillet

MONTANA (548-93-08) Sam., 22 h : P. Meige (dern. le 6).

MUSICHALLES (261-96-20), Sam., 22 h : H. Singer, H. Sellin, R. Del Fra, E. Dervieu (dern. le 6).

NEW MORNING (523-51-41), Sam., 21 h 30, A. Gilberto.

PETIT JOURNAL (326-28-59), Sam., 21 h 30, Caldonia.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), Sam., 23 h : A. Villeger, H. Sellin, R. Del Fra, R. Portier.

PHIL'ONE (776-44-26), Sam. : Bembaya Jazz de Conakry.

SLOW CLUB (233-84-30), Sam., 21 h 30 : D. Doriz (dern. le 6).

SUNSET (261-46-60) Sam., 23 h : Conda Combo (dern. le 6).

Festival de la Butte-Montmartre

(262-46-22)

Sam., 16 h : Dhanam et le prince du soleil ; Sam., 21 h 30 : la Goutte de miel ; Dim., 15 h : Les Zannis rient ; Dim., 21 h 30 : Haut comme la table.

Festival de l'Ile-de-France

(723-79-16)

FONTAINEBLEAU, château, Dim., 15 h : Quatuor Nasdala, Orchestre symphonique de Sherbrooke, dir. J. Clément.

COURANCES, château et église, Dim., 15 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Telemann, Rameau, Vivaldi...)

MAISONS-LAFFITTE, château, Dim., 15 h 30 : Offrande musicale, dir. B. Verlet (Bach, Demachy).

XXIIe Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cave gothique de l'hôtel de Beauvais Sam., 22 h : A quelque chose hasard est bon ; Sam., 20 h 30 : l'Intervention

JEUNE PUBLIC, Hôtel de Marle Sam., 15 h 30 : la Page.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles (D), 15 h, Sam., 21 h : A l'ombre des géants.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 6 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali ; 15 h, le Scandale, de M. L'Herbier ; 19 h, Cœur de lilas, d'A. Litvak ; 17 h, Liza, de M. Ferreri ; 21 h, la Vengeance d'un acteur, de K. Ichikawa.

DIMANCHE 7 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali ; 15 h, Méphisto, d'H. Debain ; 19 h, Maria Chapdelaine, de J. Duvivier ; 17 h, la Jeune Fille, de L. Bunuel ; 21 h, Herbes flottantes, d'Y. Ozu.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 6 JUILLET

15 h, la comédie américaine : la Dame au manteau d'hermine, d'E. Lubitsch ; 17 h, drames et comédies dramatiques : Boomerang, d'E. Kazan ; Festival de Pesaro ; 19 h, la Déesse, de S. Ray ; 21 h, Gam Lamai, de S. Peries.

DIMANCHE 7 JUILLET

15 h, la comédie américaine : Hollyday, de G. Cukor ; 17 h, Drames et comédies dramatiques : ...Car sauvage est le vent, de G. Cukor ; Festival de Pesaro ; 19 h, Calcutta ville cruelle ou 2 hectares de terre, de B. Roy ; 21 h, la Ligne du destin, de L.-J. Peries.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

A. K. (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASPERN (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A, v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

LE CONSUL (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77).

DESIDERIO (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

DROLE DE SAMEDI (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV. George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. :Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FRENCH LOVER (A., v.o), Ambassade, 8e (359-19-08).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Reflets Logos II, 5e (354-42-34).

MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

REPO MAN (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-44-40).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelin, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

FURIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

GEANT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

GETAWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (642-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-86) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

POLTERGEIST (A., v.f.) (**) : Arcades. 2e (233-54-58).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SAUVE QUI PEUT LA VIE (Fr.), 14-Juillet-Racine, 6e (326-19-68).

STAR 80 (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

TAXI DRIVER (A., v.o) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES FILMS NOUVEAUX

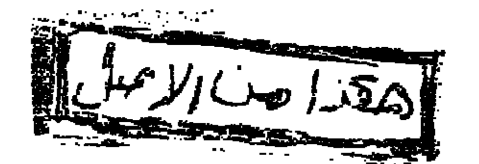
CINÉMATON, film français de Gérard Courant, Studio 43, 9e (770-63-40).

CRAZY DAY, film américain de Robert Zemeckis (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SANG POUR SANG, film américain de Joël Coen (v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74)) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

SPÉCIAL POLICE, film français de Michel Vianey : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 2e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STARMAN, film américain de John Carpenter (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 2e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).



Économie

REPÈRES

Chômage : stabilité en juin aux Etats-Unis

Le taux de chômage aux Etats-Unis est resté inchangé en juin – 7,3 % – pour le cinquième mois consécutif. La population employée est pourtant tombée à 106,4 millions, contre 107 millions en mai. Mais les effets de diminution ont été annulés par la baisse importante du nombre de personnes à la recherche d'un emploi – en fait des jeunes sortant de l'école.

L'emploi dans les industries de transformation a une nouvelle fois reculé (de 45 000 personnes de mai à juin) portant à 220 000 le nombre d'emplois perdus dans l'industrie américaine depuis le début de l'année.

Nucléaire : accord entre la Chine et le Japon

La Chine et le Japon ont paraphé, le 5 juillet, un accord de coopération nucléaire qui devrait être signé dans le courant du mois à Tokyo, au cours d'une conférence ministérielle, a-t-on annoncé à l'ambassade japonaise à Pékin. La question du contrôle des déchets a été la dernière à être réglée. La Chine a finalement accepté que ses sites nucléaires soient placés sous le contrôle de l'Agence internationale. A Tokyo, des sources proches des milieux industriels ont affirmé que l'accord nippo-chinois pourrait stimuler les exportations japonaises d'équipements nucléaires. Mitsubishi Heavy Industries Ltd., un grand constructeur de machines industrielles, projette de vendre à la Chine des conteneurs préssurisés pour la première centrale commerciale électronucléaire chinoise qui doit être construite à Qinshen, dans la province du Zhejiang.

LE PROJET DE LOI SUR LES CONGÉS DE CONVERSION

Les entreprises pourront négocier avec le Fonds national de l'emploi

Le ministère du travail a présenté le 5 juillet aux organisations syndicales le texte du projet de loi sur les congés de conversion qui sera examiné par le conseil des ministres du mercredi 10 juillet. Il s'agira bien, pour l'essentiel, de conventions que les entreprises pourront négocier avec le Fonds national de l'emploi. Le texte ajoute un paragraphe à l'article *L 322-4 du Code du travail qui* prévoit déjà, dans le cadre de conventions avec le FNE, des « actions de reclassement, de placement et de reconversion professionnelle » (le Monde des 3 et 4 juillet).

Comme le ministre du travail l'avait indiqué, les congés de conversion seront le fait d'un double volontariat : celui des entreprises qui pourront y recourir librement, celui des salariés qui pourront préférer, au moment de leur licenciement, aller s'inscrire à l'ANPE. Il s'agit là d'une différence essentielle avec le projet présenté par le CNPF le 24 juin, qui prévoyait que les entreprises licenciant plus de dix salariés dans une période de trente jours étaient dans l'obligation de recourir aux congés de conversion « *après avoir épuisé toutes les autres mesures prévues dans le plan social* ». Le système n'était véritablement optionnel que pour les salariés.

Autre différence avec le projet du CNPF : le projet de loi prévoit que le contrat de travail du salarié *licencié placé en congé de conversion* sera « *suspendu* » – comme dans les congés parental ou individuel de formation – et non « *rompu* », ce qui signifie que, pendant la durée de la formation le lien juridique sera maintenu avec l'entreprise. *Les licenciés* n'auront donc pas à s'inscrire comme demandeurs d'emplois. La durée du congé de conversion et le montant de la participation de l'Etat seront variables.

Pour entraîner la *contribution* financière de l'Etat, le congé de conversion devra être d'au moins six mois (durée prévue par le texte du CNPF) et, au plus, de dix mois, l'entreprise étant libre de poursuivre la formation au-delà de ce délai.

La part des pouvoirs publics dans le financement ne dépassera pas 50 %. Ainsi la participation de l'entreprise pourra être de la moitié, ou plus suivant les cas. Il n'y aura *ni contribution* de l'UNEDIC ni contribution du salarié licencié par abandon de ses indemnités de préavis. L'aide de l'Etat portera à la fois sur l'allocation de congé de conversion (qui sera de 65 % du salaire brut antérieur) et sur les dépenses engagées pour la formation du licencié. En tout état de cause, les entreprises seront exonérées de charges sociales, et les dépenses qu'elles engageront seront déductibles pour l'établissement de l'impôt *sur* les sociétés. Pour le salarié, toutefois, la protection sociale sera totalement maintenue.

En choisissant un mécanisme de type FNE, le gouvernement répond aux préoccupations de FO, de la CGC et de la CGPME – même si ce système doit jouer surtout dans les grandes entreprises, y compris dans le secteur nationalisé, – mais il ne répond pas aux préoccupations de la CFDT qui entendait privilégier la négociation dans les branches. Il est clair en effet que les entreprises pourront s'engager dans des congés de conversion même s'il n'y a pas au préalable d'accords de branches.

Le rendement d'un *tel* système optionnel étant beaucoup moins élevé que dans l'hypothèse d'une généralisation des congés de conversion à l'ensemble des licensiés économiques, vingt mille congés de conversion d'ici à la fin de l'année coûteraient à l'Etat de 700 à 800 millions de francs. En année pleine, sur une hypothèse de trente mille congés de conversion, le coût serait de 1,4 à 1,5 milliard. Il ne s'agit cependant, indique-t-on au ministère du travail, que d'hypothèses basses...

MICHEL NOBLECOURT.

Selon ses propres statistiques

FO AFFIRME DÉPASSER LA CGT AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES OU ELLE EST PRÉSENTE

Selon sa statistique annuelle d'élections professionnelles – établie depuis 1968 mais partielle car ne concernant que les entreprises où elle présente des candidats – « *pour la première fois, Force ouvrière dépasse la CGT de 143 000 voix et de plus de 5 points* », affirme un communiqué de FO le 5 juillet. Pour la période juillet 1984-juillet 1985, la statistique de FO porte sur 4 millions d'inscrits (1) (soit 400 000 de moins qu'un an plus tôt) et 2 853 594 suffrages exprimés. Selon ces résultats, FO arrive en tête avec 27,64 % (– 1,98 point sur juillet 1984), devant la CGT 22,61 % (– 9,20 points), la CFDT 19,59 % (+ 0,17), les autonomes – score de la FEN dans l'éducation nationale inclus – 17,73 % (la comparaison avec 1984 n'a ici pas de valeur car les élections dans l'enseignement n'étaient pas comptées), la CGC – dont le score, précise FO, doit être « *majoré d'environ un point* » – 4,77 % (+ 0,03 point), la CFTC 3,29 % (– 2,69), les « *listes communes et diverses* » 3,29 % (+ 0,49), et les « *indépendants* » (CSL) 1,08 % (+ 0,11).

Par rapport à 1968, où sa statistique ne portait que sur 1 600 000 inscrits, FO indique qu'elle a progressé de 9,2 points, la CFDT de 3,4 points, la CGC de 1,77 tandis que la CGT reculait de 25,7 points et la CFTC de 2,2.

(1) FO rassemble des statistiques portant sur 4 millions d'inscrits en tenant compte de « *tous les résultats* » où elle est présente dans le secteur privé et nationalisé et aussi dans la fonction publique. Les derniers résultats du ministère du travail sur les élections dans les comités d'entreprise – secteur privé et SNCF – portent sur 1983. Avec la SNCF, il y avait 2 540 839 inscrits, FO obtenant 10,8 % (et 11,1 % sans la SNCF).

L'étrange politique de l'indice des prix

(Suite de la première page.)

Sujet difficile, parce que la question a été posée publiquement. Si elle ne l'avait pas été, l'Etat aurait prélevé en toute tranquillité une *somme représentant les deux* tiers de ce que coûtera au budget 1986 la baisse générale de 3 % de l'impôt sur le revenu.

Coup de maître, mais non point coup d'essai, car le gouvernement a, ces dernières années, beaucoup usé du procédé. Les prélèvements sociaux et fiscaux de l'assurance automobile ne représentaient encore que 23,5 % du montant des primes en 1983. Douze points d'augmentation en à peine deux ans, la note est tout de même un peu lourde, même si elle démontre l'ingéniosité du système : mieux vaut des cotisations sociales que des impôts quand il s'agit de trouver de l'argent, puisque les premières dispensent du vote du Parlement et évitent les questions gênantes des députés ou des sénateurs; mieux vaut des cotisations sociales dissimulées sous des primes d'assurance automobile que des cotisations annoncées à l'état brut au moment où l'on parle de baisse des prélèvements obligatoires et d'équilibre retrouvé des comptes sociaux.

Mais, en pratiquant de la sorte, le gouvernement fait semblant d'oublier deux chose. La première est qu'après cinq années de déficit (1978-1982), l'assurance automobile a rééquilibré ses comptes en 1983 puis encore en 1984 au prix de hausses sensibles de ses tarifs, ce qui prouve bien que ceux-ci sont maintenant à leur juste niveau. La deuxième est que l'automobiliste a déjà été lourdement taxé par l'Etat qui a augmenté la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), la taxe pour le Fonds spécial grands travaux et la taxe pour la Caisse nationale de l'énergie dans des proportions considérables : 25 % de hausse globale par exemple sur le super entre avril 1984 et avril 1985 (1).

Résultat : les Français pour lesquels la voiture est souvent un instrument de travail sont de plus en plus nombreux à ne plus pouvoir payer et à rouler sans assurance. D'où la décision prise par le ministère *de l'économie* et des finances d'obliger les automobilistes à afficher une attestation de paiement sur leur pare-brise. Décision sans doute justifiée mais qui escamote complètement le problème : le gouvernement pressure l'automobiliste parce que les taxes qu'il prélève sur lui par le biais de l'assurance ne sont pas prises en compte dans l'indice des prix de l'INSEE, indice sur lequel se jugera – à tort d'ailleurs – le succès ou l'échec du gouvernement dans sa lutte contre l'inflation.

L'annonce faite par le gouvernement, fin juin, du financement partiel d'un plan coûteux de modernisation de la police par un « *relèvement substantiel* » du montant des amendes procède de la même stratégie visant à accroître les ressources de l'Etat sans majorer les taxes – apparemment du moins – et surtout sans peser sur l'indice des prix.

Qu'une augmentation trop forte de l'indice des prix risque de relancer les hausses de salaires en France et que, par contrecoup, il soit plus difficile de vendre à l'étranger et de rééquilibrer nos comptes extérieurs, cela est probable et même évident. Le gouvernement a-t-il pour autant raison de pratiquer une politique de l'indice dont le machiavélisme pourrait bien se retourner contre lui ?

M. Fabius comme M. Bérégovoy chantent les louanges de l'entreprise et du marché, de la liberté et des décisions décentralisées. Selon eux, l'Etat interviendra de moins en moins : à chacun son métier. Le premier ministre promet qu'avant les élections législatives de 1986, les prix seront tous de nouveau en liberté.

Liberté de qui, liberté de quoi ?

A y regarder de plus près, cependant, il apparaît qu'en ce mois de juillet nous sommes encore loin de compte. Selon l'INSEE, 18 % seulement des prix étaient fin avril en liberté, un pourcentage qui atteindra 23 % en septembre lorsque sera supprimée la réglementation sur l'automobile.

Le ministère de l'économie et des finances ne fait pas le même calcul, estimant que 40 % des prix sont déjà libérés. La différence – importante – s'explique par le fait que les prix des produits importés sont libres quand ils passent la frontière mais doivent supporter – dès qu'ils sont commercialisés – la réglementation des marges édictée par les pouvoirs publics. *Stricto sensu*, l'interprétation de l'INSEE est la plus rigoureuse.

En réalité, un produit peut être taxé et ne subir aucun contrôle faute d'effectifs suffisants de la direction générale de la concurrence et de la consommation, alors qu'un produit ou un service prétendu libéré continuera d'être l'objet d'une surveillance attentive.

C'est ce qui vient de se produire avec l'hôtellerie trois étoiles et pour un grand nombre de chambres d'autres catégories. Les prix en avaient été libérés le 7 février dernier, après signature d'un accord dit de régulation. La profession s'était engagée à ce que l'évolution des prix « *reste compatible* » avec les objectifs gouvernementaux en matière d'inflation. Malheureuse petite phrase. Plus de la moitié des établissements hôteliers, selon M. Bérégovoy, ont profité de leur liberté toute neuve pour augmenter leurs tarifs de plus de 12 %, certains dépassant même 30 %. On est évidemment loin de l'objectif du ministre qui voudrait limiter à 4,5 % la hausse des prix de détails cette année.

Voilà dont l'hôtellerie sanctionnée et à nouveau réglementée. Voilà donc l'association Hôtellerie et Liberté refusant la sanction et prête à affronter l'administration devant *les tribunaux*.

Les pouvoirs publics ont peut-être raison d'agir de la sorte pour défendre une stratégie globale de désinflation, mais ils exagèrent sûrement beaucoup en assurant que 40 % des prix sont libérés en France. Plusieurs professions ont reçu des avertissements et pourraient bien, elles aussi, recevoir du bâton. Que l'automobile dérape à son tour – si l'on ose dire, – et la profession sera punie comme vient de l'être l'hôtellerie.

Les questions qu'on peut se poser sur le degré de liberté réelle de notre *économie ne sont pas du tout de* pure forme. Les réponses éclairent deux problèmes essentiels. Le premier est la juste appréciation des contraintes et des handicaps que supportent les producteurs français qui ne peuvent fixer librement leurs *prix par rapport* à des *concurrents* étrangers disposant de marges de manœuvre beaucoup plus amples. Le second est une bonne estimation des risques que prendrait le gouvernement s'il supprimait complètement les contrôles de prix et de marges.

Une réponse à la première question permettrait de savoir si la politique actuellement menée par le gouvernement affaiblit l'industrie française en l'empêchant de manœuvrer ou d'augmenter suffisamment ses marges. *Une réponse à la* seconde question permettrait de savoir si le rythme actuel des hausses de prix – tel qu'il ressort de l'indice INSEE – correspond à la réalité de notre inflation ou s'il dissimule des tensions qui ne peuvent pas – *ou pas encore – s'exprimer. Un* haut fonctionnaire nous avouait récemment que le relèvement de la taxe sur l'assurance automobile lui semblait être une erreur importante et que mieux aurait valu des taxes supplémentaires sur l'alcool. « *Mais on m'a tout de suite objecté que celles-ci pèseraient sur l'indice des prix et qu'il ne pouvait en être question.* »

On peut se demander si les progrès accomplis depuis deux ans dans la lutte contre l'inflation ne relèvent pas un peu de *l'illusion. Il* n'est pas utile, en revanche, de s'interroger sur l'ambiguïté des moyens utilisés. Elle est totale.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Voir l'analyse de l'article 23 de la loi de finances pour 1985 dans *le Monde* du 27 mars.

★ Hôtellerie et Liberté regroupe la Chambre nationale de la restauration et de l'hôtellerie, la Fédération nationale de l'industrie hôtelière, la Confédération française des hôtelleries-restaurateurs, cafetiers et discothèques, la Fédération autonome générale de l'industrie hôtelière touristique.

Une enquête de « l'Expansion » auprès des patrons

L'OPPOSITION SERA MAJORITAIRE EN 1986

Comment les patrons envisagent-ils l'avenir immédiat ? Selon le pannel de *l'Expansion-l'Entreprise* (1), 76 % d'entre eux croient que l'opposition actuelle sera majoritaire en 1986, mais 70 % pensent qu'elle cohabitera avec le président de la République.

Ce changement de nature politique aura-t-il des effets sur le plan économique ? Oui, répondent 76 % des patrons, en ce qui concerne l'investissement. Mais seulement 53 % pensent que la position du franc se renforcera, et près de 70 % sont d'avis que le changement de majorité aura peu d'effet sur la *situation de l'emploi et sur la hausse* des salaires : peu d'effet aussi sur la hausse des prix (61 %) et sur l'activité économique (52 %). Au total, si 71 % des chefs d'entreprise interrogés considèrent que les choses vont rester ce qu'elles sont au cours des six prochains mois, 63 % envisagent l'amélioration de leur résultat net en 1986.

[L'enquête de *l'Expansion* fait apparaître un seul point vraiment positif, qui concerne les investissements. Or, l'enquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise (*le Monde* du 5 juillet) laisse prévoir une baisse des investissements en volume pour 1986. Toutefois, la contradiction peut n'être qu'apparente si l'on considère que l'enquête de *l'Expansion* traduit plus des désirs que des réalités économiques (et que de son côté l'enquête de l'INSEE sera révisée). Cela confirmerait ce que l'on sait de la mentalité patronale, les patrons majoritairement, croyant à une victoire de l'opposition aux élections législatives de 1986, mais, tout aussi majoritairement, acceptant la cohabitation, source de paix sociale. Le rétablissement de la confiance semble par ailleurs entraîner dans leur esprit un accroissement des investissements.]

F. S.

(1) *L'Expansion*, 5/18 juillet 1985.

Le père Lustucru n'arrive pas à divorcer

Nouvel épisode judiciaire entre les actionnaires minoritaires et majoritaires du holding Rivoire et Carret-Lustucru, deuxième fabricant de pâtes alimentaires en France (après Panzani-Milliat Frères) : la Cour de cassation de Paris, annulant la séparation prononcée le 25 mai 1984 par la cour d'appel d'Aix-en-Provence vient de reconstituer juridiquement le groupe. L'affaire est renvoyée devant la cour d'appel de Paris qui devra à son tour se prononcer.

L'histoire remonte à 1967, date à laquelle Lustucru et *Rivoire et Carret signent un protocole* d'accord et créent un holding possédant 70 % des deux affaires. La famille Carret possède 58 % du holding, et la famille Cartier-Million (Lustucru) de Grenoble 42 %.

En 1971, la famille Carret vend sa participation dans le holding à un des plus gros semoulier français, le groupe familial Cohen-Skalli de Marseille. Selon la famille Cartier-Million, cette opération se fait sans l'accord de l'associé minoritaire. Un *statu quo* se met en place vaille que vaille qui fonctionne dix ans. Puis, rien ne va plus, et le fossé se creuse entre les deux groupes d'actionnaires, les désaccords sur les prix et les qualités des semoules de blé dur (achetées bien sûr au groupe Cohen-Skalli), sur les restructurations, sur les gammes de produits, sur la diversification, ne cessent de s'accroître. Le chiffre d'affaires du groupe, qui emploie 1 500 personnes dans trois usines, atteint 1,5 milliard de francs.

En juin 1981, Lustucru demande le divorce au tribunal de commerce de Grenoble. La spirale judiciaire commence à tourner. Le tribunal de commerce de Marseille enjoint aux partenaires devenus ennemis de continuer à vivre ensemble. Puis la cour d'appel d'Aix-en-Provence annule l'accord de 1967. La Cour de cassation vient de casser cet arrêt. En attendant que la cour d'appel de Paris se prononce, il faudra bien que la société holding fonctionne. Pas de problème, affirme le groupe Skalli. Le directoire continue à fonctionner, et la famille Cartier-Million n'y siège pas. Pas question, rétorque la famille Cartier-Million qui rappelle que les décisions doivent être prises à *l'unanimité par le directoire* dont elle doit faire partie... Les décisions seront difficiles à prendre.

J. D.

● **ARCT : le préalable de l'évacuation.** – Le PDG de la société CRIT (Centre de recherche industriel et technique), M. Claude Guedj a indiqué le 5 juillet qu'il était prêt à reprendre partiellement les ARCT de Roanne, en liquidation de biens depuis le 26 juin, mais que ce projet ne serait pas présenté aux pouvoirs publics tant que l'usine n'aurait pas été évacuée. Celle-ci est occupé par cinq cents des sept cents salariés. Le CRIT se déclare prêt à reprendre les activités de retardage et de texturation des ARCT, avec dans un premier temps l'embauche de cent vingt personnes. L'effectif pourrait être porté à trois cent cinquante mais cette augmentation ne concernerait par les actuels salariés à cause des niveaux de qualification requis, a précisé M. Claude Guedj.

Économie

Interdit de s'assoupir

Quatorze inventions pour améliorer la sécurité des automobiles

C'est à la définition d'une voiture plus intelligente et plus sûre que le gouvernement voulait œuvrer en lançant en 1984 une consultation auprès des chercheurs et des industriels sur les « *aides à la conduite automobile* ». M. Paul Quilès, *ministre de l'urbanisme*, du logement et des transports, a présenté, le 5 juillet, les quatorze « inventions » sélectionnées parmi les quatre-vingt-neuf propositions par un jury que présidait M. Michel Chevalet, *chef du service scientifique de* TF 1.

La palme de l'innovation semble devoir aller au détecteur d'assoupissement en cours de mise au point par Renault et l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA). Un mini-ordinateur enregistre pendant une demi-*heure au début du trajet l'activité du volant.* Lorsque la fatigue émousse les réflexes du conducteur et que s'espacent les petits mouvements qu'il imprime au volant à l'état normal, un dispositif d'alerte se déclenche. Date de mise en service : dans trois ou quatre ans. *Prix : environ 1 000 F.*

Le record de l'économie peut être attribué aux propositions du Centre Méditerranée de l'ONERA et de M. William Simard qui, pour une centaine de francs, se proposent d'offrir des feux « stop » placés plus haut que sur les voitures actuelles et capables de faire savoir au conducteur *l'intensité du freinage de la voi*ture qui le précède. Date de mise en service : deux ans et demi.

En droite ligne des systèmes qui permettent aux pilotes de Jet de connaître la pression de leurs pneux. Précision mécanique Labinal et Jaeger essaient un capteur installé dans chaque roue qui transmet au tableau de bord un signal d'alarme en cas de dégonflement anormal. Date de mise en service : deux ans et demi. Prix : entre quelques centaines de francs et 1 000 F pour l'équipement des quatre roues du véhicule.

Les autres projets concernent l'information routière diffusée par télévision ou radio-téléphone, la vitesse conseillée par temps de brouillard en fonction de la visibi*lité et l'avertissement qu'un véhicule se trouve en train de doubler.*

Un sondage réalisé début juin par la SOFRES auprès d'un millier de personnes confirme que ces recherches vont dans le sens souhaité par l'opinion publique. 54 % des personnes consultées sur les équipements les plus utiles à la conduite répondent qu'ils doivent alerter le conducteur en train de s'assoupir. 40 % choisissent un détecteur de verglas. 39 % préfèrent un procédé d'aide à la conduite dans le *brouillard. 35 % veulent un détecteur d'obstacles et 33 % une parade à l'angle mort du rétroviseur.*

ALAIN FAUJAS.

Le quart du trafic du port de Marseille en franchise

De notre correspondant régional

Marseille. – Le 21 mars dernier, un protocole, portant création de « magasins francs » et aménagement de procédures douanières, avait été signé entre M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, et le président du port autonome de Marseille (*le Monde* du 5 avril). *Les dispositions de ce protocole vont, désormais, être mises en œuvre après les conventions d'application passées,* le 4 juillet, à Marseille, entre la direction générale du port et la direction régionale des douanes.

A propos de l'informatisation des procédures douanières, le conseil d'administration du port a décidé de s'associer avec la Chambre de commerce de Marseille pour réaliser le système de suivi des marchandises dénommé PROTIS, qui sera relié, d'ici à juillet 1987, au système douanier national SOFI. Marseille, qui s'est déjà doté d'un système de gestion des navires, sera le premier port du monde à avoir informatisé l'ensemble de ses activités. Les contrôles douaniers, actuellement dispersés dans l'enceinte du port, seront, d'autre part, effectués aux cinq portes d'accès, de façon à alléger les formalités et renforcer la sécurité (l'un des points noirs de Marseille). Deux formules de franchise seront, enfin, offertes aux usagers : celles de l'entrepôt public, géré par les services du port autonome et des « magasins francs » exploités par des opérateurs privés. Le terminal minéralier de Fos – en dehors du quai privé de la Solmer qui bénéficie d'un régime d'entrepôt industriel – est, par ailleurs, transformé en terminal franc.

« *On peut estimer à 25 millions de tonnes par an, soit le quart de notre trafic, le volume de marchandises intéressées par ces dispositions* », a indiqué le directeur de l'exploitation du port, M. Hubert du Mesnil.

G. P.

Remous à l'Institut national de la consommation

L'Institut national de la consommation (INC) est en crise. Dans le tout petit verre d'eau qu'est cet établissement à caractère public, la nomination du successeur de M. Laurent Denis, qui en était directeur depuis le 19 janvier 1982, soulève une tempête. Ce devait être M. Philippe Belaval, collaborateur de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget et de la consommation. Mais, en haut lieu (à l'Elysée, à Matignon, Rue de Rivoli...), cette candidature n'aurait pas plu. On lui substitue un peu en catastrophe celle de Mme Marie-Hélène Dos Reis nommée récemment directrice adjointe de l'INC et qui a des « relations importantes »... à l'Elysée, dit-on.

Tollé général : pas plus les représentants des organisations de consommateurs que le personnel de l'Institut ne voulaient en entendre parler. Aussi, vendredi 5 juillet, M. Emmanuelli, venu exceptionnellement assister à une réunion extraordinaire du conseil d'administration (la deuxième en moins de quinze jours), renonça-t-il à donner le nom du nouveau directeur. Pour calmer les esprits, il préféra avoir une discussion au fond avec les membres du conseil, leur parlant longuement du « cahier des charges » de l'INC, sorte de règle du jeu qui définirait l'équilibre entre les différentes missions de cet organisme : mission d'information au travers de ses quatre médias (*50 millions de consommateurs, Consommateurs-Actualités*, émissions de télévision et télématique) et rôle d'outil technique au service des organisations. Ce « cahier des charges », négocié avec les associations, devrait être prêt en septembre. Quant au nom du directeur, il devrait être connu – si tout va bien – avant la trêve du mois d'août.

On murmure que le poste de directeur de l'INC ne suscite pas l'enthousiasme des hauts fonctionnaires. On les comprend. Aucun de ceux qui se sont succédé depuis la création du l'Institut (MM. Henry Estingoy, Pierre Fauchon et Laurent Denis) n'a su satisfaire les organisations de consommateurs. Incapables de trouver dans leurs rangs un porte-parole autorisé (et le président du conseil d'administration lui-même ne s'est jamais risqué à jouer ce rôle), les représentants des consommateurs prennent souvent ombrage des déclarations que le directeur de l'INC est amené à faire. Ils trouvent aussi que la revue « grand public » de l'INC (*50*) ne fait pas la part assez belle aux actions menées sur le terrain par les associations...

Que veulent réellement les associations de consommateurs, en admettant qu'elles soient capables de définir ensemble un projet ? Que *50 millions de consommateurs* devienne une sorte de bulletin paroissial se consacrant à l'exaltation de l'action militante ? Encore faudrait-il que les organisations nationales, pour la plupart trop coupées de leur base pour le faire, soient prêtes à servir de relais à ces actions, sans perdre leur temps à de veines querelles. Et il n'est pas sûr du tout que cela passionnerait le grand public.

M. Emmanuelli, tel Diogène, cherche un homme (ou une femme). Bien difficile à trouver !

JOSÉE DOYÈRE.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 1er au 5 juillet

Faiblesse

LA baisse estivale a devancé l'appel. En règle générale, le mouvement s'enclenchait la semaine précédant la fête du 14 juillet : cette année il s'est amorcé dès les premiers jours du mois. Quelques bégaiements de hausse furent bien derechef enregistrés lundi (+ 0,27 %) et encore mardi (+ 0,11 %). Mais ce furent les derniers. Le lendemain, le repli commençait (– 0,29 %). Il s'accentuait assez brutalement jeudi (– 1,27 %) et se poursuivait vendredi, avoisinant encore 1 %.

D'une semaine à l'autre, les divers indices ont fléchi de 2,5 %. C'est la seconde plus importante baisse hebdomadaire de l'année après celle de la mi-juin (– 4 %).

En apparence, les professionnels ne donnaient pas l'impression de trop s'inquiéter. Pour la plupart d'entre eux, cette réaction « technique » s'effectue suivant les règles les plus élémentaires de la consolidation. Depuis le début de l'année la Bourse n'a-t-elle pas monté de 30 % d'une seule traite ou presque ?

Attendue la purge devait donc se produire à un moment ou à un autre. Peu importe le léger décalage observé dans le temps. Du reste, aux yeux des spécialistes, la sérieuse diminution du volume quotidien des transactions (320 millions de francs en moyenne contre 635 millions encore la semaine précédente) est plutôt encourageante. Sans doute n'ont-ils pas entièrement tort. Mais ces derniers jours, un phénomène nouveau a été perçu.

Jusqu'ici très abondantes, les liquidités ont tendu à diminuer très sensiblement. Il y a à cela deux bonnes raisons, la première étant que la floraison des augmentations de capital et des emprunts divers en absorbent une bonne partie. On attendait une opération financière chez Peugeot : ça y est. Jeudi, en fin de matinée, le groupe annonçait que, pour renforcer ses fonds propres, il allait augmenter son capital de 925 millions de francs, une bien jolie somme. Pour ce faire, la firme de Sochaux a voulu innover et s'est servie, grande première dans l'histoire de la Bourse, des possibilités ouvertes par la loi Delors. L'émission sera lancée sans droit préférentiel. En terme clair, cela signifie que les actionnaires perdent leur privilège à la souscription ouverte au public dès le 8 juillet, date de lancement.

Autour de la corbeille, le procédé a été diversement apprécié. Le placement ne pose aucun problème. Il est garanti par un syndicat bancaire. Mais la crainte est venue du niveau des cours. Déjà, tout naturellement, l'action, qui cotait encore 389 francs mercredi, allait s'aligner sur le prix d'émission (370 francs) baissant de 5 %. Beaucoup se demandaient si ce cours pourrait être maintenu. Et de rappeler la mésaventure arrivée en 1984 à la Compagnie française des pétroles, dont l'émission, également garantie, avait dû être, en partie, absorbée par les banques, qui ensuite, à mesure, avaient revendu le « papier » en Bourse, pesant ainsi sur le marché du titre. Ce à quoi d'autres rétorquaient que la notoriété de la firme était telle que le syndicat n'aurait pas besoin d'intervenir. Bref, ce fut un des événements de la semaine.

Une autre raison susceptible d'expliquer la contraction du volume des capitaux disponibles pour venir se placer rue Vivienne est que l'intérêt des investisseurs a commencé cette semaine à se déplacer vers le marché obligataire – « *sur ordre venu d'en haut* », disait-on afin de le galvaniser après son récent accès de faiblesse – de l'autre vers les valeurs étrangères. Wall Street est au plus haut. En pleine effervescence, Francfort et Tokyo sont aussi à des niveaux historiques. Il y avait là de quoi susciter des appétits. Des opérateurs ont pris le train en marche et les transactions sur les valeurs étrangères ont grossi raisonnablement, mais grossi quand même, si bien que la devise-titre a monté de 9,62 F à 9,87 F malgré l'effritement du dollar. Bref la roue tourne. Si la Bourse n'est pas vraiment menacée de manquer de munitions avec la masse importante des dividendes qui restent à verser, la manne commence à lui être désormais comptée.

Autres explications à la baisse des cours cette semaine, des ventes d'investisseurs britanniques et la décision de la rue de Rivoli de diminuer quelque peu (environ 14 milliards de francs) le volume des crédits consentis à l'économie française en abaissant le seuil des réserves bancaires obligatoires, pour freiner la croissance de la masse monétaire. Les professionnels restaient néanmoins assez optimistes et, bien que les opinions aient divergé, la majorité n'excluait pas la possibilité d'une septième liquidation gagnante en juillet, mais « *de peu* », s'appuyant ainsi sur la prévision faite par l'INSEE d'une hausse de 6 % en volume des investissements industriels en 1985.

Deuxième événement de la semaine : remontée à 210 F, l'action Elf-Aquitaine a, mercredi, reperdu d'un coup tous ses gains. Les méchantes langues disaient que le gisement d'or que la compagnie pétrolière se propose de mettre en exploitation dans le département de la Sarthe « *était sec* ». Il ne s'agissait pas de cela. Pour mettre fin au litige, qui l'opposait à la Générale occidentale dans une sombre affaire d'exploitation pétrolière au Guatemala (*le Monde* daté 30-31 octobre 1983). Elf a décidé de verser 85 millions de dollars à son adversaire, qui accepte ce dédommagement. Avec les frais divers pris à sa charge, la Compagnie devra débourser un milliard de francs. La facture est moins élevée que le coût éventuel d'une défaite finale dans ce conflit juridique. Mais la Bourse a trouvé la note salée. Pour les commentateurs, ce fut plutôt une aubaine, car en période estivale l'information, leur pain quotidien, a tendance à se raréfier.

ANDRE DESSOT.

« Le guide de votre argent 1985 » de René Tendron

Edité en février dernier à près de vingt mille exemplaires, cet ouvrage a été rapidement épuisé en librairie, au point qu'un second tirage a été nécessaire. Un succès qui s'explique à la fois par le sujet – toutes les formes de placement en fonction de la somme que l'on peut y consacrer – *et, surtout, par la présentation qui en est faite, avec cette pointe d'humour qui permet de faire passer bien des thèmes a priori rébarbatifs, à la seule condition de l'accompagner d'une information « en béton ».*

Cette démarche originale, compte tenu des nombreux bouquins déjà publiés ces derniers mois en raison du boom de la Bourse de Paris, on la doit à René Tendron et à son équipe de Tel Presse, qui publie depuis novembre 1984 *une lettre confidentielle sur la banque, l'assurance et la finance* (« Banque »).

Débarrassé de toute interrogation métaphysique sur le rôle de l'argent à travers les âges, ce guide se veut avant tout une « carte du Tendre » qu'il faut consulter et garder à portée de main, simplement pout s'y retrouver « *au pays des placements composé de routes et de sentiers, d'herbes folles et de terres cultivées, de ruines et de mouvements inébranlables* ». Mais, avant de se lancer dans cette aventure champêtre et romantique, il convient d'emporter, en guise de boussole, le palmarès des placements 1983-1984, établi en fonction de la variation de l'inflation pendant la même période, assorti du rendement annuel des principaux produits.

Simple confirmation pour les uns, véritable découverte pour d'autres, on y apprendra qu'après les actions françaises (en hausse de 95 % sur vingt-trois mois), le cacao et le café devancent les valeurs japonaises, laissant loin derrière l'immobilier et les diamants.

Pour rester sur cette note campagnarde, disons que l'on retrouve pêle-mêle « dans les choux » l'or, les terres agricoles, les diamants, l'argent métal et l'immobilier de vacances à la revente. La pierre en tête, suivie par la terre et la forêt, la Bourse, l'or et les métaux précieux, les produits financiers et d'assurance, les biens divers et, pour finir, les placements de plaisir (argenterie, armes, faïences, peinture...). Chaque grand chapitre s'ouvre sur une série de définitions destinées à rappeler quelques vérités oubliées, complétéespar un indispensable tableau sur la fiscalité des produits concernés.

Il ne reste plus ensuite au lecteur qu'à se plonger dans la galerie de portraits (quarante programmes immobiliers, une dizaine de groupements fonciers, une centaine d'actions et d'obligations françaises et étrangères, SICAV et fonds communs, plus de quinze pièces d'or et contrats d'assurance et, enfin, une trentaine de placements pour l'amour de l'art. En s'allongeant, pour finir, sur le divan du docteur Tendron, ex*pert en psychiatrie financière, qui se fait fort de déceler le tempérament conservateur ou au contraire dynamique, joueur ou simplement rêveur, anxieux ou jouisseur, qui permettra d'appliquer à chacun la thérapie qui* lui convient. En *matière* de placements, bien sûr...

S. M.

★ *Le Guide de votre argent 1985,* de René Tendron (avec la collaboration de Tel Presse). Belfond, 395 pages, 98 francs.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin (1)	93 839	112 414 207
Midi (1)	30 428	87 685 364
Peugeot (1)	158 234	60 449 780
BSN (1)	23 266	57 535 264
Béghin	175 756	49 191 910
Chargeurs (1)	69 698	45 469 328
L'Air liquide	61 509	43 723 956
4 1/2 % 1973	27 314	43 014 914
Elf	201 179	41 460 875
Carrefour	19 379	41 026 974
BNP part.	39 647	40 873 504
CNE 3 %	9 283	39 501 781
Hachette	25 803	38 893 465

(*) Du 27 juin au 4 juillet inclus.
(1) Séance du 5 juillet comprise.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	1er juillet	2 juillet	3 juillet	4 juillet	5 juillet
RM	346 380	379 967	382 773	470 099	424 526
Comptant					
R. et obl.	1 885 134	2 000 584	2 555 802	2 119 520	2 150 603
Actions	62 709	258 297	92 497	1 445 336	732 334
Total	2 294 223	2 638 848	3 031 072	4 034 955	3 307 463
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	121,5	121,8	121,4	120,2	–
Étrang.	104,3	104,3	105	106,1	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	127,4	127,6	127,2	125,5	124,1
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	224,3	224,7	223,5	221,5	219,6

NDLR : La Chambre syndicale des agents de change n'a pas été en mesure de publier vendredi soir les indices du second marché.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28 juin	Cours 5 juil.
Or fin (kilo en barre)	94 200	92 500
– (kilo en lingot)	94 300	92 700
Pièce française (20 fr.)	547	543
Pièce française (10 fr.)	410	425
Pièce suisse (20 fr.)	547	532
Pièce latine (20 fr.)	542	530
● Pièce tunisienne (20 fr.)	540	530
Souverain	682	689
Souverain Elizabeth II	685	687
● Demi-souverain	387	380
Pièce de 20 dollars	3 960	3 885
– 10 dollars	2 247	2 120
● – 5 dollars	1 476	1 420
– 50 pesos	3 505	3 465
● – 20 marks	668	660
– 10 florins	565	553
● – 5 roubles	440	430

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Une très belle allure

Malgré la fermeture du jeudi 4 juillet observée pour célébrer l'Independance Day et la tentation du pont à laquelle de nombreux investisseurs ont cédé, Wall Street a eu cette semaine une très belle allure. Un nouveau record est tombé avec l'indice Dow Jones passé à 1 337,14. Quelques ventes bénéficiaires ont par la suite réduit cette performance. Mais à la veille du week-end une reprise s'est produite et l'indice des industrielles s'établissait à 1 334,45 (contre 1 335,23 le 28 juin). Les opérateurs tablent sur une nouvelle baisse des taux d'intérêt que la Réserve fédérale pourrait décider en liaison avec les signes persistants de la faiblesse économique (plafonnement du chômage à 7,3 %, dégradation de l'emploi dans l'industrie).

	Cours 28 juin	Cours 5 juil.
Alcoa	34 1/4	34 1/8
ATT	24 1/8	24
Boeing	44 3/4	46 3/4
Chase Man. Bank	60 3/8	63 1/4
Du Pont de Nemours	58 1/8	59 3/4
Eastman Kodak	44 1/4	45 5/8
Exxon	53 7/8	52 3/4
Ford	45 1/8	45
General Electric	61 7/8	61 3/4
General Foods	81	80 1/2
General Motors	72 1/4	71 1/4
Goodyear	29 1/2	28
IBM	123 3/4	124 5/8
ITT	32 1/8	31 3/8
Mobil Oil	30 1/4	30 1/8
Pfizer	49 1/2	48 5/8
Schlumberger	38 5/8	38 1/4
Texaco	37 7/8	37 1/8
UAL Inc.	53 5/8	56 3/8
Union Carbide	46 1/2	46
US Steel	27 1/8	27 1/4
Westinghouse	34 3/8	34 1/8
Xerox Corp	52 5/8	55

LONDRES

Plus 2 %

Tombé la semaine précédente à son plus bas niveau depuis six mois, le marché londonien s'est assez bien redressé *ces derniers jours. Mais il n'a pas réussi* cependant à maintenir toute son avance. Les résultats décevants de General Electric Co. et de Thorn-EMI pour le premier semestre ont de nouveau rafraîchi l'atmosphère. Fermeté des Fonds d'Etat en liaison avec la hausse de la *livre. Les mines d'or sont tombées à leur plus bas niveau depuis novembre 1982.*

Indices « *FT* » *du 5 juillet* : industrielles, 955,7 (contre 938,6) ; mines d'or, 410,8 (contre 425,1) ; Fonds d'Etat, 82,28 (contre 81,7).

	Cours 28 juin	Cours 5 juil.
Beecham	318	323
Bowater	251	261
Brit. Petroleum	520	528
Charter	181	182
Courtaulds	140	144
De Beers (*)	5,25	5,30
Dunlop	66	66
Free State Ged. (*)	24 7/8	24 5/8
Glaxo	12 5/16	12 1/2
Gt. Univ. Stores	805	768
Imp. Chemical	741	747
Shell	700	700
Unilever	11 13/64	11 1/2
Vickers	266	288
War Loan	34 5/8	35

(*) En dollars.

FRANCFORT

Au plus haut

Le passage de la consolidation a été bref. Cette semaine, sans barguigner, ce *marché a repris son avance sur des* achats étrangers pour s'établir vendredi à son plus haut niveau historique.

Indice de la Commerzbank du 5 juillet : 1 486,2 contre 1 425,5 le 28 juin.

	Cours 28 juin	Cours 5 juil.
AEG	142,50	138,10
BASF	218,30	239,50
Bayer	225,70	239,50
Commerzbank	212,50	223
Deutschebank	586	595,50
Hoechst	227	245
Karstadt	232	259
Mannesman	189	200,70
Siemens	570,80	587
Volkswagen	320	340,10

TOKYO

Au-dessus des 13 000 points

Infatigable le Kabuto-Cho a repris son avance et *vole de record en record.*

En dépit d'un léger passage à vide vendredi, il a réussi samedi à franchir pour la première fois de son histoire la barre des 13 000 points de l'indice Nikkei Dow jones (13 040,01 contre 12 929,05 le 29 juin.

Indice général : 1 048,20 (contre 1028,67).

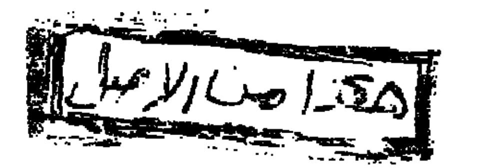
	Cours 28 juin	Cours 5 juil.
Akaï	403	400
Bridgestone	561	579
Canon	1 180	1 160
Fuji Bank	1 680	1 750
Honda Motors	1 480	1 470
Matsushita Electric	1 420	1 380
Mitsubishi Heavy	325	328
Sony Corp.	4 210	4 180
Toyota Motors	1 270	1 270

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

ÉCONOMIE

هكذا من الأصل



L'euromarché

Occident, ton système bancaire f... le camp

La rentabilité et la puissance financière des cinq cents plus grandes banques mondiales se sont *affaiblies l'an dernier*. Cette affligeante constatation ressort de l'étude que publie chaque année la revue britannique *The Banker.* Celle concernant la situation à la fin de 1984, qui vient juste de sortir de presse, révèle une dégradation supplémentaire par rapport à celle déjà enregistrée l'année précédente. *Le magazine britannique souligne* que les bénéfices et la capitalisation des principales banques dans le monde sont maintenant revenus à des niveaux substantiellement inférieurs à ceux des années 60 et sont dès lors totalement disproportionnés par rapport aux risques auxquels le monde bancaire doit faire face de nos jours.

La moyenne du rapport entre le bénéfice avant impôts et le montant des actifs détenus par les cinq cents premières banques du monde n'a plus été que de 0,63 % l'an dernier. Simultanément, le coefficient entre les fonds propres de ces mêmes banques et leurs actifs est tombé à 3,83 %. Comme toutes les moyennes, celles-ci ne reflètent toutefois pas les énormes différences qui existent entre les divers systèmes bancaires du monde.

Les cent quatorze banques américaines présentes parmi les cinq cents premiers établissements bancaires mondiaux ont, sur leurs actifs, réalisé un bénéfice avant impôt moyen de 0,79 %. *Il n'a été que de 0,43 %* pour les vingt banques françaises présentes dans le même palmarès. Le rapport entre le capital et les actifs détenus par les mêmes banques américaines a été de 5,45 % l'an dernier contre seulement 2,34 % pour les établissements français Une troisième comparaison est édifiante : le bénéfice *avant impôt par tête* d'employé a été pour les établissements considérés de près de 12 700 dollars aux Etats-Unis, contre seulement un peu plus de 7 000 dollars en France. Dans ce domaine, la banque domiciliée en France ayant réalisé le plus grand profit avant impôt par tête est l'UBAF, le consortium franco-arabe, avec plus de 52 000 dollars. Il est suivi par Eurobank, l'établissement dont l'actionnaire est l'URSS, avec un bénéfice de 26 800 dollars par employé. En comparaison, la Société générale, la BNP et le Crédit lyonnais n'ont retiré par tête d'employé que respectivement 4 600, 5 400 et 6 700 dollars.

Les pourcentages ci-dessus révèlent trois éléments : premièrement, les gains des banques américaines sur leurs prêts sont de plus de deux fois plus élevés que ceux des banques françaises ; deuxièmement, les banques françaises monnayent plus de quarante fois leur capital social contre moins de vingt fois pour leurs homologues américains ; troisièmement, les banques françaises ont un personnel pléthorique.

Face à des évidences aussi pénibles que réelles, qui, du reste, ne datent pas d'hier, on est en droit de se demander ce que le pouvoir actuel et l'opposition proposent. A une époque où l'automatisation et la carte de crédit sont sur le point de l'emporter sur le traditionnel et trop onéreux chèque bancaire, les partis en présence devraient expliciter leurs points de vue. Il n'est certainement pas possible pour une banque commerciale française d'ouvrir une infinité de guichets automatiques tout en continuant d'assumer la survie parallèle de succursales onéreuses et périmées. La banque traditionnelle évolue rapidement. Son aspect commercial n'est plus rentable sur les bases actuelles. Malheureusement, la majeure partie des banques françaises n'ont pas encore amorcé le grand tournant au profit d'activités plus bénéfiques tels les nombreux services qui engendrent des commissions sans pour autant demander d'énormes capitaux.

Heureux Helvètes

La France continue à réaménager sa dette extérieure (voir nos éditions de la veille). Une partie de l'eurocrédit de 1,24 milliard de dollars que la Communauté économique européenne (CEE) avait levé pour le compte du gouvernement français en 1983 a été très avantageusement restructurée cette semaine au travers d'une euro-émission obligataire de 350 millions de dollars. D'une durée de cinq ans, elle a été offerte à un prix de 99,75 sur un coupon *annuel de 9,625 %. Ces conditions* sont relativement généreuses puisqu'elles représentaient, le jour du lancement de l'emprunt, 35 points de base de plus que le rendement du papier de même durée du Trésor américain. Néanmoins, il fallait du courage pour offrir un euro-coupon bien au-dessous de la barrière psychologique des 10 %. L'intérêt de l'opération est que au terme d'un swap arrangé aux Etats-Unis, la France, au travers de la CEE, se retrouvera avec des fonds à taux variables dont le coût sera considérablement inférieur aux taux du Libor. On mesure le gain obtenu par l'emprunteur lorqu'on se souvient que le crédit initial de 1,24 milliard de dollars portait un intérêt flottant composé de l'addition au taux du Libor de 37,5 points de base durant les trois premières années puis de 50 points pendant les quatre suivantes. Comme la Rue de Rivoli a déjà fait part de son intention de rembourser par anticipation 650 millions de dollars sur les *1,24 milliard, il* ne reste plus qu'à restructurer ou également rembourser 240 millions de dollars. La décision sera prise cette semaine.

La réticence des investisseurs internationaux à l'égard des coupons inférieurs à 10 % sur les euro-émissions à taux fixes en dollars ne s'est jamais autant affirmée qu'avec *la sortie d'une transaction de* 150 millions pour la Metropolitan Life Insurance Co, l'une des plus grandes compagnies d'assurance-vie américaine. Elle a *été* offerte au pair avec un coupon annuel de 9,875 % sur une durée de sept ans, soit exactement le rendement que procuraient le même jour les obligations à échéance identique du gouvernement américain. Bien que ce fût la première opération sur la scène internationale de Metropolitan Life et que la dette de cette société bénéficie d'un prestigieux AAA de la part des agences spécialisées, les prêteurs éventuels ne se sont pas bousculés au portillon. Il ne fait aucun doute qu'un papier de si haute qualité et de si grande rareté se place. On se serait néanmoins attendu à plus d'enthousiasme.

La Banque mondiale a procédé à son premier emprunt international en dollars de son nouvel exercice, qui commence en juillet. Elle a offert sur dix ans 300 millions de dollars d'euro-obligations qui serom émises à 99,50 avec un coupon annuel de 10,125 %. C'est maigre, puisque le jour du lancement cela n'était supérieur que de 10 points de base au rendement du papier à dix ans du Trésor des Etats-Unis. Aussi la réception a-t-elle été honorable, mais sans plus.

Il faut, en définitive, être une banque suisse pour pouvoir encore tout se permettre. La Société de banque suisse (SBS) en a fait l'éclatante démonstration en se payant le luxe de lancer une euro-émission de 100 millions de dollars sur dix ans dont le rendement, le jour de la sortie, était de 10 points de base *inférieur* aux obligations de même durée du gouvernement américain ! Elles seront en effet émises au pair avec un coupon annuel de 10 %. Cela n'a pas empêché la proposition de la SBS de s'enlever comme des petits pains et d'être celle qui s'est par la suite le mieux comportée sur le marché gris.

La situation des banques suisses se compare à celle des banques américaines. Leur ratio capital/actifs est en moyenne de 5,34 %. Le bénéfice avant impôt par tête d'employé a été de 20 000 dollars en 1984. Même si le rapport que les établissements helvétiques retirent de leurs actifs s'est affaibli l'an dernier ainsi qu'il en a été presque partout dans le monde, il a été encore en moyenne de 0,74 % pour les onze banques suisses présentes parmi les cinq cents plus grandes maisons mondiales.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Grande fermeté du franc

Qu'est-ce qui fait donc monter ainsi le franc français sur les marchés des changes ? A la veille du week-end, il a retrouvé son cours de décembre 1983 à l'égard du mark, qui est retombé à moins de 3,0450 francs. Notre devise continue donc de se réévaluer face aux monnaies fortes du système monétaire européen, mark et florin essentiellement, puisque l'inflation qui sévit dans les pays d'origine de ces *monnaies a été beaucoup moins* forte qu'en France depuis l'ajustement monétaire de mars 1983, notamment en Allemagne.

Cette fermeté du franc ne fait guère l'affaire de la Banque de France qui, mardi et mercredi, a dû soutenir la monnaie allemande et acheter plus d'un milliard de marks, cadeau bien encombrant à l'heure actuelle puisqu'il contribue à gonfler la masse monétaire en plein dérapage. Parmi les causes qui peuvent faire monter le franc ces temps-ci, on relève, bien entendu, les échéances de fin de mois, de trimestre ou de semestre, qui donnent lieu, traditionnellement, à des rapatriements et des cessions de créances sur l'extérieur, générateurs de rentrées de devises. Mais il est possible que la cause principale soit le renchérissement des taux sur l'eurofranc, un demi-point plus élevé que les taux domestiques (sur le marché monétaire parisien) qui renforce encore l'attrait exercé sur les capitaux flottants par cet instrument. A l'institut d'émission on se perd en conjectures sur l'origine de ce raffermissement.

Il est possible que ce phénomène soit, en partie, la conséquence des mesures de resserrement du crédit prises la semaine dernière pour freiner la croissance de la masse monétaire : les entreprises françaises à caractère multinational recourraient davantage au marché de l'eurofranc, d'où la tension des taux.

En sens inverse, la lire italienne est toujours faible. Au-delà des Alpes, une controverse s'est ouverte sur l'utilité d'une dévaluation de la monnaie italienne. De bons esprits soutiennent que la lire, désormais surévaluée, est soutenue artificiellement par les taux d'intérêt les plus élevés d'Europe et par l'afflux d'investissements étrangers.

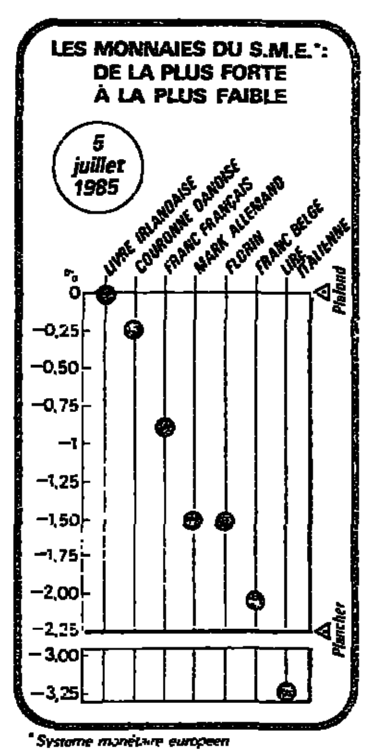
Une telle surévaluation, selon eux, rend les exportations italiennes plus difficiles, d'où le lourd déficit extérieur. Au début du mois, M. Agnelli, président de Fiat, a déclaré, lors de l'assemblée générale de la société, qu'« *il n'était plus possible d'utiliser le phénomène de la réévaluation de la lire en cours réel (compte tenu de l'inflation) pour ramener le taux d'inflation à l'objectif officiellement fixé (7 % à la fin de l'année en cours)* ».

Sans doute les pouvoirs publics se déclarent-ils officiellement opposés à toute dévaluation de la lire, « *contraire au principe selon lequel la monnaie est « l'image du pays »* (M. Goria, ministre du Trésor). En fait, tout le problème réside dans l'alourdissement inquiétant du déficit *du secteur public en Italie*, véritable cancer qui ronge le pays depuis des années, et dans l'inflation qu'il contribue à nourrir.

Sur le front du dollar, resté assez calme pendant la semaine, un mouvement a été noté à la veille du week-end, avec un repli subit de la devise américaine, qui, après une montée, mardi, à 9,30 F et près de 3,06 DM, est revenue à 9,15 F et 3 DM environ. Ce repli a été attribué à la publication des chiffres récents du chômage aux Etats-Unis, sans changements sur les précédents, notamment dans l'agriculture où on attendait une augmentation des emplois. Le marché, qui tablait sur de nouveaux signes d'amélioration de la conjoncture, a été déçu, d'où la baisse du « billet vert ».

Ailleurs, on a noté la fermeté particulière de la livre sterling, insensible aux rumeurs plus ou moins exactes de diminution de prix du pétrole en provenance de la conférence de l'OPEP à Genève. La devise britannique s'est élevée au-dessus de 1,30 dollar et a dépassé 12,15 F. Raison avancée par les milieux financiers : la tension des taux sur le marché britannique (12,5 %) tout en haut de la pyramide européenne, où ils ne sont dépassés que par les taux italiens (13 % à 14 %).

FRANÇOIS RENARD.



* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 1er JUILLET AU 5 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,3255	–	10,8873	39,6039	33,1345	1,6447	29,4117	0,0520
	1,3075	–	10,8166	39,3313	33,0033	1,62707	29,2825	0,0516
Paris	12,1747	9,1850	–	363,76	304,34	15,1069	270,15	4,7788
	12,0878	9,2450	–	363,61	304,95	15,0425	270,71	4,7777
Zurich	3,3468	2,5250	27,4906	–	83,6646	4,1529	74,2647	1,3137
	3,3243	2,5425	27,5019	–	83,9108	4,1368	74,4509	1,3139
Francfort	4,0003	3,0180	32,8579	119,52	–	4,9638	88,7647	1,5702
	3,9617	3,0300	32,7922	119,17	–	4,9300	88,7262	1,5658
Bruxelles	80,5904	60,80	6,6194	24,0792	20,1457	–	17,8823	3,1633
	80,3589	61,46	6,6479	24,1730	20,2838	–	17,9970	3,1762
Amsterdam	4,5067	3,4000	37,0164	134,65	112,65	5,5921	–	1,7689
	4,4651	3,4150	36,9398	134,31	112,70	5,5564	–	1,7648
Milan	2547,61	1922	209,25	761,18	636,84	31,6118	565,29	–
	2530,02	1935	209,30	761,06	638,61	31,4838	566,61	–
Tokyo	327,66	247,20	26,9135	97,9009	81,9085	4,0657	72,7058	0,1286
	324,91	248,50	26,8795	97,7384	82,0132	4,0432	72,7672	0,1284

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 5 juillet, 3,7156 F contre 3,7203 F le vendredi 28 juin.

Les matières premières

Rechute du zinc, baisse du café

La perspective d'une baisse plus sensible des prix du pétrole, la moindre utilisation des métaux non ferreux, du caoutchouc – incidence du ralentissement de l'expansion économique – risquent de se traduire par une dégradation des cours de nombreuses matières premières. Les réductions de capacités de production mises en pratique (zinc, nickel, aluminium) produisent peu d'effets.

MÉTAUX. – *Le mouvement de reprise enregistré la semaine dernière sur le marché du zinc à Londres a été de courte durée. Les cours viennent de rechuter en dessous de 6 000 livres la tonne.*

L'augmentation (+ 5 475 tonnes à [14 300 tonnes] plus importante que prévu des stocks britanniques de métal a provoqué un effritement plus sensible des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres.

Le repli des cours de l'aluminium s'est poursuivi à Londres. Malgré les réductions d'activité mises en pratique aux Etats-Unis et en Europe, la production mondiale a légèrement augmenté en mai de 38 000 tonnes par rapport au mois précédent.

Nouveau fléchissement des cours de l'argent à Londres. L'utilisation pour des besoins industriels de métal aux Etats-Unis durant le premier trimestre s'est accrue de 10 % à 31,13 millions d'onces et a été contrebalancée par l'importance des stocks mondiaux.

Le marché du nickel reste toujours déprimé.

Le calme est revenu sur le marché de l'étain.

DENRÉES. – *Les cours du sucre stagnent toujours à de très bas niveaux sur toutes les places. Après une suspension d'une semaine, la CEE a repris ses exportations de sucre.*

Chute des cours du café sur l'ensemble des marchés, revenus pratiquement à leurs niveaux les plus bas depuis novembre 1983. Pour enrayer cette dégradation des prix, l'Organisation internationale du café vient de réduire de 1 million de sacs le quota global d'exportation alloué aux pays membres.

Légère avance des cours du cacao sur les différents marchés.

La perspective d'une récolte abondante de thé, supérieure peut-être à celle qui avait atteint un niveau record en 1984, ne pouvait que précipiter le fléchissement des prix. En l'espace de six mois, la baisse moyenne est supérieure à 50 %. Les représentants de trente-cinq pays cherchent les moyens de parvenir à stabiliser les prix. Les deux « grands » (Inde et Bengladesh) et le plus gros consommateur (la Grande-Bretagne) sont favorables à un tel accord.

CÉRÉALES. – *L'offre par les Etats-Unis de farine de blé à l'Egypte, soit l'équivalent de 800 000 tonnes de blé, après celle faite à l'Algérie, a soulevé les protestations des autres producteurs.*

LES COURS DU 5 JUILLET 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 081 (1 100) ; à trois mois, 1 091 (1 106,50) ; étain comptant, 9 541 (9 530) ; à trois mois, 9 412 (9 485) ; plomb, 300,50 (303) ; zinc, 577 (629) ; aluminium, 764,50 (772) ; nickel, 3 905 (4 091) ; argent (en pence par once troy), 449 (472,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 58,75 (57,95) ; argent (en dollars par once), 5,92 (6,13) ; platine (en dollars par once), 254,50 (264,40). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (30,25).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, juillet, 60,95 (61,01) ; octobre, 61,15 (61,55). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 537 (534). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 55,30 (55,40).

CAOUTCHOUC. – **Singapour** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 174-175 (182,50-183,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juillet, 2 071 (1 983) ; septembre, 2 117 (1 997) ; sucre, juillet, 2,68 (2,86) ; octobre, 2,83 (2,94) ; café, juillet, 137,62 (141,93) ; septembre, 139,77 (144,13). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars par tonne) : sucre, août, 84,40 (87,60) ; octobre, 88 (90) ; café, juillet, 1 805 (1 942) ; septembre, 1 855 (1 990) ; cacao, juillet, 1 820 (1 751) ; septembre, 1 772 (1 726). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 2 105 (2 020)) ; décembre, 2 059 (1 988) ; café, septembre, 2 250 (2 360) ; novembre, 2 205 (2 410) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 194 (1 220) ; octobre, 1 185 (1 215). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), juillet, 120,20 (118,80) ; août, 122,40 (121,60). – **Londres** (en livres par tonne), août, 110 (115) ; octobre, 114 (116).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, juillet, 313,50 (320,25) ; septembre, 316,50 (323,25) ; maïs, juillet, 269,25 (272,25) ; septembre, 251,75 (256,75).

INDICES. – Moody's, 913,70 (919,30) ; Reuter, 1 733,30 (1 754,60).

Marché monétaire et obligataire

Un net essoufflement

Le marché financier français présente tous les signes de l'essoufflement, que ce soit sur le marché des actions, où l'appétit des investisseurs diminue, ou sur celui des obligations, quelque peu saturé. Il est vrai que, à la fin du premier semestre, le total des émissions atteignait *173 milliards de francs (pour toute* l'année 1984, ce chiffre était monté à 245 milliards de francs). L'offre semble diminuer, notamment du côté des instruments de placement à court terme, gros consommateurs d'emprunts obligataires : selon les statistiques de TGF, les souscriptions nettes aux SICAV court terme n'ont progressé que de 2 % en juin (4,5 milliards de francs), contre 7 % en mai (10,7 milliards de francs) et 5 % en avril.

La conséquence est que les emprunts émis cette semaine se sont très mal placés, notamment celui de la SOFEXI (société financière de la régie Renault) lancé à 12 % et douze ans pour 800 millions de francs : les difficultés des constructeurs automobiles et l'absence de tout « gadget » de nature à faire passer la pilule ont provoqué une très nette désaffection. L'accueil a été un peu moins mauvais pour le milliard des sociétés de développement régional (quinze ans à 12,10 %). En outre, le reclassement sur le marché secondaire du dernier emprunt d'Etat s'effectue mal : cet emprunt est coté à 9,70 % d'un nominal de 100, alors qu'il avait été émis à 95.

En revanche, la Banque mondiale a reçu un excellent accueil pour sa première apparition sur le marché français, avec 1 milliard de francs à 10,90 % et douze ans, remboursement en fin de période. Le « papier » a été d'autant plus demandé qu'à l'instar des emprunts d'Etat il est exonéré de la retenue à la source, ce qui intéresse les non résidents et les caisses de retraite non fiscalisées, donc dénuées de la possibilité de récupérer ladite retenue. Ajoutez-y deux émissions du Crédit agricole, l'une de 1,9 milliard de francs à 11,70 %, hyperdemandée mais réservée au réseau de la « banque verte », et l'autre de 1,45 milliard de francs à taux variables TRA, réservée, elle aussi, aux organismes de placement collectif du réseau.

Enfin, innovation de taille, les réseaux de placement en obligations ont été conviés à placer l'augmentation de capital de 925 millions de francs lancée par Peugeot au prix du marché, sans préférence pour les actionnaires. Ce qui est aussi nouveau. Les réseaux considèrent que ce nouveau procédé, inspiré des pratiques anglo-saxonnes, est bon dans son principe, mais que dans l'immédiat il perturbe les habitudes... et le marché. En fin de semaine, le papier Peugeot était plutôt offert, mais la société assure que l'opération sera bouclée au milieu de la semaine prochaine, avec le concours du « Broker » londonien Cazenove, qui doit placer les 30 % des titres réservés aux souscripteurs étrangers.

Pour la semaine débutant le 15 juillet, on annonce un emprunt de 3 milliards de francs, de la CFDI (Caisse française de développement industriel) qui devrait recevoir un accueil mitigé : c'est le troisième de l'année (déjà 6 milliards de francs recueillis en deux fois) et malgré la garantie de l'Etat, on trouve que cela commence à bien faire. A vrai dire, c'est l'ensemble des émissions qui commence à peser. Il serait temps de laisser souffler le marché, mais les pouvoirs publics, désireux de ponctionner les liquidités pour réduire le gonflement exagéré de la masse monétaire, ne le feraient pas avant le mois d'août.

Autre élément de nature à rendre les souscripteurs moins gourmands, la baisse des taux et des rendements s'est arrêtée : 10,80 % contre 10,81 % (et 10,88 % il y a quinze jours pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 10,58 % contre 10,49 % le 21 juin, pour ceux à moins de sept ans et 12,09 % contre 12,10 % il y a trois semaines pour ceux du secteur public, selon les indices Paribas).

Apparemment, le marché a été insensible à la réduction des instruments d'épargne à taux réglementés décidée la semaine dernière, par M. Bérégovoy : 0,50 % sur les livrets A et B des caisses d'épargne, sur les comptes sur livret des banques, CODEVI, livrets d'épargne populaire et épargne-logement (1,5 % de diminution sur les plans). Il est vrai que le loyer de l'argent au jour le jour – sur le marché monétaire, point de mire du marché des obligations qui vient buter dessus – est resté inchangé, s'établissant imperturbablement au-dessus de 10 %. Pourquoi baisserait-il au demeurant, puisque la Banque de France continue sans défaillance à alimenter les banques à 10 1/4 % ? Ce n'est probablement pas pour défendre le franc qui se porte bien et même trop bien *(voir en rubrique devises et or)*.

La vraie raison pour laquelle la « vieille dame » de la rue de La Vrillière se refuse à alimenter le marché en dessous de 10 % est cohérente avec sa décision, prise la semaine dernière, de ralentir la croissance de la masse monétaire en freinant l'attribution des crédits bancaires. Le nouveau système d'encadrement du crédit, on le sait, agit par une ponction sur les comptes d'exploitation des banques en cas de progression trop rapide des concours à la clientèle, par le système des réserves obligatoires. Diminuer le coût des ressources bancaires en abaissant le loyer de l'argent sur le marché monétaire reviendrait à inciter les banques à prêter davantage, puisque le poids de la pénalisation serait moins lourd, et aussi à rendre moins *onéreux les emprunts des clients*, entreprises et particuliers. Ce n'est évidemment pas l'effet recherché.

Il est piquant de constater que, au même moment, M. Pierre Bérégovoy, s'exprimant à Strasbourg à l'occasion du trentième anniversaire des SDB, ait estimé qu' « *un nouveau pas en avant était désormais possible* » dans la baisse du taux de base bancaire, après la récente diminution de la rémunération de l'épargne à court terme. Le ministre a rappelé que, « *lors de la dernière baisse du taux de base bancaire, en mai 1985 (limitée à 0,25 % au lieu des 0,50 % espérés), il lui avait été dit que, en l'absence du taux des livrets d'épargne, les banques ne pouvaient aller plus loin* ».

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UN SONDAGE DE LA SOFRES

Forte baisse de la cote de M. Fabius

Le dernier baromètre mensuel SOFRES-*le Figaro Magazine* enregistre une forte baisse (huit points) de la cote de confiance de M. Laurent Fabius et une baisse plus faible (trois points) de celle de M. Mitterrand.

D'après ce sondage réalisé du 22 au 26 juin auprès d'un échantillon *représentatif de mille personnes*, 47 % des Français (56 % le mois dernier) déclarent faire confiance au premier ministre pour résoudre les problèmes qui se posent au pays, contre 44 % (36 % dans la précédente enquête) qui émettent un avis contraire.

Le chef de l'Etat, pour sa part, jouit de la confiance de 38 % des personnes interrogées ; 57 % d'entre *elles la lui refusent*. La cote de confiance de M. François Mitterrand, qui avait progressé de trois points le mois dernier, retrouve ainsi son niveau du mois d'avril.

A l'indice de popularité des personnalités politiques, le premier ministre, revenant en un mois de 54 % d'opinions favorables à 46 %, perd huit points. Mais il n'est pas le seul à gauche à subir une forte baisse. Ainsi MM. Delors (37 %) et Chevènement (27 %) perdent respectivement sept et huit points, et le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin (25 %) en perd quatre. Quant à M. Michel Rocard, s'il garde la première place avec 54 % d'opinions positives, il enregistre une baisse de trois points par rapport à la précédente enquête de la SOFRES.

Les personnalités politiques de l'opposition ne profitent pas pour autant de ce recul quasi général à gauche. Si Mme Veil (43 %) et M. Chirac (38 %) sont en progression (*ils gagnent respectivement* deux et quatre points), M. Barre (46 %) en perd un, et M. Chaban-Delmas cinq (25 %), tandis que MM. François Léotard (40 %) et Giscard d'Estaing (28 %) restent stables.

● *M. Toga tête de liste RPR dans les Bouches-du-Rhône.* – M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a annoncé, vendredi 5 juillet, à Marignane, que le professeur Maurice Toga, doyen de la faculté de médecine de Marseille, qui a rejoint les rangs gaullistes en 1982, conduira les deux *listes RPR* dans les *Bouches-du-Rhône*. Pour les élections législatives, il aura pour second M. Hyacinthe Santoni. M. Toga aura en outre pour tâche de réunifier la fédération départementale, *jusque-là divisée* en sections nord et sud, cela avec l'accord de M. Santoni auquel M. Toubon a renouvelé sa confiance. Mais M. Toubon n'a pas annoncé lui-même que M. *Santoni* serait le secrétaire départemental du RPR réunifié, ce qui a conduit ce dernier à le faire après la conférence de presse. M. Toubon s'est refusé à révéler le nom du deuxième de liste pour les élections *régionales*. – *(Corresp.)*

● *Sondages : une décision du Conseil d'Etat.* – Par décision du 5 juillet, le Conseil d'Etat a annulé la mise au point de la *commission* des sondages rendue publique le 9 août 1984 et relative au sondage réalisé le 1er août précédent par l'institut IPSOS sur le projet de référendum *constitutionnel* sur les libertés *publiques annoncé* par le président de la République dans son allocution télévisée du 12 juillet 1984 (*le Monde* du 11 août 1984).

C'est en se fondant sur un motif de procédure administrative que le Conseil d'Etat, saisi par l'institut IPSOS, a procédé à cette annulation. Relevant que la mise au point attaquée avait été délibérée en présence de trois seulement des neuf *membres composant* la commission, le Conseil d'Etat a notamment jugé que, dans le silence du décret du 9 janvier 1978 fixant la composition de la commission, la commission des sondages ne *pouvait* valablement délibérer que si la majorité, soit cinq de ses membres, était réunie.

● *Le CNIP prépare vingt-cinq listes départementales.* – M. Philippe Malaud, président du CNIP, a annoncé, vendredi 5 juillet, que son parti prépare *« une première série de vingt-cinq listes départementales »* pour les prochaines élections législatives et que *« les négociations avec le RPR donnent à ce jour des résultats décevants »*. Il a précisé que les contacts avec le Front national *« n'ont pas sensiblement avancé »* mais que le CNIP reste *« disponible pour toute éventualité »*, même si, selon son président, il n'envisage pas de figurer sur des listes du front national.

● *M. Chevènement : le PS ne doit pas être une « roue de secours ».* – Dans une interview publiée par *le Nouvel Observateur* du 5 juillet, M. Jean-Pierre Chevènement explique que le PS ne doit pas être *« l'aile gauche du libéralisme mais le pôle de rassemblement de toutes les forces de la France contre le déclin »* et que son parti doit donc être *« un recours »* et non *« une roue de secours »*. Le ministre de l'éducation nationale ajoute qu'*« aujourd'hui »* il n'est *« pas candidat »* à l'élection présidentielle de 1988.

SELON L'INSEE

Hausse de 0,6 % du pouvoir d'achat des ménages au premier trimestre

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages *« a progressé de 0,6 % au premier trimestre 1985, après quatre trimestres de baisse »*, indique l'analyse détaillée des comptes nationaux trimestriels de l'INSEE publiée vendredi 5 juillet. La baisse du pouvoir d'achat avait été en moyenne de 0,7 % en 1984.

Selon l'étude, *« les prestations sociales maintiennent leur contribution positive à l'évolution du pouvoir d'achat. Elles augmentent de 0,9 % en termes réels. Par contre, le pouvoir d'achat de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels (commerce, artisanat) est toujours en baisse de -0,3 %, etc.* L'Institut remarque également une *« légère réduction de la pression fiscale au premier trimestre »*.

L'INSEE souligne que la consommation finale des ménages a progressé de 1,5 % en volume au cours des trois premiers mois de l'année, en raison, semble-t-il, de la rigueur de l'hiver. Environ les deux cinquièmes de l'accroissement de la consommation totale proviennent des achats de produits énergétiques (1). La demande intérieure (consommation et investissements) a ainsi augmenté de 0,6 %.

Le taux d'épargne des ménages a enregistré un *« recul exceptionnel »* au premier trimestre, alors que *« la tendance à la baisse est régulière depuis le début de l'année 1982 »*.

Au niveau des entreprises, la formation brute de capital fixe (investissements) s'est redressée (+3 %), après une année de baisse quasi continue.

Le taux de marge s'est situé, selon l'INSEE, légèrement en dessous de son niveau moyen de l'année 1984. *L'accélération des prix à la production* (+2,1 %) est accompagnée de celle des coûts : +2,4 % pour le coût des consommations intermédiaires, +2,4 % pour le coût salarial unitaire. *L'excédent brut d'exploitation* a progressé de 1,6 %, soit pratiquement au même rythme que la valeur ajoutée.

(1) La consommation d'énergie a progressé en volume de 9,4 % au premier trimestre, et celle des produits manufacturés de 1,6 %.

M. GUITTON AMBASSADEUR EN IRLANDE

M. Bernard Guitton est nommé ambassadeur en Irlande en remplacement de M. Jean Batbedat, a-t-on annoncé vendredi 5 juillet au Quai d'Orsay.

[*Né en 1923, diplômé de l'Ecole des* sciences politiques après avoir servi dans la Résistance, M. Guitton a été notamment secrétaire général de la mission culturelle française au Liban (1948-1950), conseiller à Alger en 1962, directeur de plusieurs cabinets ministériels et secrétaire général de l'Office de protection des réfugiés et apatrides de 1970 à 1973. Depuis janvier 1982, il dirigeait le service des communications du Quai d'Orsay.]

L'affaire des policiers de la Chaussée d'Antin

LE COMMISSAIRE PRINCIPAL ET SIX INSPECTEURS INCULPÉS

L'information judiciaire ouverte par le parquet de Paris, après une enquête de l'inspection générale des services de la préfecture de police sur les agissements de sept fonctionnaires affectés au *commissariat* de la Chaussée d'Antin à Paris, qui avait déjà entraîné l'inculpation et l'incarcération pour vols et complicité de proxénétisme de l'inspecteur principal Georges Cosimi (*le Monde* du 4 juin), vient d'aboutir à de nouvelles inculpations.

Elles ont été notifiées par M. Jean-Louis Mazières, juge d'instruction chargé du dossier, au commissaire principal Alain Depousier, trente-neuf ans, aux inspecteurs Michaël Lemaître, vingt-huit ans, Philippe Leroux, trente ans, Denis Gallien, trente-quatre ans, et Alain Pierreugues, vingt-six ans, tous inculpés de vols, ainsi qu'à l'enquêteur Jean Queuné, vingt-six ans, inculpé lui de recel de vol.

En outre, la compagne de l'inspecteur principal Cosimi, Annie Nazaire, vingt-neuf ans, est inculpée pour sa part de proxénétisme et de recel de vol. Les sept personnes ont été laissées en liberté.

L'URSS « ne construit pas de défense antisatellite à grande échelle »

déclare M. Gorbatchev

Dans un message adressé à l'« Union des savants préoccupés », une organisation américaine antimilitariste, dont le texte a été publié par l'agence Tass vendredi 5 juillet, M. Gorbatchev invite une nouvelle fois les Etats-Unis à renoncer à leurs projets de *« militarisation de l'espace »* et affirme que l'URSS maintiendra en vigueur, *« aussi longtemps que les autres Etats observeront la même attitude »*, le moratoire proclamé par elle il y a deux ans sur le déploiement d'armes spatiales. L'Union soviétique, déclare *notamment* le *secrétaire* général du parti, *« ne construit pas d'armes spatiales de frappe, ni un système de défense antisatellite à grande échelle »* et elle *« respecte strictement l'esprit et la lettre »* du traité ABM de 1972 sur la limitation des armements antimissiles. *« Nous appelons les dirigeants américains à se joindre à nous et à renoncer à leurs projets (...) qui conduiraient inévitablement à la rupture »* de ce traité, ajoute M. Gorbatchev.

Pour sa part, le chancelier Kohl, dans un article à paraître dans la revue de l'OTAN et diffusé vendredi à Bruxelles, précise sa position sur l'initiative de défense stratégique américaine (IDS) qui est, selon lui, *« en même temps une occasion et un risque »* pour l'alliance atlantique. Pour le chancelier ouest-allemand, trois principes doivent présider au débat sur l'IDS : *« 1) La sécurité de l'Europe ne doit pas être dissociée de celle des Etats-Unis. Il ne doit pas y avoir au sein de l'alliance des degrés de sécurité différents selon les zones ; 2) La stratégie de riposte graduée de l'OTAN restera inchangée aussi longtemps qu'une autre solution plus riche de promesses n'aura pas été trouvée ; 3) Les résultats particuliers de la recherche doivent conduire à des solutions en coopération. »*

Enfin, M. Kohl espère que les négociations de Genève *« garantiront que le traité ABM sera observé aussi longtemps qu'aucun autre accord n'aura pas été obtenu »*. – *(AFP.)*

SELON LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE POUR L'ARMEMENT

La programmation militaire doit être réactualisée

Le chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, interrogé vendredi 5 juillet à Lille où il faisait ses adieux à l'armée de terre à trois semaines de son départ, a déclaré : *« On n'est jamais tout à fait satisfait de ce qu'on laisse, mais dans l'ensemble je ne suis pas pessimiste. Si les efforts financiers définis au plan quinquennal de programmation militaire sont effectivement consentis, la France tiendra ses promesses en matière de défense. L'avenir nous dira si ses promesses seront tenues »*.

« Une réactualisation de la programmation est nécessaire », estime l'ingénieur en chef de l'armement Claude Lievens, chef du bureau « plans-budgets » à la direction des programmes et des affaires industrielles de l'armement, dans un article de la revue *l'Armement*, qui dépend de la délégation générale pour l'armement, consacré à une comparaison entre les budgets militaires 1984 et 1985 et la loi de programmation militaire 1984-1988.

A propos de l'exécution de la loi de programmation quinquennale durant ses deux premières années d'application, l'ingénieur en chef Lievens dresse une liste des écarts *constatés entre* les *réalisations* permises par chaque budget annuel (1984 et 1985) et les prévisions du plan 1984-1988 durant ces deux mêmes années.

On sait que cette question est l'objet, actuellement, d'une divergence de point de vue entre le ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui vient de déposer un rapport au Parlement sur l'exécution de la programmation (*le Monde* du 3 juillet), et les élus de l'opposition à la commission de la défense de l'Assemblée. Le rapport gouvernemental analyse l'exécution de la programmation, qui lui paraît avoir été rigoureusement respectées en 1984 et 1985, sans proposer de réévaluation des crédits.

« Considérant les cumuls des commandes et les cumuls des livraisons, tels qu'on peut les estimer à la fin de 1985, écrit l'auteur de l'article dans *l'Armement, on peut conclure à une avance globale des livraisons, représentant en moyenne 3 % des livraisons prévues en 1984 et 1985, et à un retard global des commandes, représentant en moyenne 3 % des commandes prévues. »*

Pour les commandes, sont en avance les munitions de 105 et de 155, les véhicules de l'avant blindés (VAB), les canons de 155 ou les armements air-sol de nouvelles technologies, et sont en retard les engins blindés chenillés d'accompagnement, les véhicules tactiques, les missiles air-air, les chars de bataille AMX-30 (versions modernisées B-2), les systèmes sol-air Roland, les roquettes antichars portables, les *lance-roquettes multiples* et les hélicoptères de l'armée de l'air. On retrouve sensiblement la même répartition pour ce qui concerne les livraisons, avec une différence : des livraisons en retard pour les missiles antisurface SM-39 destinées à la protection des sous-marins.

L'ingénieur en chef Lievens considère que ces écarts entre les prévisions et les réalisations sont « faibles » et que le bilan qui ressort de l'examen 1985 *« est nettement favorable »*.

« Mais il ne faut pas oublier, ajoute-t-il, *que les hypothèses retenues pour la préparation de la loi datent d'environ deux ans et demi. Des besoins nouveaux, qui ne pouvaient alors être pris en compte, sont apparus. Les implications de la création de la force d'action rapide sont mieux perçues. L'inflation, même si elle a été largement réduite, s'est révélée plus forte que prévu. Les estimations de coût de certains programmes ont augmenté, d'autres ont baissé. La hausse des cours du dollar pèse sur certaines opérations. Le titre 3* (crédit de fonctionnement) *semble difficile à maintenir jusqu'en 1988 au niveau prévu »* par le plan.

« Il est malaisé de travailler sur des hypothèses vieilles de deux ans. Une réactualisation de la programmation est nécessaire », conclut l'ingénieur en chef Lievens.

● *M. Le Pen : « une jurisprudence étonnante ».* – Le président du Front national, qui était, vendredi soir 5 juillet, l'invité de l'émission « Face à la trois » de FR3, a contesté ce qu'il a appelé la *« jurisprudence étonnante »* de la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, qui l'a débouté de sa plainte en diffamation contre *Libération*. *« Cela signifie*, a dit M. Le Pen, *qu'on peut dire n'importe quoi sur n'importe qui, salir sa réputation. (...) Dans un pays civilisé, on n'a pas à faire la preuve de son innocence. »* Au cours de cette même émission, M. Le Pen s'est déclaré convaincu que son mouvement aurait de cinquante-cinq à quatre-vingts députés à la prochaine Assemblée nationale, revoyant donc en hausse ses précédentes prévisions. Il a aussi souligné que son combat contre l'immigration se situe *« dans le prolongement de celui en faveur de l'Algérie française »*.

LE COCOM INTERDIT LA FOURNITURE A LA CHINE DE TECHNOLOGIE BRITANNIQUE POUR LA FABRICATION DE FIBRE DE CARBONE

Le Cocom, organisme occidental réglementant l'exportation de matériel stratégique et de technologie vers les pays communistes, a interdit la fourniture à la Chine de l'équipement complet d'une usine qui produirait sous licence de la fibre de carbone. Ce produit est de plus en plus utilisé dans la construction aérospatiale, ainsi que dans la fabrication de robots d'équipement médical.

La compagnie britannique RK Technologies proteste contre la décision du Cocom, en affirmant que le Japon livre déjà la fibre de carbone à la Chine.

LA TÉLÉVISION PAR CABLE

Grenoble et Lyon s'engagent

Le ministère des PTT vient de signer deux nouvelles conventions de câblage, l'une avec la ville de Lyon, l'autre avec celle de Grenoble. Selon le ministère, plus de la moitié des cinquante plus grandes villes françaises sont maintenant engagées activement dans le plan câble. La mission « TV câble » a signé un accord avec Montpellier : une subvention de 300 000 francs et l'assistance de la mission aideront la ville à commencer sa programmation en septembre 1986. Montpellier sera sans doute le quatrième réseau à entrer en exploitation, après ceux de Cergy-Pontoise (septembre 1985), Rennes et Paris (courant 1986).

De notre correspondant

Lyon. – C'était la trente-troisième du genre. Pourtant la signature, jeudi 4 juillet, à l'hôtel de ville de Lyon, d'une convention d'étude *entre* la ville de Lyon et l'Etat, pour la création d'un réseau câblé de vidéo-communication a revêtu un faste inhabituel. Pour justifier sa présence, M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, expliquait : *« Lyon valait le déplacement à cause des péripéties qui ont marqué notre longue négociation. »* Il faisait allusion aux profondes divergences d'ordre politique et technique entre son ministère et une ville *« à l'ombrageuse volonté d'indépendance »*.

Le protocole d'accord, signé avec éclat, est un compromis prudent. Un armistice plutôt qu'un traité de paix. D'ailleurs, M. Francisque Collomb, sénateur (UDF, non inscrit), maire de Lyon, déclarait, comme dans un avertissement : *« Le contrat que nous signons demeure un cadre à remplir. Il précise seulement le lancement d'études, l'engagement réciproque étant lié au résultat de ces travaux et à un accord financier dont les conditions restent à définir. »*

En cas d'accord à l'issue de neuf mois d'études techniques, une première tranche de 50 000 prises de raccordement sera lancée par le ministère des PTT. *Les premiers abonnés lyonnais pourraient* être servis à l'automne 1987 dans les quartiers équipés en câbles coaxiaux, au printemps 1988 pour la partie du réseau à terminaisons optiques. La *convention prévoit*, d'ores et déjà, l'extension progressive du réseau aux autres communes de la communauté urbaine de Lyon.

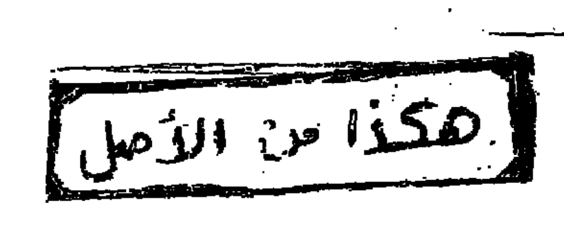
JEAN-JACQUES BOZONNET.

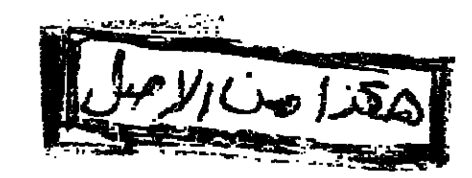
● GOLF : *Ballesteros toujours en tête de l'Open de France.* – L'Espagnol Severiano Ballesteros occupait toujours la première place de l'Open de France de golf après le deuxième tour, disputé vendredi 5 juillet à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), avec *un total* de 130, soit 12 coups sous le par.

Le numéro du « Monde » daté 6 juillet 1985 a été tiré à 444 367 exemplaires

A B C D E F G







Le Monde

AUJOURD'HUI

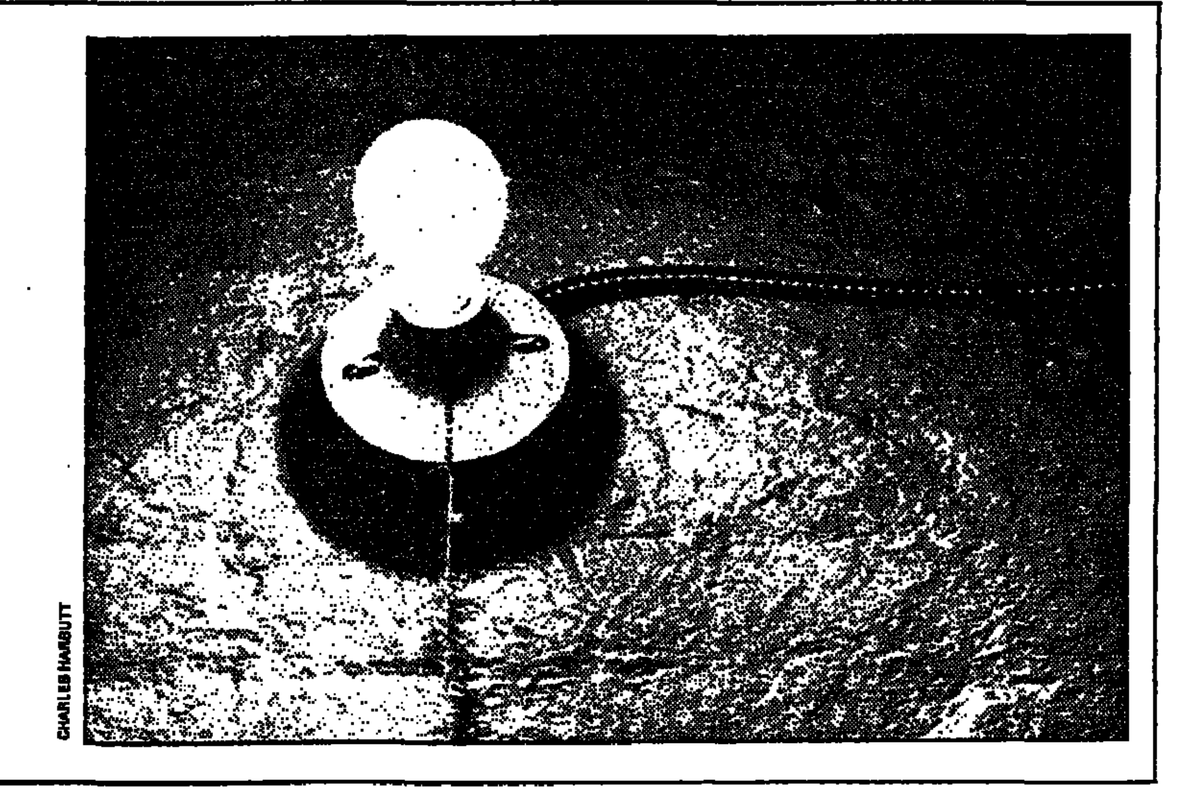


QUARTIER DES CINÉMAS A TOKYO, PAR FRANÇOISE HUGUIER.

CULTURE AU JAPON : LES ANNÉES ZÉRO

HISTOIRE DES LUMINAIRES AU CENTRE POMPIDOU

Une grande rétrospective des formes et des idées utilisées pour habiller la lumière électrique depuis son invention à la fin du siècle dernier est présentée au centre Beaubourg. Féerie chorégraphique, rapprochements poétiques, affinités esthétiques. Dans le désordre de la création, l'histoire d'un objet domestique, utilitaire et fantaisiste (page XI).



Supplément au n° 12 577. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 7 juillet-lundi 8 juillet 1985.

AUTOMOBILE ET VITESSE

LA parution de notre enquête « Automobile et vitesse » dans le Monde Aujourd'hui *daté 23-24 juin 1985 nous a valu un abondant courrier dont nous publions ici les extraits les plus significatifs.*

Michel Deslandres (Paris) s'indigne d'un passage de l'interview de Paul Quilès, ministre du logement et des transports : La phrase *« Nous » voulons ramener très vite autour » de 10 000 le nombre annuel des » tués »* me laisse pantois ! *M. Quilès considère-t-il ce chiffre comme* raisonnable ?. Comme un objectif à atteindre, sachant qu'on ne pourra guère faire mieux ?

» *J'ai apprécié* l'étude de Paul Virilio sur la « dromocratie » et celle sur la fraude (obligatoire) des routiers. Mais que proposent les auteurs pour atteindre le but final, c'est-à-dire diminuer le nombre des accidents ? *Serait-ce de supprimer toute réglementation* les concernant ? Je ne le pense pas.

» *J'ai été satisfait de trouver en* page IV l'équation $e = 1/2mv^2$. Mais cette formule n'est pas mise en valeur. Il aurait fallu mieux l'expliquer, faire des graphiques, dire que réduire la vitesse de moitié, c'est diviser l'énergie cinétique par quatre. Gros avantage de cette formule : elle est irréfutable. Il faut la rappeler, l'illustrer par des exemples. En parler sans cesse, l'apprendre *aux candidats au permis de* conduire, en rendre l'affichage obligatoire, vendre des autocollants, des cartes postales, demander aux pompistes de l'inscrire sur leurs pompes, que sais-je encore !

» J'apprends l'existence de la Ligue contre la violence routière et de sa présidente, Geneviève Jurgensen. J'aurais aimé trouver les coordonnées de cette ligue. *Cela dit, bravo pour avoir osé traiter ce problème.* »

Michel Deslandres a raison. Voici l'adresse de la Ligue contre la violence routière : 5, impasse Bonsecours (ça ne s'invente pas), 75011 Paris, tél. (1) 348-96-09.

Joseph Le Calvez (Saint-Ismier, Isère) regrette, pour sa part, que « ne soient pris en compte dans les statistiques d'accidents que les facteurs vitesse et état physiologique et psychologique du conducteur. Pour être objectif, il faudrait aussi *des statistiques et des considérations sur les causes ou influences* des accidents dus à l'état de la voiture (pneus, freins) et à sa conception : solidité et résistance de l'habitacle par rapport aux chocs frontaux (assez bien prévus), latéraux (mal prévus) et verticaux (tonneaux mal *prévus aussi*).

» Cela met en cause le conducteur dans son choix à l'achat, à *condition qu'il soit informé, et dans la manière d'entretenir son véhicule, à condition qu'il soit averti.* »

La lettre de Louis Frezouls (Roissy-en-Brie, Seine-et-Marne), qui permettait à son auteur de s'indigner contre l'hypocrisie des responsables politiques et celle des automobilistes, nous vaut un complément de Jean Imbert (Saumur, Maine-et-Loire) : « J'ai lu sous la signature de votre lecteur la lettre que précisément j'allais faire. Elle est parfaite, et je la compléterai seulement de quelques réflexions. Etant représentant, je suis tout le temps sur les routes et je remarque *que sur les axes principaux personne ne roule à 90 km-h. Il s'établit* curieusement une sorte d'allure de croisière que je situe à 110 km-h *environ, allure qui semble satisfaisante*, à mi-chemin entre le ridicule que sont les 90 km-h et les vitesses excessives.

» Pour les autoroutes, il y a de tout. En roulant à 130 km-h, vous doublez un certain nombre de voitures et êtes doublé par beaucoup d'autres, preuve que *chacun roule à la vitesse qui lui convient*, et c'est très bien ainsi.

» J'en déduis deux choses. Si les accidents diminuent, ils ne sont pas dus aux limitations à 90 et à 130, puisque ces limitations ne sont pas appliquées. En laissant la vitesse libre *sur autoroute, on ne changerait pratiquement rien aux vitesses* existantes. Chacun roulerait comme il l'entend. Et ceux qui ne roulent déjà pas à 130, actuellement n'iraient pas plus vite pour cela.

» Pour mon cas personnel, je fais attention à deux choses : le temps sec et *la fluidité de la circulation*. Je lève le pied par temps de pluie et *par circulation chargée*, limitant volontairement *ma* vitesse. Dans les traversées de village, je m'efforce de rouler à 60 km-h, une bonne vitesse.



Boîte aux lettres canadienne.

La droite et la gauche dans le même sac

» Quel gouvernement aura le courage de rendre la vitesse libre *sur autoroute pendant un an, à titre d'expérience ?* Quant aux routes, gardons le 90 puisque cela semble faire plaisir et laissons rouler à 110. 90 conseillés en quelque sorte.

» Mais, au fait, nous votons pour les législatives en 1986. Pourquoi ne demanderait-on pas aux candidats un engagement sur ces mesures ? *La droite et la gauche* sont à mettre dans le même sac sur ces problèmes de vitesse. *On dirait qu'une fois au pouvoir* ils sont neutralisés. Par qui ? Mystère. Conformisme ? Manque de courage ? Peur d'être impopulaires ? Les faits sont là et l'immobilisme prévaut. »

A. Miltzine n'a pas, lui, du tout apprécié la lettre de Louis Frezouls. « Cet honorable conducteur cite sur un ton supérieur chiffres et opinions *d'autrui (tout le monde sait...), dont* j'aimerais bien connaître l'origine car ils contredisent les conclusions de nombre d'enquêtes dites sérieuses. Votre propre dossier (très *bien fait bien que pas assez pourtant*) cite, à *maintes reprises*, des *exemples qui établissent clairement que tout accroissement de vitesse* entraîne toujours un accroissement des accidents mortels.

» *Louis Frezouls préconise : pas de plafond de vitesse pour les autoroutes de liaison mais, curieusement*, « 150 km-h conseillés » ! Pourquoi ? Sa voiture serait incapable d'une vitesse supérieure ?

» *C'est Mme Jurgensen*, de la Ligue contre la violence routière, qui a raison : la monstrueuse tuerie routière est un scandale ! Non seulement un scandale, mais une honte ! 360 000 tués de 1956 à 1984 et, sur ce nombre de tués, 180 000 sont dus aux excès de vitesse. Pour sauver quelques milliers de vies humaines, il faut mener une action énergique, *efficace (faire respecter les limitations, les feux rouges)*, continue, et se priver de ces déclarations lénifiantes à la veille des vacances d'été distillées par les pouvoirs publics. Pour cela, il faut que nos hauts responsables de la sécurité routière, à commencer par le ministre des transports, soient scandalisés par cette terrible et insupportable tuerie routière. »

Enfin, nous avons reçu de l'ambassade de Suisse en France le rectificatif suivant : « Dans le tableau comparatif des limitations de vitesse en vigueur dans un certain nombre de pays, vous avez attribué à la Suisse les vitesses *maximales suivantes : 60 km-h dans les agglomérations*, 100 km-h *sur route ordinaire* et 130 km-h sur les autoroutes. Depuis le 1er janvier 1985, ces vitesses maximales sont respectivement de 50 km-h, 80 km-h et 120 km-h. »

Routiers et administration

Les coauteurs de l'article intitulé « Les routiers poussés à la fraude », paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 23-24 juin 1985, François Dupuy et Jean-Claude Thoenig, ont signé une étude consacrée à l'administration française, parue chez Fayard sous le titre *l'Administration en miettes.*

Chronique

MILITANTE DU SOUVENIR

par Bruno Frappat

« *COMMENT voulez-vous exprimer dans un article l'épouvante que nous ressentions et notre angoisse ? Certaines fois, à Auschwitz, je me disais : comment se fait-il que mon cœur ne s'arrête pas et n'éclate pas ?* » Sans doute parce qu'il fallait qu'elle tienne le coup, pour nous raconter la cause de cette angoisse : la méticuleuse gestion de l'horreur.

Zina S. a soixante-seize ans et encore de beaux cheveux blonds. Dans son salon cossu, tout paraît ordonné pour une vieillesse heureuse : calme et silence, la ville vibrant au loin, mais pas menaçante. Sur le piano crapaud, des partitions de musique classique, souvent allemande. Beaux meubles, beau visage serein qui garde sa beauté et ne dit pas son âge. Maintien d'aristocrate, langage pur et précis. Une conteuse, mais modeste : « *Ne dites pas mon nom, je ne recherche pas la notoriété.* »

Elle peut parler de Josef Mengele. Elle l'a connu et a dû travailler sous ses ordres. Elle a suivi, avec plus d'intérêt que d'autres et plus de raisons de s'y intéresser, le macabre et récent épisode de sa traque. Paisiblement, elle dit : « *Je ne crois pas que c'est lui qu'on a déterré. Voyant que le filet se resserrait, il a pu monter cette opération. Cela dit, ce n'est qu'une impression.* » Mort ou pas, physiquement, au fond peu importe, à la limite. Pour Zina S. le docteur Mengele est un souvenir très vivant dans sa propre mémoire. Quarante années n'y auront rien fait : cette présence sinistre ne s'éteindra vraiment qu'avec elle.

La vie de Zina S. aura suivi les aléas de ce siècle d'enfer. Alors que tant d'enracinés se glorifient (qu'y peuvent-ils ?) d'une ancestrale fixité, elle aura promené son destin sous la dictée chaotique de l'histoire. Juive d'origine russe, elle est née à Lodz, en Pologne, à l'époque où le pays était occupé par les Russes. Avant la première guerre mondiale, son père, industriel, émigre en Occident et va s'installer à Londres avec sa famille. Durant la guerre, il combattra dans l'armée britannique. La petite fille grandit. Elle étudie au lycée français créé à Londres pour accueillir des Belges réfugiés. Elle y prépare le baccalauréat français avant de s'installer à Paris pour ses études de médecine. Juive, née en Pologne, russe, citoyenne britannique, elle sera médecin français : extraordinaire cocktail culturel pour forger une intelligence et un caractère qui l'aideront à supporter ce qui suivra.

Ayant épousé un médecin, elle s'installe avec lui, en 1940, en Corrèze. Les médecins juifs sont en butte aux mesures antijuives et au *numerus clausus.* L'accueil des chers confrères est mitigé. Quand, après la mort accidentelle de son mari, en 1941, Zina veut reprendre son cabinet, dans un gros bourg rural, le représentant de l'ordre des médecins lève les bras au ciel : « *Mais on n'a jamais vu de femme médecin par ici !* » Cela pour l'explicite. Le sous-entendu, c'était qu'elle était juive. Néanmoins, elle s'installe.

Le village est partagé : il y a un autre généraliste, bon Français de France celui-là. Au fil des mois, la clientèle se répartit spontanément entre les deux médecins selon des critères peu scientifiques. Qui penche vers la Résistance s'adresse à elle. Qui s'accommode de l'Occupation — voire de la collaboration — choisit l'autre. Elle soigne des maquisards, il l'observe sans rien dire, attendant son heure qui sera celle de la dénonciation.

L'armée allemande, au printemps 1944, mettra un terme à cet équilibre instable. Elle investit les villes de Corrèze, puis les campagnes. Zina sent monter la menace. Sa dernière nuit de liberté sera une nuit blanche : « *J'avais eu tous les ennuis : un accouchement très difficile et qui n'en finissait pas, la fille d'un résistant qui avait une appendicite.* » Ennuis, certes, mais mineurs par rapport à ce qui allait suivre.

Docteur Mengele

A l'aube arrive l'armée allemande. Un officier possède une liste des juifs du coin, fournie par l'autre médecin. Zina est arrêtée, interrogée courtoisement : « *Vous comprenez, j'étais médecin et blonde ! On se serait cru dans un salon.* » Elle passera une nuit à la prison de Treignac, le temps d'apprendre que les hommes arrêtés en même temps qu'elle ont tous été fusillés. Après Limoges, Paris et Drancy. Elle y rencontre un médecin marseillais qui se désole sans cesse : « *Ce qui m'ennuie, c'est que je n'ai pas mon marteau à réflexes.* » « *Plus tard à Auschwitz,* dit Zina, *je me suis toujours souvenue de cette dérisoire histoire de marteau à réflexes.* »

Le convoi de la déportation vers l'est, fin avril 1944. Destination Auschwitz. Après trois jours, les portes s'ouvrent brutalement : « *Hurlements, aboiements, cris.* » Mengele dirige le comité d'accueil. « *Il faisait la sélection, sur le quai, en compagnie d'un autre médecin. Il était impeccablement habillé, comme toujours. Je crois me souvenir qu'il avait des gants blancs. De sa badine, quand les déportés passaient devant lui, il indiquait la direction à prendre. D'un côté, les valides, de l'autre, les fatigués, les vieux, les enfants. Je lui ai dit que j'étais médecin. Il m'a fait mettre à part avec un groupe de femmes jeunes.* »

Au camp des femmes, les nouvelles venues s'inquiètent du sort des autres membres du convoi. Des déportées répliquent : « *Quoi ? Vous arrivez, nous ça fait deux ans qu'on est là, et vous trouvez le moyen de rouspéter ? Vos familles ? Elles sont en train de brûler.* » C'était brutal, mais exact. Dans le convoi de Zina, il y avait mille personnes : trente-sept seulement reviendront des camps.

Au bout de trois semaines, Zina est affectée à l'hôpital des femmes, médecin-chef Mengele. Des baraquements spécialisés : allemandes, polonaises, russes, convalescentes, chirurgie, maladies infectieuses, juives, etc. Elle y passera huit mois à tenter d'exercer la médecine dans un univers dont la logique n'est pas celle de la survie. Mengele voit les choses de haut : « *Il passait chaque jour dans le bloc. Deux détenues surveillaient l'entrée. Quand il s'annonçait, il fallait passer une serpillière sur le sol. Sa visite était une vraie parade, très théâtrale. Il était accompagné de plusieurs personnes, dont une détenue qui s'appelait Ella. C'était une juive slovaque, belle et toujours bien habillée. On disait qu'elle était sa maîtresse. Ils blaguaient ensemble. Il ne s'occupait pas du tout des malades. Je ne l'ai jamais vu faire le moindre acte médical. Au pied des lits (sans draps) — que se partageaient deux malades — nous devions inscrire le diagnostic et le traitement. Au début, je rédigeais cela en français. Mengele a pris une grande colère et exigé que je le fasse en latin. Ce que j'ai fait en inventant des terminaisons latines. Les diagnostics n'avaient aucune valeur, car nous évitions de signaler certaines maladies graves qui auraient valu aux patientes d'être envoyées à la mort : tuberculose, diabète, etc. Quant au traitement... nous n'avions pas de médicaments !* » Suivi de sa cour — une demi-douzaine de personnes, — Mengele contemplait son domaine avec une apparente fierté. Ce docteur en médecine et en philosophie avait des principes : un jour, il tempêta contre les médecins déportées qui avaient mis des ventouses à une malade : « *C'est un traitement barbare !* » s'écria-t-il.

Hygiène

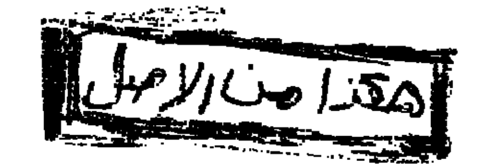
Parfois, Mengele venait pour sélectionner — en fonction des quotas qui lui étaient imposés — des dizaines ou des centaines de malades pour les chambres à gaz. Les « blokowas » (détenues chefs de bloc) fermaient les issues. Toutes les malades, nues, décharnées, rasées, passaient devant Mengele — toujours très chic — qui « *les inspectait comme du bétail* ». Sa secrétaire prenait note des numéros tatoués sur les bras des désignées et il s'en allait. Peu après, un commando d'hommes (des déportés) venaient saisir les sélectionnées : « *Ils étaient d'une brutalité sans nom. Armés de crochets, ils saisissaient celles qui se cachaient sous les lits. Ils croyaient tirer un profit de leur attitude. Ils ne savaient pas qu'eux aussi finiraient à la chambre à gaz et seraient remplacés par d'autres.* »

La dernière vision que Zina eut de Mengele, début 1945, peu avant que le camp soit évacué, résume son cynisme. Elle se trouvait dans un réduit qu'elle partageait avec un autre médecin, une Allemande. Elles y couchaient et Zina seule y mangeait le peu qu'on lui consentait. Mengele, voyant un bol de nourriture qui traînait, lui lança : « *Vous mangez donc ici ?* » Puis, se tournant vers l'Allemande, il commenta : « *Décidément, ces Français n'ont aucune hygiène !* » Dehors, on voyait de temps en temps passer des chariots emplis de cadavres, bras et jambes pantelants. « *Je ne sais pas pourquoi,* dit Zina, *mais il y avait toujours une tête qui traînait jusqu'au sol et rebondissait à chaque tour de roue.* » Hygiène...

Transférée à Ravensbrück, elle voit de nuit, au clair de lune, les ruines de Berlin : « *Il n'y a pas de quoi se vanter, mais je vous avoue que lorsque j'ai eu cette vision, j'ai eu un sentiment de contentement en pensant quand même que ce n'était pas encore assez.* » A l'époque, elle pesait 30 kilos.

Depuis quarante ans, Zina n'est jamais retournée en Allemagne : « *Je ne suis pas contre la réconciliation, mais je préfère laisser ce soin à d'autres. Ce qui me choque le plus, c'est que Mengele ait pu vivre pendant quarante ans comme si de rien n'était.* » Souvent, au cours de ses promenades solitaires dans Paris, Zina passe devant le Mémorial de la déportation, pour s'y recueillir. « *Je ne sais pas comment on peut militer autrement que par le souvenir.* » Elle milite.

هكذا من الأصل



CULTURE AU JAPON : LES ANNÉES ZÉRO



Par le mouvement même qui le hissait aux sommets de l'économie mondiale, le Japon a rompu en moins de dix ans avec une tradition culturelle millénaire. Coupés de leurs racines, la plupart des Japonais se livrent avec avidité aux nouveaux dieux créés par la technologie et adorent des héros importés d'Occident ou inspirés par lui. A la littérature, ils préfèrent de médiocres histoires dessinées, les mangas. A leur cinéma national, célébré à l'étranger, ils préfèrent les programmes stéréotypés de la télévision. Les artistes se désolent ou s'exilent. Les esprits les plus fins s'alarment de ce désolant constat qui a pu être fait lors du deuxième sommet culturel franco-japonais réuni à Arc-et-Senans, puis à Paris, du 1er au 4 juillet, à quelques jours de la venue en France du premier ministre nippon, Yasuhiro Nakasone. Ces années obscures sont-elles le prix à payer pour un succès économique incontesté ? Sont-elles les années zéro d'un renouveau ?

AU PAYS DE TEREBI LE TERRIBLE

L'AUTRE jour je marchais avec un ami sous la pluie dans Tokyo. Cet ami — Takeshi Muramatsu, historien de la culture, — entrecoupant ses propos d'exclamations et de sauts pour éviter les flaques d'eau, développait l'argument suivant : au Japon comme en Occident, la littérature est pratiquement au point mort depuis un quart de siècle.

Il passait en revue les noms et les œuvres qui, d'après lui, ont marqué la fin d'une époque infiniment plus riche : *« 1961 :* Belles Endormies, *de Kawabata. La même année :* Suicide d'Hemingway. *Depuis, plus grand-chose, excepté Updike et quelques écrivains juifs sur la côte est.* Les Mots *de Sartre, datent de 1964 ; les* Antimémoires *de Malraux de 1967... Depuis ceux-là, qui ? Quoi ? »*

MEURTRE A L'ÉLECTRON

Cette obsédante conversation me conduisit, insidieusement, à penser que non seulement la pensée littéraire, mais aussi une bonne partie de l'activité artistique japonaise digne de ce nom, stagnent depuis une vingtaine d'années. Là-dessus, Muramatsu a sa théorie : depuis que le Japon s'est lancé tête baissée dans la supercroissance économique, au début des années 60, il ne lui reste plus ni temps ni énergie à consacrer aux arts. Le mercantilisme écraserait la création artistique.

« Le problème est simple. Les gens n'ont qu'une idée en tête : l'argent, encore l'argent, toujours l'argent », affirme-t-il. Mais l'argent explique-t-il vraiment tout ? Est-il exact d'affirmer — surtout d'après mes propres critères — que le Japon est devenu une sorte de désert, du moins dans le domaine de l'art contemporain ? Les arts traditionnels, patrimoine souvent exhibé à l'étranger, ne sont pas *ici le sujet.*

Le Japon est certainement devenu la nation la plus riche de la planète ; pourtant, les Japonais continuent à se dépenser sans compter dans la course économique et à consacrer bien peu d'argent à l'art. L'industrie et les banques exportent des dizaines de milliards de dollars, mais cette manne ne profite guère aux artistes.

Un jeune metteur en scène de talent, Juzo Itami, me racontait ses difficultés pour financer son dernier film, *l'Enterrement,* une satire sociale présentée (hors compétition) à Cannes cette année. Les grossistes du film commercial, qui ont pratiquement ruiné le cinéma d'art japonais, lui ont fermé leurs portes au nez. *« J'ai dû financer mon film moi-même, sans cela j'aurais dû renoncer à le faire »,* dit-il.

Kurosawa, Oshima, tournent depuis des années grâce à des capitaux étrangers... A de rares exceptions près (Toshio Hara, propriétaire du Musée d'art moderne de Tokyo, Hanae Mori, la grande couturière, et Seiji Tsutsumi, le mécène de l'empire commercial Sebu), les grandes entreprises ne patronnent pas les jeunes artistes — ce qui n'exclut pas qu'elles importent de l'art pour en faire du commerce.

Cela étant, pourquoi un écrivain qui, dans la plupart des cas, n'a pas besoin de l'or d'un mécène devrait-il se laisser décourager par cet état de choses ? Est-il inévitable que l'éthique des marchands influence les conceptions d'un professeur d'art de province ? Après tout, même s'il est difficile de rêver d'une renaissance artistique comme celle que connut jadis une Europe cousue d'or, il doit bien exister au Japon quelques artistes suffisamment fortunés pour assurer leur propre indépendance et faire valoir leurs choix.

La force des propos de Muramatsu s'imposait, mais sans vraiment convaincre. Pourtant, alors que mon esprit se refusait à accepter pour argent comptant — si l'on peut dire — les explications de mon ami, mes yeux me prouvaient que si tant de choses vont mal aujourd'hui dans l'art et la culture au Japon, cela tient largement au comportement conservateur et philistin des milieux dirigeants, politiques et d'affaires. Symbole de succès et de puissance, les immeubles des grandes entreprises et des ministères se multiplient dans le centre et dans le ciel de Tokyo. A quelques exceptions près, ils sont fort laids.

Depuis vingt-cinq ans, en dépit de l'évolution, l'architecture urbaine s'est esthétiquement dégradée. Le degré de laideur permet de dater un immeuble. Certains n'étaient pas sans intérêt dans les années 60, mais ceux qui poussent en 1985 sur un fond déjà globalement désastreux sont des cubes préfabriqués, semblables et fonctionnels, sérieux et sans génie : un peu à l'image des cadres qui les habitent.

HENRY SCOTT-STOKES.

(Lire la suite page IV.)

par Roland-Pierre Paringaux

KABUKI et nô à l'heure de l'ordinateur et du disco, koto et stéréo, jeans et kimono, base-ball et sumo, la maison de papier au pied du gratte-ciel. Les pieds sur le béton et la tête dans les idéogrammes, on aperçoit sans peine chacune des pièces de la mosaïque culturelle du Japon : clichés culturels et stéréotypes sociaux sont partout à la surface d'un monde composite et affairé. C'est pratiquement une industrie nationale.

Mais la trame culturelle qui lie tout cela est-elle plutôt spirituelle et traditionnelle ? Matérialiste et mercantile ? Politique et technocratique ? Publicitaire et télévisée ? Ou encore, élitiste ou de masse ? Publique ou privée ? Apparemment, il faut tout mettre dans l'insondable fourre-tout culturel japonais, avec la télé sur le dessus du panier ; néo-culture populaire oblige. La télé, le travail et l'argent, voilà les trois mamelles culturelles populaires. En toute banalité.

Certes, au fond, tout au fond, on trouve l'héritage bimillénaire : mythes fondateurs, panthéisme, emprunts culturels chinois et coréens, raffinements de la cour d'Heian, féodalité, le culte samouraï, Confucius, le zen, et le nô, l'esthétique et l'harmonie *(wa).*

Mais combien de Japonais sont aujourd'hui capables de se reconnaître, de s'y reconnaître, dans cette culture élitiste que l'aristocratie politique et d'affaires fait encore volontiers passer pour « la » culture ? D'elle, le cinéaste Imamura Shoei *(la Ballade de Narayama)* disait en raccourci : *« La vraie culture n'est pas celle présentée officiellement. Le Japon est une tribu technologique mue par les besoins les plus primitifs, des sensations et des superstitions. »*

Autrement importantes furent d'abord la culture populaire paysanne, avec son folklore et ses frondes, puis celle des marchands et artisans d'Edo et d'Osaka. Bien plus variée, vivante et truculente (estampes, geishas et kabuki) que celle des guerriers et des lettres, celle-ci imprègne encore par endroits certains bas quartiers des mégapoles modernes.

Depuis la restauration meiji (1867), d'autres influences ont, elles aussi, laissé quelques traces dans le patrimoine culturel : restauration du culte impérial, irruption humaniste et mercantiliste de l'Occident, boulimie de modernisation, affairisme, première remontée industrielle et montée du militarisme. Le temps d'une guerre aux côtés du nazisme et du fascisme, la culture de l'empire du Soleil levant rayonnera sur les peuples de la sphère de coprospérité. Avant de se retrouver, atomisée militairement et culturellement, sous les... étoiles du drapeau américain : démocratique, pacifique et englobée dans l'Occident. Quel bouleversement !

Ce qui a le plus marqué l'organisation de la vie et celle des esprits du Japon contemporain sont plutôt les cultures du travail et de la télévision, cultures industrielles et de masse, à l'opposé de l'esthétique élitiste traditionnelle.

Fondée sur le culte de l'entreprise, de la compétition, de la productivité, de l'argent et de l'orgueil national, c'est une culture qui a laissé bétonner le Japon.

Jusqu'aux années 70, l'heure fut aussi, sur un mode obsessionnel qui a nettement faibli, au culte du pacifisme et de l'antinucléaire.



FRANÇOISE HUGUIER

Aujourd'hui, tout, ou presque, est battu en brèche ou submergé par le raz de marée de la société information - consommation-loisirs : publicité et télévision, ordinateur et hamburger, base-ball et BD, *my money, my car,* et les vacances à Hawaii.

Vibrant d'électronique, mélange de consumérisme de masse et d'individualisme, un nouvel art de vivre se développe lui aussi soutenu par de puissants intérêts économiques. On l'assimile souvent à la culture technocratique et commerciale, par opposition à la culture littéraire et humaniste. Malgré un vernis américain trompeur, et à l'exception de quelques chapelles intellectuelles isolées, cet univers très égocentré est de moins en moins influencé par les penseurs occidentaux.

Les mondes culturels japonais, aux dynamiques inégales, sont plutôt indifférents qu'antagonistes. Ils partagent de nombreux intérêts, ce qui donne l'impression, malgré tout, d'unité et de continuité dans le changement. Mais un fossé d'incompréhension de plus en plus profond sépare les générations.

Aujourd'hui, la redistribution des cartes va grand train. La culture est tout entière dans la loi du marché. L'Etat n'intervient qu'au titre de la préservation de l'art traditionnel ; la culture, qui n'est pas représentée par un ministère, n'apparaît que pour 0,08 % dans le budget de la nation.

Trois heures par jour devant le poste

La promotion culturelle est principalement assurée par la publicité et le mécénat commercial — la loi indique que les dépenses culturelles des entreprises relèvent de la rubrique « publicité ». Les jeunes consommateurs sont la cible privilégiée des fabricants, et l'on constate que la population oppose très peu de résistance à la diffusion de cette « idéologie commerciale ». Après quarante ans de rattrapage de l'Occident, le Japon est peut-être devenu *« une grande puissance économique »*, mais il reste, dit-on souvent, *« une petite nation culturelle »*. On peut le déplorer. Mais force est de constater, d'abord, qu'il n'est pas le seul. Ensuite, si l'évolution des sociétés industrialisées implique la domination graduelle d'une culture marchande universelle programmée par ordinateur et servie par les réseaux de communication qui commencent à mailler la planète, le Japon n'est pas en retard.

Depuis les années 50, le petit écran n'a cessé de dominer le paysage. Du Japon vaincu d'hier au Japon triomphant d'aujourd'hui, lancé vers les sommets de la société postindustrielle, le dieu *terebi* (télévision) a été le nouvel oracle. Il reste le miroir des succès, des modes et des mœurs d'une nation en perpétuelle mutation. Statistiquement, la télévision captive 95 % des 120 millions de Japonais au moins trois heures par jour (quatre le dimanche).

« On est en plein mélange des valeurs culturelles. Dans dix ans, les critères anciens auront disparu sous la poussée du modernisme », prédit Fujioka Wakao, cadre chez Dentsu. Il ajoute : *« La jeunesse d'aujourd'hui n'a pas les mêmes références culturelles ; elle n'a de complexe ni vis-à-vis de ses parents ni vis-à-vis de l'Occident. Pragmatique, guidée par sa sensibilité plutôt que par une démarche intellectuelle ou par un système extérieur de valeurs, elle choisit librement ce qui lui plaît dans le supermarché culturel.*

« C'est la génération télévision *». Elle s'est développée sur les ruines du Japon en même temps que ce moyen d'information et que le nouvel environnement industriel. La plupart des jeunes rêvent la vie telle que la télévision la décrit ou l'impose. »*

« Elle a maintenant une trentaine d'années et accède peu à peu aux responsabilités, souligne cet expert. *Au Japon, la plus grande catastrophe culturelle, ou peut-être la plus grande chance culturelle, serait une panne prolongée de télévision. Hélas, c'est impensable »*, remarquait un ami japonais (1).

Keiko Tamura, étudiante, dit : *« Notre culture, c'est le base-ball, le tennis, les mangas, la musique pop, les variétés télévisées et la mode.*

(Lire la suite page IV.)

(1) Seules les chaînes publiques (NHK), et notamment NHK 3, réservée à la culture, échappent à l'étroit cycle de programmation : jeux, feuilletons, variétés (tout sauf variées), sports, dessins animés et, toutes les dix minutes, « pages » de publicité.

LA CULTURE AU JAPON

LES BELLES LETTRES OU LE NÉANT

Qui succédera à Mishima et à Kenzaburo Oe ?Si la littérature japonaise a bonne presse hors de l'archipel, ses défenseurs locaux sont inquiets. La jeunesse lui préfère d'autres genres. L'imagination se tarit à mesure que triomphe un environnement technologique et froid. L'espoir vient des femmes et de quelques marginaux ouvertement en révolte.

A ENTENDRE certains Japonais parler du sort de la littérature – du moins de celle jugée pure *(junbungaku)* sinon de celle qualifiée de populaire *(taishu bungaku)*, – on se convaincrait que les progrès de leur société vers des sommets informatiques et audiovisuels, et l'accélération des mutations culturelles que cela suppose, ont pour contrepartie un déclin certain de l'imagination et de la création. Et pas seulement dans le domaine littéraire, creuset traditionnel de l'élaboration de la pensée. Dans le sillage des ordinateurs qui manipulent les masses malléables, belles-lettres et beaux-arts seraient-ils condamnés à dégénérer ?

« *S'il y a une chose dont je suis convaincu, c'est que notre société n'est plus une société de culture littéraire* », dit Tadashi Matsui, éditeur. « *Aujourd'hui, la littérature, au sens strict du terme, est en voie d'appauvrissement. Le phénomène n'est pas particulier au Japon, mais, au Japon, il est particulièrement manifeste. Parfois, par manque de qualité, des prix littéraires ne sont même plus décernés* », constate pour sa part Shuichi Kato, écrivain et historien de la littérature.

Pour le romancier Shinichiro Nakamura, « *depuis la deuxième guerre mondiale, la littérature est en plein déclin. Les grands écrivains ont disparu, les nouveaux n'ont plus leur portée universelle, le nombre des lecteurs baisse. Des deux côtés, c'est un problème de qualité.* » Quant à Wakao Fujioka, cadre supérieur chez Dentsu, géant mondial de la publicité, il estime que « *l'intérêt pour la littérature pure et pour la poésie est de plus en plus rare chez les jeunes. Ce sont des genres trop intellectuels, trop éloignés d'une sensibilité qui est celle de la relation directe, de l'image. La vie matérielle et culturelle des nouvelles générations du Japon est avant tout gouvernée par la télévision.* »

C'est vrai, ces dernières années, la moisson littéraire, tous genres confondus, n'a pas été mémorable. Sur cela, au moins, bien des connaisseurs sont d'accord. Mais, toutes proportions gardées, le genre ne se porte pas plus mal que dans les autres sociétés industrielles. Ce qui inquiète les tenants de la Littérature, c'est d'abord un appauvrissement apparent de la création intellectuelle en général et de l'imagination romanesque en particulier. L'édition littéraire, qui n'échappe pas aux lois du marché, est de plus en plus réduite à publier tout et n'importe quoi.

« *Bien que le niveau d'intérêt pour la littérature reste comparativement élevé au Japon, on constate une baisse sérieuse depuis cinq ans. Les étudiants, clientèle traditionnelle, se sont mis à lire des bandes dessinées (...). Nombre de textes, hier encore lus par les Japonais soucieux de culture, ne trouvent plus preneurs* », note le professeur américain Donald Keene, grand spécialiste de la littérature japonaise. Il ajoute : « *Beaucoup de Japonais voient leur avenir culturel sous des couleurs sombres. Les maîtres se plaignent du nombre croissant d'élèves incapables d'écrire un japonais décent. Il est vrai qu'ils préfèrent passer leurs week-ends à faire du ski plutôt qu'à fréquenter la bibliothèque.* »

Mishima écrivait naguère : « *Au sommet de la littérature d'après-guerre, Kenzaburo Oe est le porte-parole des années 60.* » L'intéressé dit, en 1985 : « *J'ai l'impression d'être très isolé (...). Personne n'a plus, aujourd'hui, le rôle que nous avions, Mishima et moi, dans les années 60. Les jeunes, aujourd'hui, n'attendent plus de porte-parole. Ils ont des héros qui se succèdent comme des modes, mais sans messages.* »

Un critique, Isoda Koichi, va jusqu'à se demander si la littérature japonaise doit, aujourd'hui, sa stature internationale « *à ses qualités inhérentes ou au phénomène de croissance de la nation depuis la guerre* ». En fait, ajoute-t-il, « *la littérature japonaise continue à stagner, état de choses attesté par le fait qu'aucun écrivain débutant n'a été jugé digne de recevoir le prix littéraire Noma en 1984* ».

Le nucléaire contre l'homme nouveau

Sans doute, la même année, d'autres prix prestigieux ont-ils été décernés à des littérateurs de talent : à Minakami Tsutomu pour *Ryokan*, roman philosophique retraçant les tribulations d'un prêtre zen ; à Shibaki Yoshibo pour *Sumidagawa boshoku* (Crépuscule sur la rivière Sumida), un roman sur le déclin des sentiments populaires nés de la défaite de 1945 lors du redressement économique du Japon. Sans doute aussi les grands romanciers, ceux qui sont (parfois) traduits en anglais et (rarement) en français, continuent-ils leur œuvre.

Le plus âgé, Yasushi Inoue, a publié l'an dernier *Ikoku no Hoshi* (Etoiles sur une terre étrangère), une collection de lettres sur ses voyages en Asie. (On espère, à Tokyo, qu'il sera bientôt lauréat du prix Nobel, par considération pour son œuvre et dans l'espoir qu'une telle consécration ravive l'intérêt pour la littérature.)

En 1983, Kenzaburo Oe (dont *le Jeu du siècle* est paru en France cette année) avait publié un ouvrage très personnel, à la fois marqué par ses rapports avec son fils, attardé mental, et la vision d'un « homme nouveau » dans un monde dominé par les armes nucléaires : *Atarashij hito yo mezameyo* (Debout homme nouveau). Peu avant, il avait fait paraître un recueil de nouvelles : *Rein tsurii o kiku onnatachi* (les femmes qui écoutent l'arbre de pluie). En 1984, un autre grand, Abe Kobo, a terminé *Hakobune Sakuramaru* (l'Arche Sakura), parabole sur l'environnement nucléaire. On retrouve ici l'obsession nucléaire qui a déterminé l'engagement politique et littéraire d'une génération d'écrivains nippons et dont tout un courant cherche désormais à se libérer.

Kawabata et Mishima, c'était hier, mais pour bien des jeunes d'aujourd'hui, c'est à des années-lumières.

Certains, comme Abe Kobo, bien sûr, mais aussi de plus jeunes auteurs comme Murakami Ryu (avec *Un bleu presque transparent* dès 1976), Murakami Haruki, Takahashi Genichiro ou Tsushima Yuko, abordent, chacun à sa manière et plus ou moins en profondeur, des tranches de vie, de villes, de mœurs et de modes. On reproche à certains jeunes auteurs leur « décadence » et leur « légèreté ». Ils décrivent pourtant la société japonaise contemporaine, que d'autres ont voulu, pour eux.

A cet égard, *Nantonaku krisutaru* (Jeunesse de cristal), de Tanaka Yasuo, avait produit en 1980 un double choc : par son contenu et par son immense succès populaire. Véritable catalogue de marques, produits et lieux à la mode jugés indispensables à l'affirmation d'une jeunesse passivement immergée dans un univers matérialiste, ce livre est un véritable morceau d'anthropologie socioculturelle. A travers des héros hypnotisés par les modes télévisées et publicitaires, Tanaka a décrit une jeunesse *transparente comme du cristal*, sans réelle profondeur mais caractéristique du Japon urbain d'aujourd'hui.

Passions primitives au pays des ténèbres

Enfin, le plus prometteur des jeunes auteurs, Nakagami Kenji – *Kareki Nada* (Une mer d'arbres morts), *Chi no hate shijo no toki* (le Temps suprême au bout du monde), – présente des héros déchirés entre modernité et tradition, mythologie et folklore, du Japon rural. Dans ce « pays des ténèbres », les passions primitives trouvent de violents exutoires. Nakagami est le scénariste d'un film de la même veine : *Hi matsuri* (la Fête du feu), de Yanagimahi Mitsuo, présenté à Cannes.

Les jeunes auteurs travaillent dans un environnement très différent de celui de leurs aînés. Affrontées au pouvoir envahissant de l'image, leurs œuvres reçoivent moins de publicité, leur champ de pensée paraît aussi plus limité. Dans un univers d'éducation et de consommation de masse, la distinction entre littérature pure et populaire s'est peu à peu brouillée.

« *Beaucoup d'écrivains s'enferment dans le « milieu littéraire », limitant ainsi leurs sujets. Trop de jeunes décrivent de petites aventures sentimentales. Un peu de psychologie, un peu de sexualité, mais pas d'analyse psychologique, pas de philosophie de la sexualité. On feint de croire qu'il s'agit de pure littérature, mais ce n'est, le plus souvent, qu'une littérature appauvrie, privée de références historiques* », estime Shuichi Kato. A l'opposé du déclin du roman, il note la montée des livres documentaires, biographies et reportages sur des sujets contemporains et écrits anthropologiques. Une littérature du quotidien pour public pragmatique.

L'imagination créatrice déserterait-elle la littérature japonaise ? « *Au Japon*, poursuit Shuichi Kato, *on trouve originalité et créativité en matière gestuelle et audiovisuelle : danse, théâtre d'avant-garde, mime. Mais, à quelques exceptions près – par exemple Hisashi Inoue et Tsuka Kohei dans le domaine de l'art dramatique, – on ne peut guère parler de créativité intellectuelle originale dans le domaine littéraire.* »

Auteur d'une *Histoire de la littérature japonaise*, Shuichi Kato estime que le mode de pensée propre à la culture scientifique et technologique, par opposition à la culture humaniste et philosophique, « *envahit le terrain de l'écrit* ». « *Cette invasion est fondamentalement mathématique, et son applicabilité est universelle mais, contrairement à de la pensée humaniste, elle s'exerce au dépens de la totalité de la connaissance humaine. On a donc aujourd'hui plus d'experts, de spécialistes et de techniciens mais moins de généralistes, de philosophes et d'écrivains.* »

« *Ce que le Japon a prouvé au monde*, poursuit Shuichi Kato, *c'est qu'une équipe de techniciens unie, spécialisée et disposant d'une perspective limitée pouvait être très efficace dans l'amélioration et l'introduction de techniques industrielles. Mais pour la capacité de création dans le domaine des idées générales, de la pensée philosophique ou même de la science pure, on est proche de zéro.* » L'espoir du roman, cet intellectuel le voit plutôt chez les marginaux, notamment les femmes (Oba Minako et Tomioka Taïko) ou les Coréens du Japon (Lee Kaisei), parce que, dit-il, « *pour créer, il faut être hors du système* ».

R.-P. PARINGAUX.

MEURTRE A L'ÉLECTRON

(Suite de la page III.)

C'est cela, cet abaissement régulier et apparemment irréversible, dans un occéan de laideur, qui inquiète. Or, de tous côtés, les preuves de ce naufrage sont visibles. L'essentiel de l'énergie culturelle créatrice s'est déplacé du terrain de la littérature (principal pôle de créativité et d'attention dans les années 50-60) vers des activités périphériques : publicité, télévision et magazines, programmes pour ordinateurs et jeux vidéo, bandes dessinées, etc.

Pourquoi ce changement, ce glissement de la littérature, de ses auteurs et de ses amateurs, vers d'autres terrains ? Faisant écho à Muramatsu, un autre historien de la culture, Kato Shuichi résumait ainsi le phénomène : « *Avant la guerre, nous avions la Kempeitai, la police militaire. Elle régnait en terrorisant les gens par la force, elle était toute-puissante. Aujourd'hui, nous avons Dentsu et Hakuhoko, les grandes agences de publicité. Elles sont mille fois plus puissantes que le Kempeitai ne le fut jamais. Elles s'infiltrent partout, elles sont au courant de tout, elles règnent sur la nation par la méthode douce.* »

Dentsu est la plus grande agence de publicité du monde, et l'on peut apprécier ou non ses méthodes. Mais, encore une fois, la réaction *que suscite ce genre d'affirmation péremptoire est celle de savoir si* l'existence de Dentsu et autres publicitaires est, à elle seule, de nature à décourager l'émergence d'un artiste. Quelle influence ces entreprises peuvent-elles bien avoir, au fond, sur l'évolution d'un nouveau Tanizaki, d'un nouveau Kawabata, encore inconnus ? Croire à cette théorie de la « conspiration Dentsu », n'est-ce pas aller un peu loin ?

Une malédiction pèse sur le Japon

Au bout du compte, on se retrouve devant cette interrogation : pourquoi la sève artistique de l'une des nations les plus créatives et les plus actives de l'histoire se tarit-elle ? Vu le rôle joué par l'art dans la société japonaise au cours de l'histoire – et le fait que les Japonais sont, avant tout, des esthètes, – la situation apparaît *pour le moins déplorable. Mais qui proteste ? On ne trouve guère d'articles critiquant l'encombrement du ciel de Tokyo par une centaine de gratte-ciel aussi* laids que la tour Montparnasse, ni de plaintes concernant la qualité souvent exécrable des chaînes de télévision. Non, les entreprises dominent l'espace culturel pratiquement sans opposition. Les Japonais n'aiment pas la controverse. Ici, pas d'équivalent du *Canard enchaîné*...

Au cours des vingt dernières années, nombre d'artistes japonais de talent ont dû s'exiler pour parvenir à leurs fins : le chef d'orchestre Seiji Ozawa, Shusaku Arakawa et bien d'autres peintres et sculpteurs. Kenzo, le plus doué des jeunes couturiers japonais, s'est exilé à Paris depuis lontemps. Pourquoi sont-ils partis ?

Peu de temps avant son suicide, Yukio Mishima, essayant d'expliquer le désespoir que suscitait en lui l'évolution de la *société japonaise, me disait : « Une malédiction pèse sur le Japon. »* C'est une vision qui semble bien mal traduire la réalité du Japon d'aujourd'hui. Il n'en reste pas moins que l'art et la culture semblent bien mal en point.

HENRY SCOTT STOKES.

● Journaliste, auteur de *Mort* et *Vie de Mishima*.

TEREBI LE TERRIBLE

(Suite de la page III.)

« *La course perpétuelle aux examens ne laisse pratiquement pas de temps libre. C'est plus facile de regarder la télé ou de lire une BD que de lire un livre. C'est superficiel ? C'est notre culture.* »

« *L'événement culturel de l'année*, dit-elle, *ce fut le mariage en juin de Matsuda Seiko, qu'une chaîne de télé a diffusé de 6 heures à 21 heures, qui a coûté plus de 200 millions de yens* » (environ 1 million de dollars) et *mobilisé des centaines de journalistes.* Matsuda Seiko est un produit culturel télévisé type : une *aidoru* (idole). Mises sur le marché des variétés à quinze ans, et mises au rencart à vingt, ces minettes préfabriquées sont hissées par les médias et le show-business au niveau d'un mythe national.

Stars-bébés identiques, éphémères et infantiles, peu importe qu'elles n'aient ni voix ni personnalité puisqu'elles rapportent des milliards. Qu'elles changent de coiffure, et des millions de collégiennes submergeront illico les salons de coiffure au Japon et aussi à Séoul, à Singapour, Hong-kong et Taiwan. *Idem* pour les garçons. Même si la valeur artistique des *aidoru* est à peu près nulle, on imagine leur valeur publicitaire.

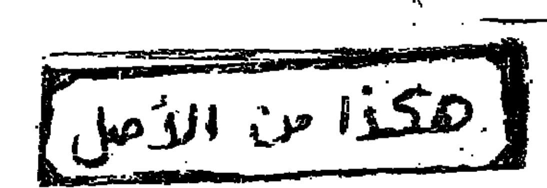
Keiko ajoute : « *Le kabuki, le nô et le reste ne font pas partie de l'éducation des jeunes générations, et ça n'a rien à voir avec l'environnement actuel, c'est figé, c'est froid. Nous, on aime la musique pop américaine ou celle de Ryuichi Sakamoto. La mode, le cinéma, la vidéo, expriment mieux notre société.* »

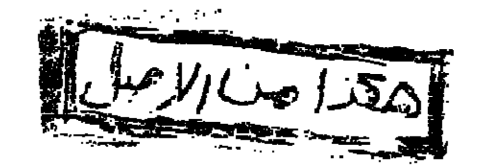
Certains s'insurgent contre cette évolution. « *La culture japonaise a plus de dix siècles, elle ne va pas disparaître en dix ans. La culture, c'est l'époque d'Heian et celle d'Edo qui la représentent, pas Dentsu ! Tout cela ne peut pas être détruit par la culture publicitaire et par la technologie. Les jeunes oublieront peut-être les références culturelles étrangères, mais pas les traditions du Japon* », dit Nakamura Schinichiro, écrivain pétri de culture européenne. Selon lui, il faut « *trouver un nouvel humanisme* », une « *coexistence entre les genres culturels* ». Il « *refuse comme modèle de société* » cette culture iconoclaste qui se répand aujourd'hui et qu'il juge « *destructive* ». Certes, mais comment la contenir alors qu'elle est dans la nature, dans la logique de nos sociétés ?

C'est pour cela, pour protester contre l'envahissement irrésistible de la culture traditionnelle par les marchands et de l'art par l'argent que l'écrivain Yukio Mishima, s'est donné la mort. C'est pour cela que Kenzaburo Oe rêve d'un retour à la culture folklorique villageoise, à une rupture avec la course au matérialisme, à la puissance et à l'occidentalisation du Japon. C'est pour cela que le professeur Edward Seidensticker, grand spécialiste américain de la littérature japonaise, écrivait : « *Le Japon est devenu une société étonnamment vulgaire, et l'épithète s'applique surtout à la culture télévisée. Cela dit, il serait simpliste de ne blâmer que le Japon et sa grande spécialité, la musique de variétés, pour cette vulgarité. C'est la production de masse en toutes choses qui en est la cause principale. Pourquoi alors critiquer le Japon ? Parce que, avant les temps modernes, les Japonais ont paru incapables de produire quoi que ce soit de vraiment laid, médiocre ou grossier.* »

Comme dans d'autres domaines, qui nourrissent des considérations parfois fort éloignées des réalités, les clichés culturels japonais évoluent lentement. C'est d'autant plus paradoxal que, derrière les masques et paravents traditionnels, les mutations culturelles paraissent aussi rapides qu'ailleurs, sinon plus.

R.-P. P.





LA CULTURE AU JAPON

MILLE MILLIONS DE MILLE MANGAS

Partout, à toute heure, les Japonais lisent, dévorent, ingurgitent les pages monochromes d'énormes magazines de bandes hâtivement dessinées : les mangas. Un milliard de ces hebdomadaires sont vendus chaque année. Hommes, femmes, enfants, à chacun son manga. Ils n'ont qu'un but : distraire. Même s'ils éclairent crûment l'évolution des mœurs.

DANS le métro, un cadre bien mis, prototype de « l'homme-de-la-compagnie » : trentaine bon genre, sérieux de rigueur. Sans la moindre gêne, il extirpe de sa serviette un *manga* bien gras, aphrodisiaque et sanglant, et se plonge le nez dedans. Promiscuité oblige, il en fait profiter ses voisins et voisines. Il n'est pas le seul.

Ailleurs, entrant dans un bistrot, un jeune couple attrape machinalement deux mangas parmi tous ceux que la maison offre aux clients. Ils les étalent sur la table et, sans échanger un mot, se jettent dessus avec voracité. Aux tables voisines une même passion anime leurs sosies.

Quotidiennement, des millions de Japonais se gavent de mangas. De dix à quarante ans et plus, debout, couché, assis, chez soi, à l'école ou au café, chez le coiffeur et dans l'avion, on en consomme partout, n'importe où, n'importe quand. Dans les magasins spécialisés, des groupes de jeunes passent des heures debout à en consommer sans payer. En banlieue, un temple dédié aux mangas, propose cet acte de foi : « *L'idée du prêtre : BD et recherche de la vérité.* » Seule la télévision peut se vanter d'avoir plus d'intoxiqués, mais elle met aussi les mangas à son menu aux heures de pointe, à toutes les sauces, elle en sert une trentaine par semaine.

Mangas ? Ce ne sont pas des fruits et ça ne se mange pas, ce sont des feuilles que l'on dévore. Des feuilles ornées de noirs dessins (pas de couleur ici) dont les équivalents sont — toutes proportions gardées — en anglais les comics et, en français, les BD.

Au Japon, depuis longtemps en proie à la boulimie papivore, la consommation de mangas atteint dans la jeunesse un niveau quasiment obsessionnel. Les chiffres valant mieux que les superlatifs, on soulignera d'emblée que le manga moyen compte de 300 à 600 pages et qu'il s'en vend, bon an mal an, plus d'un milliard par an. Dans un pays deux fois plus peuplé que la France, cela fait une bonne dizaine d'exemplaires épais comme des annuaires par tête d'habitant — hommes, femmes et enfants, — ou encore un quart des 4 milliards et demi de livres et de revues publiés annuellement au Japon. A 10 francs l'album, l'addition est énorme.

Si l'on parle en Occident de « phénomène de société » et de « nouvelle culture » à propos des bandes dessinées, dont la diffusion reste comparativement limitée, *quels termes convient-il* d'employer pour qualifier cet engouement massif qui a fait ici passer les tirages de 40 millions en 1965 à plus de 1 000 millions aujourd'hui ?

A quelles aspirations individuelles, mutations sociales et stratégies commerciales correspond ce raz de marée de papier qui, tel la fameuse *Vague* d'Hokusai, grand maître de l'estampe et talentueux précurseur des mangas, déferle sur l'archipel ? Une vague alimentée par des dizaines de millions de lecteurs, par 3 000 illustrateurs, par une offre et par une demande qui donnent le vertige. Et dire qu'on oublie, dans tant de doctes discussions, ce massif aspect de la culture populaire, alors que la jeunesse, qui rêve sur ces images, a cessé par ailleurs de se reconnaître dans certaines reliques qui passent encore pour « la » culture japonaise ?

Paradis artificiel

L'empire culturel et industriel des mangas emploie quelque 3 000 scénaristes et dessinateurs, les cinq principaux *sohen mangas* (BD pour garçons) ont un tirage hebdomadaire combiné d'environ 10 millions d'exemplaires, le plus populaire, *Shonen Jump*, oscille entre 2,5 et 3 millions. Côté *shojo mangas* (BD pour filles), quatre hebdos totalisent 6 millions d'exemplaires dont 2 millions pour *Ribbon*. Pour les adultes, *Big Comic* (messieurs), *Be Love* et *Big Comic for Lady* (dames) dépassent le million (par comparaison, l'hebdomadaire *Bungei Shunju*, la plus lue des revues littéraires, tire à 650 000 exemplaires).

Le marché adulte, jusqu'à quarante ans environ, s'est développé parallèlement au vieillissement des générations : lecteurs et auteurs se sont adaptés pour rester fidèles au genre. Globalement, le marché compte des dizaines de magazines plus ou moins prospères. Pour tous, un titre mâtiné d'anglais est un *must*. Le sens importe peu.

Les mangas sont, avec la télévision, un paradis culturel artificiel où les nouvelles générations s'offrent à bon marché des rêves faciles, loin de réalités contraignantes et plutôt déprimantes. C'est le fast-food de la littérature dite de distraction. On en trouve pour tous les goûts, tous les âges, tous les genres : série noire et pages roses, soft porno, humour et science-fiction, sports et romances, samouraïs et collégiens, robots et contes moraux.

Pour les garçons, beaucoup d'aventure, de sport, de sexe et de bagarre ainsi qu'une obsession particulière, un fétichisme durable, pour l'uniforme et les dessous des collégiennes. Côté filles, on nage dans le conte de fées : amour, larmes, eau de rose et mode.

Comme dans l'univers publicitaire nippon — étrange schizophrénie, — les héroïnes et les héros de mangas, qu'ils vivent dans la réalité ou dans la fiction, ont souvent des traits occidentaux.

Le grand bond en avant des mangas date du début des années 60 avec la diversification du genre, où jusqu'alors domine le comique, vers des thèmes dramatiques et plus sophistiqués. Un héros, Tetsuwan atomu (puissant atome) et son créateur, Tezuka Osamu — un médecin passé au dessin et père des *Gekiga* (mangas dramatiques) — émergent alors. Atomu est un robot conscient, un défenseur du bien qu'anime la foi dans la science et dans l'humanité.

Pour la génération de l'après-guerre, pour un Japon lancé à corps perdu dans le redressement, la paix et le progrès, le message était clair. Symbolique des idées et des aspirations d'alors, Atomu fut très populaire. Aujourd'hui, après vingt-cinq ans de progrès économique, de mutations sociales et d'enrichissement, les héros dans lesquels la jeunesse se reconnaît sont, robots ou non, d'une tout autre dimension.

Immensément populaires, Arare Chan (la petite Arare) et Doraemon (un robot chat) sont en quelque sorte des voisins de palier dont les préoccupations terre à terre cherchent avant tout à distraire. Ils sont, selon une expression passe-partout, *kawai*, c'est-à-dire « mignons ». L'avenir du monde et la réflexion sociale ne sont pas de leur ressort. Le message n'est pas leur fort. Doraemon, en quinze ans, s'est vendu à plus de 60 millions de mangas. C'est un habitué de la télévision et le best-seller de toutes sortes de produits pour enfants. Il fait aussi fureur ailleurs en Asie.





D'Hiroshima aux galaxies

Production de masse, infantilisme, violence et porno ont relativement abaissé la qualité moyenne des mangas, d'autant que les nouveaux auteurs, eux-mêmes nourris de BD, semblent souvent posséder un éventail créatif limité. Cela dit, certains maintiennent une qualité remarquable des thèmes et du graphisme. Osuma Tezuka (*Vie de Bouddha* et *Phoenix*), Reiji Matsumoto (*Je suis un homme, Express Galaxie 999, Champ de bataille*), Keiji Nakazawa (*Gen aux pieds nus*, aventure autobiographique débutant dans les décombres d'Hiroshima) sont de ceux-là.

Dans l'industrie du manga, les rythmes et les capacités de production sont toutes japonaises. De surcroît, la place accordée au déroulement du manga, dans l'espace et dans le temps, a de quoi stupéfier. En trente-cinq ans, souligne Frederik Schodt, auteur du passionnant *Manga, Manga : The World of Japanese comics*, Tezuka a conçu et dessiné quelque 150 000 pages. Ses œuvres ont été vendues à plus de 100 millions d'exemplaires. Schodt écrit par ailleurs : « *Tout comme la minute de silence dans un film dramatique, le manga consacre parfois plusieurs pages à des scènes sans dialogue ni narration (...)*. Kozure Okami (*le Loup et l'Enfant*) est un exemple extrême du genre. Dans cette histoire en vingt-huit volumes, soit 8 400 pages, des combats de samouraï s'étirent parfois sur 30 pages avec seulement le son des lames qui s'entre-choquent. »

La place, on l'a vu, ne manque pas pour ces histoires, qui sont d'abord publiées en séries dans les magazines avant d'être reliées et dont la publication peut s'étaler sur des années. Le temps de lecture est estimé, paraît-il, à une vingtaine de minutes pour 300 pages.

La vision d'un nombre croissant d'adultes épris de mangas irrite la génération d'avant-guerre, pétrie des valeurs de l'empire et de culture européenne. Pour elle, la passion pour les mangas témoignerait d'un processus d'infantilisation menant à la décadence intellectuelle et culturelle. Elle détournerait de l'étude et de la « *vraie littérature* ». Des associations de parents luttent contre l'épidémie. Un livre intitulé *Manga : La ruine des cerveaux japonais* a sonné l'alarme. Mais que pèsent ses quelques milliers d'exemplaires face à la marée manga ?

Un sociologue, le professeur Yoshida Soeda, nous disait pour sa part : « *Chaque fois qu'un nouveau phénomène culturel de masse émerge — le cinéma, le jazz, par exemple, — il se heurte à la résistance de ceux qui dominent la culture au nom de la morale et de la tradition. Au siècle dernier on disait que le base-ball, sport étranger jugé vulgaire par comparaison au judo et à l'aïkido, était la décadence de l'âme japonaise ; aujourd'hui, c'est quasiment le sport national. Au début du siècle, des jeunes filles qui osèrent aller au cinéma, à ses débuts au Japon, furent renvoyées de leurs collèges.* »

Yoshida Soeda lit « *en moyenne une douzaine de magazines de mangas par semaine* ». Il défend le genre : « *Tout n'est pas superficiel, loin de là. Comme dans le cinéma ou la littérature, on y trouve le meilleur et le pire. Les mangas sont le reflet de l'activité humaine. (...) Si le cinéma a beaucoup perdu et les BD beaucoup gagné, c'est qu'elles sont plus flexibles et ont mieux collé à l'évolution de la société.* » Selon lui, les mangas ne prennent pas de lecteurs à la vraie littérature et n'empêchent pas les adolescents d'étudier.

R.-P. P.

LA CULTURE AU JAPON

TOSHIO HARA ET L'ADOLESCENCE DE L'ART

par Henry Scott Stokes

Toshio Hara, mécène japonais, a transformé sa maison en musée, le seul musée privé consacré à l'art contemporain au Japon. Dépositaire de l'orgueil nippon, il déplore la faiblesse actuelle des artistes et dresse la liste de ceux qu'il a décidé de sortir de l'isolement où les plonge une société trop soumise au goût occidental.

SITUÉ dans une rue étroite et bordée de coûteuses villas du quartier de Gotanda, le Musée Hara d'art contemporain est une bâtisse des années 30 qui ne paie pas de mine. C'est pourtant l'un des rares endroits de Tokyo et du Japon à donner vraiment au visiteur le sentiment d'être en présence d'une collection d'œuvres rassemblées par un amateur au goût artistique certain. Et à l'heure où tout mécène qui se respecte, grand magasin ou municipalité, ouvre son musée pour faire comme le voisin, cela n'est pas peu dire.

A partir de cette bâtisse, que fit construire son grand-père, Toshio Hara (cinquante ans) se voua, il y a six ans, à une tâche téméraire : la convertir en musée privé d'art moderne. Il a réussi.

Dans son bureau, un dessin Christo sorti du projet du Pont-Neuf (et *« tout juste arrivé de New-York »*) fait faire un agrandissement photographique saisissant de l'incendie du *Hindenbourg*. Au rez-de-chaussée, un grand Rauschenberg voisine avec une série d'estampes dont une signée R.-B. Kitai sur la pelouse du parc, terrain privilégié des sculptures, une reproduction géante de la première page du *New York Times* – œuvre du sculpteur Pop Mishima – fait la une. Hara étend sa collection permanente, et chaque visite, chaque nouvelle acquisition, confirme l'impression que ce mécène fait plus pour la promotion de l'art contemporain que n'importe qui d'autre au Japon. Et il le fait avec sa fortune personnelle, plus les dons de quelques fondations ; en tout un budget annuel de 900 000 dollars.

Dans une nation où les hommes riches et les entreprises richissimes sont légion, mais où il est rarissime qu'ils risquent un yen dans l'art contemporain, Hara va résolument contre le courant philistin ; contre ceux qui ignorent toute œuvre dépourvue *a priori* de valeur marchande. Il est réputé bien au-delà de Tokyo, et si le Musée d'art moderne de New-York ou la Tate Gallery de Londres recherchent son avis, c'est qu'il connaît ce monde plutôt mal connu qu'est l'art japonais contemporain. Un monde sur lequel il ne nourrit d'ailleurs guère d'illusions.

« Il ne se passe pratiquement rien au Japon du côté de l'art contemporain », dit-il. *« Ce n'est pas qu'il manque de talents, au contraire, ils existent par dizaines. Mais à tous une chose importante fait défaut : l'expérience internationale. Beaucoup s'acharnent à percer dans un marché étroit et fermé, terriblement isolé de ce qui se passe dans le reste du monde. Il leur manque une ouverture et une dimension internationales... »*

Les artistes dans le carcan du respect

« Au Japon, de nos jours », poursuit Toshio Hara, *« les arts visuels contemporains – la peinture et la sculpture – sont une zone sinistrée. Dans ce domaine, nous n'avons pas suffisamment de collectionneurs et pratiquement pas de musées dignes de ce nom. Pas de mécène derrière les coulisses, personne pour encourager et soutenir les artistes. »* Lui est l'une des rares personnes – il possède l'unique musée privé du Japon (120 millions d'habitants) – entièrement consacré à l'art contemporain – à donner leur chance aux artistes japonais du moment, les stimuler et à tout faire pour qu'ils exposent à l'étranger.

« L'un de nos projets consiste d'ailleurs à accumuler pendant cinq ans les œuvres les plus significatives d'artistes japonais contemporains et à préparer une tournée itinérante aux Etats-Unis, puis en Europe. » Pour cela, Hara a déjà le soutien de quinze musées, cinq japonais et dix américains. Mais, dit-il, *« le manque d'artistes japonais possédant vraiment une envergure internationale »* rend la tâche très difficile.

Pourquoi ? N'est-il pas extraordinaire qu'un pays doté d'une tradition d'arts graphiques aussi prestigieuse soit à ce point indigent en art contemporain ? Et si, comme l'affirme Hara, *« des dizaines d'artistes de talent »* s'échinent dans l'ombre, pourquoi la créativité artistique du Japon traîne-t-elle loin derrière celle de l'Occident ?

Pour Hara, les peintres et les sculpteurs japonais sont victimes de l'environnement local), de contraintes qui n'ont rien à voir avec l'art. Dans le domaine des arts traditionnels ritualisés – *ikebana* (arrangement floral) ou danse classique, par exemple, – le système de valeurs et d'étiquette japonais, carcan de respect hiérarchique et de conformisme, fonctionne encore sans trop de problèmes. Par contre, ses contraintes dérèglent ou paralysent le développement d'un art contemporain original.

« Au Japon, les artistes veulent toujours savoir, conformément à la tradition « dare ga erai » *(qui doit être respecté). Ils se trouvent alors pris, comme tout un chacun ici, dans la relation* oyabun-kobun *(dépendance hiérarchique, père-fils, aîné-cadet, professeur-élève, patron-employé, supérieur-subalterne, maître-disciple). Ils n'arrêtent pas d'y penser, de s'y référer. »*

Depuis des décennies, nombre d'artistes japonais – tel Fujita, fuyant à Paris dans les années 30 – *ont dû s'exiler pour briser le carcan de cette dépendance et développer leur personnalité artistique.* Et, aujourd'hui, en dépit – ou à cause – de l'immense prospérité du Japon, cela reste vrai. C'est par dizaines, par centaines, depuis les années 80, que les artistes japonais se sont enfuis vers l'Europe mais surtout vers les Etats-Unis. Beaucoup d'entre eux sont devenus des exilés permanents, car rentrer au Japon c'est risquer de retomber dans cette relation de dépendance *(oyabun-kobun)* et d'y perdre sa liberté, sa personnalité, son talent. De surcroît, ils auraient peu de chance de trouver ici la stimulation de collectionneurs, de galeries et de musées dignes de ce nom.

A Tokyo, l'une des métropoles les plus peuplées et les plus riches de la planète, l'indigence qualitative des galeries de peinture a quelque chose de stupéfiant. Certes, il en existe des dizaines dans le quartier commerçant de Ginza, mais combien sont dirigées par des gens ayant suffisamment de goût et de connaissances en art contemporain ? Il n'y en a guère. Il y a des années, la galerie Shimizu, grâce à la personnalité de son propriétaire, était un lieu de rencontre idéal pour l'art moderne. Mais le généreux Kusuo Shimizu, criblé de dettes, en fut bientôt réduit à se pendre. Le vide laissé par son suicide n'a jamais été comblé.

Pourtant, ce ne sont pas les musées qui manquent. En province, par exemple, on en construit treize à la douzaine. Dans un pays où l'esprit de compétition n'a d'égal que l'esprit de conformisme, chacune des nombreuses préfectures considère qu'il y va de son honneur de construire, comme ses voisines, son propre musée d'art moderne. Avec l'argent du contribuable. Certes, c'est un premier pas, mais on peut parfois, s'étonner des résultats.

Un musée, une œuvre, une seule

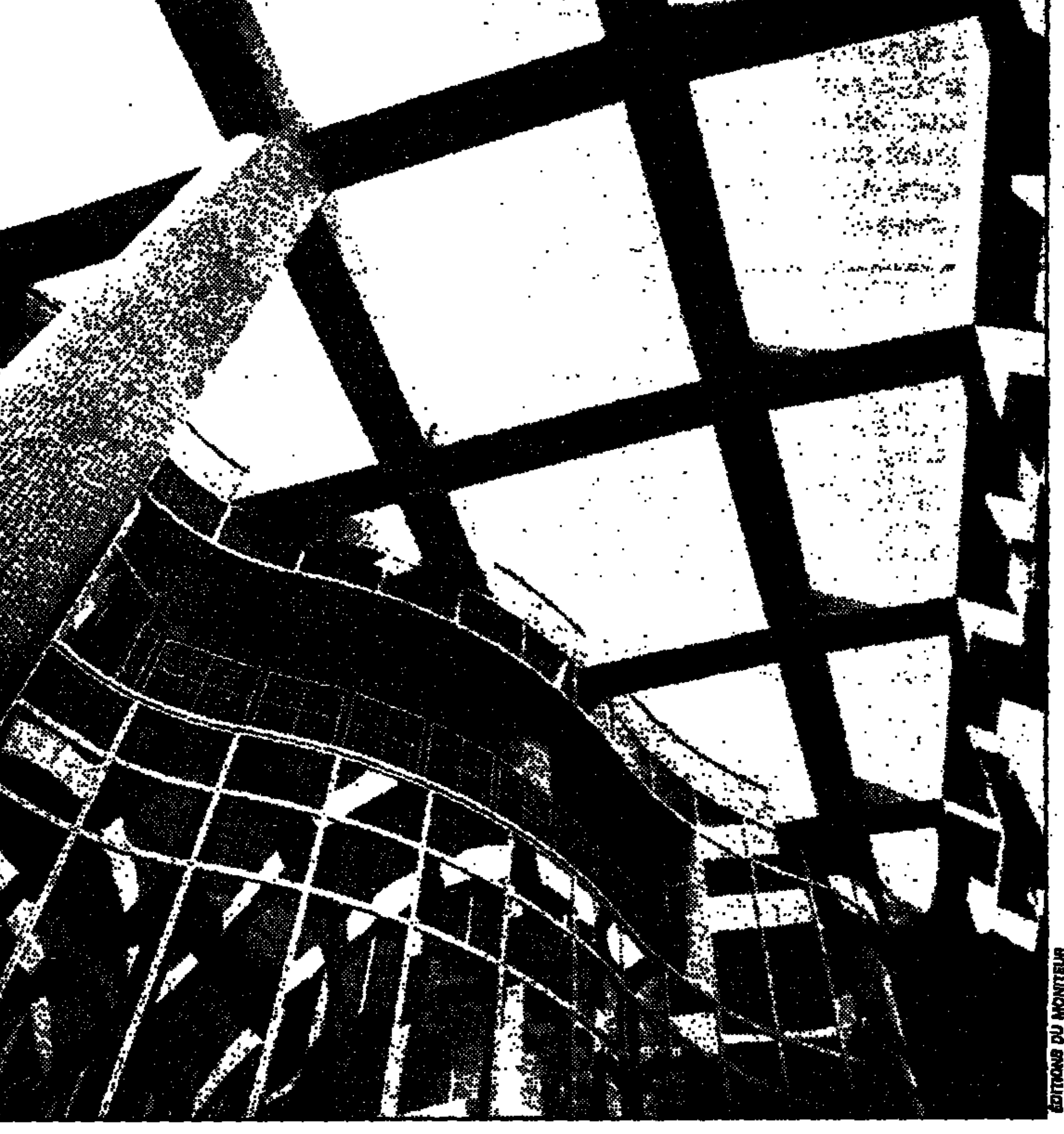
« *Dans certains cas,* dit Hara, *l'essentiel des fonds passe dans le béton et les frais d'architecture. Il ne reste pas grand-chose pour mettre de ... l'art dans le musée. Alors, on achète une œuvre de première qualité – par exemple un Millet à Yamanashi, – mais une seule. Et tout autour, on met n'importe quoi.* »

Les Japonais se sont offert depuis vingt ans un nombre de musées inégalé au monde. Des musées souvent voués à l'art moderne. Hélas ! les conservateurs ont eu tendance à laisser de côté les artistes japonais, préférant généralement attirer le client avec des valeurs étrangères sûres : Moore, Buffet, Dubuffet, Giacometti. *« Une attitude de respect exagérée vis-à-vis de tout ce qui vient de l'Occident »*, commente Hara.

Pourtant, lui-même a du mal à dénicher des talents japonais au Japon pour les exposer dans son musée. Il y a cinq ans, il avait consacré une grande exposition à Toshimitsu Imai, un artiste dont la réputation n'a cessé de grandir depuis. Aujourd'hui, Hara ne l'apprécie plus. *« Il a changé de style, il est très populaire mais je n'aime plus ce qu'il fait. »*

L'automne prochain, le Musée Hara consacrera une rétrospective à Shoichi Ida, un artiste de Kyoto de quarante-quatre ans, qui, dit-il, *« a ce qu'il faut pour affronter la scène internationale »*. Mais d'abord, comme chaque année, il proposera au début de l'été les « Hara Cinq », une exposition de jeunes artistes sélectionnés par un comité de critiques d'art. Les « Cinq » seront treize cette année, notamment : Hitomi Uchikura et Hisao Maatsura, avec leurs peintures acryliques colorées qui jouent sur la matière ; Yutaka Yoshinaga, et ses modules de papier japonais ; Hideho Tanaka, qui travaille la texture et les fibres ; Kousen Otsubo, et ses ikebanas extravagants ; le sculpteur Takashi Fukai, et son monde de chevaux ; les bouquets d'argile de Noburu Tsubaki, et les argiles animés – en art vidéo – d'une exilée, Fusako Yusaki. Enfin, le corps nu, et bien connu, de Tanakamin exprimera une fois de plus dans l'hyperdanse l'importance du geste et des sens dans le matérialisme ambiant.

L'action et les ambitions de Hara s'enracinent profondément dans l'orgueil de son pays. Mais pas dans un orgueil aveugle. Loin de là. Il n'hésite pas à dresser la liste des artistes nippons, y compris les plus réputés, dont les œuvres lui semblent manquer d'envergure. La liste négative est, hélas ! plus longue que celle des créateurs japonais contemporains qui trouvent grâce à ses yeux. ■



ÉDITIONS DU MONITEUR

Musée des beaux-arts de la préfecture de Saitama par Kisho Kurokawa (1982).

ARCHI-CHIC ARCHITECTURE

FRÉNÉTIQUE, la croissance économique japonaise n'avait guère eu jusqu'à présent ni temps ni argent à « perdre » pour embellir sa façade. Quarante années durant, elle a imposé ses canons au Japon : chaos de béton et de préfabriqué vite fait. Dans sa course, elle avait oublié l'architecte hors des murs.

A Tokyo, Osaka et ailleurs, l'ingénieur, l'ordinateur et les grossistes du pavillon construit à la chaîne régnaient sur le grouillement horizontal et sur le gigantisme vertical. Le paysage urbain vivait à l'heure du fonctionnel et des économies de bouts de chandelle. Çà et là, une œuvre isolée de Kenzo Tange, Arata Isozaki ou Fumihiko Maki émergeait du chaos, remarquables exceptions qui confirmaient, hélas ! la règle de médiocrité.

La situation évolue depuis quelques années. L'architecte retrouve peu à peu son droit de cité. Une jeune avant-garde, dont les chefs de file ont nom Shin Takamatsu, Tadao Ando, Hiroshi Hara, Yokazu Watanabe et Toyo Ito, travaille pour une élite d'industriels, d'artistes et de particuliers. Bourgeoisie non conformiste qui s'est débarrassée du complexe de frugalité hérité de l'après-guerre, elle a de l'argent et n'hésite pas à le montrer ; elle ose sortir de ses baraques préfabriquées et du costume sombre de rigueur.

« Une minorité désormais soucieuse d'esthétique et de confort fait appel aux architectes. Le phénomène, comme pendant la phase précédente, est calqué sur l'évolution économique et culturelle du Japon », explique Richard Bliah, directeur d'une agence d'architecture à Tokyo et seul Français à exercer la profession d'architecte au Japon. *« Avant, on bâtissait tout à toute allure, sans architecture. Il n'était pas question de beau, mais de fonctionnel et d'un coefficient maximal d'occupation du sol. Imaginez, ici, sur Aoyama Dori (centre-ville), le mètre carré vaut l'équivalent de 600 000 francs !*

» Aujourd'hui, on a une économie ouverte vers les services, les professions libérales, la mode, le design, les loisirs. On a des patrons qui se rendent compte de l'importance commerciale d'une image de marque, d'une identité professionnelle – « corporate identity » – distinctes. On a les municipalités qui veulent chacune leur musée. On a surtout une jeune bourgeoisie enrichie qui ne manque pas de goût, qui évolue vers un nouvel art de vivre : plus de confort, de couleur, de lumière. Pour tous ceux-là, l'architecture revient à la mode. »

Il s'agit pourtant là d'un phénomène encore limité. Il suffit de voir épaissir, au cœur de Tokyo, autour du palais impérial, le rempart de tours béton-verre-acier qui reflète la montée en puissance des industries, des administrations et des banques du Japon pour se convaincre que le fonctionnalisme massif tient bon le haut du pavé.

« De toute façon, ajoute Richard Bliah, *l'architecte n'a pas au Japon la place qu'il occupe en Occident. D'abord, parce qu'il n'est pas enraciné dans la culture. Au Japon, où les maisons étaient traditionnellement en bois, l'architecte était le charpentier. Ensuite, il lui faut affronter la concurrence des grandes sociétés qui inondent le marché de millions de maisons préfabriquées. »* (A ses débuts au Japon, il a travaillé dans une de ces entreprises. Elle employait, dit-il en souriant, mille architectes japonais et un étranger.) Enfin, *« l'architecture japonaise est toute de poteaux alors que celle de l'Europe est faite de murs. Traditionnelle ou préfabriquée, elle est conçue comme éphémère : une vingtaine d'années. D'où cette impression, au Japon, de perpétuelle reconstruction ».*

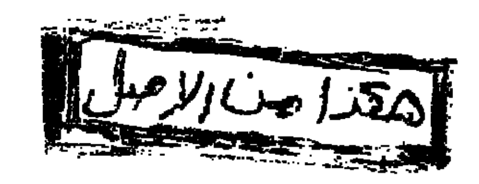
C'est donc surtout dans les marges aisées de la société de consommation (maisons individuelles, commerces, musées et bâtiments publics) que les jeunes architectes japonais se font un nom ou consolident leur réputation déjà grande (Tadao Ando est célèbre en particulier pour une « maison de verre » pleine de lumière, à Osaka, et Toyo Ito pour une « maison circulaire » pleine de plantes et de vide à Tokyo).

Bliah et ses collègues japonais, qui sont proches de cette nouvelle vague, la définissent comme *« éloignée du post-modernisme »* importé de l'Occident, qui avait marqué la décennie précédente ou encore des abstractions « métalobistes » des années 60. Ce sont, semble-t-il, des pionniers sans préjugés, aux tendances variées.

« Difficile de définir leur style par une formule, explique Richard Bliah. *Certains sont plutôt dépouillés, d'autres plutôt kitsch (comme Takamatsu, avec son cabinet de dentiste en forme de locomotive). On retrouve chez la plupart un rappel de l'espace et des éléments japonais ; mais, en vérité, cette avant-garde est difficile à classer. Ce qu'elle fait est très différent de ce qui se fait généralement. »*

R.-P. P.

هكذا من الأصل



LA CULTURE AU JAPON

104 CHAINES, UN SEUL PROGRAMME

par Bertrand Raison

Si les annonceurs tiennent bien en main les 102 sociétés de télévision commerciale, NHK 1 et 3, les deux chaînes publiques, ont toujours le plus d'audience. A grand renfort de feuilletons populaires, de jeux et d'émissions de variétés. Témoins du vieil empire, les samouraïs occupent pourtant tous les écrans. Pour maintenir l'unité nationale.



« 11 P.M. » (11 heures du soir). C'est l'heure du magazine pour messieurs. Pour l'essentiel, du sport, du sexe, parfois une combinaison des deux. Sur le plateau se trouve une « mascotte » : une jeune fille en bikini qui sert de faire-valoir au présentateur.

JIM ANDERSON/COSMOS

LA télévision nippone ne ressemble point à sa lointaine cousine d'Amérique. Elle est japonaise. Le seul air de parenté, s'il faut céder devant les mécontents qui exigent tout de même des ressemblances, c'est la présence massive de la publicité qui interrompt avec une régularité de métronome la moindre émission.

Les annonceurs règnent d'ailleurs en maître sur le petit écran. On les remercie consciencieusement, avec emphase, pour leur aide précieuse. Aucun générique ne se conçoit sans leur indispensable soutien. Le marché n'est pas mince. On compte dans tout l'archipel pas moins de cent deux chaînes de télévision commerciales.

Parmi cette flopée de compagnies, cinq stations implantées à Tokyo disposent d'un réseau national et revendent bien entendu leurs programmes aux chaînes régionales. Au classement général, Fuji TV (chaîne 8), TBS (chaîne 6) et NTV (chaîne 4) se disputent la première place pour un chiffre d'affaires que l'on estime aux alentours de 460 millions de dollars. La télévision Asahi (chaîne 10), outsider non négligeable, ne se place pas loin derrière. Enfin, la petite dernière, Tokyo TV (chaîne 12), s'essouffle à 80 millions de dollars.

Mais surprise ! malgré toutes les plaintes de ses dirigeants, ce sont les deux chaînes publiques NHK (1 et 3) qui l'emportent haut la main ; et il ne s'agit pas de quelques longueurs d'avance. Multipliez par trois le budget de la chaîne Fuji par exemple et vous aurez une idée de la puissance de ce monstre des télécommunications.

Cette santé de fer est fondée sur la redevance. La plus remarquable, c'est que la contribution est volontaire. Sur les trente-sept millions de foyers qui possèdent un ou plusieurs postes, ils sont trente millions à verser fidèlement leur obole, qui se monte à 450 francs par an pour un téléviseur couleur et la moitié pour un poste noir et blanc, article en voie de disparition.

Les tribulations de la vertueuse Oshin

Le géant s'inquiète pourtant car les contribuables se montrent de plus en plus réticents à passer à la caisse. Une tendance qui, pour le moment, n'empêche pas la NHK de narguer tous ses concurrents et de remporter la bataille des taux d'écoute. Oshin, le champion toutes catégories de l'année 1984, est encore présent dans toutes les mémoires. La majorité de la population s'est abîmée dans un torrent de larmes en suivant les 297 épisodes de ce feuilleton qui racontait les tribulations d'une femme exemplaire. La vertueuse Oshin, au terme de tribulations des plus calamiteuses, parvenait à la force du poignet à se faire une place au soleil.

De 1901 aux années 80, on la voyait successivement traverser toutes les tragédies particulières et collectives de l'histoire japonaise. Au catalogue de ses méritoires infortunes, citons : une enfance sans joie, la famine, un tremblement de terre, une belle-mère horrifique, un mari suicidé, un fils mort pour la patrie et *tutti quanti*. Finalement, la misère paie et l'héroïne se retrouve à la tête d'un supermarché. En clair, souffrez pour réussir.

Le message semble-t-il a été parfaitement reçu. Le chef du patronat nippon avoue avoir pleuré. L'ex-premier ministre Tanaka, injustement condamné, selon lui, pour avoir empoché des pots-de-vin conséquents, se décrit comme étant un Oshin mâle faisant stoïquement face à la meute déchaînée de ses accusateurs... Dernier détail, ils étaient soixante millions aux meilleures heures à succomber au spectacle larmoyant de cette héroïne, véritable porte-drapeau de l'identité nippone.

Bref, la NHK donne le ton. Les amateurs éclairés se gavent d'informations sur un canal qui leur est spécialement réservé (NHK 1), et le pékin sans ambition se goinfre de chansons, de jeux et de dramatiques sur la chaîne calibrée à son intention (NHK 3). Le tout s'étalant sur dix-huit heures quotidiennes, non-stop, sans spot publicitaire, de six heures du matin à minuit. La pause nocturne n'est guère respectée par le secteur privé, de plus en plus tenté par la tranche des heures après minuit.

Magnifique diversité. Il y a de quoi choisir, dira-t-on. Eh bien, c'est là que tout se complique. Malgré la gravité parfois pontifiante de la NHK, c'est un peu du pareil au même sur les sept chaînes. Cette drôle de veilleuse qui éclaire en permanence la réalité nippone est caractérisée par une homogénéité surprenante. Un peu moins de 4 % de la totalité des programmes sont importés. Tout se passe pratiquement comme si le monde extérieur n'existait pas. Rien ne vient déranger le perpétuel banquet auquel sont inlassablement conviés les chers téléspectateurs.

La société en Polaroïd

Ils viennent en masse. Au cours de multiples débats orchestrés par les personnalités du moment, on se demande avec des frissons délicieux comment les autres aux limites de la mappemonde vous regardent, ce qu'ils peuvent bien penser de vous. Les membres de la communauté étrangère ne cessent, bien sûr, de recevoir des invitations flatteuses mais à la seule condition qu'ils veuillent bien s'émerveiller devant ce pays si différent, ces coutumes si mystérieuses. Ce bavardage ne sert finalement qu'à renforcer le sentiment d'unicité qui tenaille le cœur de tous les présentateurs et, en général, de tous les heureux habitants de la planète Japon.

Curieusement, le voyageur revenant de ces îles d'Extrême-Orient rapporte d'horribles faits. A l'entendre, le petit écran déverserait à jet continu des flots de violence.

Loin de prétendre qu'elle est absente, il serait plus juste de dire qu'une des inventions les plus brillantes de la télévision du Soleil Levant aura été de créer à l'échelon national une mouture nippone, étendue à tout l'archipel, de ce couple de Français moyens, les Duraton qui fit les belles heures de la radio de l'Hexagone. Plus de problème, on est entre soi.

L'image télé, c'est la lampe continuellement allumée pour vaincre les périls de la nuit (serait-ce de ne pas être japonais ?). Cette nouvelle lampe d'Aladin est extraordinairement synchrone avec son temps. C'est le Polaroïd exact d'une société qui s'observe, en quelque sorte la preuve d'une osmose complète entre une population qui se dit appartenir à 90 % à la classe moyenne et sa représentation. C'est en tout cas ce que laisse sous-entendre ces redoutables émissions consacrées à la découverte du monde.

Imaginez que vous partez de votre île idéale en compagnie d'une charmante hôtesse japonaise qui ne vous quittera pas d'une semelle en vous présentant les grandes capitales du monde : Mexico, Kuala-Lumpur, Delhi... Elle n'a de cesse de se mettre à la place des indigènes et de se moquer au passage de leur mode de vie. Un autre jour, c'est l'Opéra de Paris qui attire notre infatigable guide. Suivez-la, elle se précipite sur les apprentis danseurs et leur triture les jambes pour montrer que dans la mère patrie on ne les a pas aussi longues et tout à l'avenant.

Pas de timidité non plus sur cet écran sans ombre. Tout se voit, alors ça va. La dernière folie ou la dernière connivence des programmes de la nuit sur la chaîne 8, pour ne pas la nommer, c'est de montrer ses seins. Oh, très vite, histoire de se convaincre qu'on est bien ensemble, une douceur tout au plus, l'équivalent d'un sourire. Permissivité au demeurant très sage, comme le prouvent les taux d'écoute qui désignent comme vainqueur les séries de samouraï. Ces aventures de cape et d'épée sont extrêmement populaires. Il y en a une vingtaine par semaine.

Comme quoi on ne s'égare jamais trop en regardant la télévision japonaise. Porte-parole du vieux Japon, le spadassin dont les spectatrices sont toujours amoureuses (les héros se ressemblent d'ailleurs ainsi que les histoires) veille à ce que personne ne vienne troubler l'ordre. ■

GRANDE MORALE ET PETITE VERTU

par Ian Buruma

SI la télévision était l'exact reflet de la réalité quotidienne, les Japonais apparaîtraient sans doute comme des gens au comportement étrange. Les enfants s'y comportent comme des poupées animées, les adolescents minaudent comme des fillettes, des jeunes filles stéréotypées ont l'air de gros bébés programmés par un ordinateur. Dans leurs costumes criards, les invités des émissions à la mode font penser à des bavards en état d'ébriété. Les vedettes des films de samouraï et les lutteurs professionnels (deux genres dominants avec les jeux et variétés) se bornent le plus souvent à des grognements.

Tout cela est-il bien réel ? Oui et non. La télévision japonaise a, par bien des côtés, une fonction d'exutoire populaire similaire à celle qu'avaient les quartiers de *maisons closes dans l'ancien* Japon ou encore aux bars où l'on va s'enivrer dans celui d'aujourd'hui : c'est une « zone franche », où l'on admet que les gens aient un comportement radicalement différent de ce qu'il est normalement.

Sous l'influence de la boisson comme sous celle des caméras de télévision, tout, semble-t-il, est permis. Les émissions matinales destinées aux ménagères, dans lesquelles les invités déballent sans retenue leurs problèmes personnels devant les caméras, sont un exemple très populaire de cet état de chose. Des gens par nature pudiques, à qui il ne viendrait pas à l'idée en temps normal d'aborder certains sujets intimes *devant des amis, et encore moins* devant des inconnus, se déboutonnent complètement, au propre — si l'on peut dire — comme au figuré, au cours de ces programmes.

L'absence de toute trace de honte n'empêche pas les larmes. Elle favorise, en revanche, un étalage complet : divorces, adultères, affaires de cœur et de mœurs, maladies « honteuses » ou mortelles, dont le public se repaît.

Les émissions de variétés que les chaînes débitent « à la chaîne », à longueur d'année, et qui mettent régulièrement au programme des amateurs totalement dépourvus de talent, sont un autre exemple du même phénomène. Des gens qui, habituellement, sont pétrifiés de honte à l'idée d'attirer sur eux l'attention publique, se sentent tout permis devant les caméras.

Ils martyrisent les airs populaires, se livrent à des clowneries ineptes, se prêtent à des jeux humiliants — qui s'empiffrera un maximum de pâtes en trois minutes, quelle jeune fille, aux airs de Bécassine sous sa frange sage, ira la première épingler sa petite culotte sur le mur du studio... Mais il est vrai qu'un public bon-public, simple et peu critique — en fait identique à ceux qui sont en scène — *applaudit à tout coup* tout ce qu'on lui propose.

Cela dit, la télévision a d'autres masques, d'autres visages, et d'abord celui de la gardienne confucéenne de la morale publique. Les feuilletons (aventures de samouraïs ou de policiers, drames familiaux) sont généralement imprégnés de morale traditionnelle. Ils indiquent *l'ordre social* : la place appropriée de la femme, le comportement des enfants vis-à-vis des parents. L'expression populaire *« kanzen choaku »* (*récompenser le bon, punir le méchant*) résume la philosophie du genre — comme le western. Depuis peu, l'emphase est mise sur le mal, ce qui permet à la fois d'exciter le public et de l'éduquer, lui montrant les exemples de (mauvais) comportement social à ne pas suivre.

Parole d'expert

La *télévision*, c'est aussi le monde des *yoronka*, un terme qui signifie critique mais qui est pris au sens d'expert. Les Japonais ont plutôt pour habitude de garder leurs opinions pour eux, et cette tendance fait la fortune des experts professionnels : eux prospèrent en faisant le contraire. La télévision japonaise est ainsi peuplée de « spécialistes » en tous genres : histoire militaire, base-ball, bière, cerisiers en fleur, massages, cuisine française, castagnettes, cinéma, etc. Ils pontifient sans fin du haut de leur créneau, avec souvent une étonnante capacité pour accumuler les détails sans toucher à l'essentiel.

Ceux dont la spécialité touche aux aspects les plus sensationnels de l'activité *humaine* (*vedettariat*, crime, vice de petite vertu) peuplent le plateau de l'émission quotidienne « 11 P.M. » (onze heures du soir). C'est une espèce de magazine pour messieurs, offrant toutes sortes de séquences, images et bavardages qui sont censés titiller les hommes : pour l'essentiel, du sport, du sexe, parfois une combinaison des deux. Le programme se distingue par la présence sur le plateau d'une « mascotte ». Il s'agit d'une jeune fille en bikini dont le rôle (selon *un rituel télévisé immuable au Japon*, mais habituellement plus habillé) consiste exclusivement à être le faire-valoir du présentateur. Acquiescements, discrètes exclamations et sourires mécaniques, elle est aussi passive, aussi peu suggestive qu'il est possible de l'être.

Dans un pays hypersaturé de télévision (la plupart des foyers en ont deux, et, statistiquement les Japonais y consacrent en moyenne quatre heures par jour, soit mille quatre cent soixante heures ou encore soixante jours par an), on ne s'étonnerait pas de voir les gens devenir à l'image de ces *mascottes au rôle* d'idiotes. Dans la région de Tokyo, une douzaine de chaînes émettent chacune une vingtaine d'heures par jour. *Elles sont partout : dans les* autobus, dans les vitrines, les cafés, les restaurants, les salles d'attente et même dans certains taxis. Difficile d'échapper à leurs programmes, au bombardement de leur publicité, aux voix, gestes et formules stéréotypés de leurs présentateurs.

Ce qui, heureusement, sauve *les gens de l'abrutissement* le plus total, c'est qu'ils ne sont quand même pas obligés de regarder la télévision tout le temps. Elle est là. Comme la radio ou d'autres bruits, elle fait partie de la cacophonie ambiante du Japon moderne. Elle est tellement partout, elle fait tellement partie du décor et de la vie qu'on peut se permettre, en sa présence, de l'ignorer. Ce n'est pas plus mal. ■

LA CULTURE AU JAPON

HARA-KIRIRE

AU Japon, dans la hiérarchie des comportements, faire rire à ses dépens et manquer de sincérité sont les situations les plus embarrassantes qui soient. Or l'humour, sous sa forme occidentale, risque précisément de produire ces effets infortunés pour un Japonais. Essence même de l'humour en Occident, l'ironie est ressentie au Japon comme une forme hostile de sarcasme et comme l'expression d'un manque de sincérité. Ici, on a tendance à ne pas mélanger les genres et à tout prendre littéralement.

Pour enlever à une plaisanterie sa charge antisociale, anticonventionnelle, le Japonais s'efforcera de la désamorcer, comme on le ferait d'une bombe. On supprimera toute ambiguïté, tout ce qui pourrait laisser penser qu'une plaisanterie n'en est pas une. Elle sera alors dûment présentée comme telle, acompagnée de rires bruyants ou suivie d'une mise en garde du genre : *« Ce n'est qu'une plaisanterie. »* Ce sont là *les conditions nécessaires à la sauvegarde de la dignité et du statut. La plaisanterie, détachée de la réalité, devient une sorte de jeu formel, chacun le prend* comme tel et personne ne se sent froissé.

Cette situation n'autorise, le plus souvent, qu'un humour primaire et infantile, ce que la télévision japonaise illustre on ne peut mieux.

Les Japonais, par exemple, ont un penchant fétichiste pour la propreté. Cela se manifeste, notamment, par l'importance des rites purificatoires du culte shinto et par la fréquence quasi névrotique avec laquelle les gens prennent des bains. Etre sale, au sens physique — et même métaphysique, — c'est être en état de péché. Il s'ensuit que l'humour japonais (comme celui des Allemands, qui partagent la même obsession) se distingue par son penchant anal et trouve volontiers sa source aux cabinets.

Cela ne date pas d'hier. Pendant la période d'Edo, l'ancienne Tokyo (1615-1867), les littérateurs comiques étaient fascinés par les remous d'entrailles, les culottes souillées, les pets et autres fonctions organiques que la bonne société préfère généralement taire. Leurs œuvres se vendaient bien, le genre était populaire. Aujourd'hui encore, l'« humour de cabinets » garde une place de choix dans le répertoire des comiques de télévision. Le pet bruyant n'a pas son pareil pour faire rire ; *aussi, plus le talent diminue, plus le comique y aura recours.*

Autre grand tabou : la hiérarchie. Au Japon, comme ailleurs en Asie, la « face » est essentielle, et ne pas la perdre dépend largement du maintien de la dignité sociale. Ce sont les règles et rites jugés appropriés à la fonction qui dictent généralement le comportement, et l'on comprendra que les gens prennent très au sérieux le décorum qui s'y rattache.

Cela est vrai dans toute société mais plus encore au Japon, où la multitude conformiste adhère à des règles plus rigides et plus strictes — d'où, par exemple, la passion nationale pour les uniformes (que partagent également les Allemands).

Cela dit, les fonctions *changent, et pas seulement hiérarchiquement.* Le PDG *sévère et* laborieux au bureau se comportera parfois comme un enfant gâté à la maison, comme un rustre à l'étranger. Cela est vrai un peu partout, mais, encore une fois, le phénomène est plus tranché au Japon, où les rôles et comportements sont plus étroitement circonscrits. Ainsi, un patron *(shacho)* doit-il, inévitablement, être *shacho-rashii* (littéralement : avoir un comportement de patron) ; un homme sera *otoko-rashii,* un Japonais à l'étranger *nihonjin-rashii,* un étranger au Japon *gaijin-rashii,* etc. La fonction impose le comportement, l'habit fait le moine.

Dans les années 50 et 60, les films comiques les plus populaires furent ceux de la série *Shacho* (le Patron). Film après film, le même acteur, Morishige Hisaya, jouait le rôle d'un patron d'industrie autoritaire régnant sur ses subordonnés comme un général féodal. En public, il était l'archétype du PDG nippon : pompeux, austère et dépourvu d'humour.

La saveur des films venait du contraste avec sa vie privée : avec sa maîtresse, il se transformait en petit garçon pétulant ; chez lui, il filait doux face à une épouse et à une mère portant la culotte. Hors de son rôle hiérarchique, le patron devenait ridicule, dérisoire et même pathétique.

Comme dans le cas du samouraï, la série Shacho ne brillait pas par sa subtilité. Cependant, depuis quelques années, un type de satire sociale beaucoup plus sophistiquée émerge dans un cinéma par ailleurs en plein déclin. Deux films récents en témoignent : *Kazoku gaemu* (Jeux de famille), du jeune metteur en scène Morita Yoshimitsu, et *Ososhiki (l'Enterrement),* réalisé l'an dernier par Itami Juzo.

Le premier traite de la famille nucléaire « moderne » avec tous ses fétiches bourgeois — accoutrements dans le vent, modes et nourritures occidentales, gadgets vidéo-stéréo, — avec aussi son pesant ennui et cette obsession toute japonaise qu'est la folle compétition scolaire. On y voit comment les parents sont prêts à tout sacrifier, y compris la santé mentale — et parfois la vie — de leurs enfants pour qu'ils sortent aux meilleures places de l'« enfer des examens », dont le résultat décidera de leur statut social.

L'Enterrement montre la confusion dans laquelle un couple de la bourgeoisie moyenne se trouve plongée par la mort d'un parent. *Au Japon (où les mariages, mis en scène comme des variétés télévisées, sont des affaires de plus en plus absurdes), les funérailles restent une cérémonie rituelle compliquée. Le couple de l'Enterrement, chargé d'en organiser un sans connaissance des traditions, finira par acheter une cassette vidéo expliquant tout, depuis les formules de condoléances jusqu'au nombre de larmes à verser.*

La satire vise deux objectifs : le désarroi du Japonais « moderne » confronté aux traditions, d'une part, et, de l'autre, sa propension à tout apprendre mécaniquement. Les deux films ironisent sur ce qui, dans la réalité, inspire le plus grand respect : la hiérarchie, le conformisme et le rituel.

Les contacts du Japon avec le monde extérieur depuis la restauration Meiji (1868) ont rendu les Japonais conscients des particularités de leur comportement. Cela les avait conduits, de façon parfois obsessionnelle, à tout faire « comme il faut » pour éviter de prêter à rire, ou même (dans les années 30 et 40) à la xénophobie agressive que l'on sait. Le succès de *l'Enterrement* au Japon et le fait qu'il ait été montré au Festival de Cannes semblent, indiquer que les Japonais ont suffisamment repris confiance pour pouvoir rire d'eux-mêmes — même devant un public étranger.

IAN BURUMA.

KAGEMUSHA ? CONNAIS PAS

Cinéma nippon : c'est la déroute. Seuls quelques festivaliers occidentaux s'enthousiasment encore pour les chefs-d'œuvre de cinéastes tels que Ozu, Mizoguchi et Naruse. Moins de salles, moins de films, moins de spectateurs. Les Japonais n'ont d'yeux que pour les productions américaines et européennes. Quelques indépendants veulent encore y croire.

LE septième art japonais jouit à l'étranger d'une réputation artistique sans commune mesure avec le peu d'intérêt qu'il soulève dans l'archipel. Avouons qu'il y a eu de quoi s'enthousiasmer, mais, malheureusement, tout cela date un peu. Pensez, l'âge d'or remonte à vingt ans ! Les spectateurs nippons, en tout cas, ne s'en rappellent plus. Il n'y a, semble-t-il, que les festivals de par le monde pour s'emparer des vestiges délaissés du cinéma japonais.

Sur place, personne ne s'intéresse aux ténors célébrés par la critique internationale : Ozu, Mizoguchi, Naruse, Yamanaka..., encore moins à ces petits maîtres incomparables que sont Nakagawa, Makino, Kato, etc. L'homme de la rue, interrogé, ne répond que par monosyllabes. Tout un pan de l'histoire cinématographique du Soleil-Levant a disparu corps et biens, disparition radicale : les films de ces auteurs « anciens » sont invisibles.

Le même homme de la rue (plutôt une femme, car les statistiques affirment que ce sont les employées de bureau et les adolescentes qui fréquentent en majorité les salles obscures), s'il a tout oublié, se montre volubile en ce qui concerne le cinéma américain et européen. Selon ses critères, il n'y a rien d'autre. L'image - cinéma, tout d'un coup, ne dit plus rien à son public. On lui préfère les mégaproductions made in USA. Cela arrive partout ailleurs, mais ce qui est remarquable, c'est la désaffection affichée par les spectateurs vis-à-vis de la création locale. Alors, les responsables ?, dira-t-on. Bien sûr, l'incroyable télé japonaise porte quelque peu la responsabilité de cet abandon. Mais l'apathie des « majors » n'a pas contribué à améliorer la situation...



FRILET/SIPA PRESS

Après s'être plongé, pendant une journée de tournage, dans les souvenirs du passé, le vaillant samouraï retrouve les habitudes d'aujourd'hui.

Voici les chiffres qui cernent l'ampleur de la déroute. En 1984, on enregistrait 150 millions d'entrées (moins qu'en France pour une population deux fois plus importante), alors que, en 1958, 1 milliard 200 millions d'admirateurs se pressèrent devant les guichets. La destruction des salles est allée, dans le même laps de temps, s'accentuant. Les démolisseurs ont fait du bon travail : il ne restait plus que 2 191 établissements en 1984, contre 7 457 en 1960.

Un détail encore, ne cherchons pas le confort dans ces temples vétustes et, attention ! passé 7 heures du soir, voire 6 heures, il vaut mieux s'abstenir : c'est en effet la dernière séance. Bref, à moins d'être masochiste, l'amateur évitera ce régime spartiate en allant boire un verre. Le tour d'horizon ne serait pas complet si l'on ne précisait pas qu'en l'absence de lois antitrusts, les quatre majors (Shochiku, Toho, Toei et Nikkatsu) contrôlent la production, la distribution et l'exploitation. Elles possèdent donc chacune leurs propres réseaux et ne se limitent pas, loin s'en faut, au domaine du cinéma.

Elles ont des intérêts dans l'hôtellerie, les bowlings, le golf, les grands magasins, l'informatique, etc. La Shochiku, entre autres, gère le destin financier du théâtre kabuki. Véritables dinosaures, ces compagnies se permettent d'agir à leur guise avec les réalisateurs maison, une coupe par-ci, une réduction de temps de tournage par-là, et se réservent bien entendu le droit de retirer immédiatement de l'affiche les produits non solvables. Encore heureux si le réalisateur n'est pas remercié sur-le-champ.

L'embauche s'est tarie, sauf à la Nikkatsu, qui, reconvertie depuis le début des années 70 dans le porno « soft », assure la formation des metteurs en scène ; on n'ose pas dire sur le tas. Le nombre de films aussi a diminué de façon dramatique. En 1960, les majors lancèrent 356 longs métrages sur le marché, contre 126 en 1984. Cette périlleuse position ne les empêche nullement d'augmenter leurs profits, sauf l'année dernière. Il est vrai que le succès de 1983, *Nankyoku Monogatari* (5 milliards de yens de recette), une édifiante histoire de toutous perdus dans l'Antarctique sud, s'avère difficile à battre.

Par quel miracle alors ce secteur sinistré se maintient-il à flot ? Pas de mystère, il suffit de multiplier par quatre le prix du billet d'admission. En 1968, vous pouviez avec 268 yens vous offrir une séance ; seize ans plus tard, il vous faudra débourser 1 140 yens. Cela n'étant qu'une moyenne. Les films en exclusivité tournent aux alentours de 1 500 yens la place (70 F).

Le pouvoir absolu des majors

Résultat : les majors affrontent la crise en se repliant sur leur territoire. Elles essayent sans trop de génie de découvrir des solutions de rechange. La mesure la plus populaire consiste à raviver les genres, cette fameuse *color* qui leur fait tant défaut. Par le passé, on ne choisissait pas le film que l'on voulait voir mais plutôt la maison de production. Toutes soignaient consciencieusement leur label. Le style Shochiku, c'était le mélodrame. La Toei vivait à cent à l'heure avec ses fresques inoubliables de gangsters. La Toho, plus pépère, aimait contenter les salariés en leur fournissant des séries inépuisables sur les mésaventures des *shacho* (directeur) et de leur personnel. La Nikkatsu se spécialisait dans le policier ou les pastiches, surnommés « *itadaki eiga* ».

IMAGES DANS LA MARGE

DU Japon, il y a d'abord des images *indélébiles : celles des aviateurs kamikazes, celles d'Hiroshima après la bombe,* celles d'Eugène Smith sur les victimes défigurées de Minamata en 1972. Photos de mort, de drames, d'horreur.

Le choc des photos, le Japon le connaît bien ; tout comme le fabuleux marché qui en découle. La réussite économique du Japon, c'est bien connu, est aussi due aux prouesses de l'industrie photographique avec Nikon, Canon, Fuji, *Minolta, Pentax. C'est au début des années 60 que la photo est devenue* une (bonne) affaire nationale, mais aussi un phénomène social : chaque année, plus de trente mille jeunes étudient la photo à l'université.

La domination japonaise sur le marché de l'appareil photo est telle qu'on a tendance à oublier que ce pays détient aussi de grands photographes. *Si Nikon et Canon sont mille fois plus connus que Eikoh* Hosoe et Shoji Ueda, c'est qu'il faut bien faire payer à un moment ou à un autre le monopole d'un pays sur une industrie qui est également un art. Est-ce pour se démarquer totalement des marchands, que la plupart des photographes créatifs *japonais ne produisent que des* images subjectives, loin du reportage ? Ou est-ce pour se démarquer des images culpabilisantes de leur propre histoire ?

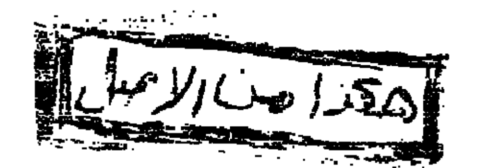
Face à cette double question, Shoji Ueda défend une démarche créative exemplaire. Agé de *soixante-douze ans, ce photographe dont nous reproduisons* une image extraite de *Sand Dunes,* affirme ne vouloir vivre que dans un monde à lui : *« Cela ne m'intéresse pas de photographier des choses dont la valeur est déjà établie et reconnue. Ces choses n'ont d'intérêt que pour le vendeur. »*

M. G.



SHOJI UEDA/SAND DUNES 1978

هكذا من الأصل



LA CULTURE AU JAPON


XAVIER LAMBOURS

Ryuichi Sakamoto est la nouvelle idole des Japonais : à la fois pop-star et acteur. Il était la vedette, avec David Bowie, du film « Merry Christmas Mr Lawrence » (« Furyo ») que Nagisa Oshima a présenté à Cannes en 1983. Ryuichi Sakamoto, qui est ici interviewé sur la Croisette, avait également composé la musique du film.

On y trouvait même des *Pepe le Moko no itadaki* (le pastiche de Pépé le Moko).

Cette mode durera jusqu'à la fin des années 60. Sa fin coïncide avec une mise à la porte fracassante. Seijun Suzuki, l'un des représentants les plus brillants de cette veine d'humour acide, détournait avec un talent dévastateur tous les clichés des thrillers américains. Un brio peu apprécié à la Nikkatsu, qui l'a finalement mis à pied.

Depuis ce renvoi spectaculaire, les beaux genres qui fleurissaient à la pelle du Kaidan (l'horreur) au Haha Mono (les mères héroïques) se sont estompés. Prisonnières de leur tour d'ivoire, les majors tentent donc des remakes impossibles. La Toho sort en ce moment une seconde mouture de *Buruma no Tatagoto* (la Harpe de Birmanie) primée au Festival de Venise en 1956 et tourné par Kon Ichikawa la même année. Ce cinéaste respectable retrouvera, trente ans après, un scénario qui doit quand même avoir un drôle de goût, et la Toho ne s'est sans doute pas aperçue que le paysage a définitivement changé.

A preuve les inévitables locomotives américaines en tête de liste du box-office de 1984 : *The Temple of Doom* et autres *Cannonball Run*. Les seconds couteaux nippons offrent une vision totalement sidérante de l'invraisemblable mélange qui préside désormais à la réussite domestique.

Satomi Hakkenden, Aijo Monogatari et *Meen Tema* occupent les rangs d'honneur. Passons sur les « adorables » minettes qui servent de stars, Hiroko Yakushimaru et Tomoyo Harada. Rappelons cependant pour mémoire que la toute frêle Hiroko — à vingt ans, une « vieille » dans le monde des *aidoru* (idoles) adolescentes — rencontre son chevalier servant dans *Satomi Hakkenden* après moult bagarres, l'apparition de magiciennes shakespeariennes, des pythons horrifiants et de la musique disco en plein seizième siècle. Dans *Meen Tema*, l'idole accorde son premier, et chaste, baiser. La jeune Tomoyo (seize ans) part à la recherche de son père en jouant à la poupée...

La nouveauté dans les griffes des censeurs

La conception de ces affolants « chefs-d'œuvre » revient de plein droit à Haruki Kadokawa (trente-cinq ans), un éditeur devenu producteur, qui a su habilement tirer parti de son fonds de librairie. En l'espace de dix ans, il a débordé la bande des quatre, prouvant qu'après tout on pouvait fort bien s'en passer. Toei a d'ailleurs bien compris qu'il était plus rentable de s'allier à ce jeune Turc que de laisser les salles continuer à se vider. Kadokawa a fait la preuve au grand jour de sa capacité de *produire en dehors d'un système* fossilisé et, de surcroît, de faire des bénéfices. Il ne représente d'ailleurs que la partie visible de l'iceberg : aujourd'hui, sur les trois cent trente-trois films de la production courante, les indépendants en réalisent pas moins de 65 %... C'est notamment à une compagnie indépendante, ATG (Art Theater Guild), que l'on doit depuis vingt ans la survie du cinéma de qualité : Hani, Oshima, Terayama, etc.

Aura-t-on compris alors que les majors ont précipité leur propre chute ? On peut avancer sans euphémisme qu'elles s'aveuglent, à l'instar de cette foultitude d'*aidoru eiga* (films d'idoles) invariablement tournés dans des pays étrangers — pour mieux les ignorer. Inversement, cette superbe indifférence condamnera sans retour le cinéma local, qui bénéficie de la reconnaissance internationale. Comment interpréter autrement les commentaires japonais saluant la sortie de *Ran*, d'Akira Kurosawa ? Les médias, comme toujours, brodaient tous sur le même thème : c'est son dernier film. Qu'en sait-on ? Déjà, pour *Kagemusha*, la presse nippone s'étonnait des louanges obtenues en *terra incognita* par ce film qu'elle tenait, elle, pour une œuvre mineure.

Dans un registre similaire, la polémique provoquée par le refus des organisateurs du premier Festival international de Tokyo, qui s'est déroulé dans la capitale japonaise du 31 mai au 9 juin, de montrer *Mishima* de Paul Schrader (film-biographie du célèbre écrivain mort par suicide en 1970) participe de la même ambiguïté. Ce bel effet de censure oppose surtout les grognards de l'industrie à un nouveau venu embarrassant, à savoir le coproducteur japonais indépendant de *Mishima*, Mataichiro Yamamoto.

Dans la section du film contemporain nippon, la vieille garde aura veillé aussi à ne pas trop s'engager en n'offrant que l'aspect le plus « net » de ces dix dernières années. Où sont donc les représentants du cinéma porno, qui constitue une véritable culture populaire ? Où étaient donc Tatsumi Kumashiro, Koji Wakamatsu, Noburu Tanaka ? Et, parmi les plus jeunes, qu'est devenu Masahi Yamamoto, qui propose dans *le Carnaval des ténèbres* une traversée vitriolique d'un quartier de Tokyo. On notera aussi l'absence des documentaires. Ce n'est pas le *premier prix, dans la section* jeune cinéma, décerné à Shinji Somai pour *Typhoon Club*, bluette écolière, qui rehaussera ce tableau un peu navrant.

Heureusement, la manifestation qui se tenait à proximité sous les auspices de *Pia* (le Pariscope nippon) se distinguait par des choix plus musclés. Pas de regrets : les indépendants ont presque gagné leur pari. Signe des temps, les oscars de l'archipel pour 1984 sont allés à *Oshoshiki* (l'enterrement) de Juzo Itami. Un premier film entièrement financé par son metteur en scène, dont le titre devrait faire réfléchir la profession. La satire depuis peu fait des adeptes. Ici, c'est une famille qui assiste aux obsèques de l'un des siens. Rite doux-amer d'une société qui enfin s'observe à distance. La renaissance de l'industrie passera-t-elle par la dérision ? Affaire à suivre.

BERTRAND RAISON.

BIENVENUE A PARIS, MISTER OSHIMA

par Max Tessier

NAGISA OSHIMA doit tourner son prochain film dès septembre à Paris, sous la houlette de Serge Silberman, sortant à peine de la co-production de *Ran*. Ecrit par Oshima et Jean-Claude Carrière, *Max mon amour* sera une histoire de triangle amoureux à tout le moins particulière, et devrait être prêt pour Cannes 1986.

C'est la première fois que l'auteur de *l'Empire des sens* tourne un film totalement en dehors du Japon, sans aucun acteur japonais, comme c'était encore le cas dans *Furyo*. En marge du sommet culturel franco-japonais, auquel il n'a pas participé, Oshima s'explique sur les raisons qui l'ont amené à tourner en France, et sur l'état actuel de la production japonaise.

Dans un restaurant évidemment japonais de Montparnasse, Oshima déguste quelques sashimi, et soutient encore le dialogue après une conférence de presse organisée par l'Association de presse franco-japonaise, le 25 juin, où il n'a épargné ni le *Mishima*, de Paul Schrader, tout crûment traité de *« film malhonnête »* ni *Napoléon*, dont le code pénal a été repris au Japon et qui est toujours à la base de la censure morale nippone.

Sa façon de scander ses phrases sur les enclitiques japonais, et de hocher la tête pour appuyer ses dires est unique. Ainsi, le voilà devenu, lui, le Japonais indéracinable, un « homme international » dont les trois derniers films ont été produits avec des financements français ou britanniques : *« Il est vrai qu'il y a dix ans je ne pouvais pas imaginer une chose pareille, mais,* ajoute-t-il, *il ne s'agit pas d'un problème uniquement financier. Il existe une sorte de contradiction chez moi, c'est-à-dire que je travaille en me basant sur mes idées, tout en me laissant flotter dans l'air ambiant. Comme Auguste Renoir a dit qu'il était souhaitable de vivre comme une feuille au gré du vent, je suis son exemple : cela fait partie de mon caractère, et je cherche de nouvelles expériences personnelles à chaque occasion. »*

Mais pourquoi réaliser un film à Paris, en deux langues étrangères (français et anglais), sans aucun personnage japonais ? Oshima reconnaît que *« l'idée du film est celle de Jean-Claude Carrière »* et que *« l'histoire est,* grosso modo, *celle d'un couple dont le mari découvre un jour que sa femme a un amant pour le moins inhabituel ».* D'autre part, il s'intéressait *« depuis longtemps à la personnalité de Silberman, notamment parce qu'il avait travaillé avec Luis Bunuel, qui était vraiment* quelqu'un *et parce qu'il a produit relativement peu d'œuvres, ce qui signifie que ce petit nombre d'œuvres produites indique un grand intérêt pour chacune d'entre elles ».*

Depuis août 1984, Oshima est basé à Paris et a travaillé au scénario du film avec Carrière, terminé vers la fin de l'an dernier. Sur le sujet du film, il reste cependant très secret, et ne veut rien ajouter au fait qu'il s'agit d'une *« histoire d'amour triangulaire »*, traitée dans une tonalité sans doute insolite.

Est-ce à dire qu'au Japon il n'existe plus de véritable producteur et qu'il faut désormais compter sur un apport financier extérieur pour pouvoir produire des films d'auteurs comme les deux « Empires », *Furyo*, ou *Kagemusha* et *Ran*, de Kurosawa ? Pour Oshima, *« c'est une question de structure de production qui empêche les producteurs d'avoir des projets sortant un peu des sentiers battus. Aucun producteur japonais ne peut prendre actuellement une responsabilité totale vis-à-vis d'un projet ambitieux. Même le célèbre éditeur Haruki Kadokawa, qui a changé tout un pan de la production japonaise depuis une dizaine d'années, n'est pas un véritable producteur, au sens qu'on lui donne ici. Il est entré dans le cinéma comme dans un nouveau magasin de jouets, qu'il essaye les uns après les autres. Personne n'assume une responsabilité jusqu'au bout. Par exemple, un producteur de la Compagnie Shochiku, Okuyama, voulait produire* Merry Chritmas, Mr Lawrence (Furyo), *mais il en a été empêché par l'environnement de l'establishment cinématographique, et, au cours d'une réunion, les responsables de la Shochiku se sont excusés auprès d'Okuyama et de moi d'avoir commis* « une grossière erreur » *en projetant de faire ce film ! En fait, actuellement, au Japon, il n'existe qu'une alternative : soit passer par le système encore en place, malgré ses difficultés, soit rester totalement indépendant, ce qui est très dur ».*


XAVIER LAMBOURS

Nagisa Oshima

Dans ce contexte peu encourageant, on pourrait penser que le premier Festival international du film de Tokyo, tenu début juin (1), a apporté une bouffée d'air pur à un cinéma et à un pays en quête d'ouvertures culturelles sur le monde extérieur, ou du moins les revendiquant : *« Je n'y ai pas assisté, mais je crois savoir que les distributeurs et le public japonais ont été très satisfaits, et que, sur le plan de la fréquentation, cela a été un succès. Mais il eût été souhaitable que les étrangers aient pu voir plus de films japonais. Le prix de 750 000 dollars attribué au* Typhoon Club *de Shinji Somai est un cas particulier qu'on ne peut absolument pas généraliser. Il ne faut pas oublier que ce festival, plus proche de Deauville ou d'Avoriaz que de Cannes ou de Venise, était d'abord une vitrine, et les japonais sont, plus que tout autre, très sensibles à l'effet vitrine. De toute façon, le côté positif du festival est que les cinéastes japonais non « internationaux », qui ne sortent pas du Japon, ont pu voir des films étrangers qu'ils n'auraient jamais vu autrement : cela pourrait exercer une influence indirecte sur l'évolution du cinéma japonais. »*

Franc-tireur

La distribution aussi a relativement changé au Japon ces dernières années, et un certain type de films d'auteur ont un meilleur accès aux écrans nippons, comme ceux que distribue l'équipe de France eiga-sha (Société du cinéma français), animée par Hayao Shibata et Kazuko Kawakita. Elle a sorti des films d'auteur tels qu'Angelopoulos, Tarkovski, Wenders, Bresson, Godard, Rohmer, etc. Pourtant, là encore, Oshima est un peu sceptique : *« Une hirondelle ne fait pas le printemps. France eiga-sha a réussi en menant une politique bien coordonnée, mais d'autres ont échoué. Cette société demeure, malgré son succès, un franc-tireur de la distribution au Japon, qui continue de fonctionner sur le star-system — par exemple, Sophie Marceau pour la France actuellement, après Catherine Deneuve et Alain Delon. »*

Quel est donc l'avenir du cinéma d'auteur et de qualité au Japon, quand on songe que Kurosawa ne fait qu'un film tous les cinq ans depuis *Barberousse* (1965) et qu'Imamura n'a encore rien entrepris malgré sa palme d'or cannoise en 1983 ? *« L'argent n'est pas tout le problème. Tout dépend aussi de l'énergie, de la volonté, des nouveaux cinéastes et de leur capacité à faire des films, sans même parler de leur talent personnel. Il faudrait plus de cinéastes come Yanagimachi (dont* le Festival du feu *a été présenté cette année avec succès à Un certain regard, et qui sera distribué en France). Kohei Oguri* (Rivière de boue, Pour kayako), *Kazuhiko Hasegawa* (l'Assassin de la jeunesse), *Shinji Somai* (Typhoon Club), *Sogo Ishii* (Crazy Family), *ou Yoshimitsu Morita* (Jeux de famille). *Avec des budgets très limités, ces metteurs en scène réussissent à produire des œuvres valables et personnelles. Au Japon, quelqu'un comme Kurosawa est aussi à l'origine de l'inflation des budgets, et il faut, à mon avis, dénoncer cet aspect. Je crois, au contraire, que plus le budget est limité, plus le film représente son époque* (une manière de dire que Kurosawa est un homme du passé...). *Je crois qu'il faut que les réalisateurs fassent de petits films qui reflètent leur époque, comme le* Stranger than Paradise *de Jim Jarmush. »*

Mais Oshima lui-même est-il prêt à relever ce défi du petit budget au Japon, comme il le faisait dans les années 60/70 ? *« Je fais des films lorsque j'en ressens le besoin, non pas sur telle ou telle proposition. Par exemple, pour* Lettre à Sagawa *(projet sur le « cannibale » japonais de Paris), c'est Juro Kara qui m'avait demandé d'abord d'adapter son livre sur le sujet. J'étais alors producteur-réalisateur. En outre, c'était Shuji Teramaya qui devait en écrire le scénario, mais il est mort en 1983, et par la suite, Sagawa s'est expliqué lui-même sur les raisons de son acte. Donc, je n'avais plus rien à ajouter : d'habitude, je me mets à la place des criminels, que ce soit dans* la Pendaison, le Petit Garçon, l'Obsédé en plein jour *ou* l'Empire des sens. *Dans ce cas, je ne pouvais plus le faire, puisque le criminel prend la parole lui-même ! »*

Les sashimi ont disparu des plats, le niveau du mizuwari (ce whisky coupé de beaucoup d'eau et de glace qu'affectionnent la plupart des Japonais) diminue dans les verres. La rencontre est-elle pour autant terminée ? Non. Après tout, que pense-t-il de ce fameux sommet culturel franco-japonais ? : *« Je ne peux pas en parler, c'est le seul sujet tabou pour moi ! »*

L'empire du mystère nous recouvre de son ombre opaque... ■

(1) Lire l'article intitulé « Ouverture du premier Festival de Tokyo » paru dans *le Monde* du 31 mai.

NOUVELLE

ESSAI

par David Albahari



LA MOUCHE.

JEUDI soir, ou pour être plus précis : dans la nuit, vers 23 h 15, alors que je m'apprêtais à pénétrer dans la cuisine, après en avoir allumé la lumière, je fus attaqué par deux cafards. Le premier venait du coin à droite avec l'intention évidente d'atteindre mon flanc non couvert, tandis que l'autre avait contourné la table et m'affrontait de face. Par chance les premiers coups qui, comme je le pense, misaient sur ma surprise et mon impréparation, ne furent pas assez précis. Je réussis à en parer un et à esquiver complètement les autres. De plus, profitant de l'imprudence passagère du cafard de droite, je lui assenai un coup vigoureux à la nuque, et il s'écroula en suffoquant à mes pieds. Le deuxième assaillant, surpris du brusque retournement de situation – qui, par ailleurs, n'est pas très étranger au théâtre moderne, – baissa les bras et fit un pas en arrière. Il me sembla même voir nettement de la peur se profiler dans ses yeux. Sans perdre un seul instant, je me penchai, soulevai le tabouret qui se trouvait devant la porte du garde-manger et j'écrasai, sous un cri de sauvage, la tête de l'adversaire. Le cafard se pencha, s'appuya contre la table et se mit à tituber, renversant au passage le vase de jacinthes mauves. Le liquide transparent se répandit de toutes parts.

Je respirai. Cependant. Je ressentis soudain une douleur déchirante à la jambe. Le premier cafard, que mon coup avait laissé estourbi sur le béton, était revenu à lui, à présent, et, les mâchoires vigoureusement enfoncées dans mon genou, il essayait de toutes ses forces de me renverser. Au sol, je le savais : au sol, je serais perdu. Qui a jamais pu faire face à un cafard, au sol ? Je tentai de me détacher, mais le cafard était plus fort que moi. Appuyé sur ses jambes, il m'amenait de plus en plus près du sol. Il ne me restait plus qu'à bien réfléchir à tout.

Seigneur, vous direz-vous, a-t-il vraiment envie de réfléchir, maintenant ? Dans une telle situation ?

Mais moi je vous demande : pouvais-je faire autre chose ?

Et je vous demande : qu'auriez-*vous* fait à ma place, dans une telle situation ? J'ai tout essayé, vous ne pouvez le nier. Non ? Non. J'ai tenté de me battre – je ne suis pas un bon combattant, même dans les conflits entre hommes, je me suis battu peut-être trois ou quatre fois en tout, et ce quand j'étais gamin, mais maintenant : *des cafards !* – j'ai fait ce que j'ai pu. Un insecte ne gît-il pas sous la table, la tête fracassée ? Et l'autre, celui qui est juste en train de me tirer vers le bas, vers sa gueule : ne l'ai-je pas frappé à mort d'un coup violent à la nuque ? Coup qui l'a fait tomber ? Que sa condition soit supérieure à la condition moyenne d'un cafard habitué à la vie facile en milieu urbain – comment aurais-je pu le savoir ? Tous les autres insectes de cette espèce que j'avais rencontrés jusque-là (évidemment : beaucoup plus petits et moins agressifs, effrayés même !) n'ont-ils pas profité de la première occasion pour se réfugier, excusez l'expression, comme des dégonflés, dans le premier trou ou la première fissure venus, ou – ignorants qu'ils sont – à l'ombre d'une soucoupe sale. Eh bien, maintenant. J'en conviens, dans la vie l'homme doit toujours être prêt à toutes les surprises possibles. Nous ne pouvons nous permettre aucun instant d'inattention. Aucun instant. Sinon.

Tenez, vous voyez. Ce qui m'est arrivé peut servir de leçon aux autres. D'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. De ce que, dans ce siècle d'industrialisation, d'idéaux antagoniques, de communication et de *mass media*, l'individu *ne peut jamais* se relaxer. Car dans ce récit, le cafard est en fait le symbole de la nature ; nature négligée, sans aucun doute. Cependant, il peut tout aussi bien être le symbole de l'urbanisation, des conduites d'eau installées récemment et de la mauvaise isolation, des cités de banlieue construites à la va-vite, et ainsi de suite. Ou encore – j'espère que la critique ne me fera pas grief d'une telle liberté d'indécision littéraire, – le symbole de la tradition, des maisons déjà décrépites (bien qu'ayant de solides fondations), des rues aux pavés irréguliers, des fosses septiques bouchées et des tilleuls qui continuent, tant bien que mal, à fleurir. Ou bien : de l'incrédulité face à l'avenir. Etc.

Et à quoi avez-vous réfléchi ?

Aux formes artistiques éculées.

Dans une telle situation ?

Oui. L'insecte me tirait vers le bas, je me mis à chanceler, m'adossai au mur et agitai sans cesse les bras, essayant vainement de m'agripper à quelque chose pour éviter la chute absolue. Tandis que je glissais ainsi, le long du mur, mon regard se tourna vers la fenêtre. Je ressentis brusquement le besoin irrésistible d'examiner le ciel encore une fois.

Le sentiment de la mort proche ?

Si vous voulez : oui.

Alors ?

Et alors, à ce moment-là (j'espère que vous m'imaginez : collé au mur, les bras écartés mais impuissants, sombrant tout droit dans les mâchoires d'un insecte aussi traditionnel), j'ai pensé à l'érosion des formes artistiques existantes. J'ai très bien vu ça. Ecrit comme sur une enseigne lumineuse. En jaune. En rouge. De toutes les couleurs.

Quelque chose de concret ?

De concret : oui. Je compris qu'une telle situation – en supposant, bien sûr, qu'elle se trouve dans un récit ou une nouvelle (un roman serait trop prolixe) – ne me laissait que deux possibilités. La première : que je survive. La deuxième : que je ne survive pas. Si l'écrivain – et si nous continuons à imaginer que je suis le héros de son histoire – opte pour la première, il en découle un choix un peu plus grand de possibilités quant à la description de ma libération. A savoir : *le hasard :* une boule se détache inopinément du lustre et, sous une détonation effrayante, tue l'agresseur ; *la nécessité :* l'homme est plus fort que l'insecte cité, sa victoire est donc nécessaire, on introduit de nouveaux personnages, une brigade de choc, des corps d'armée pacifistes, et autres ; *l'allégorie :* tout cela n'est qu'un rêve ; la *phénoménologie mythologique :* le cafard amène l'homme au sol, mais celui-ci se relève à nouveau à l'aide de la force originelle, et cela se répète ainsi (comparer à Prométhée, Sisyphe, Héraclès, Hinayâna, Absalon) ; *le symbolisme :* comme expliqué précédemment ; et toute une série d'autres possibilités choisies avec plus ou moins de bonheur. L'autre variante : que je ne survive pas, entraîne, avant tout, une plus grande signification sociale, l'étiquetage de l'auteur comme étant proche des courants nihilistes, de sévères critiques de la part des organisations sociales et des différentes corporations d'artistes, le rappel à la responsabilité de l'écrivain, la découverte de « semblables à lui », ainsi que son excommunication – quelle que soit son appartenance religieuse – de l'Eglise catholique.

Mais, que s'est-il réellement passé ?

Appuyé ainsi, le dos au mur, torturé par cette douleur autour du genou, glissant vers le bas, agitant désespérément les bras et jetant, sur ce, un coup d'œil par la fenêtre, je me cognai brusquement la main à la serrure de la porte qui mène au garde-manger. Une seconde après, mes doigts effleurèrent un objet rude et glacé. La clef ! La clef sombre et rouillée dont nous ne nous sommes jamais servis ! La solution ! Le salut ! L'art doit triompher des cadres émoussés ! Il doit devenir polysémique ! Aspirer à la synthèse, au condensé ! Des visions futuristes me défilèrent sous les yeux. L'homme sera bientôt contraint d'écouter, regarder, toucher et sentir au même instant.

L'ART doit devenir unique ! Un ! Absorbé par ces pensées, je saisis la clef et me lançai, ragaillardi, sur mon impitoyable ennemi. Et, tandis que nous roulions à terre, sous des gémissements et des cris de douleur, je me mis à donner des coups frénétiques dans sa couleur noire conventionnelle. Dans le ventre ! Les reins ! Les testicules ! Le cœur ! Le cœur ! Le cœur ! Epuisé, je me dégageai avec peine de dessous le cafard. Mes habits étaient aspergés d'un liquide lymphatique, mais je tenais toujours mon arme à la main.

J'eus alors un doute : mon père et ma mère n'avaient-ils rien entendu ?

J'allai à la porte et je tendis l'oreille. Rien. Ils dormaient certainement.

Mais, au même instant, un nouveau doute me saisit. Et si ce silence signifiait qu'il leur est arrivé quelque chose ?

Un cambrioleur durant mon absence ? L'irruption de malfaiteurs ? Une catastrophe naturelle ? Ou, Dieu nous préserve.

Je courus à la chambre. Mais là. Ah.

Mon père et ma mère, enlacés (mon père, un chapeau de paille sur la tête, en pantoufles mais sans chaussettes, ma mère dans sa longue chemise de nuit blanche avec un imprimé de fleurs, les cheveux noués), dansaient le tango. Dans un parfait silence. Seules, de temps en temps, des lattes du parquet craquaient ou bien ils effleuraient les meubles. Bidermeier. Apparemment, ils n'étaient pas conscients de ma présence. Ma mère, la tête inclinée, fixait un point dans un lointain romantique. Mon père, la tête posée sur son épaule, dansait les yeux fermés. Je poussai un soupir. Néanmoins, tout était en ordre. Ils n'avaient rien entendu dans leur danse muette. Je pouvais repartir. Cependant. Juste à ce moment-là leurs visages apparurent sous la lumière blanche de la lampe de chevet, et des larmes scintillèrent sur les joues de mon père. Des cristaux aux mille couleurs. Les losanges de la fatalité. Et les cheveux de ma mère, les cheveux de ma mère étaient complètement gris. Complètement gris. Papa, dis-je. Mais, maman... Leurs lits n'étaient pas défaits. Mon Dieu, compris-je, mais c'est qu'ils dansent toute la nuit.

Je m'éloignai sur la pointe des pieds et revins à la cuisine. Les cadavres des cafards gisaient là où je les avais laissés : le premier, sous la table, l'autre, à proximité de la cuisinière électrique. J'attrapai la pelle et la balayette sur le balcon et je les ramassai avec minutie. Je pris soin de ne pas oublier un seul morceau de leurs corps démembrés. Leur taille surpassait les dimensions courantes pour leur type, du fait, probablement, de la prospérité de leur nourriture, copieuse et régulière. Je les mesurai avec un mètre-ruban : 14 et 12,1 centimètres. Juré, craché ! Je les jetai dans la poubelle.

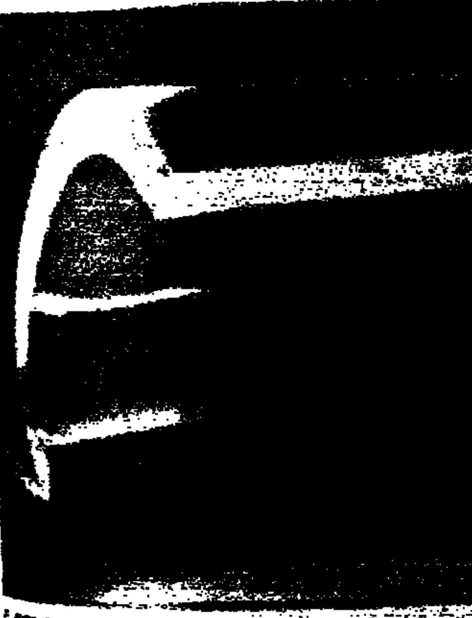
Evidemment. La vue de leurs corps écrasés m'ôta complètement l'appétit. Je n'avais plus du tout faim. Mes lèvres portaient – pour m'exprimer de façon imagée – le goût âpre de la mort. J'ouvris une petite bouteille de jus de pêche que je sifflai sur le balcon. Dehors il faisait frais. Le vent frôlait mon visage, les peupliers les plus proches grinçaient. Il n'y avait pas d'étoiles dans le ciel. Je fermai la porte à clef, j'éteignis la lumière et je m'apprêtai à dormir. J'entendais la respiration régulière de mes parents depuis leur chambre à coucher. Ces temps derniers, épuisés par le travail et par la vie, ils dormaient de plus en plus profondément, remarquant de plus en plus rarement mes rentrées tardives. Ils me laissaient le dîner tout prêt sur la table et le lit installé.

Je mis mon pyjama et me glissai sous la couverture. Les ombres des véhicules attardés filaient sur les murs ; les objets chauds craquaient dans la pièce qui refroidissait vite. Le coucou dit : « *Coucou.* » Chaque tradition, pensai-je en fermant les yeux, devient, tôt ou tard, le plus lourd fardeau et chacune de ses transgressions : le devoir de l'artiste. L'avant-garde se doit être de courte haleine ; il n'existe pas de cri infini.

Et je sombrai ainsi, doucement, dans le sommeil. ■

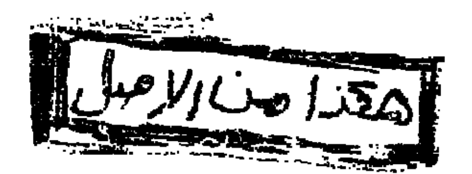
Traduit du serbo-croate
par AGNÈS CORDIER.

● David Albahari est né en 1948 à Pec en Yougoslavie. Il vit à Zemun, près de Belgrade, et participe à la vie culturelle de la capitale, notamment théâtrale. Il a été, jusqu'en 1984, rédacteur à *Knjizevna rec*, journal des Jeunesses littéraires serbes. Il est l'un des principaux traducteurs de littérature anglaise et américaine. Il a publié : *le Temps de la famille* (1973), *le Juge Dimitrijevic* (1978), *Récits ordinaires* (1978) et *Description de la mort* (1982), d'où est extrait le texte que nous publions. Aucun de ces livres n'a été traduit en France.





هكذا من الأصل



FORMES

UN SIÈCLE DE LUMIÈRES

par Michèle Champenois

Depuis l'invention de l'électricité par Thomas Ava Edison, le 20 octobre 1879, l'homme s'est ingénié à habiller la lumière, à apprivoiser de mille et une manières cette envahissante tueuse d'ombre. Rassemblés au Centre Pompidou à l'occasion d'un concours de lampes de bureau, les chefs-d'œuvre, fameux ou familiers, drôles ou prestigieux, de cet art domestique particulièrement prolifique.

PASSER une heure à l'ombre, à Paris, l'été, quand trop de jour nuit ? Nul parc n'est assez profond, nul café assez retiré, et, dans les cinémas, il faudrait sans doute voir le film. Un lieu, pourtant inattendu, s'est habillé d'une savante pénombre : la mezzanine du Centre Georges-Pompidou, où l'on rend hommage, par une rétrospective sans précédent, aux lumières, aux brise-lumières plus exactement.

Depuis qu'il a inventé, il y a un siècle, la lumière électrique, *l'homme ne songe qu'à la briser.* Tout ébloui de son idée, assailli de rayons indiscrets, il a voulu maîtriser ce brutal éclairement, le tamiser, le conduire, l'assouplir, l'attendrir. Il lui a donné une forme, des formes. Il a imaginé des objets lumineux, ou mis en valeur, grâce à l'électricité, les objets précieux ou familiers qui lui étaient chers.

Si elle recèle de véritables raretés venues des musées étrangers, ou dont les collectionneurs gardaient le secret — notamment des lampes de l'école viennoise du début du siècle d'Adolf Loos, de Josef Hoffmann, d'Otto Wagner, ou ces étranges lanternes de Mackintosh, — que la patience et l'acharnement de Marie-Laure Jousset ont permis de réunir à Paris, l'exposition réalisée sous la direction de Jean-François Grunfeld est volontairement un mélange non didactique, un arrangement poétique, sentimental et ludique qui a les défauts et les qualités de cet *a priori*.

Inutile de lire dans le catalogue — par ailleurs très complet, très précis et tout à fait passionnant — le petit roman autobiographique un peu prétentieux par lequel Jean-François Grunfeld explique comment il apprivoisa le lieu et comment il voulut recréer, en son centre, trois atmosphères (une chambre d'hôtel, une cuisine à l'ancienne et un salon bourgeois) qui lui semblaient appartenir à la mémoire commune et qu'il a pompeusement baptisées « madeleines ».

Si l'on cherche une histoire du design des luminaires, avec familles, chronologie et analyses, il faut étudier le catalogue. Sur place, les formes cèdent à leurs affinités, et l'on rencontrera, par exemple, certaines productions des années 60, comme le fameux Pipistrello de l'Italienne Gae Aulenti, près des champignons aux couleurs d'automne du Nancéien Emile Gallé, maître verrier de l'art nouveau. Tout cela est soigneusement étiqueté pour les plus attentifs mais demande une certaine bonne volonté.

Si l'on cherche à s'informer sur les progrès de la technique, si l'on veut comprendre la révolution récente de l'halogène, ce gaz emprisonné dans de minuscules ampoules en quartz (et non en verre), avec filaments en tungstène qui vivent plus longtemps et dispensent généreusement une lumière sereine en étant particulièrement frugales en énergie, on sera déçu. Il *est préférable alors d'entrer* (dès qu'il fera un peu moins orageux) dans l'un de ces magasins où s'entremêlent les fils et les inventions des créateurs contemporains comme il en existe un peu partout, et notamment à deux pas de la piazza, vers le sud en suivant la rue Quincampoix, où un commerçant passionné, plus professeur que marchand, répond volontiers aux questions que suscite l'enchantement en clair-obscur de l'exposition elle-même.

Sur place, place à la séduction, à la romance des formes et des couleurs encouragée par une bande-son spécialement composée de chansons d'amour. Rien n'était plus difficile que d'harmoniser ces luminaires concurrents, de ne pas abrutir le visiteur par une litanie, de ne pas trop l'éblouir. Rangés par familles physiques (les lampadaires, les suspensions, les appliques, les lampes à poser), plusieurs centaines d'objets se jouent de l'ombre et apparaissent à tour de rôle, selon une chorégraphie maîtrisée par ordinateur.

Impossible de classifier strictement ce qu'un siècle d'imagination a produit. Chaque période a cultivé tous les genres, et les organisateurs ont voulu montrer les œuvres marquantes, celles que le goût dominant révère, et même les curiosités que chacun se sent un jour ou l'autre capable de fabriquer, avec une bouteille ou un vase chinois.

Il y a les rondes et les dodues, qui admettent que *la lumière est une sphère* : on découvre ainsi que la boule japonaise qui a résolu, et résout encore, pour une somme modique, bien des problèmes d'éclairage dans les habitations, est « signée » par un certain Oguchi, et date des années 60. Il y a le peuple infini des allégories, que le début du siècle a particulièrement appréciées, comme cette statuette de femme distribuant de la neige de ses deux mains ouvertes.

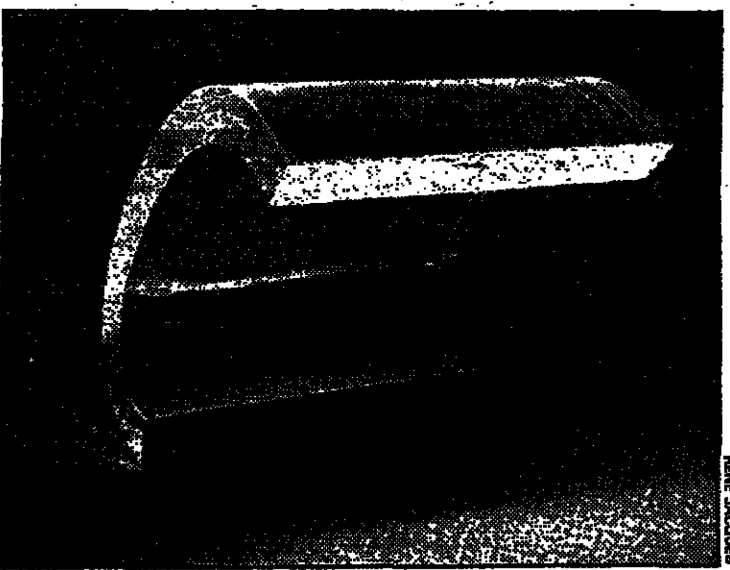
Il y a les puristes, les pragmatiques, les minimalistes, que le Bauhaus a voulu imposer et qui affichent leur simplicité savante comme une religion. Il y a la grande famille, hors époques, des gags, qui culmine aujourd'hui avec les lampes en forme d'ampoule, les tubes posés dans le plus simple appareil, les fils de raccord qui se montrent avec ostentation.

Il y a aujourd'hui les étiques, les filiformes, qui affichent leur fragilité et dont le concours pour des lampes de bureau, jugé en janvier dernier, a retenu plusieurs échantillons qui semblent la redite, la déclinaison un peu plate d'inventions déjà installées : la lampe Tizio, de Richard Sapper, que l'on trouve désormais dans les meilleurs salons bourgeois, date de 1962. En fait, il faut des années pour imposer un nouveau style dans ce domaine, où le sentiment l'emporte et où les genres concurrents coexistent aimablement dans les décors intérieurs de la réalité.

Les techniques ont évolué, et l'arrivée de l'halogène est bien sûr à l'origine d'une nouvelle famille de formes. Mais il est curieux de constater que les mêmes idées se retrouvent en sautant les décennies : telle lampe de Colombo qui conduit le flux lumineux à l'intérieur d'une plaque courbée de Persplex transparent répète une technique magnifiquement illustrée par une lampe des années 30, où une pile de plaques de verre carrées reçoivent et diffusent l'éclairement concentré au centre.

Idées lumineuses, idées sans fin. ■

● **Exposition organisée par l'Agence pour la promotion de la création industrielle et le centre de création industrielle du Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 5 août. Catalogue : 160 francs.**



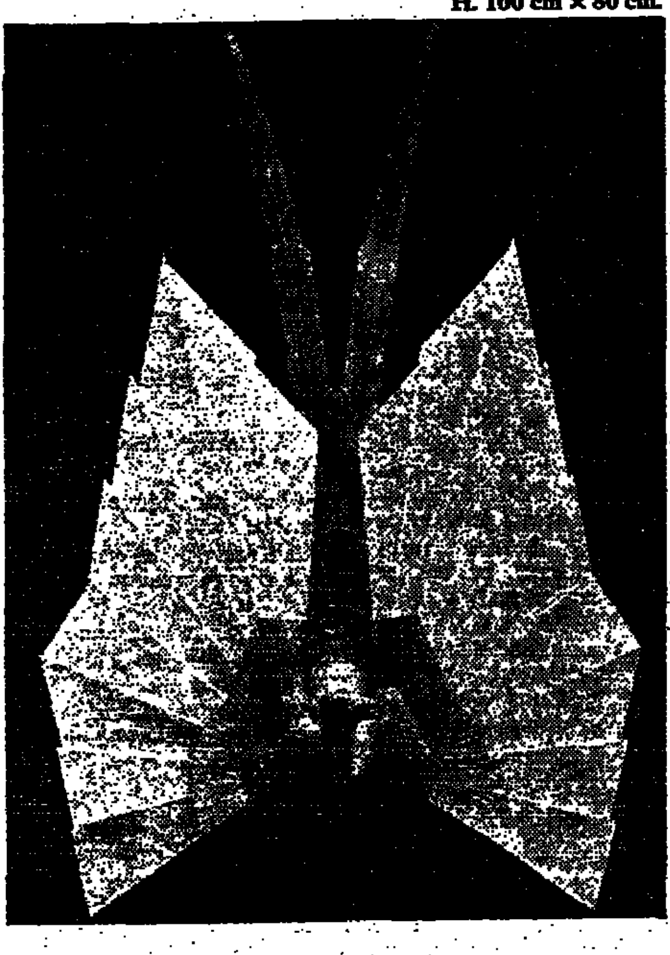
RENÉ JACQUES

JOE COLOMBO 1963

Lampe en persplex transparent en lumière fluorescente, socle en bois peint.
H. 24 cm × 24 cm.

ALBERT CHEURET 1925

Applique Argus en bronze ciselé et plaques d'albâtre.
H. 100 cm × 80 cm.



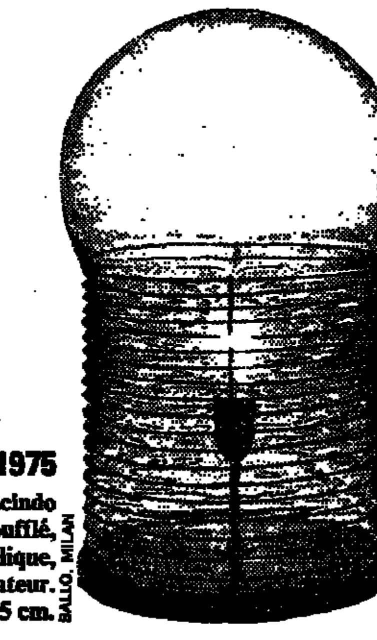
CHEURET

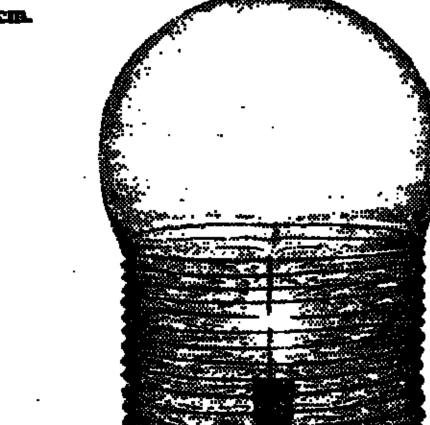


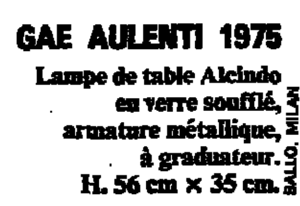
COLLECTION JOHN JESSE ET IRINA LASKI, LONDRES

ANONYME 1930

Lampe à la femme parachutiste, polychrome, bronze et ivoire, abat-jour en parchemin.
H. 84 cm × abat-jour 40 cm.



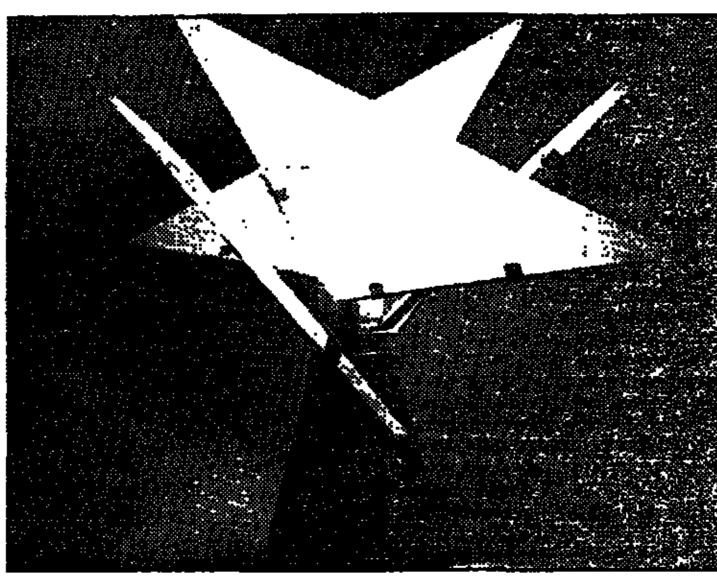




GAE AULENTI 1975

Lampe de table Alcindo en verre soufflé, armature métallique, à graduateur.
H. 56 cm × 35 cm.

BALLO, MILAN



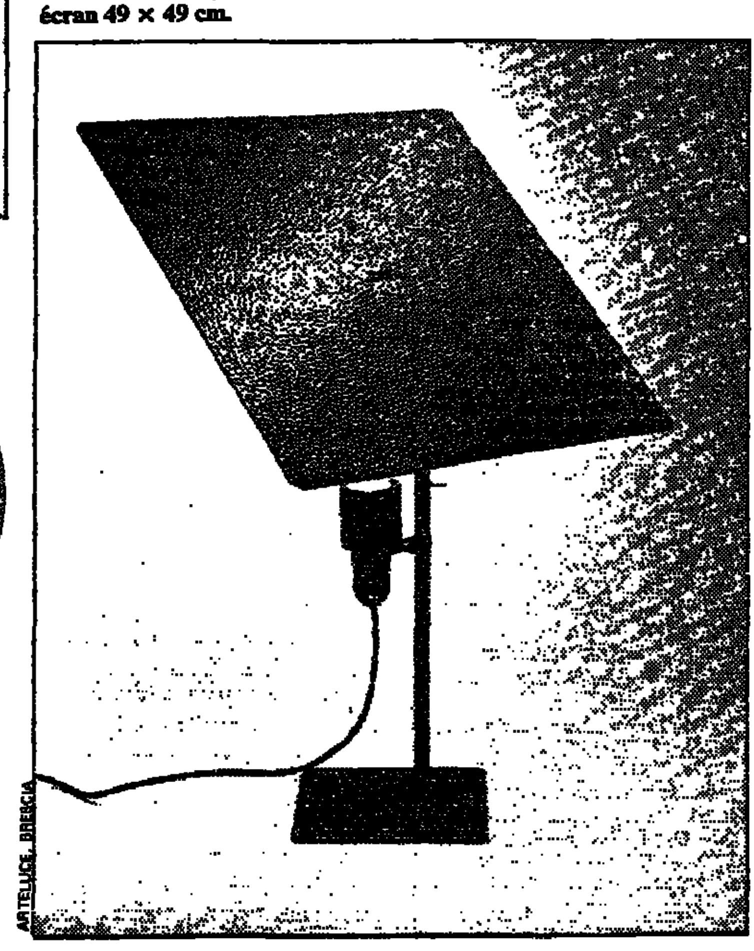
RENÉ JACQUES

PIERRE CHAREAU 1930

Lampe de table, pied en bois en forme de cône tronqué. Quatre plaques d'albâtre servent de réflecteur.
H. 45 cm × 50 cm.

GINO SARFATI 1973

Lampe en métal laqué noir, écran aluminium Zénal poli, orientable, lumière directe ou indirecte selon position du porte- ampoule glissant le long de la tige (ci-dessous).
H. 45 à 68 cm, base 20 × 20, écran 49 × 49 cm.



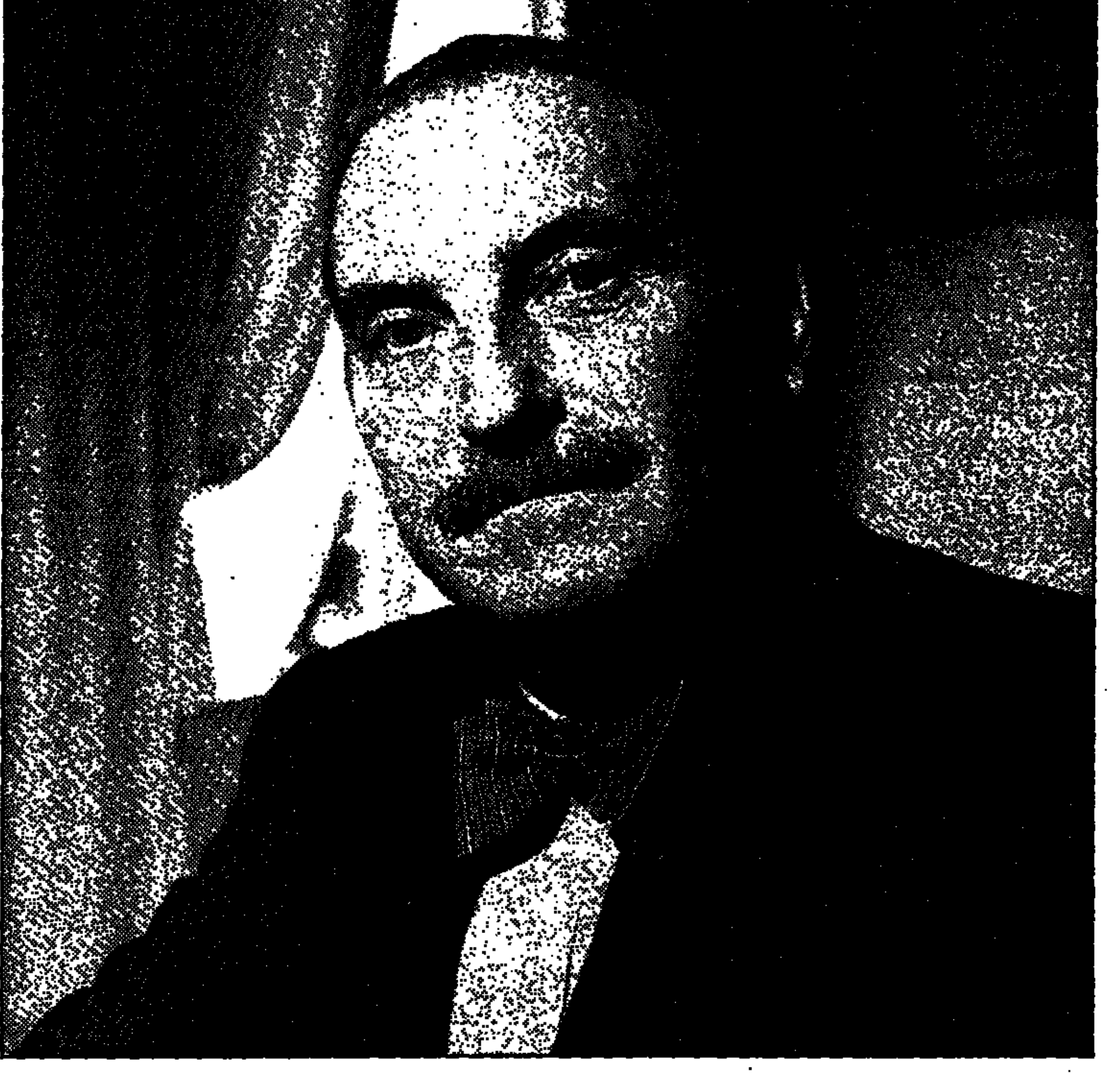
ARTELUCE, BRESCIA

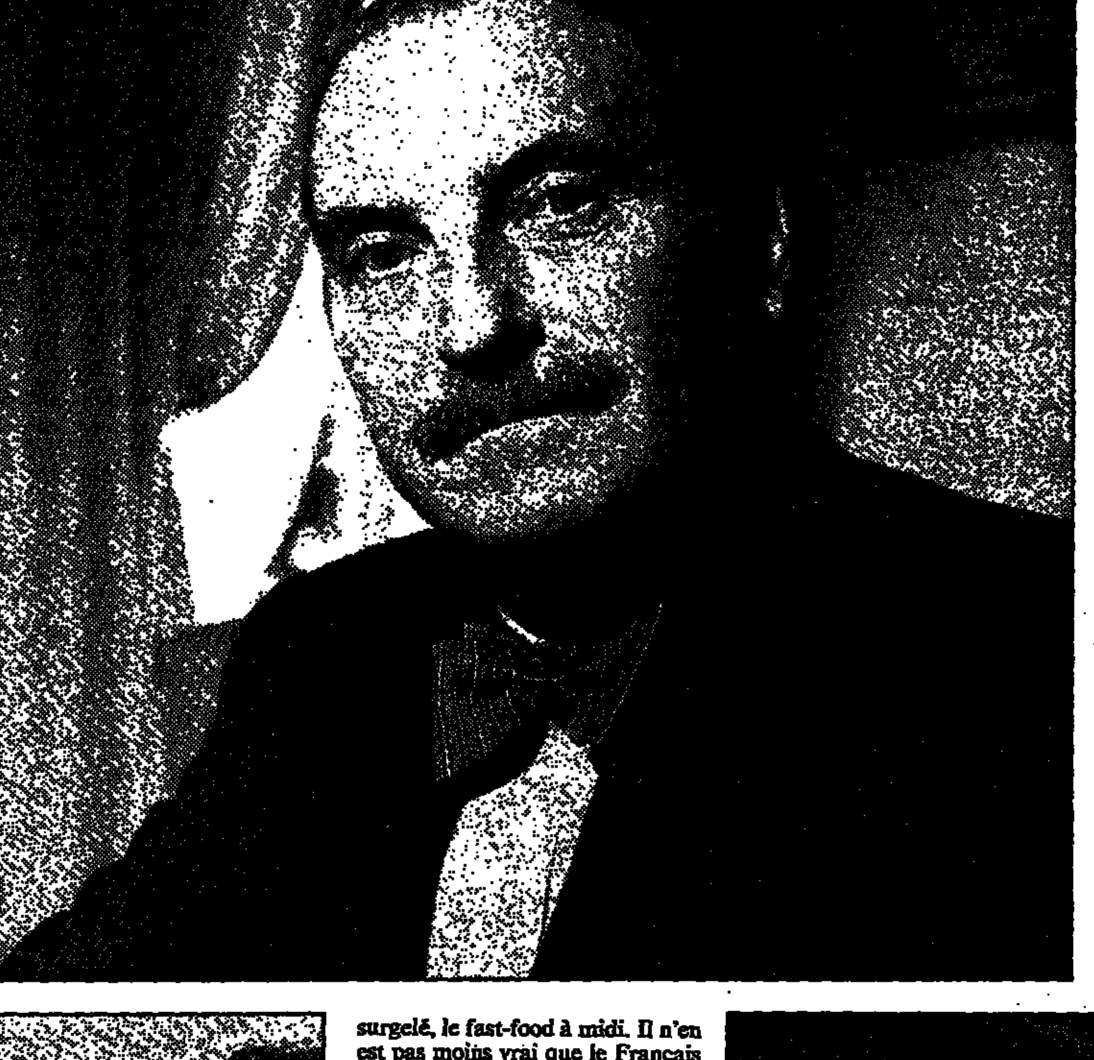
RENCONTRE

JEAN FERNIOT, CHEF DES CHEFS

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

La cuisine allait-elle s'enfermer dans l'Hexagone ? Jack Lang s'en inquiète et confie à Jean Ferniot, journaliste politique, écrivain et gastronome, la présidence d'une nouvelle Ecole nationale des arts culinaires.
Mission : rompre les chefs aux techniques modernes de nutrition et de gestion. Objectif : permettre aux produits français de s'imposer vraiment sur les marchés extérieurs.





PHOTOS XAVIER LAMBOURS

« JE NE PEUX PAS ACCEPTER DE COLORER LA CUISINE D'UNE ÉTIQUETTE POLITIQUE »

« L'ART culinaire français est-il à ce point en péril qu'il faille créer un Centre national et une Ecole nationale des arts culinaires ?

– Ce n'est pas tant l'art qui est en péril que son prestige international. La cuisine française risque de devenir hexagonale *si nous ne faisons pas des efforts* considérables pour envoyer des chefs de talent à l'étranger, et pour que cette cuisine française et les chefs qui l'exécutent deviennent les véhicules des produits français.

» Actuellement, ce n'est pas le cas : la cuisine française est, dans un certain nombre de cas, considérée comme élitiste et chère et, *par conséquent, peu adaptée* à un large marché. Et les chefs français, comme la plupart de nos compatriotes, répugnent à s'expatrier, ne connaissent pas les langues étrangères, l'anglais en particulier. C'est pour remédier à cette situation que j'ai proposé la création de cette école.

– Pour apprendre quoi ?

– Moins la cuisine – les élèves la connaissent déjà, du moins dans ses bases – qu'un certain nombre de disciplines qui feraient de nos chefs des chefs modernes. L'anglais, mais aussi la décoration, l'œnologie, la diététique, l'hygiène alimentaire, l'histoire de l'alimentation. Des techniques, des disciplines, des sciences qui leur manquent actuellement par trop.

– Modernisme ou haut de gamme ?

– On a comparé cette école à l'ENA. En souriant, puisqu'elle s'appellera l'ENAC. Elle sera installée à Ecully, dans la banlieue lyonnaise, la première année puis à Cergy dans la région parisienne. *C'est vrai que les enseignements* seront d'un caractère *sophistiqué*. Mais ce n'est pas pour former des chefs du style de ceux qui siégeront au conseil d'administration, mais pour adapter cette grande et belle cuisine à divers marchés *internationaux*. Le marketing et la *gestion figureront dans les disciplines* enseignées à l'école.

– A vos yeux, la grande cuisine française a-t-elle encore une existence ?

– *Oui. Absolument*. La grande cuisine française existe en tant que telle aux yeux de nos compatriotes et à l'étranger, mais insuffisamment pour être le véhicule d'exportation de nos produits. Elle ne s'adresse qu'à une élite assez mince, assez pelliculaire en fin de compte. Ainsi, aux Etats-Unis, *c'est* bien davantage la côte Est *que* le Middle-West ou la Californie qui reçoivent nos *cuisiniers*. Alors cette grande cuisine-là, *elle* existe et elle existera. Il n'est pas question d'y porter atteinte du tout. Au contraire. Mais il faut qu'elle entraîne, un peu comme la haute couture entraîne la confection puis le prêt-à-porter, toute une série d'initiatives de moindre envergure mais de qualité.

– Et la « nouvelle cuisine » ?

– Elle a été une réaction utile parce que nous vivions sclérosés *dans* une cuisine à l'ancienne, *trop lourde souvent. La* nouvelle cuisine, grâce à des techniques et à des procédés nouveaux, a apporté beaucoup d'allégement. Mais elle est tombée dans certains excès de sophistication, de travail pour l'œil plus que pour le palais, d'assiettes quasiment vides et vendues néanmoins chères. Mais tout cela *appartient déjà au passé. Les* excès de la nouvelle cuisine ont été peu à peu gommés, et la rivière est rentrée dans son lit. Un lit nouveau, raisonnable, s'inspirant à la fois des recettes anciennes et des techniques modernes.

– Ressentez-vous une fuite du savoir culinaire à l'échelon familial ?

– Moins qu'on le dit ! Je constate un renouveau d'intérêt chez les jeunes. Je ne parle pas des miens (ils sont nés dans le milieu, c'est un mauvais exemple), mais de leurs amis, de leurs copains. Il y a toute une génération de jeunes qui s'intéressent de très près à la cuisine. Evidemment, la femme n'est plus au foyer, elle travaille, et la cuisine se fait selon d'autres méthodes : le surgelé, le fast-food à midi. Il n'en est pas moins vrai que le Français garde tout de même un très grand goût pour la cuisine, et c'est probablement à d'autres heures, à des moments festifs, que l'on se remet à la faire. Y *compris les hommes*, un phénomène que nous ne connaissions pas jadis.

– Vous ne partagez donc pas les inquiétudes du ministre de la culture en face du déferlement en France des modes d'alimentation « à l'américaine » ?

– *Je n'en suis pas effrayé*. C'est un phénomène contre lequel on ne peut rien, et je crois que la restauration rapide est parfaitement compatible aves les restaurants à trois étoiles. Les deux ne répondent ni aux mêmes moments ni aux mêmes exigences. L'un *n'exclut* pas l'autre.

– N'y a-t-il pas là une forme subtile et déguisée de protectionnisme ?

– Pas du tout. L'école recevra des élèves *étrangers. Je souhaite* que les *produits français et la cuisine* française soient mieux placés sur le marché international. Je suis ravi quand des chefs étrangers font de la cuisine française. Je le suis moins quand ils se ravitaillent en produits de leur nation.

– Jean Ferniot citoyen est-il surpris de voir un gouvernement de gauche se passionner pour une forme d'élitisme gustatif ?

– La cuisine *n'a rien de commun avec* la politique. Il *se trouve* que Jack Lang m'a fait cette proposition. *Mais* si Michel Guy me l'avait faite, j'aurais accepté de la même façon. Je ne peux pas accepter de colorer la cuisine d'une étiquette politique. Au surplus, regardez les chefs qui figurent dans mon conseil d'administration, certains d'entre eux ne sont pas réputés pour être des hommes de gauche (1). Avec Jack Lang comme avec eux, nous *n'avons parlé* que de cuisine et de techniques, pas de politique.

– Vin et cuisine, même combat ?

– Absolument. Malheureusement, les grands vins français se vendent pour l'essentiel aux Etats-Unis au détriment d'un marché intérieur qui risque, à l'avenir, de les oublier. Le *combat que nous menons pour la cuisine française* est absolument inséparable du combat pour le vin et pour les arts de la table. L'idéal c'est qu'on arrive à boire du vin français dans un verre français. Ce que j'appelle la filière culinaire part du cuisinier et va jusqu'au matériel de cuisine, aux arts de la table, à la *restauration, etc.*

– Pourquoi vous ?

– *Ecoutez*, je n'en sais rien, à dire vrai. Je ne connaissais pas Jack Lang. Il y a quelques mois, il m'a sollicité et m'a fait demander si j'accepterais de préparer un rapport sur ce sujet. Je pense que cela tient au fait que je suis un homme indépendant. Indépendant politiquement : je n'ai pas d'étiquette sur le ventre (sauf celle de gourmand). Et tous les chefs *cuisiniers français – enfin la plupart d'entre eux* – sont mes *amis*. Je n'ai jamais été de ceux qui ont sollicité. J'ai payé mes additions. Bref, j'ai plutôt une bonne réputation dans le milieu.

– Comment, pourquoi, glisse-t-on du journalisme politique vers le culinaire ?

– Je me suis toujours intéressé à la cuisine. C'est vrai que sur quarante et quelques années *de journalisme, j'ai fait du journalisme* politique pendant plus de trente ans, mais la cuisine n'a jamais été absente de mes préoccupations. C'est un hobby. Je la *fais*, la cuisine. J'aime ça. J'ai même imposé, quand j'étais rédacteur en chef de *l'Express*, à Jean-Jacques Servan-Schreiber – qui *était* alors mon beau-frère – une rubrique gastronomique qui n'existait pas dans le journal. Et les chefs, je dois le dire, m'en sont reconnaissants. Nous avons mené le même combat. Tout en étant un amateur éclairé, je me reconnais quelques compétences dans ce domaine.

– A quel âge l'intérêt pour la table et les vins ?

– Tout jeune. Mon père faisait la cuisine, il m'a appris à la faire, sommairement du reste. La guerre, n'en parlons pas. Mais dès que je suis entré dans le journalisme et que les restrictions ont été levées, dans les années 50, mon goût s'est développé. Il se trouve aussi que dans le journalisme politique on invite souvent à déjeuner. » ■

(1) Le conseil d'administration comprend six grands chefs : Georges Blanc, Paul *Bocuse*, *Michel* Guérard, Jean-Pierre Haeberlin, Alain Senderens et Roger Vergé.

CASSEROLES

FRANÇAIS, à vos casseroles ! On ne manquera pas de se réjouir de cette soudaine prise de conscience gouvernementale, et de l'intérêt qu'il convient d'accorder à ces choses de la vie que sont les choses de la table. Mais on ne *manquera pas non plus de souligner* que cette série d'initiatives n'est que la réponse culinaire au défi multiforme que nous lance, en ces temps de guerre économique, l'étranger... Là est sans doute la faille, le danger.

Que des journalistes gastronomiques soient promus au rang de personnalités, que des toques blanches soient nommées en un tournemain ambassadeurs et généraux, qu'on organise nos bataillons de foie gras, de fromages, de pains et de vins sur les fronts agités de la bataille du commerce extérieur, pourquoi pas ? Pourtant, gagnerait-on cette seule bataille, que la victoire serait bien triste et les lendemains des vainqueurs, sans chansons.

Car il est ici un autre jeu et une autre chandelle. Le vrai défi, si Jack Lang veut en relever un de taille, existe bel et bien : c'est celui de l'éducation gustative et sensorielle de la nation. Non pas *une quelconque discipline « d'éveil », coincée entre la gymnastique et le travail manuel, mais bien un lent et* patient apprentissage, qui permettrait aux langues et aux nez d'enfants d'apprivoiser les goûts et les couleurs. Puis de s'initier à la pratique culinaire.

Or, l'éducation nationale se désintéresse totalement, pour l'heure, de ce type d'activité. Elle n'est défendue que par quelques passionnés, personnes privées ou trop rares associations comme, par exemple, Jacques Puisais et l'Institut français du goût ou Jean Lenoir, éditeur-*créateur de coffrets de jeux et parfums.*

L'art *culinaire sera-t-il le seul à ne pas devoir franchir* le seuil *des écoles ? Osera-t-on un jour peindre les saveurs, chanter les fragrances, écrire les goûts ?* Il y a là une démocratisation du sensoriel qui attend encore d'être inventée.

Promotion internationale de la cuisine française, certes. Mais à condition de ne pas oublier la promotion nationale de cet apprentissage, sans *lequel* les opérations *d'aujourd'hui retomberaient à terme, tel un soufflé commercial* trop vite *monté.*

J.-Y. N.



